

Lettres sur le vitalisme / Paul-Émile Chauffard.

Contributors

Chauffard, Paul Emile, 1823-1879.

Publication/Creation

Paris : Victor Masson, 1856.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/bqamqzuu>

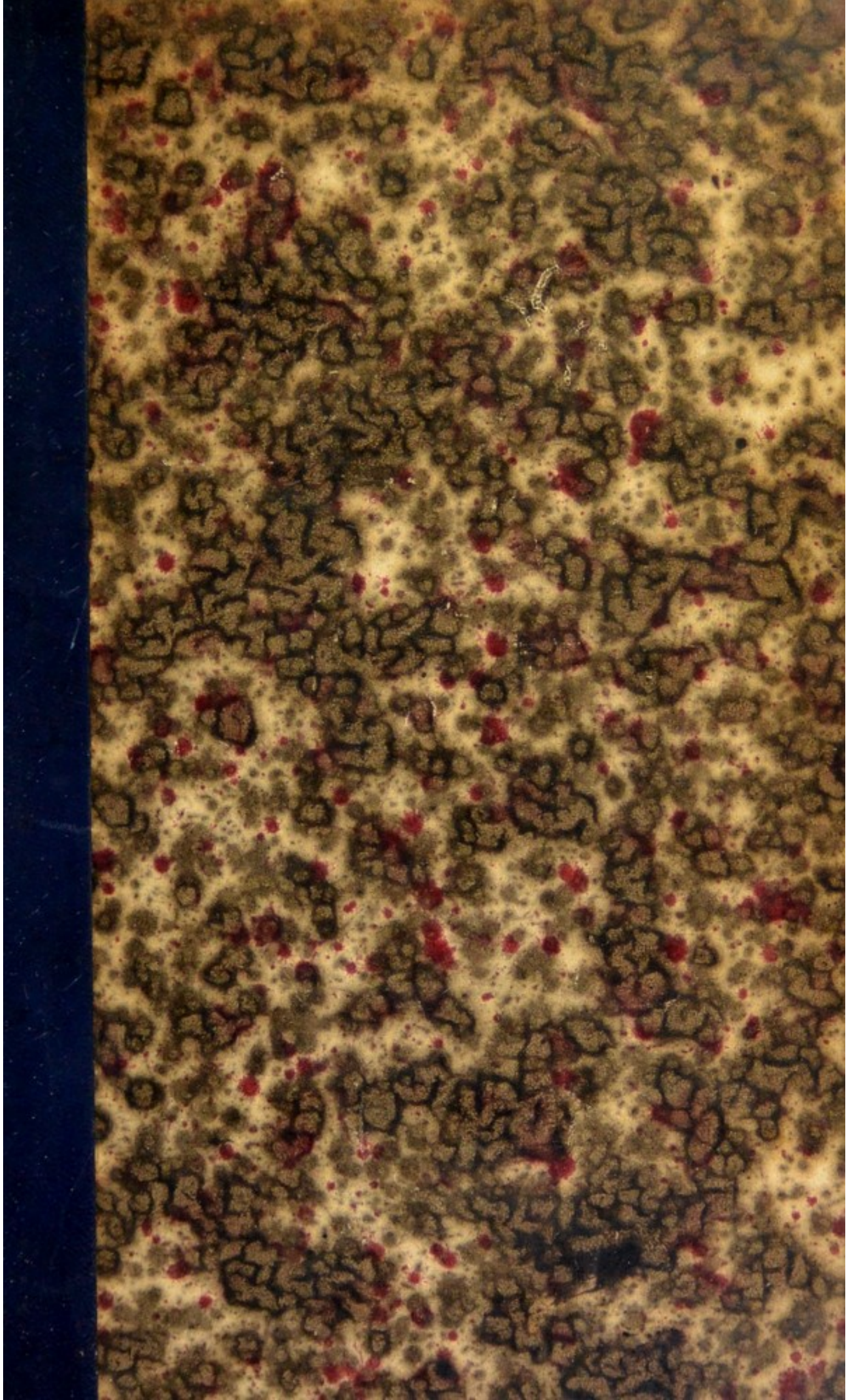
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



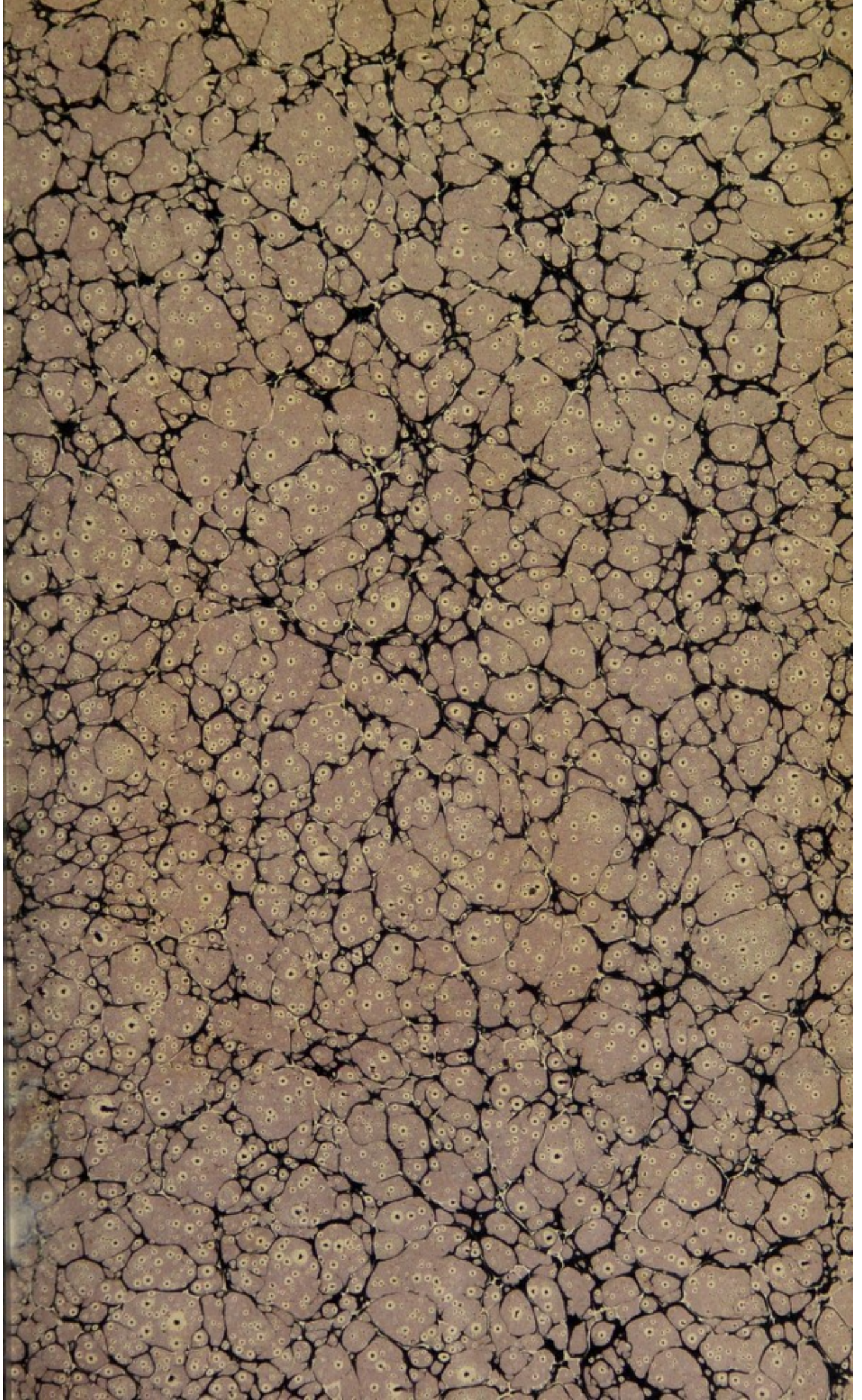


ACCESSION NUMBER

PRESS MARK



22101524178

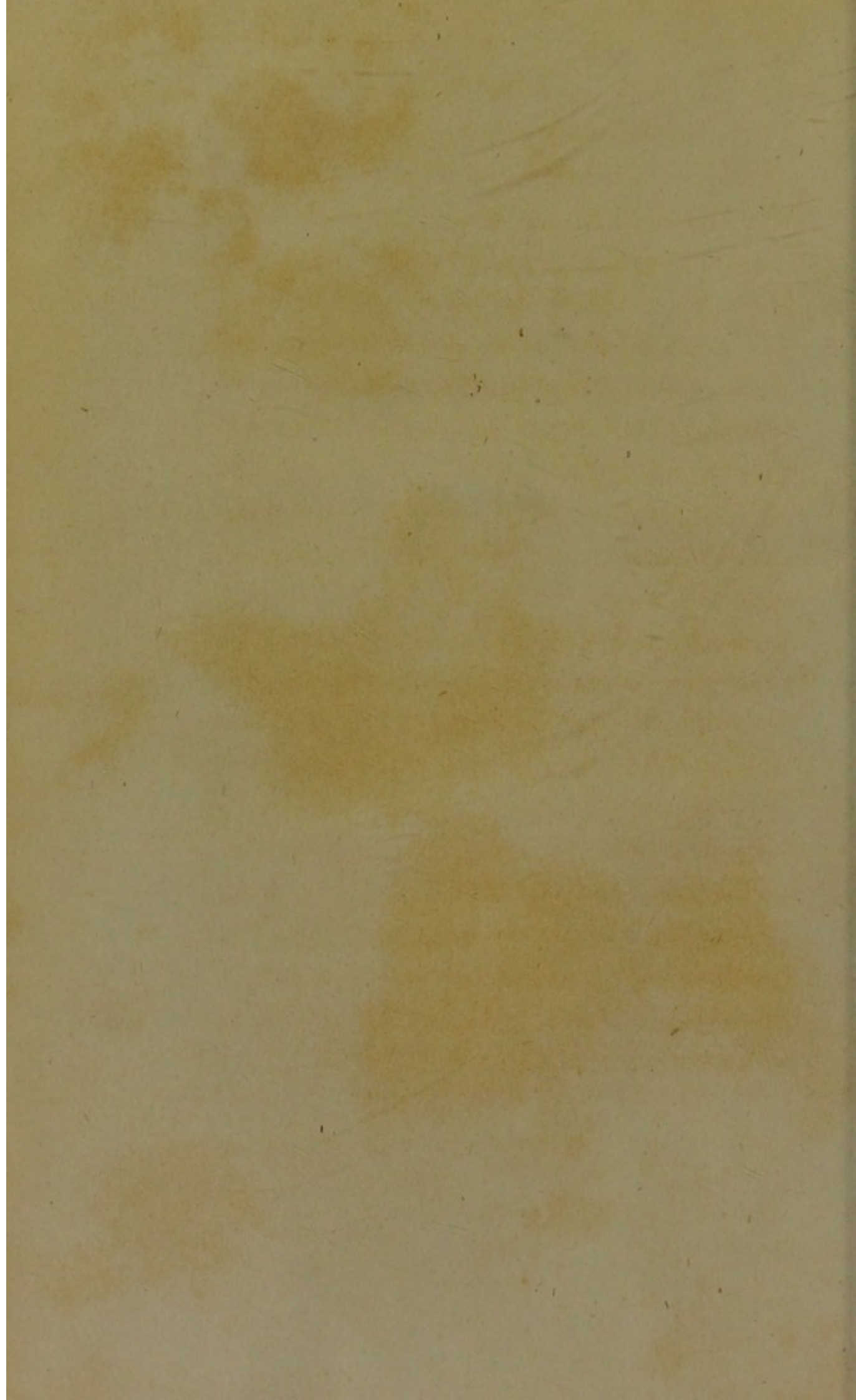


(2)

AOB / CHA

LETTRES

LE VITALISME



LETTRES

SUR

LE VITALISME

LETTRES

DE VITALLIUM

AVIGNON. — IMPRIMERIE AUBANEL FRÈRES.

LETTRES

SUR

LE VITALISME

PAR LE DOCTEUR

PAUL-ÉMILE CHAUFFARD

Médecin en chef des hôpitaux d'Avignon.

PARIS

LIBRAIRIE DE VICTOR MASSON

PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

MDCCCLVI

✓ VITALISM, Texts: 19 cent.

LETTERS

(2)

AOB /CHA



310078

PARIS

LIBRAIRIE DE VICTOR MASSON

1887

AVANT-PROPOS.

A la suite d'une discussion académique bien connue , la *Gazette Hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie* accueillit de nous une première série de *Lettres sur le Vitalisme*. Le docteur Dechambre , rédacteur en chef du journal, voulut bien répondre à cette brève exposition des principes premiers du Vitalisme tel que nous le concevons, et que nous le croyons légué par la tradition des grands hippocratistes.

Cette réponse donnait à nos lettres une nouvelle valeur : des objections réfléchies, clairement formulées, une contr'exposition doctrinale sont, en matière de philosophie médicale,

chose trop rare pour qu'on ne l'estime tout ce qu'elle vaut. On se récrie beaucoup, en effet, contre les médecins qui placent au premier rang les questions de doctrine; un reste de préjugés fait de l'épithète de métaphysicien une sorte d'injure contre eux, et l'on appelle métaphysique tout ce qui n'est pas contemplation directe d'un phénomène, d'un fait tombant sous les sens. Mais si l'on est prompt à décrier, on l'est moins à réfuter. En général on aime peu à examiner et à discuter sérieusement les vérités générales de la science, comme si l'on craignait de remuer alors une terre inconnue, et sur laquelle un travail nouveau pourrait faire germer des moissons nouvelles.

Nous devons donc apprécier hautement l'honneur qui nous était fait, d'autant plus qu'il nous venait d'un de ces esprits éclairés et consciencieux, voués à l'œuvre laborieuse et difficile de suivre et de juger le mouvement scientifique en médecine, de le susciter ou de le réprimer, et accomplissant cette tâche de tous les jours avec un zèle soutenu et un succès mérité. Notre

contradictoire, d'ailleurs, se proposait un but qui mérite attention. En effet, tout en repoussant les erreurs du matérialisme médical, et en acceptant à peu près au faite de la science les vérités vitalistes, il s'essayait pourtant à sauver en pathologie l'organicisme, comme s'il n'était pas la conséquence directe du dogme matérialiste, et il pensait pouvoir refuser le développement logique des vérités premières acceptées, ne voulant pas que les croyances vitalistes aient, dans la science, le long retentissement qui leur est dû. Cet ordre d'idées a plus d'échos qu'on ne le croit dans le monde des médecins; beaucoup de ceux-ci seraient volontiers vitalistes pour ces premières et générales affirmations de la science de l'homme vivant, à la condition de demeurer organicistes dans l'établissement de la science de l'homme malade.

Ces articles du rédacteur en chef de la *Gazette Hebdomadaire* nous ont d'abord ramené vers les points contestés de notre exposition. Dans de nouvelles lettres, nous avons fait de ces points une étude plus détaillée, plus assise

encore que la première ; nous avons raffermi et complété notre pensée. Puis nous avons examiné la pensée émise en opposition aux enseignements vitalistes ; nous l'avons suivie presque pas à pas dans les développements que lui avait donnés son auteur, nous enquérant librement si les conséquences offertes étaient en rapport réel avec les prémisses , si les unes et les autres constituaient un tout solide et homogène.

Nous destinions ces lettres au Recueil où avaient déjà paru les premières. Mais un travail de philosophie médicale souffre difficilement d'être ainsi publié par morceaux. Le lecteur , même assidu d'un journal , surtout lorsque la périodicité du journal est restreinte , peut-il avoir présent à son esprit une première exposition déjà morcelée , une réponse également divisée en articles séparés , de façon à espérer qu'une nouvelle confirmation de l'exposition première , et que l'examen des idées de la réponse elle-même , puissent être tentés avec profit ? Nous ne le pensons pas ; ce serait lui demander

de trop grands efforts d'attention; et ce n'est guère à la lecture d'un journal qu'on est disposé à consacrer le temps et les efforts.

Nous avons donc résolu de réunir en une seule publication nos anciens articles, ceux que le rédacteur en chef de la *Gazette Hebdomadaire* avait bien voulu nous consacrer, et ceux enfin que ces derniers nous avaient suggérés, et sur lesquels nous osons appeler une attention bienveillante et une critique nouvelle inspirée comme la première par le seul amour du vrai. Nous avons estimé que de la sorte on pourrait juger plus sûrement et d'ensemble la doctrine controversée. Nous n'avons pas sans doute tout le public du journal, mais il nous restera pour lecteurs les hommes que ces hautes questions intéressent toujours et qui savent en mesurer l'importance.

Encore un mot sur ce dernier sujet; beaucoup de médecins, je ne l'ignore pas, contestent l'influence légitime des questions de doctrine; et ces médecins se rencontrent à tous les degrés de la science, de l'art et de la profession. Les

uns sérieusement livrés au travail et à l'avancement de la science, exerçant, par leur position élevée, une incontestable autorité, posent comme un fait démontré que toutes les études doctrinales et de médecine philosophique sont superflues et vaines, sans utilité pour la science réelle, n'éclairent en rien les faits morbides ni l'art de guérir, et doivent être dédaignées; les autres, en grand nombre, voués uniquement aux labeurs journaliers de la pratique, ne conçoivent nullement comment ils pourraient y être soutenus et guidés par les vérités générales et la philosophie de la science, n'estiment et n'accordent une certaine attention qu'aux travaux qui leur apportent un remède ou une formule nouvelle, ne consultent que les signes physiques des maladies, ne comprennent que la statistique appliquée, acceptent volontiers d'être le jouet de toutes les assertions contraires, mais se refusent aux longues méditations sur la nature vivante, sur ses mouvements ordonnés, ses crises, ses ressources et ses défaillances; en sorte que, trop souvent,

savants et praticiens, médecins renommés ou obscurs se rencontrent dans les mêmes sympathies, j'allais dire dans les mêmes préjugés.

Mais une renaissance médicale également éloignée des uns et des autres semble s'opérer et devoir grandir. Certainement tout ce qui parle en son nom ne mérite pas d'être également écouté; bien des amertumes et des envies se cachent sous ce drapeau et le déparent. Cependant des esprits sincères et convaincus ont compris que la science devait être ramenée à la source des vérités premières, des principes évidents; que ces vérités seulement avaient en elles la vie et la force; qu'à leur aide on verrait se transformer en actes animés, ayant leur raison d'être et leur fin, l'immense catalogue de phénomènes immobiles et muets dressé par le travail moderne. Ces médecins aspirent à relever le Vitalisme, parce qu'ils ne veulent ni du doute ni d'une confiance aveugle; ils admirent et étudient par-dessus tout la nature vivante et médicatrice, et cherchent à pénétrer, sous toutes les formes, son activité incessante,

tout à la fois mobile et réglée, libre et entravée, spontanée et soumise, salutaire quelquefois par les mêmes moyens qui la rendent funeste, comme funeste aussi par ceux qui la font salutaire. Et ces études ne sont pas seulement à leurs yeux contemplatives, faites pour ennoblir la science et l'esprit qui la cultive; elles sont surtout pratiques, et de mise au lit de chaque malade; elles fournissent les indications, assurent les jugements cliniques, et conduisent aux légitimes déterminations thérapeutiques. La doctrine devient ainsi une lumière fixe et un guide assuré au milieu des obscurités renaissantes.

Mais ces pensées sont sans doute ambitieuses appliquées à un exposé aussi restreint que celui-ci; nous songions involontairement à d'autres travaux en les écrivant. Nos *Lettres sur le Vitalisme* ne concernent, à bien dire, que l'établissement de deux notions, fondamentales il est vrai, celle de la vie et celle de la maladie. Les étendre de là à toute la science de l'homme malade, les faire descendre jusqu'aux moindres

faits, est une œuvre bien autrement grande et utile; elle ne saurait être aisément abordée; les efforts d'une ou de plusieurs générations s'y consumeront sans doute. Préparer les voies à cet immense travail en instituant les vérités premières dans toute leur sévérité est le besoin du moment; nous osons y concourir pour si faiblement que ce soit.

1848
The first of the year was a
very successful one. The
business was very good
and the profits were
very large. The
year was a very
good one for
the business.

LETTRES

SUR LE VITALISME

A MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF DE LA GAZETTE
HEBDOMADAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE.

I

Monsieur le Rédacteur ,

Il est une discussion dont la presse s'est fort occupée, dont tous les bons esprits ont senti l'importance, et qui, sous une forme ou sous une autre, à tel ou tel prétexte, reparaitra, captivant de plus en plus l'attention, passionnant les amis dévoués de la science. Cette discussion est celle qui s'est fait jour sur le vitalisme et les doctrines médicales, à l'occasion d'un mémoire de M. Piorry sur la variole.

Cette faveur, qui vient à des études naguère si abandonnées, tient à bien des causes dont la recherche serait d'un haut intérêt, mais longue, car elle devrait toucher à toute l'histoire de la médecine moderne. Toutefois, les causes de cette renaissance philosophique qui commence

et se continuera, je l'espère, dans l'école de Paris, pourraient se résumer en cette proposition, expression d'un grand fait: C'est que, sous la proscription des études doctrinales, sous l'influence exclusive des travaux anatomiques et anatomo-pathologiques purs, la pratique et la certitude médicales se sont affaiblies; l'inspiration vraie, nette et prompte se fait de plus en plus rare parmi les médecins; les jeunes générations étouffent dans l'horizon tracé autour d'elles par les maîtres qui les ont élevées; enfin les fausses sciences et le mensonge se sont démesurément étendus, croissant et fortifiant comme font les mauvaises herbes en un champ abandonné ou de mauvaise culture. C'est pourquoi donc on commence à parler vitalisme, et pourquoi ce mot et les pensées qu'il renferme sont destinés à s'emparer des intelligences qui éprouvent le besoin du vrai.

Mais, hélas! à sa première apparition dans l'Académie, ce mot a été étrangement défiguré, et l'idée qu'il représente travestie. Il ne faut pas s'en étonner, car s'il était réellement compris il entraînerait toutes les convictions; ce mot étant de ceux qui enferment toute une philosophie, tout un monde de vérités. La compréhension entière n'en peut surgir en un moment, ni tout à coup, après un long règne de pensées contraires, mais se développe lentement, successivement, sous des méditations incessantes, et au spectacle de la nature, quand on a appris à la regarder sagement. Bien des

médecins même, à jugement droit et ayant su se dérober en partie aux mauvais enseignements, ont certainement en pratique des inspirations et des tendances vitalistes, mais obscurément, sans en avoir la claire intuition, et surtout sans pouvoir exposer la philosophie et les dogmes auxquels ils obéissent.

Cette exposition claire est pourtant une condition essentielle pour régénérer la science. En outre, elle aura pour avantage de dissiper bien des préjugés facilement écoutés et acceptés : on a trop longtemps cru qu'être vitaliste, c'était dénigrer et refuser les découvertes de la science moderne, dédaigner l'anatomie pathologique, la précision du diagnostic, les explorations organiques devenues si sûres et si multipliées, les applications des sciences naturelles et chimiques à la thérapeutique, les analyses et études microscopiques des produits et des reliquats morbides, et autres études analogues. Il n'en est certes rien, et la *Gazette Hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie* me paraît si désireuse de marcher dans la voie de tous les progrès médicaux, que je lui crois une haute part dans la mission d'éteindre ces malentendus, de réconcilier le vitalisme et les travaux modernes qui n'ont jamais été ennemis que de parole, de vivifier tout ce que nos générations ont accumulé de recherches solides, d'éléments durables, de donner l'âme et le mouvement à des débris inanimés, à des décompositions sans fin qui vont au doute et au néant, et qui

pourraient servir au bien et au vrai, de soumettre enfin tout ce qui a été fait et trouvé sur la matière et la phénoménalité organiques à cet ensemble de notions supérieures qui constitue la philosophie vitaliste, à la fois simple et élevée, modeste et hardie, féconde par dessus tout. Le moment est venu, je crois, d'entreprendre sérieusement cette œuvre : tout y pousse; ce qui s'est dérobé, comme ce qui s'est révélé à l'observation moderne. Ce qui s'est dérobé et perdu, c'est-à-dire la ruine des vérités de doctrine, laisse un vide qui se changerait en abîme s'il n'était comblé; ce qui s'est révélé, c'est-à-dire l'anatomie pathologique devenue grande et forte, montre l'inanité de toutes les fausses tentatives suscitées par ses commencements, l'impossibilité de toutes les prétendues systématisations exclusivement appuyées sur elle. En sorte que, sous ce dernier rapport, on pourrait dire, en imitant une phrase célèbre : Peu d'anatomie pathologique éloigne du vitalisme, beaucoup d'anatomie pathologique y ramène.

Revenir au vitalisme après et par beaucoup d'anatomisme, telle doit être donc la devise de notre École de Paris. Mais il faut surveiller dans ses premiers pas ce mouvement encore incertain, instinctif plutôt que net et décidé. Gardons-nous de dériver à un vitalisme ontologique qui ne ferait que réveiller de vieilles formules et de vieilles hypothèses. La philosophie vitaliste et tout soupçon d'ontologie sont formellement ennemis. Le vita-

lisme, dans ses principes comme dans ses enseignements, repousse tout ce qui est supposition, hypothèse plus ou moins ingénieuse et voisine de la vérité; il est la vérité, le fait réel et positif lui-même, la vie, en un mot, et non une explication du vrai, du fait et de la vie. C'est là la démonstration première, l'exposition majeure à fournir. On ne saurait aboutir à un résultat utile et fécond qu'en partant de ce point assuré, inébranlable, placé en dehors des conceptions arbitraires. Or, je ne sais rien de plus mal assis à ce point de vue que les derniers débats de l'Académie. Le vitalisme était censé en cause, et je n'ai guère vu agiter que des lambeaux de doctrines ou de systèmes ontologiques; les principes fondamentaux de la philosophie vitaliste ne m'ont pas paru réellement invoqués, et cependant ils sont la base sur laquelle devait essentiellement reposer la discussion. Il peut donc être important de les rappeler; et ce n'est pas leur obscurité qui les fait trop souvent méconnaître, mais plutôt leur grande évidence; ce n'est pas un grand appareil philosophique qui les dérobe aux regards, mais plutôt leur extrême simplicité. Me permettez-vous d'essayer une exposition de ces principes premiers du vitalisme? je tâcherai de la rendre aussi simple que les dogmes auxquels elle a trait, et brève autant que possible, comme l'exigent les nécessités du journalisme.

Le vitalisme est la notion qui a pour sujet le fait de la vie, et doit dominer toutes les notions, comme le fait de la vie est supérieur à tous les faits dans la science médicale de l'homme. Ce fait de la vie établit, en effet, le caractère primordial de l'être soumis à notre observation; tous les faits organiques, si complexes qu'ils soient, se passent sous ce fait principe, le particulier, l'accidentel se subordonnant toujours à l'élément nécessaire. La maladie n'est qu'une forme de la vie; la manière dont on interprète celle-ci commande donc l'interprétation de celle-là; il n'est pas de conséquence liée plus étroitement à un principe que la maladie ne l'est à la vie; il n'est pas de notions plus invinciblement unies que les notions qui concernent l'une et l'autre. De même s'entretiennent tous les faits médicaux et toutes les notions médicales; ils sont tous sous la dépendance absolue de l'idée première acceptée sur la vie et la maladie.

On comprend donc avec quelle prudence et quelle sévérité il faut aborder de pareilles notions; combien il faut, en cette matière, se garder d'opinions préconçues, de suppositions arbitraires, d'hypothèses, quelque probables qu'on les juge. Car une hypothèse sur un tel sujet ne peut jamais être la vérité absolue; descendant ensuite de ce fait culminant, elle va toujours grandissant, finit par envelopper la science entière et par la façonner à son image propre, au lieu de la livrer expression fidèle des faits et de la nature. Comment arriver à une notion de la

vie entièrement dégagée de toute conception étrangère et contestable? En se bornant à l'observer directement, à la constater comme fait, puis à rechercher la raison d'être de ce fait. Or, la raison d'être d'un fait réside entièrement dans la cause qui le fait être. Que faut-il entendre par cause d'un fait? Toute la solution du problème est là. Etablir la notion de cause, c'est tracer la philosophie entière des sciences naturelles; car notre esprit perçoit de même sur quelque portion du monde que son attention se porte; il a une portée légitime; il est apte, d'une manière générale, à comprendre tout ce qui est à cette portée; il se perd en chimères quand il veut la dépasser. Etudions donc cette notion de cause, et voyons comment il nous est donné de la concevoir sainement, et comment nous nous égarons inévitablement alors que nous voulons en pénétrer les impénétrables mystères.

Il est deux modes possibles de comprendre les causes : l'un juste, modeste en apparence, mais élevé en réalité; et l'autre faux, ambitieux et superbe au premier abord, mais au demeurant petit et misérable.

En premier lieu, on entend par cause ce qui fait que tel phénomène vient toujours à la suite de tel autre, ou ce dont l'action rend nécessaire cette succession; c'est ainsi que parle Barthez interprétant Hippocrate, Sydenham, Bacon, tous les grands médecins, tous les grands philosophes. Ainsi, donner la cause des faits, c'est faire connaître les lois qui président à leur apparition, à leurs

transformations, c'est-à-dire l'ordre et les règles que suivent les effets produits. C'est là ce que Barthez appelle, d'après Bacon, établir les causes expérimentales. Toute la philosophie des sciences naturelles est contenue dans cette définition de la cause; cette philosophie se borne à découvrir et à préciser les lois des phénomènes. C'est ainsi que le mot attraction désigne une loi, comme les mots électricité, affinité, désignent d'autres lois, et ainsi pour le reste.

En second lieu, on prétend trouver la cause intime, intérieure des phénomènes; on ne cherche plus à constater, comme chose suffisante, l'ordre de succession, les lois du fait que l'on observe; on aspire à découvrir le mode de production, on veut l'explication même de l'effet produit, la révélation du comment et du pourquoi, la formule du nécessaire. On ne se contenterait pas du mot attraction qui exprime une loi, si une pareille philosophie avait encore cours dans les sciences physiques; on chercherait, dans la constitution des corps, pourquoi et comment l'attraction et l'affinité existent, et l'on bâtirait, à cet égard, tel ou tel système d'atomes crochus, de tourbillons, de principe attractif substantiel ou simple.

Cette simple différence dans la recherche des causes, que l'on ne saurait trop méditer, et c'est un sujet presque inépuisable de méditations, contient en germe toutes les découvertes grandes, vraies, utiles, comme toutes les erreurs, toutes les défaillances de l'esprit humain. Le

premier mode fixe les limites de ce qui est possible, et interdit de les dépasser; or, mesurer le possible, c'est déjà connaître le vrai. Le second jette dans toutes les témérités, dans les entreprises hors de la portée de notre intelligence, et où elle échoue inévitablement.

« C'est une chose étrange, dit Pascal, que les hommes » ont voulu comprendre les principes des choses, et de là » arriver jusqu'à connaître tout par une présomption » aussi infinie que leur objet. Car il est sans doute qu'on » ne peut former ce dessein sans une présomption ou sans » une capacité infinie comme la nature. » Montaigne songeant à ces recherches du principe des choses, disait aussi : « Les extrémités de notre perquisition tombent toutes en éblouissements. » Et ailleurs : « La fin » et le commencement de science se tiennent en pareille » bêtise. » Oui, l'homme doit avouer son ignorance alors qu'il envisage le commencement et la fin même des choses, le principe des existences, autrement dit les mystères, le comment de la constitution des êtres. Sydenham, si avare de discussions philosophiques, se rencontre ici avec Pascal et Montaigne; il appelle les causes qui visent à donner l'explication élémentaire de l'homme vivant, causes éloignées, parce qu'il ne croit pas qu'on les puisse jamais atteindre; les causes qui se bornent à signaler le rapport des choses, il les nomme prochaines et conjointes; or, voici ses paroles : « Qu'il me soit permis de faire une » petite digression, afin de montrer que les causes éloi-

» gnées dont la recherche fait l'unique occupation de ces
» hommes curieux qui, par de vaines spéculations, se
» flattent de pouvoir les découvrir, sont entièrement in-
» compréhensibles et impénétrables, et que les causes
» prochaines et conjointes ou immédiates étant les seules
» que nous pouvons connaître, sont aussi les seules qui
» peuvent nous fournir des indications curatives. » Admi-
rable bon sens qui faisait tracer à un homme voué à
l'observation seule des malades et aux labeurs du pra-
ticien des règles philosophiques si sûres qu'elles gouver-
nent toutes les sciences !

Aurait-on besoin d'autres preuves pour établir que la
poursuite des causes expérimentales, livrant les lois de
la nature, est la seule vraie possible, et que la poursuite
des causes premières prétendant formuler la constitution
primordiale des êtres, la nécessité intérieure des phéno-
mènes est tout arbitraire et fatalement surchargée d'er-
reurs ? La pensée de Pascal sur ce qu'on ne peut former
ce dernier dessein sans une présomption ou sans une
capacité infinie, comme la nature, n'en dit-elle pas
assez ? Je le crois, et je me bornerai à signaler ici ce
double fait, capital d'ailleurs : la première de ces deux
notions sur les causes éloigne de toute supposition, de
toute fiction hypothétique ; elle se concentre à l'observa-
tion pure des phénomènes, en les rattachant aux condi-
tions au milieu desquelles ils se développent ; elle conduit
enfin, en médecine, à une narration simple, élevée,

logique, des faits et gestes de la nature vivante, dans leur enchainement et dépendance réciproques; elle est par conséquent fidèle à ce que l'on a appelé la méthode d'observation, et réalise admirablement ce qu'a de fondé cette parole si vantée de Rousseau : « Je sais que la vérité » est dans les choses, et non dans mon esprit qui les juge, » et que moins je mets du mien dans le jugement que » j'en porte, plus je suis sûr d'approcher de la vérité. »

La seconde notion, au contraire, est l'œuvre exclusive de l'esprit qui la conçoit, qui interprète à sa façon la nature des choses, qui en imagine l'explication, qui ne se borne pas à voir, à observer, à constater, à étudier les choses par leurs rapports réciproques, mais qui aspire à donner sur chacune l'idée propre qu'il s'en fait, idée qui est vérité et croyance pour lui et hypothèse pour les autres.

J'ai un peu insisté sur cette distinction des causes ; c'est que je m'adresse aux médecins, et que, par la plus déplorable tendance et par les plus déplorables traditions, cette distinction a été trop souvent méconnue en médecine. Plus que tous les autres, les médecins n'ont pas su mesurer ce qui était possible à la science et à leur science, et ce qui lui était défendu. Au lieu de travailler toujours dans les premières limites et d'y puiser d'abondants et salutaires enseignements, ils se sont communément laissés aller aux faux éclats des systèmes, et y ont perdu leurs dogmes les plus utiles comme les plus grands. L'ap-

plication au fait de la vie des distinctions que nous venons d'établir me paraît pourtant facile et claire, et surtout féconde quand on la poursuit sévèrement. Essayons maintenant de la retracer en quelques mots.

En jugeant la vie d'après la doctrine des causes expérimentales, c'est-à-dire d'après ses rapports de causalité, comment la définir? Evidemment, en exprimant ces mêmes rapports de causalité. Un mot exprime les rapports de causalité en général, c'est le mot *loi*. Montesquieu l'a dit : « les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses » : or, le rapport nécessaire qui dérive de la nature des choses est le rapport de cause à effet ; donc, caractériser la vie par ses rapports nécessaires ou de causalité, c'est dire que la vie est une loi, et cette loi se manifeste par l'organisme humain. Si l'on veut, en outre, exprimer la grandeur de cette loi, faire comprendre qu'au-dessus d'elle il n'en existe pas de plus élevée tant qu'on ne dépasse pas l'être humain, on dira : La vie est une loi primordiale se manifestant par l'organisme humain. En tant que soumise à notre observation, on la peut tout simplement désigner par le mot organisme vivant, ou agissant, ou seulement organisme ; car la vie comme l'action en sont inséparables. Nous définissons donc la vie comme on définit l'attraction ; l'une et l'autre sont des lois, en effet : la première, loi du monde organisé ; la seconde, loi du monde inorganique.

De pareilles et aussi simples déductions peuvent-elles paraître obscures? Ne serait-on pas plutôt tenté, au premier abord, de les trouver trop claires, trop évidentes, et, par suite, de les croire de peu d'importance, de douter qu'elles puissent avoir une valeur à dominer la science, que dis-je, à transformer par leur application rigoureuse toute la médecine du jour? La réponse à ce dernier sentiment ne peut être fournie que par une suite de longs et graves travaux; tout au plus pourrons-nous la faire entrevoir. Mais ne sait-on pas que la simplicité seule est grande et féconde! Ce n'est que lorsque nos conceptions se substituent à la conception éternelle qu'elles deviennent subtiles, pleines de contradictions et de difficultés sans fin.

Nous avons donné le caractère essentiel de la vie considérée comme loi, en établissant qu'elle était une loi primordiale manifestée par l'organisme; mais toute loi a ses attributs, lois secondaires étroitement liées à la loi principale, qui la développent, la montrent sous ses aspects divers, en embrassant des rapports correspondants du sujet, des modes de l'existence affirmée par la loi première. Quelle est la première condition imposée par la doctrine vitaliste à l'être humain? C'est une activité continue; car la vie ne peut être interrompue ni suspendue que pour ne plus reparaitre, et laisser un fantôme de matière humaine, dont s'emparent aussitôt les forces libres de la matière inorganique. Donc la vie étant

considérée comme une loi qui s'exprime par l'organisme, comme une loi en action, se manifeste par des évolutions ou actes d'une succession permanente. L'organisme est donc sans cesse agissant et réagissant; son activité est constante, nécessaire; il ne se doit organiquement rien concevoir en dehors d'elle. D'ailleurs, en établissant que la vie et tous ses modes se doivent juger par les seuls rapports de causalité, c'était proclamer déjà ce dogme d'activité incessante; car la causalité ne s'unit jamais qu'à un acte ou qu'à un mouvement, et ces deux ne sont qu'un; de même aussi qu'un acte ou un mouvement ne se peuvent comprendre en dehors d'une cause qui les suscite.

Mais toute activité permanente et nécessaire a un but par cela même : si non, ce serait une activité dépensée en vain, quoique réglée dans l'ordre éternel des choses, ce qui ne peut pas être. Quel est donc le but immédiat et premier des actions et réactions enchainées de l'organisme? Evidemment, c'est pour celui-ci, de se maintenir, de croître, de se conserver, de tendre à la longévité. C'est là la fin nécessaire de tous les actes organiques; on ne saurait en concevoir une autre.

Mais pour que le but constant des actes de l'organisme qui constituent la vie soit la conservation de l'organisme, il faut que cette conservation ne s'opère pas toute seule, qu'elle réclame, au contraire, des efforts continus; il faut que l'organisme ait besoin pour se maintenir, ou

d'emprunter sans cesse au dehors de lui dans le milieu qui l'entourne de partout, ou de lutter contre des influences contraires et malfaisantes qui se dressent contre lui, le troublent et l'assiègent. Que l'on veuille bien y réfléchir : ces deux conditions des actes de la vie fournies par le monde extérieur, à la fois et constamment secourable et hostile, sont nécessaires à la vie. Le médecin ne peut donc séparer l'homme vivant du monde extérieur ; il ne peut le considérer pratiquement en dehors de ce monde ; il ne peut l'envisager comme une abstraction possible et indépendante. L'homme est lié par des chaînes invincibles au milieu dans lequel il se meut et agit ; et une doctrine médicale vraie doit témoigner, dès les premières déductions où elle conduit, de cette inévitable destinée, de ce caractère essentiel de son objet.

Voici donc les premières affirmations du médecin vitaliste : il n'est pas donné à l'homme d'atteindre à la pleine connaissance des choses, ni par conséquent de prétendre à formuler les conditions premières et cachées de la vie ; donc, toute hypothèse concernant les caractères substantiels de la vie est nécessairement fautive, et doit être rigoureusement écartée. La vie, par suite, ne se peut juger que comme loi suprême et primordiale manifestée par l'organisme. Les conséquences premières de la vie ainsi considérée, c'est-à-dire les conditions dites essentielles de l'organisme humain, sont : l'activité permanente, la conservation comme but fixe, les relations

incessantes et nécessaires avec le monde extérieur. Ce sont là les colonnes de la science de l'homme vivant; nous les retrouverons supportant pareillement la science de l'homme malade, parce que l'homme malade est avant tout vivant.

Mais avant de poursuivre sur la maladie l'enchaînement des idées vitalistes, qu'il me soit permis d'exposer et de juger les autres interprétations de la vie, données par ceux qui ont aspiré à nous expliquer la vie, à dévoiler la composition même, primordiale et absolue, de la substance vivante.

En outre, afin d'éclairer complètement le débat, j'aurai à m'occuper d'un groupe illustre de médecins qui ont perçu toutes les grandes vérités médicales; mais ne les ont pas toujours exprimées avec la simplicité sévère qu'elles exigent; qui, devant ce grand fait de la vie, ont proscrit bien haut toute hypothèse et toute philosophie ontologique, pour cependant se laisser aller à des hypothèses ou tout au moins tomber en plein langage ontologique; qui, enfin, n'accusent vigoureusement ni la vérité vitaliste ni une fiction animiste, mais laissent apparaître l'une et l'autre en un mélange singulier, en une fusion inattendue. Je veux parler des médecins philosophes de l'école de Montpellier, disciples trop fidèles de Barthez. Ces divers points feront l'objet d'une nouvelle lettre.

II

Monsieur le Rédacteur ,

Bien des médecins , pour qui la philosophie des causes expérimentales , uniquement fondée sur les rapports de causalité , était lettre morte ou inconnue , ont cru qu'il fallait tendre à pénétrer la constitution même de l'organisme comme on pénètre celle d'une machine inférieure et créée par nous ; qu'il fallait expliquer la vie comme on explique le mouvement d'un mécanisme à notre portée. Pour eux , il n'y avait d'autre différence entre l'étude de l'homme et celle de ces machines , entre la vie et le mouvement mécanique , que la différence du plus au moins , laquelle était immense sans doute , mais ne devait pas arrêter l'esprit d'investigation. On devait , au contraire , poursuivre les recherches , et à chaque explication de la vie reconnue fautive et incomplète substituer une explication meilleure. L'histoire nous montre , en effet , chaque explication tenue à son tour pour la vraie et dominer la science pendant un temps , puis s'éteindre épuisée , pour reparaitre encore sous une autre forme.

La forme sous laquelle ont été présentées ces conceptions de la vie peut certainement être, et a été très-variée ; mais les conceptions elles-mêmes se ramènent facilement à quelques points fixes, en dehors desquels aucune nouvelle conception n'est possible. Car prétendre donner le mode de production de la vie, c'est nécessairement admettre la vie comme un résultat ; or, la vie étant considérée comme résultat, on est réduit à ces deux alternatives : ou la vie est le résultat de l'action d'un principe, d'un agent immatériel sur la matière organique, ou elle provient de l'arrangement particulier de la matière organisée, et est une propriété de cette même matière. Aucune autre explication n'est possible, parce qu'on ne peut rien inventer en dehors des substances simples et composées. On est donc forcé ou de combiner les deux substances, ou de s'en tenir à une seule, et dans ce dernier cas on n'a pas le choix. Si un philosophe a pu nier les corps, ce n'a été et ce ne sera jamais un médecin.

Les systèmes qui font de la vie le résultat de l'action d'un être simple sur la masse organisée peuvent être, en général, désignés sous le nom de systèmes animistes, quelle que soit d'ailleurs la notion qu'on se fasse de l'être simple, qu'on l'appelle âme intelligente, âme sensitive ou inférieure, archée, principe vital, etc.

L'animisme franc, hardi, attribuant réellement tout pouvoir et toute détermination organique à la substance simple, compte aujourd'hui de rares partisans, et n'est

plus guère accepté dans les développements logiques qu'il comporte. Je n'en parlerais donc que pour mémoire, étant obligé de me restreindre à ce qui est vraiment actuel, si je n'avais à signaler, outre les conceptions à moitié animistes de Barthez traditionnellement conservées, une tendance nouvelle à l'animisme chez les médecins qui d'ailleurs établissent et défendent leur science dans les données exclusives de l'organicisme. Mais avant de parler de ces sortes d'animistes, voyons sommairement les explications ou théories de la vie fournies par le matérialisme médical.

On peut appeler systèmes matérialistes ceux qui font de la vie le résultat de l'arrangement particulier de la matière organisée, ou une propriété de cette même matière; et en effet, dans ces systèmes la matière vivante est centre et cause de son existence. Peu de médecins avouent hautement une pareille conception de la vie; beaucoup la professent sans se rendre un compte exact des notions philosophiques d'où elle découle; il en est enfin qui, reniant cette philosophie, qui, comprenant parfaitement tout ce qu'elle a d'infime et de faux, n'en soutiennent pas moins avec un aveuglement singulier l'application dans l'étendue entière de la médecine, ne sachant peut-être dégager celle-ci de tous ses enlacements établis et profonds avec l'idée systématique qu'ils repoussent. Rien donc de plus commun que de voir méconnues les prémisses doctrinales, et acceptées toutes les conséquences.

Pourtant, rien de plus aisé, en prenant pour point de départ les notions matérialistes de la vie énoncées ci-dessus, que d'en faire sortir rigoureusement toute la médecine organique moderne, son génie et ses caractères propres, le genre de ses découvertes et ce qu'elle a laissé perdre de la vraie science, le bien et le mal enfin qu'elle a réalisé. La médecine moderne, en effet, cherchant en l'organisme même la raison de tous les faits vitaux, hygides et morbides, a soumis ce dernier aux plus laborieuses et patientes recherches. Les organes ont été fouillés dans leur plus intime structure, observés dans leurs moindres fonctions, dans leur dépendance ou indépendance mutuelle; tout point, toute fibre du corps humain ont été interrogés dans leur organisation et dans leurs usages. On a démonté l'organisme, pour ainsi parler, pièce à pièce et jusque dans ses molécules élémentaires. Ce même travail a été poursuivi sur l'homme malade; pas un dérangement, pas une altération ou produit morbide, pas une exhalation anormale qui n'ait été analysée jusqu'aux plus extrêmes limites où pouvaient atteindre nos sens armés de tous les secours fournis par les sciences physiques. Considérable travail, et qui eût été glorieux et fécond s'il eût été accompli et vivifié sous l'influence des saines doctrines, et si, par conséquent, l'application n'en eût pas été dénaturée, frappée de stérilité, par cela qu'elle s'opérait aux dépens d'autres et majeures vérités médicales! Mais, à cause même que ces recherches sur la matière organique étaient

regardées par la médecine moderne comme le fondement exclusif de la science, il est certain qu'elles ont été conduites et soutenues avec plus d'ardeur et d'opiniâtreté. Faible dédommagement de tout ce qu'en même temps nous perdions d'autre part !

En effet, tous les dogmes vitalistes ont été sacrifiés alors ; ils répugnaient absolument à ces notions de la vie : ainsi l'activité permanente et nécessaire de l'organisme ne pouvait s'allier avec l'idée comprise sous le nom de *résultat*. Car si la vie est le résultat nécessaire de l'organisation de la matière organique ou de certaines propriétés spéciales et inhérentes à la substance organisée, les manifestations variées de la vie, normales ou anormales, dépendent du jeu naturel ou troublé des parties et organes, ou de la manifestation et de l'exercice libre ou entravé des propriétés dites vitales ; tout comme le mouvement et les manifestations des automates de Vaucanson tenaient au jeu libre et facile des parties constituantes de la machine. Mais rien en cela ne ressemble à une détermination active et spontanée. Ainsi les phénomènes vitaux ne sont plus des actes à juger dans leurs causes, dans leurs tendances, leur but, leurs rapports, mais la conséquence forcée des propriétés de tissus et du jeu des organes. Par suite, la tendance active à la conservation n'est plus le but premier des actions et réactions enchaînées de l'organisme ; celui-ci ne subsiste que par le plus ou moins d'énergie solide et durable de ses propriétés

vitales, de l'arrangement de ses parties constituantes. Enfin les relations incessantes et nécessaires avec le monde extérieur, que nous avons vu être une condition essentielle de l'étude des actes vitaux, ne devient plus ici qu'une condition accessoire; car, en principe, l'organisme est centre et cause de tout ce qui essentiellement se rapporte à lui, trouve en lui sa raison d'être suffisante, et par conséquent n'a pas à chercher en dehors de lui une condition nécessaire de son existence. Ainsi les trois dogmes principaux de la médecine vitaliste ne sont plus guère que fantômes, et, au lieu de constituer la science, y méritent à peine une faible mention, ou même en sont bannis.

Il y a pourtant à cet égard une remarque à faire, comme à l'égard de toutes vérités fondamentales méconnues: c'est que les hommes le plus hostiles à ces vérités les reconnaissent parfois un instant, soumis en quelque sorte par l'évidence, par d'invincibles clartés qui reparaissent sans cesse. Mais dès lors ces hautes vérités sont murmurées comme de vaines paroles, car on pense et l'on agit sous l'empire des idées contraires. On ne perçoit rien de leur valeur, de leur action sur la science entière, et l'on s'étonne qu'il soit attaché par quelques-uns tant d'importance à d'aussi inutiles notions, lesquelles n'ont trait à aucune recherche ni sur les fonctions ni sur la structure et les lésions des organes. C'est qu'il faut vivre en union parfaite et soutenue avec une vérité

pour en prendre pleine possession, pour la voir gagner et féconder tout un ordre de faits, et chacun en particulier.

Voilà donc trois grandes écoles médicales : l'école vitaliste, pour laquelle la vie est une loi, une succession ordonnée d'actes; doctrine à juste titre nommée vitalisme, parce qu'elle étudie et juge la vie en dehors de toute conception arbitraire, de toute hypothèse plus ou moins probable. On peut aussi lui donner le nom d'hippocratisme à cause des merveilleuses lueurs qui en jaillissent dans les livres du maître. C'est la seule école fidèle à la philosophie de causalité qui est celle d'observation, à la méthode vraiment expérimentale. Les deux autres écoles, que l'on peut appeler toutes deux ontologiques, par cela qu'elles s'occupent toutes deux de la constitution de l'être, sont : L'école animiste, pour laquelle la vie résulte de l'action d'une âme ou être simple sur le corps, supposition qui lui a mérité le nom d'animisme, vu la prépondérance naturellement attribuée à l'être simple qui domine et régit la substance composée : Enfin l'école matérialiste, qui fait de la vie un résultat de la structure ou des propriétés du corps organisé; système appelé plus spécialement en médecine organicisme, à cause que la contemplation et l'étude exclusive des organes, tissus, humeurs du corps, en font tout le sujet. Toute doctrine, tout système médical, quelles que soient les formes que leur aient imprimées le temps et le génie des hommes, peuvent être ramenés sous ces trois expressions princi-

pales, pourvu toutefois que chaque doctrine ou système soit logiquement assis dans la vérité comme dans l'erreur, n'accepte que ce que contiennent les notions premières qui lui servent de point de départ, et repousse toute inconséquence, volontaire ou non.

Mais cette rigueur dans le vrai comme dans le faux, la fidélité aux convictions mêmes de la pensée, sont qualités rares à l'esprit humain, qui n'est que trop souvent abîmé de contradictions, en médecine surtout. Examinons rapidement les principales de ces opinions formées de pensées et de discours contraires.

Je signalerai à peine ces organiciens de fait et sans réserve, qui, dès qu'il s'agit de philosophie médicale, font un incroyable mélange de toutes les notions, ou plutôt de tous les mots de la langue doctrinale, sans comprendre plus l'idée qu'ils veulent formuler que les mots qu'ils emploient. Ceux-là finissent par déclarer que tous les médecins, même les plus opposés, ont été et sont vitalistes, parce qu'ils ont admis les uns un principe vital, ceux-ci des forces vitales, ceux-là des propriétés vitales; parce que les maladies sont par tous reconnues vitales, les fonctions vitales, les organes vitaux; que par conséquent les définitions sont vitales, les descriptions vitales. Enfin le mot vital, mis après chaque expression générale de la science, leur tient lieu de toute exposition dogmatique, et leur paraît la marque incontestable que l'on professe et comprend la doctrine vitaliste.

Mais d'autres opinions ont été formulées, qui réclament une plus sérieuse attention. Ainsi parmi les médecins voués au plus pur organicisme, les uns croient pouvoir professer l'oubli et l'inutilité de tout ce qui est examen philosophique, doctrine médicale de la vie, et pensent que la science doit se réduire à l'observation nue, au pur signalement des phénomènes. D'autres croient pouvoir allier une science organicienne dans tous ses développements à une déclaration d'animisme dans le principe, déclaration qu'ils prennent d'ailleurs pour une profession de foi vitaliste.

Il y a à dire, contre les premiers, que la phénoménalité seule est impuissante à constituer une science; il faut donner, d'une ou d'autre manière, la raison d'être des phénomènes, afin que les phénomènes aient une signification, expriment une réalité. Cela est si vrai, que personne, même parmi ceux qui l'enseignent, ne se borne à observer des fantômes, des apparences phénoménales. En fait, chacun en opère inévitablement la coordination ou la systématisation, en les rattachant ou à une doctrine, ou à quelques idées systématiques. Ainsi, prétend-on, il est inutile d'établir la doctrine de la vie, de chercher à faire de cette notion la notion fondamentale de la science; mais aussitôt on définit soit la maladie en général, soit telle maladie particulière. Or, je l'ai déjà dit, qu'est-ce que la maladie, si non une forme de la vie? Ce que l'on affirme de l'une ne se doit-il pas affirmer de

l'autre? Si l'on soutient que la maladie résulte de l'altération des solides et liquides et des troubles fonctionnels, n'est-ce pas avancer du même coup que la vie résulte de l'organisation de ces mêmes solides et liquides et des propriétés fonctionnelles de cette matière organisée? Voilà donc le point de départ déterminé, quoiqu'on en ait. Ne vaut-il pas mieux l'avouer, le reconnaître d'avance, que d'y être forcément ramené?

En second lieu, quelques médecins ont admis l'action primordiale d'un être simple, d'une puissance immatérielle sur l'organisme, et considéré la vie comme le résultat de cette action; en même temps ils ont envisagé la maladie comme le résultat simple des altérations et des troubles de l'organisme. En sorte que l'être naissant, se développant, vivant, obéirait dans toutes ses évolutions à l'action d'un principe ou être simple, et que, malade, l'action de ce principe ou n'est plus ou n'importe plus, et que, dans le substratum organique seul, se trouverait la raison d'être de tous les faits morbides! Ainsi, l'explication du fait de la vie encourrait toutes les objections que l'on peut adresser aux conceptions animistes: celle d'abord d'être une supposition, une hypothèse pure, quelque probable qu'on la juge, celle ensuite d'aborder l'inabordable, de décider les questions impénétrables, la constitution élémentaire et primordiale des choses. D'un autre côté, la pathologie, exclusivement assise sur les lésions et les troubles organiques, aurait à subir tous les repro-

ches adressés à l'organicisme pur. Notions contradictoires, d'ailleurs, et qui se repoussent : on n'a pas droit à définir la vie d'une façon et la maladie à l'opposé. L'homme malade est avant tout vivant ; la maladie, je le répète, est une forme de la vie ; il faut que de la notion de cette dernière, on arrive à la notion de l'autre, qu'elles s'affirment l'une l'autre au lieu de se nier réciproquement. Il faut donc que l'idée et les attributs de la vie se retrouvent dans l'idée et les attributs de la maladie. Mais, dira-t-on, on ne saurait concevoir la lésion d'un être simple, d'un principe vital ; et rien n'est plus vrai ; on est donc réduit, pour comprendre la maladie, que l'on tient pour évidemment renfermée dans l'idée lésion, à la placer dans la lésion de la substance organique. Le médecin vitaliste aurait à répondre à cela qu'il ne lui appartient pas de justifier et de défendre les conceptions animistes. Mais pourtant celles-ci peuvent réclamer une autre interprétation, et invoquer l'activité du principe simple reconnu par elles. Celui-ci, dans la maladie, ne serait plus lésé, mais réagissant. C'est même là la supériorité que peut avoir l'animisme sur l'organicisme ; l'activité vitale y trouve, en effet, un refuge dans une portion, et la plus importante par cela, de l'agrégat humain. Qu'il me soit permis de citer ici ce que j'écrivais dans un *Essai sur les doctrines médicales* publié en 1846 :
« Les conceptions animistes, hardies, comme on le sait, jusqu'à croire pénétrer la constitution élémentaire

de l'organisme, sembleraient, par cela seul qu'elles font de la vie un résultat, anéantir l'activité de l'être vivant. Si la vie est un résultat obtenu par l'union de deux substances, il devient évident que les diverses manifestations de la vie, que les formes diverses de ce résultat tiendront exclusivement à l'altération subie par l'une ou par l'autre substance qui constituent l'organisme. Mais si l'on se rend un compte plus exact des hypothèses de l'animisme, on verra que, s'il y a deux substances, elles sont telles, que l'une, toute supérieure, est nécessairement active de sa nature : c'est la substance simple, âme, principe vital. On ne peut, en effet, la concevoir autrement qu'active. Qui dit principe vital altéré, lésé, exprime une impossibilité. Comment un être simple, c'est-à-dire sans parties visibles ou invisibles, peut-il être altéré? L'altération n'appartient-elle pas exclusivement à la substance composée? Le principe vital des animistes est donc essentiellement actif; mais en revanche le reste de l'organisme, tels qu'ils le conçoivent, est absolument passif. » Dès lors, la maladie peut-être considérée non plus comme lésion, mais comme réaction du principe vital. Cette réaction se détermine par et à travers l'organisme, sous l'influence de toutes causes agissant sur ce dernier. Maintenant, comment par l'organisme, les impressions se transmettent-elles au principe vital et déterminent-elles sa réaction? Question qui me paraît de même nature que celle de savoir comment l'être simple peut agir, dès le germe,

sur la substance composée, et conduire son développement ; questions qui reviennent à celle du mode d'union de l'âme et du corps, qui certainement intéressent le médecin animiste, vu qu'il se met en regard de pareils problèmes dès la première de ses affirmations, mais qui sont, au contraire profondément nulles et oiseuses pour le médecin vitaliste, lequel est en dehors de toutes ces rêveries ontologiques. C'est même, à nos yeux, la ruine de tous ces systèmes, qu'ils donnent pour base à la médecine des fictions extra-médicales, en sorte que notre science perd son autonomie, ne trouve plus en elle ni sa raison d'être ni sa certitude. Et encore, si, en dehors de la médecine, dans le domaine métaphysique, ces notions pouvaient être sûrement établies ! Mais je crains bien que là aussi il n'y ait beaucoup à contester. Quoiqu'il en soit tenons-nous bien éloignés de pareils sujets de discussion, où les médecins et leur science ont toujours fait écueil.

Résumons en quelques mots tout ce qui précède : En dehors de la doctrine vitaliste pure, nous avons trouvé l'animisme et l'organicisme ; puis l'indifférence en matière de doctrine ; enfin une prétendue alliance de l'animisme comme point de départ, comme explication de la vie, et de l'organicisme, comme développement de la science, comme pathologie médicale. Il nous reste à parler de l'école fondée par Barthez, école célèbre qui comprit les principes premiers du vitalisme, mais les présenta dans l'application défigurés sous la livrée de l'hypothèse, et

qui obscurcit ainsi la gloire acquise et les services rendus par elle. Car il est une remarque à faire : lorsqu'un homme ou une école soutiennent des opinions considérables, professent des dogmes élevés où se combinent des vérités pures et positives et des erreurs ou des hypothèses plus ou moins contestables, celles des deux qui feront le plus de chemin sont certainement les dernières, par les séductions qu'elles exercent sur les intelligences et par les entraînements de l'imagination. Voyons, en quelques mots, la doctrine de Barthez et de ses disciples, reçue communément aujourd'hui comme doctrine de l'école de Montpellier.

Barthez proclama en médecine, après d'autres certainement, mais avec plus de sévérité qu'aucun avant lui, la méthode expérimentale de Bacon. Il établit soigneusement la distinction des causes signalées dans notre précédente lettre, et montra clairement que toute notion vraie ne pouvait découler que du seul ordre de causes qu'il nomma expérimentales. Il montra que l'on devait uniquement rechercher les lois des phénomènes, et non le mode de production des phénomènes, l'action nécessaire des causes qui les produisent. D'après ces principes, il y avait à établir d'abord la vie comme une loi primordiale, et à en étudier ensuite les caractères ou lois secondaires. Il y avait surtout à éviter toute explication du fait vital, à observer la loi souveraine manifestée par l'être vivant, invinciblement attachée à l'être, confondue avec lui dans

toutes ses profondeurs , et non à tenter de pénétrer cette loi , et d'en livrer l'inaccessible formule. Au lieu de suivre rigoureusement cette voie , Barthez , en étudiant l'unité incontestable des actes vitaux , inscrit aussitôt une prétendue cause sous laquelle il les range tous et appelle cette cause : principe vital. Ainsi donc voilà la vie présentée comme résultant de l'action d'un principe vital, espèce d'âme imaginée spécialement pour les phénomènes vitaux. Voilà dès lors transgressées les lois de la philosophie expérimentale; voilà formulée la constitution primordiale de l'être humain !

Je sais bien que Barthez proteste contre ces conséquences, et croit leur échapper en disant que son principe vital n'est pas un être substantiel, mais une simple abstraction propre à classer les phénomènes et les actes vitaux. Écoutons-le : « Je n'ai jamais affirmé, comme » on me l'a fait dire, que ce principe soit un être existant » par lui-même et distinct de l'âme et du corps de l'homme. » Et ailleurs : « il ne m'importe qu'on attribue ou » que l'on refuse une existence particulière et propre à » cet être que j'appelle principe vital. » Mais comme la pente est rapide, et dans cette dernière phrase quelle contradiction ! Donner à la fois le nom d'être au principe vital, et permettre qu'on le lui refuse ! Et si on le refuse, comment qualifier alors le principe vital ? Ce n'est plus un être, ce n'est pas une abstraction. En effet, quoiqu'en dise Barthez, l'expression *principe vital*, essentiellement

concrète, présuppose toujours un être substantiel; et, malgré les réticences de l'auteur, la foule des médecins l'a ainsi compris. Ils se sont peu arrêtés, en général, aux subtilités philosophiques alléguées pour justifier cette conception particulière du principe vital. C'est qu'en vérité les notions que l'on prétend poser comme le fondement des sciences ne doivent pas avoir besoin d'être justifiées, ni subtilement expliquées, ni détournées de leur sens ordinaires; elles veulent être affirmées dans la forme commune qui leur est appliquée, et c'est toujours ainsi qu'elles le sont.

D'ailleurs, à part ces réserves faites brièvement, Barthez use du mot principe vital dans le sens que le mot emporte avec lui; il paraît même attaché à le définir, à bien préciser l'être substantiel qu'il suppose, à le séparer de tout autre, à empêcher qu'on ne le confonde avec tel ou tel. « On manque, dit-il, aux règles de la méthode philosophique lorsqu'on assure à présent qu'une seule âme, ou un seul principe de vie, produit dans l'homme la pensée et les mouvements des organes vitaux. Cependant on ne doit pas affirmer qu'il soit impossible que la suite des temps n'amène la connaissance de faits positifs qui sont ignorés aujourd'hui, et qui pourront prouver que le principe vital et l'âme pensante sont essentiellement réunis et confondus dans un troisième principe plus général. » Purs rêves d'ontologie; et que n'ont su assez repousser de fervens disciples, entraînés par une légitime

admiration. Ainsi donc, Barthez donne, en réalité dernière, à son principe vital une existence concrète, existence qu'il avoue parfois être de convention, mais en définitive, affirmée comme existence. Qu'en est-il résulté ? Une théorie animiste, mais sans franchise et obscure, et qui, aux yeux de beaucoup de médecins, a rangé le vitalisme, trop uni sous ce rapport au nom de Barthez, parmi les hypothèses et les fictions qui encombrant le domaine de la médecine doctrinale.

Barthez, en personnifiant ainsi, quoique vaguement, un principe de vie, eut donné de l'aisance à son langage ; il ne fit que l'obscurcir au plus haut point. La langue médicale ne peut que perdre de sa clarté en sacrifiant à une supposition quelconque. Écoutons Frédéric Bérard : « Le mot de principe vital » répand, dit-il, dans ce langage une très-grande obs- » curité ; il détourne l'attention des phénomènes et de » leur comparaison analytique. Si l'on donnait une nou- » velle édition des *Eléments de la science de l'homme*, en » retranchant complètement cette expression et lui subs- » tituant celle de *force vitale*, en se servant même de » celle-ci aussi peu que possible, et en se contentant d'ex- » primer tout simplement les différentes classes des phé- » nomènes, la doctrine de Barthez deviendrait, par cela » seul et sans autre changement, aussi claire dans l'ex- » position qu'elle est inébranlable dans les dogmes. » Jugement profond du plus vrai philosophe qui ait ap-

partenu à l'école de Montpellier, et que celle-ci trop asservie à Barthez, a longtemps méconnu après l'avoir longtemps éloigné. Frédéric Bérard avait nettement compris toute la sévérité de la doctrine vitaliste; il ne voulait pas seulement qu'on supprimât le mot *principe vital*, il redoutait même l'emploi du mot *force vitale*. C'est qu'en effet, quoique ce mot n'exprime aucune entité positive et n'indique que la raison des phénomènes et actions vitales, que l'action elle-même considérée abstractivement, cependant ce mot est encore trop voisin de l'existence d'un être simple et actif, puisqu'il n'est peut-être que celui-ci agissant, pour qu'il n'y ait pas danger à l'employer souvent. N'aurait-on pas à craindre qu'on ne finit par céder à la tentation de rapporter la force à une existence que l'on supposerait en être le point de départ, et qu'on ne se servit du mot *force vitale* comme on se serait servi de celui de *principe vital*? C'était donc là le vrai perfectionnement à apporter à la doctrine médicale de Barthez : proscrire ce qu'elle avait d'hypothétique, supprimer le mot et la chose du principe vital. C'est précisément l'inverse de ce qu'ont fait quelques héritiers de la philosophie de ce grand médecin : ceux-ci n'ont cherché qu'à apporter de prétendus perfectionnements à cette hypothèse du principe vital, en établissant, par exemple, un double dynamisme régnant sur l'agrégat matériel et en fixant les caractères séparés de chacun des deux principes constituant le

dynamisme double. On le voit, c'est toujours la fiction que l'on embellit et la vérité que l'on néglige.

N'y a-t-il cependant aucune expression qui, sans emporter l'existence d'un être distinct, substantiel, propre à notre existence composée, et par conséquent sans les inconvénients attachés à ce genre d'expressions, pût rendre l'unité des actes vitaux, leur harmonie convergente dans l'état de santé et de maladie, leur tendance et leur direction plus ou moins libre ou entravée, leurs évolutions diverses quoique réglées? Un pareil mot, sagement employé, avec réserve et jugement, ne serait-il pas une vraie conquête pour la science? A cela je répondrai que depuis deux mille ans Hippocrate a légué aux médecins le souverain mot de nature, et que ce mot a été et sera le seul que les médecins vitalistes puissent avouer comme résumant fidèlement toute leur pensée, l'étude de leur vie entière, comme étant la synthèse large et vivante de leur observation. Pour comprendre la simplicité de cette admirable expression, voyez comment Hippocrate l'emploie, et essayez de lui substituer, dans les aphorismes où elle se trouve, celle du principe vital : « La nature, dit-il, est le médecin des maladies. » Voudrait-on dire : Le principe vital est le médecin des maladies? Et encore : « Il faut conduire où tend la » nature, et, si elle est opprimée, la soulager. » Préférerait-on : Où tend le principe vital, et, s'il est opprimé, le soulager! Qu'on lise Sydenham, Baillou, tous les

grands hippocratistes, qui usent tant et si bien ordinairement du mot nature. Citons encore cette première et célèbre phrase de Baglivi : « Le médecin est le ministre » et l'interprète de la nature; quoi qu'il tente et fasse, s'il » n'obéit à la nature, il ne saurait gouverner la nature. » Dans cette belle pensée, quelle figure ferait le principe vital? Entendons enfin Bordeu, parlant « de ce petit » nombre de sages, vraiment initiés dans l'art de guérir, » instruits de son étendue, pénétrés de son importance, » de ses lois sacrées et invariables, amateurs décidés de la » belle nature. » Ici ce serait outrager la pensée, que de songer à changer ce mot large et souple de nature contre celui de principe vital. C'est que ce dernier est une expression toute roide, renfermée en d'étroites limites, qui vous met inévitablement en face d'un être à part, et ne saurait trouver place là où convient le langage de l'abstraction. Nous voudrions donc le voir abandonné des médecins, et condamné comme mauvais en principe et mauvais en application. Reprenons le mot hippocratique de nature : c'est la grande abstraction qui contient le vrai, le beau, le bon dans notre art, comme aussi dans tous les autres arts. En remontant ainsi jusqu'au père de la médecine, nous rajeunirons le vitalisme, nous le purifierons, et réussirons à le répandre, sans propager, même malgré nous, des erreurs d'autant plus fâcheuses qu'elles sont plus près du vrai; ce qui fait qu'en s'éloignant d'elles beaucoup aussi s'éloignent de la vérité, que l'on ne sait pas assez en séparer.

Je termine ici, monsieur, cette trop longue lettre. Je croirais perdre de l'utilité que peut acquérir ce travail, si je n'esquissais les principales inductions du vitalisme relatives à la maladie, comme je l'ai fait pour celles relatives à la vie. Je vous demande donc d'en faire le sujet d'une nouvelle et dernière lettre.

III

Monsieur le Rédacteur ,

Depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser , j'ai pu trouver le loisir de passer des débats académiques sur le vitalisme à ceux correspondants de la presse médicale. Ces derniers, dans leur improvisation rapide jusqu'à l'excès et par leur allure franche et vive, représentent plus nettement les préoccupations publiques du monde des médecins , lesquelles ne réveillent souvent que des échos affaiblis dans les assemblées officielles. L'étude rétrospective de ces discussions n'a que trop confirmé les craintes que j'avais conçues ; celles-ci ont même été dépassées. Par une réaction familière à notre faible nature , les hypothèses de l'organicisme , prises en dégoût , semblent devoir nous transporter d'un bond jusqu'aux hypothèses de l'animisme souvent le plus exagéré. C'est ainsi que la plupart de nos journaux de médecine , dépassant bien vite les faits et l'observation , vrais fondements de la science et de l'art , ont embrassé

la cause d'un *principe vital*, non pas timidement et comme supposition que l'on pouvait rejeter ou admettre en tant que représentant une existence distincte, mais comme signifiant véritablement un être à part, jouissant de facultés propres, ayant des fonctions séparées à remplir. Une ancienne *Revue* même, abandonnant l'esprit doctrinal dans lequel elle avait été glorieusement fondée, s'est jetée plus en avant qu'aucune autre dans un champ qui devrait rester, pour le médecin, celui des fictions et des curiosités vaines. Le principe vital avait au moins une couleur exclusivement médicale; c'était une hypothèse conçue pour les faits médicaux seulement; et, jusqu'à un certain point, elle nous laissait en possession du pouvoir d'établir nos principes premiers. La *Revue médicale*, je le dis à regret, s'égare jusqu'à méconnaître toutes les notions de l'autonomie médicale: elle fait de la vie le résultat de l'action d'une âme unique, de l'âme intelligente, sur la matière organique. Elle condamne l'hypothèse d'un double dynamisme, imaginée par des médecins et sur des faits vitaux, arbitrairement interprétés sans doute, pour accepter et défendre un monothélisme ou monodynamisme tout aussi arbitraire, et cela parce que ce monothélisme s'abrite sous l'autorité d'un grand docteur en théologie! Car, soyez-en assuré, c'est là le vrai fondement de cette opinion, c'est le motif réel qui l'a fait adopter. Et comme Galien a émis une explication analogue, on le proclame le flambeau de la mé-

decine ; Hippocrate et les aphorismes sont presque mis au second rang ! Ce sera peut-être même une irrévérence de faire remarquer que , comme les opinions de Galien , même les plus absurdes , avaient religieusement cours dans les écoles au temps où vivait Saint Thomas d'Aquin , il n'est pas improbable que ce dernier n'ait fait que refléter les idées de celui qui passait pour le Maître alors. En sorte que la théologie a bien pu adopter une opinion parce que c'était celle de Galien , comme tout le monde faisait à cette époque , et qu'aujourd'hui on nous ferait accepter l'opinion de Galien parce que c'est celle de la théologie. Voilà pourtant sur quels fondements on cherche à asseoir les vérités premières de notre science , celles qui doivent vivifier la pathologie entière et la thérapeutique , celles qui doivent nous être toujours présentes , se retrouver actives et fécondes en chacune de nos pensées et de nos déterminations ! Combien les règles sévères de toute bonne philosophie sont volontiers méconnues et outragées , et qu'il est doux et facile de se laisser dériver aux jeux de l'imagination ! C'est qu'il semble glorieux de donner la complète révélation de la grande énigme , d'expliquer la vie , le fait suprême de ce monde , au lieu de se borner modestement à la poser comme la loi primordiale , et de se faire une gloire suffisante d'en poursuivre les développements et d'en tracer les conditions nécessaires.

Les démonstrations prétendues vitalistes de la presse

médicale m'ont encore inspiré une remarque : les unes et les autres s'attachent surtout à établir, sur la constitution de la vie, l'hypothèse qu'elles ont adoptée, mais s'inquiètent peu d'en rechercher les conséquences sur le domaine entier de la science ; de voir, par exemple, comment la notion de la maladie s'en trouve modifiée ; de là, comment la pathologie doit être transformée à l'unisson ; comment le langage, les descriptions morbides, la thérapeutique, la certitude médicale revêtent des caractères en rapport avec l'idée première acceptée. Ainsi les organiciens ralliés au principe vital ne songent pas que toute leur science est à renouveler par suite ; ils restent organiciens de fait, après avoir nié l'organicisme en principe. D'un autre côté, ceux qui vont jusqu'à placer dans l'âme intelligente la source de toutes les manifestations vitales, de tous les actes organiques, ne pensent guère dans l'exposé des vérités secondaires à nous retracer l'action nécessaire et permanente de cette âme ; ils ne font pas découler sévèrement la maladie et ses caractères essentiels de la notion de la vie qu'ils proclament, en sorte que cette notion peut être tenue pour inutile ou stérile, puisqu'elle ne reparait plus dans la suite. Mais qu'est un dogme, une vérité suprême, qui reste sans influence sur les dogmes et vérités subséquentes ? Et pourquoi tant de mots dépensés, tant d'argumentations ambitieuses, quand aucun résultat majeur n'en doit sortir ?

Mais ceci me ramène au but de cette lettre, qui est précisément d'étendre aux notions principales de la science la notion première du vitalisme, telle que nous l'avons présentée. Les développements qui s'offrent ici sont immenses, et, j'ose le dire, comprennent tout en médecine; librement appliqués, ils arriveront à transfigurer la science moderne. Mais ceci sera seulement l'œuvre du temps et de notre génération peut-être, si toutefois l'esprit philosophique et l'ardeur du vrai nous animent et nous élèvent au-dessus des difficultés qui ne naîtront pas uniquement de la nature des choses, mais aussi des habitudes prises, et des traditions qu'il faudra surmonter. Je ne puis donc penser à enserrer ici tout ce faisceau d'idées et d'enseignements; je me bornerai à indiquer les points culminants et desquels on peut dominer le reste. Ces points se rapportent tous à la maladie en général et aux données pratiques, aux préceptes générateurs de l'art qui en découlent.

Qu'est-ce que la maladie? Rappelons ici la définition de la vie: une loi primordiale manifestée par l'organisme. Si nous voulions refléter, jusque dans les termes, cette définition de la vie dans celle de la maladie, nous pourrions dire: La maladie est une loi accidentelle et anormale manifestée par l'organisme, et dont les attributs essentiels, correspondants à ceux de la vie sont: l'activité, la tendance à la conservation et le rapport nécessaire avec une ou plusieurs causes accidentelles et

anormales comme la manifestation qu'elles provoquent, les unes propres à l'organisme lui-même, et les autres fournies par le monde extérieur. Mais cette définition de la maladie paraîtrait sans doute abstraite, et nous pouvons la transformer en la laissant identique avec elle-même. Pour ce, il nous suffit de la composer avec les attributs nécessaires que nous venons de lui reconnaître : l'activité nous fournira le mot de réaction ; la tendance à la conservation s'exprimera en disant que cette réaction s'opère contre la cause qui trouble et blesse, ou tend à troubler et à blesser l'organisme ; enfin, pour rendre d'un mot cette cause lésante, qu'elle provienne du dedans ou du dehors, du monde intérieur ou du monde extérieur, ou de tous les deux, pour l'exprimer par ses effets, seule manière dont nous pouvons l'apprécier, nous l'appellerons affection. Nous définirons donc la maladie : une réaction anormale de l'organisme contre une affection subie par lui. Tout est dans cette définition, l'activité nécessaire de tout fait morbide envisagé dans sa réalité ; sa tendance, plus ou moins libre ou entravée, à la conservation de l'organisme, à la réintégration de l'activité hygide ; la lésion enfin primitive ou secondaire, appréciable à nos sens ou leur échappant, — la lésion, non plus isolée ni passivement supportée, mais associée à la vie, causée et causante, établie enfin dans tous ses rapports vrais avec les actes vitaux qui se groupent autour d'elle. Je préfère cette définition, ou, pour mieux dire, sa forme, à la

forme de la définition première indiquée, et plus spécialement calquée sur la définition générale de la vie. Je m'arrête à cette forme parce qu'elle est plus spécialement médicale, plus traditionnelle, plus près des définitions données par les grands maîtres de l'art; elle est plus d'un clinicien que d'un philosophe; et s'il faut qu'en médecine le clinicien et le philosophe, l'un observant la nature, l'autre affirmant le nécessaire, se rencontrent en une union profonde, il n'est pas moins vrai que le langage que nous devons préférer est celui du clinicien; c'est le plus propre, d'ailleurs, à vulgariser les principes de la science.

Quelques médecins vitalistes, préoccupés surtout du but, de la tendance de la maladie, ont cru mieux rendre ce fait en définissant la maladie une *fonction accidentelle et anormale de l'organisme*. Mais ce mot fonction doit être réservé, ce me semble, pour la langue physiologique, et convient mal à la langue pathologique. Il implique un but plus spécial, plus circonscrit et défini, que ce but essentiellement général de la résistance contre les causes de destruction, et des efforts conservateurs et réparateurs de l'organisme. D'autant plus qu'une fonction suppose ordinairement une action libre contre laquelle les difficultés éventuelles sont rares, bornées, tout à fait exceptionnelles, en dehors du cours ordinaire des choses; tandis que malheureusement le contraire a souvent lieu en pathologie. La maladie, fonction, trouve

trop souvent devant elle des obstacles insurmontables ; presque toujours sa marche est entravée par des complications inattendues. Parfois même la fonction médicatrice est si obscure, si écrasée sous la violence affective, qu'on est presque tenté de la méconnaître, et qu'on ne peut la proclamer que comme vaincue. D'ailleurs, ce mot fonction n'ajoute rien à la définition ; et, conduisant à en supprimer la dernière partie, c'est-à-dire l'affection contre laquelle lutte l'organisme, il tend à rendre la définition moins complète, j'oserais dire moins vraie ; il fait, en apparence du moins, la part trop large à la réaction et à son but déterminé, à l'idée fonction, en un mot. En résumé, la définition vitaliste doit comprendre ces deux termes réaction et affection, la première déterminée par la seconde et dirigée contre elle.

La clinique, l'étude des faits isolés viennent-elles confirmer les notions fournies par la médecine philosophique ? La réaction et le but que nous lui avons reconnu sont-ils des faits que l'observateur véritable ne saurait méconnaître ? Non-seulement il en est ainsi à nos yeux, mais nous croyons même que cliniquement tout est incompréhensible en dehors du mode vitaliste d'interpréter la maladie. Pour mieux établir cette vérité, choisissons successivement quelques exemples parmi les cas où la réaction est nulle et l'affection tout, parmi ceux où elle est obscure et n'apparaît que comme résistance active à l'affection, parmi ceux où elle est évidente, et enfin, dans

ces derniers cas, ceux où elle paraît conduire au mal, ceux où elle amène au bien.

Dans les premiers cas, lorsque l'affection est telle que la réaction ou la résistance active est absolument nulle, la mort est instantanée, et, nous ne craignons pas de le dire, il n'y a pas de maladie. Ainsi, un décapité n'est n'est pas malade, la vie est tranchée dans sa source, il n'y a pas de réaction. Une apoplexie foudroyante, qui dilacère profondément la pulpe cérébrale, et entraîne pareillement une mort instantanée, n'est pas non plus une maladie, en tant du moins que ce n'est pas l'acte final d'une série d'actes morbides antérieurs et appréciables. Il en est de même de toutes les morts par destruction subite et violente des parties essentielles à la vie. Admirez ici, par une rare occasion, le bon sens populaire. Vous vous informez de la maladie d'un homme mort de la sorte; on vous répond: Il n'a pas été malade; il est mort d'accident.

Il est d'autres cas où la réaction n'apparaît guère que comme résistance active et ne peut prendre le dessus, soit parce que les causes de l'affection sont persistantes, et que celle-ci gagne toujours, soit parce que les causes affectives, délétères et malignes au plus haut degré, ont laissé sur l'organisme une invincible et mortelle impression. Ainsi, supposons un homme exposé à l'action d'un froid intense; après une résistance plus ou moins longue, les parties extrêmes des membres s'engourdissent, la

circulation s'y ralentit, s'arrête; si l'action du froid continue, l'affection s'étend et peut atteindre les organes centraux de l'économie, la mort arrive enfin par la persistance d'action de la cause. L'économie ici a résisté, réagi; il y a eu maladie réelle, mais comprimée et sans espoir de guérison possible, car la réaction n'a jamais été maîtresse et librement agissante. Notons encore les cas où la cause affective, par sa nature maligne et son action pernicieuse, frappe de mort l'économie, comme dans le choléra, par exemple, où il n'y a espoir fondé de guérison que lorsque la réaction est jugée possible et se manifeste en effet. On peut encore ranger sous ce chef ces maladies dites affectives par l'école de Barthez, et qui comprend les maladies chroniques vouées à une fin malheureuse. Nous ne pouvons admettre que ces maladies soient exclusivement constituées par l'affection. La réaction quelque'affaiblie et obscure qu'elle soit, y apparaît toujours comme force active de résistance tout au moins, si non comme force médiatrice efficace.

Viennent enfin les maladies, et ce sont les plus nombreuses, où la réaction se développe plus largement, prépare les éléments de reconstitution hygide, élimine les principes hétérogènes ou les assimile, triomphe du mal par des procédés réguliers, par des crises diverses. Cette réaction, considérée dans son but salutaire, a reçu l'admirable nom de nature médicatrice. Mais celle-ci n'a pas toujours la puissance de surmonter le mal; après

une lutte plus ou moins longue , après des alternatives souvent bien variées , la nature médicatrice est épuisée , et la vie s'éteint sous l'affection qu'elle n'a pu vaincre. Quelquefois même les moyens qu'emploie la nature tournent à mal , et la réaction , de salutaire qu'elle était ou devrait être , devient funeste. C'est que l'organisme, dans ses réactions contre les causes morbides qui ont agi sur lui , autrement dit contre les affections , obéit à des lois générales , tracées en vue de l'acte majeur de la délivrance , pour tout un ordre de faits , mais non en vue de tel ou tel cas particulier , dans lequel , au contraire, sera fatal l'acte ordinairement salutaire. Et ces lois, c'est un de leurs caractères , sont peu nombreuses , se ressemblent , se touchent toutes ; la nature a peu de procédés curateurs ; elle n'est variée que dans l'application qu'elle en fait.

Mais si , dans certains cas , l'impuissance des réactions est trop vraie et va quelquefois jusqu'à les faire méconnaître, si même elles semblent parfois funestes et conduisent à un mal particulier par les voies instituées pour le bien, combien leur puissance est habituellement manifeste et souvent merveilleuse ! Qui de nous n'a été confondu devant les ressources infinies de la nature ! Elle opère tous les jours des prodiges qui font assister le médecin observateur aux plus admirables spectacles , et ce sont les médecins qui les ont le mieux compris et médités, qui sont restés dans l'histoire nos plus hautes intelligences

et les praticiens les plus éminents. Tout Hippocrate est là, et les sources les plus pures de l'art y sont aussi. Exposer les enseignements fournis par ces spectacles est donc l'un des plus considérables sujets que puisse se proposer le génie de l'homme vieilli et toujours inspiré à l'observation de la nature vivante ! Pourquoi faut-il que les maîtres aujourd'hui ne puissent à cet égard enseigner les générations qui s'élèvent ! Et combien pourtant celles-ci ont besoin de renaitre à ces pensées, à ces fécondes études, pour y régénérer leur art !

Tel est, dans ses traits principaux, le dogme vitaliste de la maladie, lequel est, à proprement parler, toute la médecine et tout l'art de guérir. Ce dogme n'appartient, dans toute sa pureté, qu'à la notion vitaliste de la vie uniquement envisagée dans ses rapports nécessaires, c'est-à-dire conçue comme une loi primordiale manifestée à notre observation et à nos recherches par l'organisme humain. Reportons-nous en effet, aux autres notions de la vie fournies par les systèmes animistes ou par l'organicisme moderne, et essayons d'en déduire l'idée correspondante de maladie.

L'action du principe vital ou de l'âme unique et intelligente, donnant à la fois la pensée et la vie, doit nécessairement se retrouver dans la conception de la maladie, laquelle sera donc une affection de ce principe vital ou de cette âme intelligente. Or, cette hypothèse ne maintient les conditions fondamentales de la maladie

établie par la doctrine vitaliste qu'en les défigurant ou en les exagérant. Ainsi, l'activité, la réaction contre le principe du mal appartient en propre à la substance immatérielle posée au dessus du corps vivant, lequel n'est ici que le royaume où la première règne et gouverne. D'un autre côté, le but de la réaction est placé en regard de cet être simple et se déterminant; par suite on est naturellement porté à concevoir une confiance extrême en cet être à qui l'on attribue inévitablement toute l'intelligence des fonctions pour lesquelles il est créé. Pour le vitaliste, l'organisme vivant obéissant, dans sa réaction, à des lois éternelles et générales, établies pour tout un ensemble de choses, mais en dehors, par conséquent, des indications et des besoins particuliers, n'a pas une intelligence toujours éveillée directement contre le mal spécialisé, et peut aller même contre les besoins et la conservation de l'individu. Mais il ne saurait en être ainsi pour le médecin qui croit ces fonctions dévolues à un être simple, institué en cette vue, surtout si cet être est l'âme intelligente. L'idée théorique dès lors obscurcira les regards et l'observation de ce médecin placé en face de la nature réagissante; il sortira inévitablement des faits et de leur saine interprétation pour s'égarer dans la contemplation nuageuse d'un être fictif, libre, à volontés distinctes, et dont il cherchera souvent les traces perdues ou impossibles sur la matière vivante mise en mouvement par sa spontanéité propre, et réglée par des lois imprescriptibles,

parfois aveugles, en apparence, pour un cas déterminé. C'est ce qui fait que ce mot de principe vital ou d'âme, reparaisant à tous moments dans la langue pathologique, dans les descriptions morbides, dans la détermination des indications thérapeutiques, donne à toute la science une couleur singulière, et en fait comme une peinture de régions imaginaires et fantastiques, où l'esprit du peintre crée les apparitions qu'il évoque et rend, plutôt que la peinture solide et lumineuse du monde réel, dans lequel la vie, calme ou agitée, remplit et anime l'espace. Aussi, le langage, les pensées, la confiance, la pratique des médecins logiquement animistes, ont-ils toujours quelque chose de vague ou d'excessif qui est bien loin de la netteté de vue, de la confiance motivée à chaque fois, ou de la surveillance attentive, de la méfiance même, qui distingue les vrais praticiens vitalistes. L'histoire d'ailleurs nous montre les uns et les autres, les médecins animistes et les médecins vitalistes, s'inspirant en réalité de leurs croyances premières, et mettant la pratique et l'art en harmonie avec ces croyances.

L'organicisme va à l'opposé des notions doctrinales fournies par le vitalisme sur la maladie; il a été vraiment fidèle à ses principes dans la définition qu'il a généralement adoptée sur ce sujet. C'est même cette définition qui permet, en remontant à la conception de la vie qu'elle présuppose, d'attribuer rigoureusement cette conception à l'organicisme moderne, et de l'y ramener comme point

de départ; car, d'ordinaire, l'organicisme est peu soucieux de rechercher sa raison d'être fondamentale, sa valeur propre en philosophie médicale. Pour résumer toutes les définitions organiciennes de la maladie, au reste à peine variées dans la forme, je citerai la définition donnée par un des plus élevés représentants de la médecine moderne, dont les inspirations pratiques et les tendances contrastent d'ailleurs avec les dogmes professés, et dont l'influence eût été si grande pour le bien et le vrai s'il eût repoussé dans son enseignement et dans ses écrits ce qu'instinctivement il repoussait si fréquemment dans ses déterminations au lit du malade. « La maladie, dit M. Chomel, est un état caractérisé par une aberration notable, survenue soit dans les dispositions matérielles des liquides ou des solides, soit dans l'exercice d'une ou de plusieurs fonctions. » On le voit, il n'y a rien dans cette définition en dehors des lésions et des troubles d'organes. On sait maintenant ce qui en est exclu pour le médecin vitaliste : c'est l'activité vitale si souveraine dans cette réunion d'actes qui constitue la maladie; c'est la notion de la cause qui donne la raison d'être de ces soulèvements anormaux de la vitalité, qui fournit la règle et l'unité de ces manifestations actives associées; c'est enfin la notion de la tendance à la conservation, de la nature médicatrice, qui indique le but général de cette activité anormale, de cette association convergente d'actes vitaux. La mention unique de lésion et de trouble qui forme cette définition est

même créée en dehors des conditions vraies; car l'affection qu'elle constitue comme fait exclusif de la maladie n'a sa valeur réelle, qui est celle de causalité, que lorsqu'elle est reliée et à l'idée de réaction et à l'idée du but de cette réaction.

Que maintenant, par une vue sûre, lente et d'ensemble, on s'efforce d'embrasser ce que doit être, en vitalisme et en organicisme, l'histoire entière des maladies, leur interprétation, l'art de les conduire ou de leur résister, de leur obéir ou de leur commander, tout l'art de guérir en un mot. Quel tableau à contempler! Combien il est saisissant, combien il élève l'esprit par une inspiration, non pas subite et enthousiaste, mais graduelle, soutenue, se développant enfin pleine et assurée! Pour moi, ces méditations sont d'un charme puissant, et j'éprouve à m'y abandonner un attrait irrésistible alors que je franchis le seuil de mes salles d'hôpital, où la solitude est si favorable au recueillement, et qu'absorbé dans la pensée de la nature vivante et réagissante, je passe d'un drame morbide à l'autre, les comparant tous, et essayant d'en pénétrer le sens caché, la valeur, la tendance, l'issue enfin qui se prépare à chacun. Combien alors mes convictions redoublent, et avec quelle force intime je me sens pénétré des dogmes animés du vitalisme! Je ne comprends pas comment en dehors d'eux il me serait possible d'entendre la science et les manifestations de la nature, de croire à un seul précepte de l'art, d'être médecin enfin,

si peu que je le sois même avec eux. Combien surtout la pure médecine organique me serait lourde et mortelle, étoufferait dans leur germe tous les élans salutaires qui me peuvent soutenir dans les incertitudes, dans les obscurités inséparables de la pratique médicale ! Et je ne sais vraiment comment, sans la force intérieure que donne le sentiment des vérités suprêmes, et surtout en allant contre ces vérités, on peut résister aux tourments du doute qui se cache au fond de toute erreur appliquée ; à moins que l'on n'arrive à une sorte d'indifférence, d'endurcissement professionnel, qui vous fait pratiquer l'art sans angoisses et suivre les voies battues sans hésitation douloureuse.

Je n'ai plus l'espace suffisant pour tracer même une courte esquisse des caractères qu'acquiert la science sous la doctrine vitaliste, comparés à ceux qu'elle offre aujourd'hui sous les systèmes de l'organicisme. On trouvera les traits principaux de ce parallèle dans une *Étude comparée du génie antique et de l'idée moderne en médecine*, que j'ai osé placer comme introduction aux *Instituts de médecine pratique de Borsieri*. Vous avez eu la bonté, Monsieur, de parcourir cette introduction à l'œuvre de Borsieri, et je serai heureux si elle a pu vous présenter en raccourci les développements du sujet qui s'offre à nous en ce moment, à savoir, comment par l'enchaînement des idées et la toute-puissance des notions premières, la science médicale, vivifiée d'un côté par le vitalisme,

livrée d'un autre par l'organicisme , se constitue dans toutes les parties en deux sciences distinctes, je dirai presque opposées. C'est qu'en effet, à un changement profond dans les principes correspond un changement pareil dans le sujet que l'on observe, dans le mode d'observation, dans le langage qui doit exprimer les qualités elles-mêmes du sujet, dans l'art, enfin, qui se fonde sur toutes ces connaissances. J'ai tâché de montrer comment, de chaque côté, le fait majeur de la maladie était pris dans un ordre différent, ici dans la cause, et là dans la lésion ; comment variaient, par suite, la détermination des espèces morbides et la description entière des maladies; quel langage convenait à l'un et quel à l'autre; point dont l'importance a été ravivée par les derniers débats de l'Académie de médecine (le langage de l'organicisme pur y a été repoussé, mais par des raisons accessoires, à mon sens, et qui ne tenaient pas au fond même des choses). J'ai enfin recherché quelles étaient, d'une et d'autre part, les bases de la thérapeutique et le but de l'art, et, en dernier lieu, la certitude qui devait s'attacher à chacune de ces deux interprétations de l'art de guérir. Tel était l'objet de ce travail de clinique générale que je ne peux répéter ici.

Avant de terminer, qu'il me soit permis de rappeler un fait signalé au début de ces lettres, et que l'on voudra bien reconnaître à présent, je l'espère: c'est que le vitalisme, fidèle à la philosophie expérimentale, voué à l'ob-

servation vraie et entière des choses, repoussant toute hypothèse parce que l'hypothèse rétrécit toujours le champ de la nature et de l'observation, le vitalisme, dis-je, admet et aime toutes les études, toutes les recherches, même les plus subtiles. Rien de ce qui touche à une fibre du corps humain ne lui est indifférent; il admet, il est vrai, des notions et des études que l'organicisme méconnaît, mais rien de ce que l'organicisme peut étudier et découvrir ne reste en dehors des préoccupations du médecin vitaliste. Croyez-le bien, monsieur, ce n'est pas lui qui repoussera les progrès, les tentatives nouvelles, qui contestera la valeur des moyens perfectionnés d'analyse; il aime la physique, la chimie, le microscope appliqués aux recherches physiologiques comme à l'anatomie pathologique, il les aime d'autant plus que, assis pleinement sur les notions fondamentales de la science, il n'a pas à craindre les écarts où pourraient entraîner ces recherches mal interprétées; il les aime parce qu'il sait les dominer, en user s'en faire des lumières nouvelles pour éclairer la science, et qu'il ne saurait courir le risque d'en composer une nuit où la science médicale se perd dans des ténèbres que chaque fait nouveau semble épaissir par un nouveau nuage.

Je finis, monsieur et très honoré confrère, en vous adressant tous mes remerciements pour votre bienveillant accueil à ces longues lettres; que l'importance du sujet dont elles traitent soutenait plus que les forces de celui qui les écrivait.

RÉPONSE

DU RÉDACTEUR EN CHEF DE LA GAZETTE HEBDOMADAIRE DE
MÉDECINE ET DE CHIRURGIE.

A MONSIEUR ÉMILE CHAUFFARD,

MÉDECIN DE L'HOPITAL D'AVIGNON.

Monsieur,

Il appartenait à celui qui, dès l'internat des hôpitaux, publiait une brochure très remarquée sur le *vitalisme* (1846), d'entreprendre de fixer le sens du mot et la portée de la doctrine.

Je vous l'ai dit quand vous m'avez fait l'honneur de m'interpeller à ce sujet, et je le répète tout haut, le débat qui a eu lieu à l'Académie de médecine n'a eu d'autre résultat que de constater un malentendu profond entre Paris et Montpellier, et de mettre en relief, chez plusieurs orateurs, une inexpérience complète et de la question elle-même et de la langue philosophique. Je ne flatte donc pas nos représentants de l'organicisme; mais, en même temps, je crois que les causes du malentendu et de la confusion ne sont pas entièrement à leur charge. Le vitalisme ne doit pas s'attendre à être toujours compris, depuis qu'il a rompu

son antique unité, depuis qu'il a constitué l'anarchie dans son propre sein et créé à son usage une technologie parfois singulière. De plus, si son expression a été souvent défigurée par les organiciciens, les vitalistes, de leur côté, ne se sont pas fait faute de défigurer l'expression naturelle et légitime de l'organicisme, de lui imposer des conséquences où il ne tend nullement, et de lui en interdire d'autres qu'il a tout droit de revendiquer. Voilà pourquoi, monsieur, j'ai regardé comme une bonne fortune pour la GAZETTE HEBDOMADAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE que les termes du débat y fussent posés et définis par un écrivain né en plein vitalisme, constamment appliqué à mûrir par l'étude les fruits de l'enseignement paternel, et personnellement désintéressé de tout système. Il m'a paru que votre conception du sujet devait être celle de la majeure partie de la secte vitaliste, et je ne pense pas m'être trompé.

Mon intention n'est pas de vous suivre dans tout le développement de votre remarquable profession de foi, mais seulement de m'attacher aux points par lesquels elle touche plus ou moins directement les vues et les doctrines de la GAZETTE HEBDOMADAIRE. J'en remarque principalement deux : l'un relatif aux termes dans lesquels doit se limiter le problème de l'organisme vivant ; l'autre, qui concerne la vraie signification et les principes de l'organicisme.

I. Je n'approuve pas plus que vous qu'on prétende à l'impossible, et le roc de Prométhée me sourit d'autant moins, que, n'ayant rien de commun avec Hercule, je pourrais y rester longtemps. Mais je ne me plais pas davantage au

vague, à l'indéterminé ; je ne consens pas à ce qu'on s'engage dans une question profonde sans descendre jusqu'où l'aide du raisonnement peut conduire et soutenir la recherche. Aussi ne puis-je partager votre sévérité envers ceux qui croient devoir se préoccuper du dualisme de la matière vivante. Cette prétention a des antécédents trop glorieux pour être aussi condamnables. Sous la forme religieuse ou sous la forme philosophique, dans l'Inde ou dans la Grèce, le premier problème auquel se soient heurtés les grands penseurs des temps antiques a été précisément celui de deux principes, l'esprit et la matière, se joignant dans une lutte ou dans un embrassement éternel (selon le point de vue systématique), pour former l'univers tel qu'il nous apparaît. C'était, dès les premiers pas, la plus grande hardiesse que pût se permettre l'esprit humain. A plus forte raison ne se gêna-t-on pas pour poser et pour résoudre la question d'un principe générateur et moteur de la matière animée, ayant une individualité propre et se manifestant suivant des lois spéciales. Toute l'antiquité, tout le moyen âge et les temps modernes, les prêtres, les philosophes, les médecins, n'ont pas de question dont ils soient plus préoccupés ; et il faut convenir que, s'ils s'égarèrent loin du sentier permis à la raison humaine, il n'y a pas de découverte qui ait coûté autant de génie que cette illusion. Est-ce donc par fantaisie, par une sorte de vertige communicatif, que la pensée de tous les temps et de tous les lieux s'est ainsi précipitée vers le même point ? Non ; c'est quelle y était entraînée irrésistiblement, et je ne voudrais pas d'autre preuve de la légitimité de la recherche que l'universalité des efforts qu'elle

a suscités. N'alléguez pas, honoré confrère, l'incertitude persistante de la solution ; car je vous répondrais que cette incertitude est la fatalité des questions les plus humbles comme des plus élevées, et que le vitalisme lui-même, réduit aux termes pratiques que vous exigez, partage encore à certains égards les esprits, comme les partageaient le mécanisme et le dynamisme au temps de Démocrite et d'Héraclite.

Au fond, sur quoi porte la dispute du vitalisme et de l'organicisme ? L'organicisme ne nie pas que la matière organisée ne soit vivante, qu'elle ne soit active, que cette activité n'ait des lois, que de cette activité ne dépende le développement et la conservation de l'être. Personne, à coup sûr, ne conteste cela en fait. Quand donc le vitalisme s'affirme en opposition avec l'organicisme, il est tenu de se formuler autrement ; de dire, par exemple, que la vie dont la matière est douée ne procède pas de l'arrangement ni de l'action réciproque des molécules, que les lois de l'activité vitale sont autres que ne le croient les organiciciens, etc. Mais si la vie n'est pas une qualité de la matière, un phénomène dont la matière soit le soutien, elle lui vient donc du dehors ; elle a donc ailleurs que dans la molécule ou dans le rapport d'une molécule à une autre molécule, sa source, sa cause, son principe enfin. Ainsi, l'existence d'un principe de vie, telle est la conséquence finale à laquelle doit aboutir le vitalisme, sous peine de se nier lui-même. Et voilà la raison du grand embarras où s'est trouvé Barthez. Imbu de l'esprit de la méthode expérimentale, engagé fort avant, malgré quelques apparences contraires, dans la

philosophie du XVIII^e siècle, Barthez répugnait à proclamer la réalité du principe que rendait pourtant nécessaire son interprétation de l'organisme vivant. De là ses divergences de langage et le vague de ses réticences. Aristote, à qui l'on a reproché déjà quelque indécision, est néanmoins plus explicite. S'il ne veut pas que l'âme, qui est pour lui le principe de la vie organique, puisse être séparée du corps, et si, à ce titre, il en défère l'étude aux naturalistes, il professe nettement, du moins, que, sans l'âme, la matière n'aurait jamais la vie, et que c'est l'âme qui la lui apporte, conséquent en cela avec l'un des premiers préceptes de sa métaphysique : « Celui qui veut étudier une science pour elle-même, choisira entre toutes celle qui est *le plus science* : or, cette science est la science de ce qu'il y a de plus scientifique, et ce qu'il y a de plus scientifique, ce sont les *principes et les causes*, » Vous savez comment Stahl a complété et étendu la pensée d'Aristote. Vous proposez de revenir à la *nature* d'Hippocrate : ce mot ne compromet rien en effet, mais, pour revenir réellement à Hippocrate il ne faudrait pas seulement reproduire ses expressions, il faudrait ressusciter sa pensée. Or, croyez-vous que ce grand esprit n'ait pas été tourmenté des mêmes problèmes que vous voudriez biffer de la philosophie médicale? Il s'en préoccupe si bien, qu'il ébauche un véritable animisme, et, plus encore, bâtit sur la nature de l'âme une théorie qu'un médecin qui a fait de l'étude de la chaleur une sorte de spécialité, M. Jules Guyot, à chercher à réhabiliter, en l'appropriant à la science contemporaine. Galien aussi employait le mot *nature*, qui était d'ailleurs dans la bouche

de tous les médecins de son temps ; mais qu'est-ce que la nature à ses yeux ? *La cause de la formation du fœtus*, cause dont il déclare ne pas connaître la substance ; ce qui équivaut à dire qu'elle en a une quelconque.

Vous prétendez, savant confrère, échapper à cette nécessité de toutes les époques de la philosophie. Voyons donc à quelles conditions, et comment vous vous y prenez. Vous commencez par déclarer que le vitalisme ne doit pas être une *explication de la vie* ; mais purement et simplement *la notion qui a pour sujet le fait de la vie*. Mais, ajoutez-vous aussitôt, pour arriver à la notion de la vie, comme fait, il faut *rechercher la raison d'être de ce fait*, c'est-à-dire *sa cause*, et la cause est *ce dont l'action rend nécessaire la succession d'un phénomène à un autre*. Jusqu'ici vous raisonnez comme Aristote. La vie est un fait, ce fait a une cause, et cette cause il faut la rechercher. Je ne dis pas pour mon compte autre chose ; mais dès que vous entrez dans le développement, vous changez gravement les termes de la question, et vous donnez comme objet à la recherche, non plus la cause de la vie, mais *les rapports de causalité de la vie* (ce qui est un peu moins clair), ou encore la vie *comme loi*. Or, ici, le fil ordinairement si droit de vos déductions se relâche et s'embrouille légèrement. La cause et la loi ne sont point identiques. La vie ne saurait être une cause en tant que loi, ni une loi en tant que cause. Si vous voulez n'étudier que la loi et négliger la cause, soit ; mais qui est-ce qui n'a pas la prétention d'étudier la loi de la vie ? Il en est même qui assurent l'avoir trouvée. De deux choses l'une : ou la loi de la vie signifie pour vous la succession et la rela-

tion réciproque des phénomènes par lesquels la vie se manifeste, et alors c'est un objet de recherches ouvert à toutes les doctrines et accepté par toutes ; ou la loi est pour vous adéquate au fait, et je dis que votre loi n'est rien de moins ni de plus qu'une cause. Mais si la vie est une cause, elle est nécessairement distincte de l'organisme, qui est son effet, et vous voilà malgré vous sur le chemin que vous déclarez conduire aux abîmes ; vous aboutirez, si vous allez jusqu'au bout, à l'animisme de Stahl, au vitalisme de Barthez, ou à celui de M. Lordat.

Vous me reprocheriez d'interpréter ainsi votre pensée sans mentionner votre comparaison de la vie avec l'attraction. La vie, dites-vous, est *la loi du monde organisé* ; l'attraction est *la loi du monde inorganique*. Je retrouve là un souvenir de la *Revue médicale*, d'autant mieux à sa place dans vos articles, qu'il se lie à une discussion où vous êtes intervenu avec talent il y a déjà une dizaine d'années. Eh bien, quoi que vous en puissiez dire, quoi qu'en ait pu dire M. Cayol dans une brochure récente, cette comparaison célèbre, dans les conditions nécessaires du problème de la vie, manque absolument de rigueur. L'attraction, qu'on la considère comme en puissance ou comme en acte, est une action exercée par un corps sur un autre ; les deux termes nécessaires de toute action, l'actif et le passif, sont connus ; expliquer l'attraction serait donc expliquer pourquoi et comment ce corps est attiré par le corps voisin, et non par quelle source celui-ci a reçu le pouvoir d'attirer. La vie, au contraire, n'a qu'un terme apparent, la molécule, et il s'agit de savoir comment cette molécule vit, sent, se

meut, sans y être sollicitée autrement que par une force interne, la détermination de ce second terme est tout le problème. Je parle d'expliquer *l'attraction* ; je pose ainsi la difficulté telle qu'elle m'est présentée ; mais, en réalité, ce n'est pas à quoi sont obligés ceux qui croient pouvoir admettre une force vitale distincte. Newton, d'un côté, et les vitalistes, de l'autre, sont préoccupés de la cause d'un phénomène, d'un mouvement : ici du mouvement des planètes, là du mouvement de la vie. Newton découvre que la matière attire la matière suivant de certaines lois ; ce qu'il *explique*, ce n'est donc pas *l'attraction*, c'est le mouvement, et la force attractive est le principe actif de ce mouvement. Quand donc le vitaliste, pour expliquer le fait de la vie, suppose une force primordiale, génératrice et organisatrice, il raisonne précisément et conclut comme Newton ; et il n'irait au delà que si, cette force admise, il cherchait à en pénétrer la nature, — ce qui, après tout, ne serait pas défendu, pourvu qu'on n'affirmât pas cette nature avant de l'avoir trouvée. Mettez *vis formativæ* au lieu de *vis gravitatis* dans le beau passage suivant, et vous aurez une déclaration que signera volontiers M. Lordat :

« Hactenus, phænomena cœlorum et maris nostri per vim gravitatis exposui, sed causam gravitatis nondum assignavi. Oritur utique hæc vis a causa aliqua, quæ penetrat ad usque centra solis et planetarum, sine virtutis diminutione ; quæque agit non pro quantitate *superficierum* particularum, in quas agit (ut solent causæ mechanicæ), sed pro quantitate materiæ *solidæ* ; et cujus actio in immensas distantias undique extenditur, decrescendo semper in duplicata ratione distantiarum. Rationem vero harum gravitatis proprietatum ex phænomenis nondum potui deducere, et hypothesen non fingo. Quidquid enim ex phænomenis non deducitur, *hypo-*

thesis vocanda est ; et hypotheses seu metaphysicæ , seu physicæ , seu qualitatuum occultarum , seu mechanicæ , in *philosophia experimentalis* locum non habent. In hac philosophia propositiones deducuntur ex phænomenis , et redduntur generales per inductionem. Sic impenetrabilitas , mobilitas et impetus corporum et leges motuum et gravitatis innotuerunt. Et satis est quod gravitas revera existat , et agat secundum leges a nobis expositas , et ad corporum cœlestium et maris nostri motus omnes sufficiat (Newton , *Philosophiæ naturalis principia* , p. 550.)

Enfin, permettez-moi de vous faire observer que l'attraction n'est pas une loi comme vous voulez que soit la vie. Elle est soumise à de certaines lois ; mais au sens de la physique , c'est une force, et une force résidant sans doute dans la matière, mais distincte du corps sur lequel elle s'exerce. Si donc on voulait absolument la comparer à la vie , il faudrait considérer aussi la vie comme une force spéciale, qui, en pénétrant la matière, la constituerait à l'état d'organisme vivant.

Je suis bien intéressé, vous le savez, à défendre les partisans de la force vitale ; car j'admets cette force , je l'admets distinctement, sans rien décider de sa source, de son essence, de son mode de rapport avec la matière organisée ; je l'admets comme un dogme conséquent du vitalisme, qui, sans cela (excusez ma plaisanterie dans un sujet si grave), ressemble quelque peu à un pont sur lequel tout le monde passe , et bien connu des habitants de votre ville.

Il me reste maintenant, en passant à la seconde question que je me suis proposée, à rechercher ce que peut et doit être la maladie dans la doctrine vitaliste et dans la doctrine organicienne, et à montrer, j'espère , qu'elles ne sont pas aussi ennemies que vous paraissez le croire.

II. Selon vous, honoré confrère, ce que je prends pour « une profession de foi vitaliste » n'est rien autre chose qu'une « déclaration d'animisme ; » de sorte qu'il suffirait, pour appartenir à la secte des animistes, « d'admettre l'action primordiale d'un être simple » ou d'une force sur l'agrégat humain. Mais je vous demande alors quelle qualification vous réservez à ceux qui, continuant la tradition aristotélicienne, font découler d'un même principe, qu'ils appellent *âme*, et les mouvements organiques et les manifestations de la pensée ; aux stahliens, par exemple, ou aux thomistes modernes. Si vous me dites que ce sont aussi des animistes, comme ils sont en effet, je vous réponds qu'il faut conséquemment caractériser, par une désignation particulière, l'animisme de ceux qui, à l'encontre des premiers, séparent soigneusement le principe de la vie organique du principe de la vie intellectuelle et morale ; de même que Platon, de qui ils procèdent, distingue, par une terminologie appropriée, les deux parties qu'il accorde à l'âme. A cette condition, il est facile de s'entendre : les mots importent peu si l'on est d'accord sur les choses ; mais vous me permettrez de rappeler que l'expression de *vitalisme* a, dans l'histoire de la philosophie comme dans celle de la médecine, le sens que je lui attribue ; qu'il est d'ailleurs parfaitement logique et naturel d'appeler vitalisme la doctrine qui subordonne les mouvements organiques à l'action d'une force dite vitale, en laissant à la psychologie le problème de la pensée, et d'appeler animisme la doctrine qui range sous l'empire de l'âme tous les modes d'activité de l'être humain. J'ajoute que j'avais eu soin de dégager à cet égard ma position per-

sonnelle dans ces quelques paroles significatives : « Nous écartons l'âme du débat; ne parlant ici que d'organisation, nous n'avons à nous expliquer que sur la force qui organise. » (GAZ. HEBD., p. 212, t. II.)

Cela étant, je suis autorisé à suivre le vitalisme sur le terrain de la pathologie, sans avoir à répondre de toutes les extrémités de l'animisme. Je puis donc rechercher purement et simplement si, quand survient la maladie, c'est la force vitale qui, éprouvant quelque changement dans son mode d'action, dérange l'organisme, ou si c'est l'organisme qui, matériellement troublé, met obstacle à l'exercice régulier de la force vitale. C'est ce que j'ai fait dans mes précédents articles. Or, ici, je le confesse, j'impose à mon vitalisme des bornes que n'accepte vraisemblablement aucun des partisans du double dynamisme ou du monodynamisme, soit grec, soit chrétien. La raison de cette dissidence est tirée des entrailles même de la question : la rappeler en peu de mots sera donc poser le débat sur ses bases fondamentales.

La plupart de ceux qui, sous une forme ou sous une autre, ont reconnu la nécessité logique d'un principe organisateur et conservateur du composé vivant, se sont crus en droit d'attribuer à ce principe un certain nombre de facultés distinctes, ayant chacune le gouvernement spécial et direct d'une des principales fonctions de l'organisme, soit qu'ils n'aient considéré les facultés que comme des modalités du principe, soit qu'ils les aient constituées expressément en puissances secondaires, ayant leur part déterminée d'action et leur part de responsabilité, sous la direction de

la puissance supérieure. D'Aristote à Van-Helmont, de Van-Helmont à Stahl, de Stahl à Barthez; des facultés d'intelligence, de nutrition, de respiration et de locomotion aux archées, des archées aux forces motrices et sensitives, c'est toujours la même doctrine d'une cause mère, de laquelle découlent toutes les facultés de l'intelligence, comme s'échappent du palais liquide de Cyrène tous les fleuves de la terre :

Omnia sub magna labentia flumina terra.

Eh bien ! cette doctrine n'est à mes yeux qu'un arrangement tout artificiel de mots, qui ne répond à rien de clair et d'arrêté dans l'esprit. C'est une image impalpable, semblable à celle des régions fantastiques, qui s'évanouit dès qu'on essaie de la saisir : c'est une forme vide. Si j'essaie de comprendre ce que c'est qu'une faculté particulière d'une force simple, ou encore une force particulière d'un principe simple, non-seulement il m'est impossible de saisir un rapport quelconque entre les deux termes, mais je me heurte aussitôt à une contradiction. En effet, l'un des termes exprime ce qui est simple et un, à savoir la substance-force ; le second terme exprime le divers et le multiple, et c'est ce multiple et ce divers qu'on prétend faire sortir de l'un et du simple. Cette impossibilité devient plus manifeste encore quand on passe du point de vue ontologique à celui de la réalité physiologique et pathologique. Ces facultés de mouvoir, de sentir, de nourrir, qui appartiennent à la force *princeps*, qui en sont les attributs, sans lesquelles elle ne serait rien, opèrent néanmoins sans elle,

et même malgré elle, et au rebours de ses intentions : la preuve, c'est qu'elle intervient pour réparer leurs méfaits, et c'est en cela que consiste l'*effort conservateur* des vitalistes. Que si je considère ces facultés en elles-mêmes, et non plus seulement en puissance, mais en acte, j'y vois de purs nominaux, des concepts dépourvus de toute existence réelle. Je comprends bien un principe actif, dont l'activité et l'unité répondent à l'activité et à l'unité de l'organisme ; mais je ne me fais aucune idée d'une faculté préposée à l'accomplissement des actes, si nombreux et si divers, qui constituent, par exemple, la nutrition. *Nutritivité, locomotivité, respirativité*, voilà la vaine formule à laquelle se réduit pour moi toute cette doctrine des facultés de la force vitale.

Ces conséquences, consenties ou non, mais obligées, du vitalisme dont je parle, sont-elles inhérentes à la conception vitaliste elle-même, et ne peut-on croire à un principe de vie sans en encourir la responsabilité ? Je m'élève, pour ma part, contre ce jugement.

Je confesse l'existence d'un principe général de l'organisme humain, parce qu'elle m'est démontrée par ma raison. Sans vouloir pénétrer l'essence de ce principe, je me borne à le considérer comme une cause de la nature de celles que la philosophie appelle *immanentes*, c'est à dire ne se séparant pas de leur effet. Mais, en même temps, je remarque que le même problème peut et doit-être posé à l'égard des végétaux et des minéraux ; car eux aussi ont leur unité. Si l'action réciproque des molécules organiques ne rend pas un compte suffisant de la spécificité de la forme humaine, de la reproduction du type, de l'harmonisation des

parties constituantes, il n'est pas plus aisé d'expliquer par le même principe la constitution d'un arbre, ni pourquoi un cristal a nécessairement telle forme, tant de facettes, tant d'arêtes, ou cesse d'exister. L'activité spontanée de la matière ne résout pas mieux la difficulté à l'égard d'un minéral qu'à l'égard de l'être animé ; car l'activité n'est qu'un mouvement, et le mouvement convergent d'un nombre quelconque de molécules ne peut donner que la juxtaposition et non l'harmonie de rapports. Et c'est pourquoi Leibnitz lui-même, Leibnitz pour qui force et matière ne font qu'un, lorsqu'il veut se rendre raison de la machine humaine, impose à son assemblage de monades, une monade supérieure et régulatrice. L'existence de la loi d'harmonie, jusque dans les corps minéraux, se révèle surtout dans une curieuse expérience. « Lorsqu'un cristal, dit M. J. Béclard, a éprouvé sur l'une de ses arêtes, ou même à l'un de ses angles, une perte de substance peu considérable, il reprend sa forme primitive aux dépens des dissolutions salines identiques dans lesquels on le plonge (*Traité élémentaire de physiologie humaine*, p. 44). » N'est-ce pas là un acte de conservation ou de réparation, comparable à certains actes des organismes supérieurs, un retour à l'unité, à l'harmonie, un de ces faits qui eussent réjoui Pythagore ou Platon, en prêtant un merveilleux argument à l'antique théorie des nombres ? Le problème ainsi élargi, je ne me sens plus libre de chercher une explication pour la matière vivante et une autre explication pour la matière inanimée ; je les place l'une et l'autre en face des mêmes hypothèses ; et, étant admise l'insuffisance de l'activité

moléculaire, je suis amené à supposer : — ou une force universelle, réglant toutes les combinaisons de la matière, créant les formes de tout, mais créant des formes différentes suivant le milieu matériel à travers lequel elle se déploie; — ou une quantité innombrable de forces ayant des rapports préétablis avec certaines qualités de la matière. Et je croirais obéir encore à une curiosité naturelle, si je me posais cette question : la force individuelle ou les forces multiples, au lieu d'être simples à la manière de la monade, ne sont-elles qu'irréductibles dans leurs éléments propres et liées avec les choses par des rapports définis et invariables, et ne sont-elles pas d'essence matérielle? Notre Galien ne se gênait pas pour poser la question — il est même aisé de voir qu'il penche vers l'affirmative, — et Lavoisier, dans un remarquable passage que je regrette de n'avoir pas sous les yeux, osait mesurer la déperdition de la force intellectuelle dans le travail de cabinet sur la somme de travail organique accompli par le cerveau.

De telles vues n'ont rien de si étrange qu'on doive s'en moquer ou s'en effrayer. L'air était autrefois un fluide impondérable. On revient aujourd'hui à l'éther. Si le fluide électrique, au lieu d'être assez subtil pour traverser les corps les plus denses, pouvait être coércé comme l'air, vraisemblablement on le trouverait pesant. Quelle folie ou quel blasphème y aurait-il à penser qu'il en peut être de même de la force vitale? Mais je regrette presque, cher confrère, de soulever ces questions, ne pouvant y consacrer les développements nécessaires; je me hâte de vous avouer que j'ai quelque faible pour la théorie de la force

universelle ; et quant à la nature essentielle de cette force, je vous ai dit tout à l'heure que je ne la préjugeais pas ; je disais plus haut qu'il n'était pas sage d'aller au-delà de la conception d'Aristote , et j'ai présenté la force comme une substance simple ; c'est déclarer que jusqu'ici je ne me crois pas autoriser à lui reconnaître une existence concrète et matérielle , comme est celle d'un fluide. Pour vous confier toute ma pensée, je ne suis pas bien sûr de n'être pas en cela trop timide ; mais vous allez voir qu'il n'est pas besoin, pour l'objet de cette lettre , que ces diverses questions soient résolues. Ce sera l'excuse de ma brièveté , si c'est la condamnation de ma hardiesse.

Ma conception de la force vitale , si différente de celle des vitalistes , m'affranchit des déductions arbitraires que je leur ai reprochées. Je ne demande à la force que la détermination de la forme ; et sous ce mot , je n'entends pas seulement la forme extérieure, la délimitation des surfaces, mais la forme interne , le rapport réciproque des parties composantes, en un mot, tout l'homme ou toute la plante. Je lui demande de faire que toutes les molécules qui s'ajoutent à l'œuf imprégné soient agencées de telle manière qu'il en résulte , non une masse quelconque , mais un être animé ; non un être animé quelconque , mais tel ou tel être , selon, je le répète , qu'elle se jouera à travers tel ou tel milieu matériel. Je lui demande, enfin, d'être conservatrice en même temps que formatrice , c'est à dire de continuer son action pendant toute la durée de l'être. La mort de l'être sera la conséquence nécessaire du retrait de cette force. Voilà ma force vitale. Mais au-dessous de

cette action supérieure, et dans ce cadre obligé, là où d'autres voient des *facultés* de la force, je ne vois que des *propriétés* de la matière organisée, soit que ces propriétés procèdent entièrement de l'arrangement intrinsèque de la fibre, soit quelles résultent d'un rapport de parties, comme d'un muscle avec un filet nerveux, soit enfin qu'elles rentrent simplement dans l'ordre physique ou chimique. La sensibilité et la motilité sont donc pour moi des propriétés de la fibre organique. Je n'épouse pas assurément la physiologie du *Traité de l'homme*; mais quand je vois un aussi grand esprit que Descartes se contenter, pour expliquer l'être humain, d'une statue préalablement disposée par Dieu (Dieu ou Force, c'est tout un dans la question actuelle), et dont toutes les parties soient douées de mouvement; quand je lis cette phrase : « Je désire que vous considérez.... que toutes les fonctions que j'ai attribuées à cette machine, comme la digestion des viandes, le battement du cœur et des artères..., suivent tout naturellement de la seule disposition des organes, ne plus ne moins que font les mouvements d'une horloge ou autre automate de celle de ses contre-poids et de ses roues; » quand je l'entends condamner nominativement les âmes végétatives et sensibles, — service éminent, relevé dans une thèse par un professeur de la Faculté de Montpellier, M. le docteur Jaumes; quand je considère la grande, l'heureuse influence de la physique et de la physiologie cartésiennes sur les destinées de la science moderne, cela me reconforte un peu contre les accusations de *matérialisme*, de *grossier anatomisme*, dont on accable si aisément ceux

qui font une grande part à la matière organisée dans l'explication des phénomènes de la vie.

Voilà bien des préliminaires pour arriver à la considération de la maladie ; mais à la fin , m'y voici.

III. Je fais le raisonnement suivant : La maladie ne peut procéder d'un dérangement quelconque d'une ou plusieurs facultés de la force vitale, ces facultés étant purement nominales et sans existence réelle. Reste donc qu'elle ait son origine , ou dans la force vitale elle-même , ou dans le composé vivant. Si , comme l'ont cru des penseurs éminents , la force vitale avait pour support un principe matériel , par conséquent divisible , mais en même temps irréductible quant à sa composition et quant à la spécificité de son action , il serait déjà passablement difficile de tirer la maladie d'une modification de ce principe ; car le changement , ne pouvant être relatif à la qualité , porterait nécessairement et exclusivement sur la quantité ; la force ne varierait que du plus au moins ou du moins au plus , et toute la pathologie se réduirait à un système dichotomique. Ajoutez que la possibilité d'une variation quantitative dans une force primitive de la nature , sans anéantissement immédiat du composé qui n'est tel que sous l'empire et par l'action de cette force , est de soi fort incertaine , et qu'elle échapperait même à toute conception si on l'entendait de la force universelle , puisque ce qu'elle pourrait perdre ou ce qu'elle pourrait gagner dans un certain moment irait nécessairement à un autre source ou en viendrait , en vertu de ce double principe qu'une force quelconque ne peut pas se créer d'elle-même , non plus

que périr en tout ou en partie, et qu'ainsi, dans les deux cas, elle cesserait d'être universelle. Que si la force vitale est considérée comme simple et indivisible, la question devient plus claire encore. Manifestement une telle force ne peut ni s'accroître, ni diminuer, ni s'altérer, et conséquemment elle ne peut jamais être cause directe et primitive de maladie. C'est ce que j'ai cherché à établir; c'est ce que vous reconnaissez vous-même par ce passage de votre seconde lettre: « Mais, dira-t-on, on ne saurait concevoir la lésion d'un être simple, d'un principe vital: *rien n'est plus vrai.* » Et plus explicitement encore dans ce passage de votre *Essai sur les doctrines médicales*: « Si l'on se rend un compte plus exact des hypothèses de l'animisme, on verra que, s'il y a deux substances, elles sont telles que l'une, toute supérieure, est nécessairement active de sa nature; c'est la substance simple, âme, principe vital. On ne peut, en effet, la concevoir autrement qu'active. *Qui dit principe vital altéré, lésé, exprime une impossibilité.* » Comment se fait-il, pourtant, qu'étant d'accord avec moi sur ce point capital, vous ne vouliez pas, comme moi, que toute maladie procède de l'organisme, et que vous mettiez même au-dessus de cette doctrine la *pathologie animiste*; qui, toute fautive qu'elle est, aurait, suivant vous, l'avantage de pouvoir « invoquer l'activité du principe simple » ? Je passe le motif de cette préférence; je crois en avoir démontré l'inanité en signalant l'abîme qui sépare l'activité propre de la force vitale du fait de la maladie, et je ne m'explique pas très-bien que vous commenciez par rejeter l'action morbide du principe vital pour excuser ensuite les animistes de s'en

servir. Mais ce qui me préoccupe, ce que je voudrais surtout éclaircir, c'est votre position dans le débat, ou plutôt la position que vous entendez faire au vitalisme. A cet égard, je crains que vous ne vous déclariez satisfait à trop bon compte. Vos lettres sont un plaidoyer habile contre le principe vital, dont vous blâmez la recherche comme *oisive*, et l'admission comme entachée d'*ontologie*. Donc votre doctrine à vous, votre vitalisme, doit placer le mobile de la maladie ailleurs que dans le principe vital; et, comme après ce principe il n'y a plus que l'organisme, vous êtes bien forcé d'asseoir sur l'organicisme toute la pathogénie.

J'insiste. Ou il est certain que l'organisme est cause de la vie, qui est alors un résultat, un effet; ou il est certain que l'organisme est le résultat de la vie, qui alors devient une cause, une force, un principe, n'importe le mot; ou enfin les deux hypothèses sont également incertaines. Il n'y a pas d'artifice de langage qui puisse éluder ces termes de la question; il n'y a pas de subtilité qui puisse se glisser entre eux. Or, si la vie vient de l'organisme, la maladie en vient également; là-dessus, point de difficulté entre nous. Si l'organisme procède de la vie, comme force, l'altération qui constitue la maladie, ne pouvant porter sur la force, ainsi que vous l'accordez encore, porte nécessairement sur l'organisme. Enfin, si le rapport réciproque de l'organisme et de la vie est absolument inconnu, de quel droit affirmez-vous que, dans la doctrine que je défends, « la pathologie exclusivement assise sur les lésions et les troubles organiques aurait à subir tous les reproches adressés à l'organicisme pur » ? Comment pouvez-vous vous prononcer dans

une question que vous jugez insoluble ? Comment affirmez-vous quelque chose de ce que vous déclarez ne pas savoir ? Vous avez dit dans votre première lettre : *La vie est une loi* ; vous dites maintenant : *La maladie est une forme de la vie*. Cela est possible ; mais cela ne décide rien quant à l'origine de la maladie , et votre formule pourrait contenir l'organicisme presque aussi bien que le vitalisme. Pour l'organicien , en effet , si la maladie est un produit de l'organisme altéré , la vie est un produit de l'organisme sain , et la première est si bien , pour lui , une forme de la seconde , que , donnant au jeu des organes sains le nom de physiologie , il donne au jeu des organes lésés le nom de physiologie pathologique , pour exprimer que les lois du mécanisme animal sont les mêmes dans l'état de maladie que dans l'état de santé. Vous n'avez qu'à ouvrir , par exemple , l'*Exposition des principes de l'organicisme* , par un des organiciens les plus résolus de ce temps-ci , par M. le professeur Rostan , et vous verrez que , dans sa doctrine , le rapport de la maladie à la vie est aussi étroit et aussi logique que dans le vitalisme le plus orthodoxe.

Cependant , vous déclarez la guerre à la pathogénie organicienne que je professe. Clairvoyant et réfléchi comme vous-êtes , vous n'avez pas , sans doute , enfoncé votre épée dans des outres gonflées d'air , à l'exemple de l'homme des *Métamorphoses* ; c'est donc que vous avez , quoique organicien (je crois l'avoir prouvé) , des griefs contre mon organicisme ; c'est que vous croyez que cette doctrine est impuissante à rendre raison du fait de la maladie , dans toutes ses expressions et dans tous ses moments. Eh bien ! examinons.

Je remarque d'abord que toute votre argumentation sur ce point est dirigée contre l'école appelée par vous *matérialiste*, et qui considère la vie comme le résultat d'un certain arrangement de la matière. Je ne crains pas de vous que vous imposiez à cette sorte de matérialisme ces conséquences outrées que je dénonçais dans un de mes précédents articles; mais, enfin, je n'ai pas à répondre de cette doctrine, qui n'est pas la mienne; et c'est seulement avec le bénéfice des principes qui me sont propres que je puis accepter une confrontation entre votre conception de la maladie et la mienne. Or, voici votre définition: La maladie est « une *réaction anormale* de l'organisme contre une affection subie par lui. » Et vous ajoutez aussitôt: « Tout est dans cette définition: l'*activité* nécessaire de tout fait morbide envisagé dans sa réalité, sa tendance, plus ou moins libre ou entravée, à la *conservation* de l'organisme, à la réintégration de l'activité hygide; la *lésion*, enfin, primitive ou secondaire, appréciable à nos sens ou leur échappant. » Il faut que je prouve, ou que ma doctrine satisfait à ces diverses conditions de la maladie, ou que les conditions de la maladie ne sont pas absolument telles que vous les présentez.

Au fond, tout se réduit à une condition unique, qui est l'activité morbide; car la réaction est l'expression même de l'activité, et la conservation, sur laquelle je m'expliquerai tout à l'heure, n'est que l'effet indirect de la réaction. Est-ce que je supprime l'activité? Est-ce que je nie la réaction? Vous le donnez à penser, honoré confrère; car, d'un côté, vous dites que ce qui est exclu de la définition des organiciens, c'est « l'activité vitale, si souveraine dans la réunion

d'actes qui constitue la maladie », et d'autre part, vous condamnez les partisans de la force vitale, ceux que vous appelez des animistes, à toutes les conséquences de l'organicisme. Je pourrais en appeler de cette sentence à vous-même, qui expliquez ailleurs comment les animistes sont en droit de considérer la maladie, non plus comme une lésion, mais comme une *réaction du principe vital* : d'où il suit que l'activité vitale, que la réaction morbide, peuvent très-bien s'accorder avec l'animisme. Mais je n'entends pas tirer avantage de cette concession ; car la source d'où je fais découler la réaction n'est pas celle que nous indiquons. Je prétends, en effet, qu'il suffit à l'organisme, pour réagir, des propriétés vitales dont il est doué, et qui résultent du fait même de l'organisation.

C'est le meilleur de la gloire de Brown d'avoir plus clairement établi et plus finement analysé que ses devanciers les rapports de la fibre organique avec tout ce qui l'entoure. *L'incitabilité* est l'expression générale, parfaitement vraie, de ce fait, que l'organisme entier répond, et que les diverses parties constitutives de l'organisme répondent diversement aux impressions ou à l'incitation des agents extérieurs. L'incitation par un agent étranger à l'organisation normale, l'incitation pathologique, c'est la réaction. Or, qu'est-ce que l'incitabilité aux yeux de Brown ? Une propriété de l'organisme, une propriété à laquelle il assigne même un siège précis, qui est le système nerveux ; et comme le système nerveux est partout dans l'animal, partout aussi la réaction peut naître, et toujours elle peut s'étendre à tout l'organisme. La physiologie moderne ne

fait que prêter un appui nouveau à ce commentaire de la réaction vitale, en montrant la contractilité mise en jeu par une simple excitation de la fibre, soit directement, soit par action réflexe; d'où il suit qu'avec une atteinte portée à la sensibilité d'un point de l'organisme par un agent perturbateur; on a aussitôt l'augmentation de la contractilité, la suractivité du mouvement, en d'autres termes, le mouvement réactionnel. Mais laissons, si vous voulez, l'explication, et ne gardons que la notion de propriété organique. Je dis que cette notion, non-seulement suffit, mais suffit seule à expliquer la réaction, que celle-ci soit générale ou qu'elle soit locale. Locale, rien de plus simple et de plus intelligible; générale, on le comprendra, pour peu qu'on veuille y réfléchir avec un esprit dégagé. La raison d'être organique, ou le siège propre de l'incitabilité, important peu dans l'espèce. Que seulement l'incitabilité existe à titre de propriété, et tout s'explique aisément. Si la cause morbide est de celles qui peuvent influencer la masse du composé vivant, comme une certaine qualité de l'atmosphère ou une certaine altération du sang, l'organisme va réagir sur la totalité de ses parties constituantes. Si la cause ne touche qu'une organe, ou seulement quelque point d'un organe, la réaction, d'abord locale, pourra devenir générale de plusieurs manières: tantôt, parce que le système nerveux, à supposer qu'il n'ait pas été l'instrument de la suractivité organique, l'aura néanmoins propagée; tantôt, parce que l'action morbide locale aura eu pour effet d'altérer la nutrition; et que le torrent circulatoire aura reçu, de la partie ainsi altérée, des matériaux

imparfaits ou tout à fait hétérogènes (1). Ajoutez que les mille variations, les mille nuances, les mille changements, transitoires ou permanents, qu'on peut supposer dans l'organisation, et qui se répètent dans les propriétés vitales, expliquent suffisamment, avec les qualités diverses des excitants, pourquoi la réaction est si variable dans son intensité, et pourquoi elle peut manquer totalement.

Votre doctrine se prête-t-elle aussi aisément à l'interprétation du fait de la maladie ? Permettez-moi d'en douter. Pour que cette doctrine soit rigoureusement exacte, il faut que la maladie soit *toujours* une réaction, puisque, dans votre définition rappelée plus haut, le phénomène de la réaction est tout *le défini* de la proposition. Or, il est abusif de soutenir que, dans la maladie, l'organisme soit invariablement et nécessairement en état de réaction contre une cause morbigène. Vous dites à la vérité, que la résistance active peut être *absolument nulle* ; mais vous ajoutez qu'alors la mort est instantanée. En cela, vous êtes conséquent avec vos principes. Si la réaction n'est que l'activité vitale fonctionnant dans des conditions particulières, comme cette activité est *la loi de la vie*, tout tissu qui ne réagit pas meurt. Mais je m'arme de la conséquence pour attaquer le principe, et je soutiens que la réaction, déduite de l'activité primordiale de l'organisme, est proche parente des facultés du principe vital, et qu'elle est plus nominale que réelle. Un membre frappé d'un froid très-intense se sphacé-

(1) Il n'est si petite altération de la nutrition qui ne doive avoir pour effet un changement quelconque dans les qualités du fluide sanguin, et c'est un élément de réaction dont la puissance peut être plus grande qu'on ne le suppose.

lera à l'instant même où il cessera de réagir. Donc il aura réagi depuis le moment où le froid l'aura saisi jusqu'à celui de la mortification. Or, dans cet intervalle de temps, les tissus se sont graduellement refroidis, décolorés, engourdis, c'est-à-dire que l'activité vitale y sera descendue au-dessous du type normal. Donc la réaction n'est qu'un degré quelconque de la vie, fût-il inférieur au degré normal, et un tissu cese de réagir, c'est-à-dire de vivre quand il est mort, — à moins qu'on aime mieux dire qu'il meurt quand il cesse de vivre. J'entends bien que le phénomène de la réaction ne suppose pas nécessairement l'ensemble de symptômes auquel on donne plus spécialement ce nom, et qui résulte de l'augmentation de la chaleur et de la suractivité de la circulation; mais encore faut-il quelle soit quelque chose, qu'elle s'exprime de quelque manière, qu'elle accuse enfin cette *révolte*, cet *effort* de la nature contre la cause agressive. Rien de semblable n'apparaît dans l'exemple rappelé tout à l'heure et dans beaucoup d'autres, notamment dans les affections chroniques, telles que de vieux ulcères, de vieilles phlegmasies, de vieilles tumeurs, ou vous êtes obligé de supposer que *l'affection gagne toujours* sous l'action persistante de la cause (ce qui n'a pas lieu ordinairement), ou que la cause *a laissé sur l'organisme une invincible et mortelle impression* (ce qui ne se comprend guère dans une foule de cas); — tandis qu'il est si simple de concevoir une disposition anormale des parties, des conditions nouvelles de circulation, de nutrition, de sécrétion, survivant à une cause depuis longtemps retirée, et entretenant l'état morbide comme d'autres conditions en-

tiennent l'état sain, sans la moindre *résistance*, sans le plus petit degré de *réaction*. Et voilà pourquoi il suffit souvent, pour déterminer la guérison, d'un moyen tout à fait inhabile à provoquer un effort de la nature, et capable seulement de modifier les conditions organiques : la compression, par exemple, ou la section de rameaux veineux, ou même des agents médicamenteux propres seulement à coaguler ou à fluidifier l'albumine.

Vous ne voulez pas seulement, honoré confrère, que la réaction soit constante dans les maladies; vous voulez encore qu'elle ait lieu dans une fin préétablie de conservation, et le moyen et le but sont pour vous solidaires à ce point qu'ils se présupposent mutuellement, c'est-à-dire que la réaction est nécessairement conservatrice, et que la conservation n'a lieu que par la réaction. Je me suis déjà si formellement expliqué sur ce point, que je me bornerai à quelques mots. L'animal est un mécanisme; il est fait incontestablement pour durer, pour se conserver plus ou moins longtemps. Ce pouvoir de conservation est attaché principalement à deux dispositions : d'une part, l'agence-ment des parties constituantes; de l'autre, les rapports de sympathie ou d'antipathie qui existent entre les propriétés de la fibre organique et les objets extérieurs. Or, que la fibre soit impressionnée par un agent antipathique, un miasme, un poison, un air trop froid, un liquide inaccoutumé, etc., elle va souffrir sans aucun doute; la maladie y va prendre naissance; la sensibilité, la motilité organiques y seront modifiées : un trouble surviendra dans le mouvement de composition et de recombinaison

de la partie ; ce sera la réaction , si l'on veut , et cette réaction pourra avoir pour effet d'éliminer l'agent morbifère. Si la question était limitée en ces termes, il y aurait peu de dissidences entre les médecins ; mais ce qui sème entre eux la division, c'est la prétention d'ériger l'activité vitale en une sorte de providence, attentive et ingénieuse à écarter de l'organisme toute cause de désordre, et de substituer ainsi à la fatalité évidente des lois naturelles et des actes qui en sont l'expression je ne sais quelle sentinelle mystérieuse veillant dans les profondeurs de nos organes et y attendant l'ennemi pour le mettre dehors. Je demande alors pourquoi elle le laisse entrer, et comment il se fait, par exemple, que la muqueuse respiratoire donne librement accès à un miasme délétère dont la bonne Nature se débarrassera ensuite comme elle pourra, et qui, en attendant, portera le ravage dans l'économie. Je demande encore pourquoi le désordre suscité par l'agent morbifère est si souvent tel, qu'il tend directement, sans hésitation, sans relâche, aveuglément, à la destruction graduelle de l'être. Ce sont des questions auxquelles personne, que je sache, n'a jamais répondu, ni ne répondra d'une manière satisfaisante.

Je m'arrête, cher confrère, sans avoir dit la moitié de ce qui était dans ma pensée. Vous savez mieux que moi l'immense horizon qui s'ouvre devant celui qui met seulement le pied sur le seuil d'une pareille question. D'où la nécessité, dans un débat auquel les circonstances imposent d'être court, de s'attacher aux points essentiels de la controverse. On risque bien ainsi de paraître obscur aux yeux de ceux qui ne sont pas familiers avec les idées et la langue de la

philosophie. J'ose espérer, par cela même, que ce reproche ne me viendra pas de vous. Si j'ai professé l'erreur, j'aurai du moins l'avantage de l'avoir fait clairement et catégoriquement. Je compte aussi que le caractère un peu personnel de mes doctrines ne sera pas un motif de suspicion auprès d'un esprit aussi habitué que le vôtre à penser de son propre fonds. C'est, à mon sens, un obstacle fréquent à l'avancement des sciences, que les termes routiniers dans lesquels se posent pendant des siècles les grandes questions qui partagent le monde.

Paris, 18 octobre 1855.

A. DECHAMBRE.

philosophie. Je ne sçavois pas, que le monde
 ne soit qu'un théâtre, où nous sommes
 tous des acteurs, qui jouons un rôle
 pendant un certain temps, & qui ensuite
 nous quittons, & nous laissons à d'autres
 le soin de continuer le spectacle. C'est
 ainsi que la vie est un jeu, & que
 nous sommes tous des joueurs. C'est
 pourquoi il ne faut pas se prendre
 au sérieux, & se faire une affaire
 de rien. Il faut se contenter de
 jouer, & de se divertir, & ne
 pas se faire une affaire de rien.

Il faut se contenter de jouer, & de se divertir, & ne pas se faire une affaire de rien.

Il faut se contenter de jouer, & de se divertir, & ne pas se faire une affaire de rien.

Il faut se contenter de jouer, & de se divertir, & ne pas se faire une affaire de rien.

Il faut se contenter de jouer, & de se divertir, & ne pas se faire une affaire de rien.

LETTRES SUR LE VITALISME.

RÉPONSE

A MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF DE LA GAZETTE
HEBDOMADAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE.

I

Monsieur et très-estimé Confrère ,

Je dois d'abord vous remercier de la bienveillance avec laquelle vous avez parlé des *Lettres sur le Vitalisme*. Je suis cependant plus touché encore et honoré par votre travail à leur occasion , par les considérations étendues dont vous avez bien voulu les accompagner. Il vous est dû une rare estime pour le jugement droit et sûr , pour la convenance parfaite avec lesquels vous savez toucher au cœur de toutes les questions médicales , diverses et souvent même opposées entre elles , que vous amène le mouvement incessant de la presse , des publications et des sociétés savantes. Vous conduisez franchement vos lecteurs au plus vif d'un sujet , vous en signalez avec pénétration les points obscurs ou incomplets ; la discussion ne saurait avec vous s'égarer

et devient nécessairement profitable. Ce sont là de sérieux services rendus, chaque jour, par *La Gazette Hebdomadaire*, à la vraie science, et qui ne sauraient être assez reconnus et appréciés.

Je vous suis donc particulièrement reconnaissant d'avoir appelé l'attention sur deux points de doctrine, capitaux on le doit reconnaître, et d'avoir exprimé votre dissentiment en termes clairs et précis : ces deux points sont, « l'un relatif aux termes dans lesquels doit se limiter le problème de l'organisme vivant ; l'autre concerne la vraie signification et les principes de l'organicisme. » Je vous demande l'autorisation d'y répondre sans m'éloigner des limites que vous même avez posées.

Toutefois, permettez-moi de m'engager dans le sujet de cette nouvelle lettre par la courte apologie d'un nom destiné certainement à grandir beaucoup dans les annales du Vitalisme. C'est une dette que j'ai à acquitter. Depuis longtemps, en effet, je demeure appliqué à une œuvre qui s'est toujours présentée à moi sous trois aspects : rester fidèle, en médecine, à la philosophie des causes expérimentales, à l'observation Baconienne si souvent invoquée et si souvent méconnue ; — Repousser absolument toute hypothèse en fait de principes premiers, assuré que fonder la science sur une hypothèse, même la plus proche du vrai, c'est fonder sur un terrain mouvant, et non sur la réalité des choses ; —

Rechercher enfin le caractère commun et les vérités évidentes ou cachées qui relient entr'eux les médecins Hippocratistes, les réunissent à travers les siècles, comme les membres d'une seule famille, en laquelle se transmettraient les mêmes convictions et le même génie, et donnent à leur médecine une élévation particulière, un cachet impérissable, tandis que tout s'affaïsse et s'éteint autour d'eux. Cette œuvre, sans doute, me fut restée inabordable, si je ne l'eusse trouvée implicitement et presque entière accomplie par un illustre philosophe et médecin, par Frédéric Bérard, l'intelligence la plus lumineuse dont puissent s'honorer les temps modernes de la médecine. Sa courte carrière, toute cachée dans un opiniâtre travail, fut brisée par une mort précoce. Il entra, quand il succomba, dans toute la possession de son génie; chacune de ses œuvres est profonde; mais sa dernière, *Discours sur le Génie de la médecine et son mode d'enseignement*, peut être citée comme un unique et mâle chef-d'œuvre, capable de fournir sans limites à la plus active méditation. Puissent un jour la philosophie et les hautes études médicales renaître assez pour qu'il me soit permis de réunir pieusement et d'éditer les œuvres diverses de ce grand écrivain, et de relever une mémoire trop négligée.

Si j'ai cru, mon honoré Confrère, devoir commencer cette réponse par le nom de Frédéric Bérard, c'est que je n'ai fait dans mes précédentes lettres que développer

la pensée mère de la philosophie qu'il soutenait. Frédéric Bérard est, en effet, le premier qui ait clairement exposé la vie comme une loi suprême et primordiale; qui en ait contenu l'étude en des limites sévères, tout en pénétrant jusqu'au fond réel des choses; qui ayant proclamé, comme Barthez, les principes de la philosophie expérimentale sut y demeurer fidèle, et trouver dans leur application le langage médical le plus pur, les notions saines et les plus éloignées de toute hypothèse. Souffrez que je m'efforce à continuer son œuvre, et entrons en matière.

Il s'agit non de donner la définition, mais d'établir la notion de la vie: car la vie ne se définit pas, elle se montre. Vous m'accordez que pour arriver à la notion de la vie comme fait, il faut rechercher la raison d'être de ce fait, c'est-à-dire, sa cause; et la cause est ce dont l'action rend nécessaire la succession d'un phénomène à un autre. Mais tout dépend de la manière dont on doit interpréter un aussi succinct énoncé. Je croyais dans ma première lettre l'avoir suffisamment développé, et avoir établi la signification de ces mots, qui isolés prêteraient autant à l'erreur qu'à la vérité, et conduiraient à l'interprétation systématique plus encore peut-être qu'à la vérité, tant est glissante la pente à l'erreur. J'y reviens donc pour en établir le vrai sens et le dégager de tout faux mélange.

Bacon et Barthez enseignent qu'on doit se borner à

exprimer l'action et la succession phénoménale, laquelle contient en acte la cause active et réelle, et dans ce cas, on donne la cause d'un fait en traçant l'ordre et la règle souveraine qui le gouverne. « Les phénomènes de la nature, dit Barthez, ne peuvent nous faire connaître la causalité ou l'action nécessaire des causes dont ils sont les effets : mais seulement nous manifester l'ordre dans lequel ils se succèdent, nous dire quelles sont les règles que suit la production de ces effets, et non ce qui constitue la nécessité de cette production. » C'est dans ce sens que s'exprime aussi le professeur de physiologie de la faculté de Paris, M. Bérard : « Nous ne connaissons les causes premières de rien : les causes premières sont placées à tout jamais au delà de notre intelligence. Qu'est-ce qu'une cause pour nous ? C'est un fait qui en précède un autre et qui paraît l'avoir occasionné. » Par contre, nous rejetons la notion opposée, celle qui aspire aux causes premières, qui veut donner la causalité nécessaire, le mode d'action des causes, qui prétend, par suite, révéler le comment et le pourquoi des choses, la production intérieure et fatale des phénomènes. Nous tenons ces recherches pour interdites à l'être fini, qui ne peut posséder la compréhension absolue des choses, parce qu'il n'est pas l'absolu et l'infini lui-même.

Revenons maintenant à notre premier énoncé, et appliquons-le au fait de la vie. Qu'est ici ce dont l'action

rend nécessaire la succession des phénomènes supportés par l'être humain ou l'animal? En saine philosophie expérimentale, nous répondons : la vie ou force vitale. Ces deux expressions sont synonymes et nous sommes loin de repousser la dernière; toute existence, tout mouvement, tout corps a pour condition nécessaire une force correspondante et absolument assimilée à lui. Nous ne répondons pas comme d'autres : ce dont l'action rend nécessaire la succession des phénomènes vitaux, c'est un principe vital agissant sur la matière organique. En premier lieu, on accepte pour cause des faits la cause expérimentale, celle qui indique et règle l'enchaînement des phénomènes; on observe. En second lieu, on donne la cause première des faits, on en révèle la production élémentaire; on explique.

Mais vie et force vitale sont-elles réellement identiques? Force vitale et principe vital appartiennent-ils réellement à deux ordres différens d'idées, on pourrait dire à deux ordres opposés? quelques explications le prouveront aisément, je crois.

Vie et force vitale ne sont qu'un, ai-je dit; en sorte qu'établir la notion de la vie et la notion de la force vitale, sont une seule et même question. Et en effet, vie et force vitale n'impliquent aucune décomposition, aucun dédoublement de l'être vivant; vie et force vitale ne sont pas plus l'une que l'autre un être substantiel distinct, soit simple, soit composé. Séparées de l'orga-

nisme , ni l'une ni l'autre n'existent , en sorte que vie , force vitale , organisme , sont trois termes synonymes , constituent une seule et même chose , vue tout au plus sous des aspects variés. La vie ne saurait se concevoir autrement qu'active , c'est-à-dire , que comme force ; et toute force ne se peut percevoir qu'appliquée , réalisée , incarnée pour ainsi dire , organisme en un mot , sinon elle échappe à nos prises et fuit d'une éternelle fuite. Ainsi la vie est force , et la force vitale est la vie. Aucune des deux ne cause et ne domine l'autre , et de même ne cause l'organisme , ne le produit comme un effet , comme un résultat de combinaison. En prononçant le mot de vie , on ne dit rien de la cause première , nécessaire , efficiente qui la produit. On laisse cette cause en dehors , immanente et voilée , raison et substance suprême , mais impénétrable ; de même la force vitale ne révèle rien touchant l'existence principe d'où elle émane , et laisse dans ses inaccessibles mystères la substance cause d'elle-même , et possédant la force comme attribut propre. Ainsi vie , force vitale , organisme ne sont qu'un , se pénètrent et se confondent invinciblement.

J'accepte donc comme parfaitement philosophiques ces locutions usuelles , la force vitale créatrice , conservatrice , médicatrice ; ou encore les forces vitales sont en excès , ou font défaut , ou sont perverties , ou toute autre formule analogue. On pourrait donc à peu près indifféremment employer l'une ou l'autre expression ,

vie, force vitale, organisme; la première cependant exprimerait mieux l'ensemble souverain, un et harmonique des phénomènes vitaux; la seconde, l'activité propre; et la troisième la réalisation visible de ces mêmes phénomènes. Comme règle générale, je préfère l'emploi du mot vie, lequel est le plus simple; et surtout je préfère le seul énoncé des phénomènes, alors qu'il s'agit de faits secondaires. Je ne suis certainement pas l'ennemi du langage abstrait, le seul qui convienne pour exprimer le plus grand nombre des faits médicaux, et qui est beaucoup plus répandu dans notre science qu'on ne le croit communément; mais toutes les fois que sans nuire à la réalité des choses on pourra le diminuer, lui substituer un langage plus étroitement formé sur l'organisme vivant, plus astreint à la pure désignation des faits et des symptômes, ce qui est bien loin de matérialiser la science en la faussant, et de suivre les errements de l'organicisme moderne, je croirai devoir le faire, et aider ainsi à la clarté de la science.

Telle était la pensée dominante de Frédéric Bérard, et sur laquelle il revient souvent, tant elle lui paraît importer au point de vue de la saine philosophie et du vrai langage. « Je l'avoue franchement, dit-il, les mots » de principe vital, de principe d'harmonie, ou tout autre » analogue, me paraissent trop difficiles à manier pour » que j'ose m'en servir; je ne me sens point assez de force » d'esprit, pour m'exposer à la vaine gloire de braver un

» danger que Barthez lui-même n'a pas toujours sur-
» monté, malgré ses intentions formelles et ses protesta-
» tions si souvent renouvelées. D'ailleurs je ne vois pas
» la nécessité d'admettre les mots de ce genre. L'unité
» vitale » (sur laquelle Barthez s'appuyait surtout pour
expliquer et justifier son adoption du principe vital)
« est un fait, elle est l'expression de mille faits; elle
» constitue le dogme fondamental dans la science des
» êtres vivants. Les preuves que Barthez en a présen-
» tées, et les beaux développements que leur a donnés
» M. Lordat, mettent cette question hors de doute; mais
» je n'ai besoin que de transformer ce fait en loi. Je ne
» vois point l'obligation de rechercher la cause de cette
» unité, et encore moins de l'indiquer par un mot qui
» ferait entendre que je l'ai trouvée dans des analogies
» avouées ou secrètes prises de l'unité du principe moral
» et de son action. » Plus bas, Frédéric Bérard ajoute
encore : « Je ne puis m'empêcher de reconnaître que ces
» mots (principe vital, principe d'harmonie, ou autre
» analogue), et tout le langage analogue qu'ils consacrent
» consécutivement, ne doivent jeter la science dans les
» hypothèses Stahliennes. Je craindrai même beaucoup
» que ces mots, dans certaines bouches, ne servissent
» déjà à masquer les hypothèses les plus formelles : je
» suis autorisé à le penser par l'importance que l'on y
» attache quelquefois. Si ce ne sont que des mots, ils ne
» valent pas tant la peine de les défendre; s'ils signifient

» quelque idée, je ne vois pas qu'on puisse soutenir
» celle-ci. Ainsi, dans l'un et dans l'autre cas, je crois
» que l'on doit rejeter ces expressions. »

C'est pourquoi donc, d'après un passage de ses écrits déjà cité par nous, Frédéric Bérard voulait retrancher complètement des *Eléments de la science de l'homme*, l'expression de principe vital, et lui substituer celle de force vitale, en se servant même de celle-ci aussi peu que possible, et en se contentant d'exprimer tout simplement, comme nous le demandons, les diverses classes des phénomènes. C'est qu'en effet, quoique ce mot de force vitale n'exprime aucune entité positive et indique seulement la raison des phénomènes et actions vitales, l'action elle-même considérée abstractivement, cependant ce mot est encore trop voisin de l'existence d'un être simple et actif, puisqu'il n'est peut-être que celui-ci agissant, pour qu'il n'y ait pas danger à l'employer souvent. N'aurait-on pas à craindre qu'on ne finit par céder à la tentation de rapporter la force à une existence que l'on supposerait en être le point de départ, et qu'on ne se servit du terme *force vitale*, comme on se serait servi de celui de *principe vital*? Ne nous laissons donc pas aller à une confusion dans les mots, qui en entraînerait promptement une pareille dans les idées, si déjà elle n'en découle pas. En m'attachant à la signification rigoureuse des termes, je souscris volontiers et sans réserve, mon savant confrère,

à ces lignes que vous avez écrites : « J'admets la force vitale, je l'admets distinctement, sans rien décider de sa source, de son essence, de son mode de rapport avec la matière organisée. » Je n'aurai peut-être à redire qu'au mot *distinctement*, car une force ne saurait être distincte, isolée de toute existence, non réalisée en un mot.

Je veux montrer maintenant, quoique ce qui précède y suffise presque, que le dogme du vitalisme, tel que je l'ai établi, la vie considérée comme loi primordiale, contient cette notion de force vitale, et qui plus est, l'exprime, et en formule les conditions nécessaires ; et enfin que l'hypothèse du principe vital supprime cette même notion de force, inconnue dans sa source, dans son essence, dans son mode de rapport avec la matière organisée, pour substantialiser la force hypothétiquement, pour la transporter à un être imaginaire, supposé mais non démontré.

La loi, en effet, est ici le mot propre et nécessaire. Soit que nous jugions la vie et la force vitale d'après la doctrine des causes expérimentales, et que nous la considérions alors comme un ensemble de mouvements réglés en une succession et harmonie invincibles, comme une force ordonnée en tous ses développements visibles, ce jugement, cette notion de la vie ne peut s'exprimer que par ces paroles : la vie est une loi essentielle et primordiale. Soit encore, que nous tournant vers la cause pre-

mière, efficiente, substantielle de la vie, nous voulions exprimer qu'elle nous est inaccessible; que nous devons certainement confesser qu'elle existe, mais que nous ne saurions la préciser aucunement, ni lui donner un nom et un corps quelconque, nous ne pouvons de nouveau traduire ce fait que par les mêmes paroles: la vie est une loi primordiale. Et c'est, qu'en effet, la loi, dit Montesquieu, exprime les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses, et le seul rapport nécessaire est celui de cause à effet. Or, tout ce qui précède n'est que le rapport nécessaire de cause à effet vu dans sa plus large acception, et appliqué au fait de la vie. Que l'on s'en tienne à l'effet accessible, la succession et l'enchaînement des phénomènes qui constituent la vie, c'est une loi, réalisée, manifestée par l'organisme; que l'on envisage la cause créatrice, maîtresse immuable de la vie en toutes ses évolutions, mais éternellement voilée au médecin, elle est contenue dans ce mot de loi, car la loi présuppose un législateur. Enfin pour exprimer que la vie est la loi qui domine tout le monde organisé vivant, et que toutes les autres lois qui aident au gouvernement de ce monde, sont secondaires et soumises à la loi suprême de la vie, nous disons la vie est une loi primordiale. La notion de force et la notion de loi sont de même invinciblement liées dans l'ordre entier des sciences: car une force comme une loi n'existent que réalisées, développées par le monde visible; elles n'ont pas par elles-mêmes

l'existence indépendante et séparée, et toutes deux témoignent d'une existence supérieure, qui les cause et les maintient en leur action et développement. De force en force, de loi en lois supérieures, d'existence en existence, on est conduit par un enchainement irrésistible jusqu'à l'infini, jusqu'à l'éternelle activité, qui unifie, en son incommensurable sein, toute force, toute loi, et toute substance. L'infini est le seul terme où la substance soit cause et centre d'elle même; c'est le fécond aboutissant de l'échelle de causalité.

J'ose espérer, cher confrère, que ces explications justifieront à vos yeux la conception de la vie comme loi primordiale, et le vitalisme que j'appellerai expérimental par rapport à ce vitalisme dévié, fondé sur la supposition d'un principe vital et que j'appellerai hypothèse vitaliste. J'espère que vous m'accorderez que la notion de cause et de force, telle qu'on la doit entendre en saine philosophie, se retrouve dans la notion de loi; que la cause exprimée par le mot loi n'est pas une cause première, et hypothétique, mais la cause expérimentale livrant sous l'unité du mot vie la succession et l'enchainement réciproque de tous les phénomènes vitaux; enfin que force, loi et vie, ne sont pas distinctes, dans cet ordre d'idées, de l'organisme qui en deviendrait l'effet, mais sont l'organisme lui-même, exposé tel qu'il doit l'être à notre observation. Je ne saurai donc être entraîné par là sur le chemin des abîmes; je n'aboutirai jamais dans cette voie

à l'animisme de Stahl ; et j'éviterai les écueils où s'est compromis le vitalisme de Barthez et de M. Lordat.

En effet , il me reste à vous prouver que l'hypothèse du principe vital supprime cette même notion de force , inconnue dans sa source et dans son essence , déterminée seulement par l'activité phénoménale , et observée dans cette activité , pour y substituer un être simple , défini , ayant la force et l'activité pour attribut propre , formant la vie par son union avec l'organisme , régnant sur celui-ci , le réglant et le dirigeant. C'est ce que font les partisans , non de la force vitale , laquelle en effet ne décide rien , et laisse de côté la source substantielle d'où elle émane ; mais du principe vital , de l'âme intelligente , de l'âme inférieure , de l'archée , et autres conceptions d'être simple , destiné à produire et à conduire la vie. La notion pure de force est ici rejetée , puisque l'on passe à l'existence active elle-même qui contient la force. C'est donc cette existence , l'être simple et actif que l'on invoquera , et qui expliquera les faits essentiels de la science , envahira la langue médicale , planera sur toutes les théories , sur toutes les déductions scientifiques , sur les descriptions morbides et les déterminations thérapeutiques elles-mêmes.

Combien sont éloignées l'une de l'autre , ces deux notions de la vie que je viens de mettre en regard ! La première se bornant à constater une loi primordiale de tous les êtres organisés et y soumettant toutes les

lois secondaires , ne donne pas une explication formelle de la vie , ne fournit pas un système sur ce grand fait. Elle est une doctrine et toute une philosophie qui est celle des sciences naturelles , et contient l'observateur et le savant dans les limites du possible et du vrai ; elle assure sa marche et lui est un flambeau au milieu de toutes les obscurités phénoménales , non en en révélant les secrets et la production intime , mais en en montrant l'enchaînement , la liaison profonde , la succession nécessaire. La seconde aspirant à donner la cause première des choses et à formuler le comment de la vie , conçoit une hypothèse , l'impose ensuite à la science entière , qui logiquement ne saurait se constituer en dehors de la conception principe adoptée. Le fait majeur de la vie pénétré dans sa constitution , il faut pénétrer de même tous les autres faits vitaux et médicaux. La maladie en particulier , forme de la vie et qui doit suivre celle-ci en toutes ses destinées , obéit fatalement à la notion conçue sur le grand fait qui la domine. Tout cela constitue dans son ensemble un système , c'est-à-dire , une série de déductions , inévitablement sortie d'une hypothèse première , et tendant à envelopper et à expliquer tout un ordre de choses. L'histoire médicale toute entière est là pour témoigner de l'inexorable fatalité en laquelle se suit dans un système la notion de tous les faits , quelle qu'en soit l'importance. Cette nécessité de suite dans le vrai , mais surtout dans les idées systématiques et dans le faux,

constitue toute la philosophie de l'histoire médicale, laquelle est encore à faire.

Enfin pour compléter le parallèle, je répéterai que ces deux notions de la vie se rattachent à deux philosophies opposées, à deux interprétations du mot cause, à deux ordres de causalité. La première sort de cette philosophie large et simple, fondée sur la subordination contingente des êtres et des forces pour atteindre de là jusqu'à la force et jusqu'à l'Être Suprême et nécessaire, pensée des mondes, aspiration de toutes les vies, source éternelle de tout vrai, de tout beau, et du bon. Dans cette philosophie, donner la cause des faits c'est signaler l'ordre vrai et les règles certaines qui président à leur apparition, à leur développement, et à leurs transformations; c'est établir les rapports révélés par l'observation droite des choses; voir ce qui est, ce qui agit et se meut, et chercher la raison de l'existence et du mouvement, non en l'objet que l'on observe, mais dans les rapports de cet objet avec les existences qui le dominant, ou l'environnent et le pressent. La seconde notion qui explique la vie au lieu de l'exposer se rapporte fatalement à cette philosophie qui prétend trouver dans un être fini la cause et la raison de l'existence; qui par conséquent ne saurait logiquement remonter jusqu'à la notion vivifiante de l'infini; demeure enfouie et perdue dans la contemplation d'un être isolé, et est tenue, sans dépasser cette contemplation, de livrer

la constitution intime de cet être, la causalité nécessaire de tous les phénomènes dont il est le support. Tentative impossible, et qui se rapporte à une nouvelle entente de la cause en général : la cause est ici la manière nécessaire dont un fait se produit, le mécanisme par lequel s'opère un mouvement, le procédé simple ou complexe qui amène le résultat. Ainsi rechercher la cause d'un phénomène, c'est chercher par quel mode il s'effectue ; la trouver, c'est pénétrer le secret de la production phénoménale. La raison, le commencement et la fin de cette étude sont contenus dans le sujet étudié lui-même.

En invoquant cette dernière sorte de causes, on décompose la vie ; et si l'on pouvait tenir en main les parties constituantes, le résultat de la décomposition, et en déterminer la pénétration, l'union véritable, on reconstituerait la vie, on la saurait faire de toutes pièces. Dans l'autre ordre de causes, on se borne à la narration logique, régulière, philosophique de la vie et de ses manifestations et conditions diverses. On réalise ces paroles de Frédéric Bérard : « L'observation directe et intuitive de l'organisme vivant sain et malade, voilà la source de la vraie science médicale. »

Mais me dites-vous, honoré confrère, qui n'a pas la prétention d'étudier la loi de la vie ? « Si la loi de la vie signifie la succession et la relation réciproque des phénomènes par lesquels la vie se manifeste, c'est un objet de recherches ouvert à toutes les doctrines et accepté par

toutes. » Combien il serait à désirer qu'il en fût vraiment ainsi ? Mais hélas ! ne peuvent étudier , dans sa réalité simple et sévère, la loi de la vie, ceux qui fournissent une explication même du fait de la vie. Ce premier pas fait hors de l'observation pure des choses, tous les autres prennent même chemin. Pour les médecins systématiques, la succession et la relation réciproque des phénomènes vitaux doit être soumise à la conception première, à l'hypothèse adoptée sur la vie ; il faut plier tout ce que l'on voit et observe des manifestations vitales à ce que l'on s'est imaginé relativement à leur source. Il ne faut pas qu'aucun fait secondaire vienne contredire le fait principe. De combien d'efforts destinés à réduire violemment en une harmonie impossible l'homme malade et l'idée préconçue de la vie et de la maladie, n'avons-nous pas été les malheureux témoins ? Et la pratique n'a-t-elle pas été trop souvent compromise par cette funeste influence !

Nous l'avouons pourtant, mais en en tirant avantage, le vitalisme expérimental simple et droit semblerait ne pouvoir pas être repoussé. Rejetant toutes les hypothèses, ouvert à toutes les vérités comme à tous les faits, il devrait être la bannière de ceux qui proclament l'observation pour leur guide unique et souverain. Il en sera ainsi dès qu'il sera nettement compris, et que dans ses données, en apparence, timides et réservées, on aura perçu une fécondité sans bornes. Dès qu'il sera devenu la loi dominante et l'esprit même de la science, l'observation vivifiée

saura comprendre le sens et la portée, la raison et la fin des actes vitaux ; l'intelligence de ce grand fait général et synthétique appelé maladie pénétrera la médecine entière, et la renaissance des grands problèmes, des hautes questions, renouvellera la science et l'animera en la fortifiant.

J'espère maintenant pouvoir vous faire accepter ce que présente de juste la comparaison de la vie, loi des corps organisés, et de l'attraction, loi du monde inorganique ; quoiqu'en général je tiennne fort peu aux comparaisons en médecine. Ces rapprochements très-bien développés, en effet, par M. Cayol dans la *Revue Médicale*, et signalés, avant lui, par M. Lordat et par Frédéric Bérard, sont plus réels et philosophiques que ne le sont d'ordinaire les rapprochements. L'attraction est une force aussi bien qu'une loi ; la loi exprime ici et contient la force, comme il en est pour la vie, force et loi tout ensemble. Pour l'attraction et pour la vie, la loi est l'expression du développement, de la manifestation nécessaire, de l'incorporation obligée de la force. Les mondes sont à la première ce que l'organisme est à la seconde, la réalisation de la force, sans laquelle la force s'évanouirait en chimères. Il n'y a pas plus d'attraction ou force attractive distincte et séparée des corps, qu'il n'y a de vie ou force vitale distincte et séparée de l'être vivant. Ainsi attraction et force attractive sont identiques comme vie et force vitale. L'une exprime les rap-

ports et les mouvements des mondes, comme la vie exprime les rapports et les mouvents organiques. L'une et l'autre se ramènent à l'atôme et à la molécule ; car en face de l'infini , il n'y a pas plus de distance entre les soleils et les mondes qu'il n'y en a entre les atômes qui constituent le plus petit corps. Ainsi la force attractive ou attraction est inhérente au dernier atôme des corps inorganiques, comme la force vitale ou vie l'est à la moindre molécule des corps vivants. J'accepte donc pleinement le beau passage de Newton que vous citez ; mais la dialectique Barthézienne devra le rejeter. Au lieu de *vis gravitatis*, M. Lordat exigerait *principium gravitatis* ou *principium gravitale* ; il dirait non pas, *vis formatrix*, mais *principium formatrix* ; comme Barthez créant son *principium vitale* dans son *Oratio Academica de principio vitali hominis*. C'est inévitablement ce à quoi Newton aurait été conduit, s'il eût raisonné comme Barthez le fit après lui. Il aurait constitué un être simple, une substance, un principe attractif doué de la force attractive, et attirant entr'eux depuis les atômes jusqu'aux corps célestes, au lieu de simplement établir les lois d'attrait des corps sous le nom clair et modeste, et surtout abstrait, d'attraction. Je pourrai donc répéter, pour y souscrire sans réserve, ces lignes de Newton, car elles résument les règles philosophiques et la doctrine médicale que je défends : *Exposer la vie comme la gravitation, mais n'en pas assigner ni rechercher les causes ; éviter*

tout ce qui est hypothèse, métaphysique, ou physique, ou occulte, ou mécanique, parce que l'hypothèse ne doit pas trouver place dans la philosophie expérimentale. Le pur vitalisme est là, formulé par Newton lui-même.

Mais creusons encore notre sujet et demandons-nous si on ne saurait aller de la force vitale à une substance d'où procéderait cette force, à un principe vital enfin. De l'unité vivante et douée de force, ne peut-on passer au dualisme de l'être vivant, et dédoubler ce dernier en substance simple, active, douée de la force, et en aggrégat organique soumis à l'être simple? Rien dans l'observation n'autorise cette hardiesse. Ce serait transgresser les lois de la philosophie expérimentale, créer une hypothèse sans utilité, mais non sans inconvénients; sans utilité, car cette hypothèse de quelque côté qu'on l'envisage ne saurait conduire à rien, ni éclairer l'observation; elle arriverait, au contraire, à fausser gravement cette dernière. Quelque réserve, en effet, que l'on apporte à la délimitation de cette hypothèse, ce n'est pas moins prétendre à expliquer le principe des choses, dessein qui suppose une présomption ou une capacité infinie comme la nature. C'est donc une témérité sans excuse. En application, les résultats en sont fatalement mauvais; car une hypothèse pareille ne peut jamais être la vérité absolue ni se dégager de toute erreur; la vérité absolue, touchant le monde des causes premières et des corps simples considérés en eux-mêmes, nous sera à tout jamais

fermée ; nous n'enfanterons donc à ce sujet qu'images trompeuses. On pose ainsi comme dominant la science une supposition qui ne peut être absolument vraie. Descendant ensuite des hauteurs, la supposition va toujours grandissant, comme une ombre qui s'allonge en s'éloignant du faite où jaillit la lumière ; elle finit enfin par envelopper la science entière, par la dénaturer toujours, par la façonner à son image propre, au lieu de la livrer expression fidèle des faits et de la nature. Newton n'aurait-il pas défiguré la physique entière, si au lieu de simplement observer les lois de la nature, et d'appeler attraction cette grande loi qui régit les mouvements des corps, il eût imaginé un principe attractif ? Et encore eut-il pu le faire avec moins de dommage pour sa science, où la marche droite est tracée, où les déviations sont plus difficiles à cause de la constance du sujet observé, de son immobilité ou mieux de sa marche régulière et fixe devant l'observateur ; tandis qu'en médecine les dérèglements sont si faciles, le sujet observé est si mobile, si variable ! La moindre erreur au principe de la science grandit et se multiplie sans cesse dans la suite des faits (1).

(1) Frédéric Bérard écrivait une page que je retrouve et transcris ici, tant elle se rapporte étroitement aux idées que j'ai développées ci-dessus : « La marche de Barthez est-elle » plus sévère que celle de Newton ? Les mots de *principe* » *attracteur ou attractif*, *principe de rapprochement*, de » *mouvement* même si l'on veut, quoique dans le fait plus

Ma sévérité envers ceux qui tendent à établir pour principe de la médecine le dualisme de la matière vivante est-elle condamnable par cela que le dualisme de l'homme a préoccupé dans tous les temps les plus glorieuses intelligences, et qu'un problème, auquel se sont heurtés tous les grands penseurs, ne saurait être, à votre sens, nul de soi, fiction pure, recherche stérile. Ici, monsieur, je vous demanderai d'établir une distinction,

» indéterminés que celui d'attraction, et correspondants à
» la dénomination de principe vital, seraient-ils d'un emploi
» plus facile que celui d'attraction ? Le nom de *principe de*
» *mouvement* toucherait aux hypothèses les plus absurdes
» qui aient été introduites dans la physique, à celles qui
» ont arrêté ses progrès pendant si longtemps; et l'on peut
» affirmer que la science n'échapperait point aisément aux
» inconvéniens dont ce mot la menacerait sans cesse. Il
» deviendrait impossible à l'esprit le plus sévère, de parler
» chimie une demi-heure seulement, en se servant d'une
» expression de ce genre. Reste à savoir maintenant, si la
» physiologie n'a point à redouter les mêmes dangers d'un
» mot analogue; elle qui, depuis sa première origine jusqu'à
» nos jours, a eu la plus grande peine à se défendre de
» l'erreur par laquelle on attribuerait les phénomènes de
» l'économie vivante aux affections d'un principe intelligent,
» sensitif ou instinctif; ou pour mieux dire, elle qui n'a ja-
» mais complètement résisté à cette opinion hypothétique;
» elle, dont tous les faits même paraissent porter à une erreur,
» que l'on n'évite pas toujours par la réserve philosophique
» la plus craintive, et par la conviction profonde des incon-
» vénéniens auxquels expose cette première idée. » Quelle
droite raison dans ces paroles et que n'a-t-elle trouvé plus
d'échos !

et de séparer, de la médecine, la philosophie proprement dite, la métaphysique et par-dessus tout les révélations et enseignements surnaturels. Vous ne m'accuserez sans doute pas d'être l'ennemi des études philosophiques pures. C'est l'initiation à toute grande chose. Retrouver, dans la pensée infinie et dans l'infinie étendue, la pensée de l'homme et les corps visibles, est l'œuvre suprême et nécessaire de qui veut puiser à la source de toute certitude. C'est par là seulement, j'ose le dire, qu'on peut atteindre à la conception nette de la philosophie expérimentale et des conditions de l'observation véritable; j'espère un jour établir clairement ces vérités. Que le métaphysicien donc, étudiant la pensée, se croie autorisé à la rapporter à une substance simple, active, pensante, ayant conscience d'elle-même, qu'il établisse l'âme, en un mot, comme un dogme et une existence démontrée : c'est là l'objet de son étude. Mais maintenons l'autonomie de notre science, et dégageons-la des préoccupations étrangères.

C'est la grande leçon léguée par Hippocrate. Entre Socrate et Platon, Hippocrate ne resta certainement pas indifférent aux questions élevées par le génie de ses contemporains. Sans doute même on pourrait dans ses écrits retrouver les traces des opinions qu'il s'était formées sur ces matières; mais il sut faire éclater la mâle vigueur de son esprit en traçant à la médecine son véritable terrain, en la constituant indépendante, dans son génie propre, dans sa logique, dans son objet, dans

son but, dans la contemplation de la nature vivante, en un mot. C'est là l'immortel caractère des Aphorismes, des Épidémies, des Prénotions Coaques, de tous les livres hippocratiques. C'est même ce qui fait d'Hippocrate le véritable révélateur des saines doctrines en médecine, du vitalisme expérimental, auquel se rattachèrent, dans la suite des temps, tous ceux qui méritèrent le nom d'Hippocratistes, et qui se formule par ces simples mots que nous faisons revenir si souvent; la vie est une loi primordiale. Cette glorieuse mission d'Hippocrate a été signalée déjà par bien des médecins, et lui-même l'a résumée en ces quelques paroles : « Concluons qu'il faut transporter la philosophie dans la médecine, et la médecine dans la philosophie. »

Ceci, très-honoré confrère, me conduit à justifier le caractère et le nom d'animisme que je crois devoir appliquer à l'œuvre de ceux qui, de la vie ou force vitale, croient devoir passer à de prétendus êtres ou fantômes d'êtres correspondants à cette force, et en ordonnant la réalisation et le but. Je prends ici cette expression animisme dans le sens du mot latin *anima*, *air*, *souffle*, et par grossière assimilation être simple, âme, en général. C'est qu'en effet le caractère commun de toutes ces hypothèses est d'admettre une substance simple animant la substance composée. Je sais bien que de l'âme de Stahl au principe vital de Barthez, il y a bien des variations sur la nature et les attributs de la substance simple. Ces

variations, ces différences, si grandes qu'on les suppose, ne sauraient rien changer à l'espèce. Toutes n'appartiennent pas moins à une même philosophie, toutes visent pareillement à dédoubler l'organisme. J'accorderai volontiers que le principe vital est mieux accommodé que toute autre hypothèse aux faits médicaux, est en rapport plus intime avec la force vitale ou vie, laquelle est l'objet propre de la médecine. Toutefois, dès qu'on établit des suppositions, les interprétations diverses surviennent nécessairement, et une assiette ferme ne saurait jamais être établie. L'âme de Stahl retrouve des défenseurs, et on peut lui attribuer la vie comme la pensée; d'autant mieux que tout est profondément enchaîné dans l'économie vivante, et que la séparation absolue des phénomènes est difficile à déterminer.

Je sais bien encore que depuis Barthez surtout, le mot Vitalisme réveille en général l'idée d'un principe vital, d'une âme inférieure constituant la vie par son union avec l'organisme, et gouvernant toutes les manifestations dont ce dernier est le support. Cette notion altérée du vitalisme s'est facilement propagée; elle était, en effet, séduisante, aisée à percevoir, parce qu'elle présentait comme raison de la vie une cause concrète, ayant corps et existence par elle-même; en un mot, elle offrait une figure au lieu d'une abstraction. D'ailleurs la popularité vient plus, en médecine, aux produits de l'imagination et à la simplification arbitraire des faits,

qu'à la vérité pure , dégagée de formes et de fictions , et provenant uniquement de l'observation droite et réelle des choses. Mais telle est l'œuvre à accomplir aujourd'hui : ramener à la simplicité et à l'unique vrai la doctrine médicale : restituer le vitalisme dans sa véritable notion et acception ; et pour ce , prendre le mot dans son sens franchement étymologique : Vitalisme, c'est-à-dire , doctrine fondée sur la vie , et rien que sur la vie , et non sur les fictions qu'on en peut concevoir. Rien dans la composition de ce mot , n'implique l'idée d'un principe vital et d'un agrégat matériel distincts.

Aussi bien , en ramenant le vitalisme au sens étymologique , nous le ramenons au vrai sens historique : le vitalisme est , en effet , le lien commun qui relie entr'eux les médecins Hippocratistes de tous les temps ; sans que le dogme soit nettement formulé , il est implicitement reconnu par chacun d'eux. Il constitue à Hippocrate la plus illustre famille dont l'histoire des connaissances humaines porte le témoignage. Depuis la renaissance des lettres surtout , elle remplit nos annales , et nos grands noms lui appartiennent presque tous : ce sont , par exemple , Sydenham , Baillou , Houllier , Duret , Fernel , Sauvages , Bordeu , Torti , Sarcone , Boerhaave , Hoffmann , Stoll , de Haën , Storck , Van-Swiéten , Lorry , Fouquet , Hildembrand , Borsieri , le plus pur de tous peut-être , et tant d'autres encore. Elle a constitué nos plus célèbres écoles , celles de Montpellier , de Leyde , de Vienne , d'Italie ,

l'ancienne Société Royale de médecine de Paris, si justement renommée, et dont les mémoires, surtout ceux de constitutions médicales, sont des modèles de médecine vitaliste et hippocratique.

Tous ces médecins, grands praticiens surtout, ennemis réels de l'hypothèse en fait de principes, malgré leurs erreurs dans les détails, leurs explications fausses et inutiles de l'origine des maladies, se transmirent un même culte, celui de la nature, et se vouèrent passionnément à la suivre, à la comprendre, à la servir, à l'imiter; et tous par ce mot de nature, entendirent une même chose, sans songer à la définir. En cherchant à en donner la définition la plus simple, la plus rapprochée de l'observation et de la réalité des choses, on possède toute la philosophie médicale. La nature, dirons-nous, est la loi suprême de tous les mouvements, de toutes les résistances, de tous les efforts de l'être vivant, de toutes les manifestations de la vie. Les médecins Hippocratistes, à l'imitation de leur maître immortel, n'ont pas eu d'autre doctrine que l'observation de cette loi.

Voilà, très-cher confrère, une lettre déjà bien longue, et pourtant je n'ai touché qu'à la première série des questions que je comptais aborder. Je n'ai pas su réduire des développements que vous trouverez peut-être dépassant la mesure, ni éviter des répétitions qui me paraissaient devoir accumuler plus de clartés en mon exposé. Mais enfin, j'étudiais les vérités premières, et je tiens

que les bien établir, c'est assurer le reste. Plus longtemps on s'arrête aux principes, plus rapidement on franchit les espaces qui suivent. J'ai cru voir d'ailleurs que vous aimiez cette manière, et ce m'a été un encouragement à ne pas la quitter. Permettez-moi de vous adresser encore quelques pages, et ce seront les dernières; je les consacrerai plus spécialement à l'interprétation de la maladie. Car vous êtes convaincu, comme moi, qu'établir dans son interprétation véritable le fait général de la maladie est l'œuvre finale et majeure de tout ce qui est doctrine médicale; trop d'efforts et de méditations ne sauraient y être apportés.

II

Monsieur et très-honoré Confrère ,

J'ai à vous suivre maintenant , dans les chemins qui vous ont conduit de la conception d'un principe vital à un organicisme décidé, à une conception de la maladie dans laquelle toute action d'un principe vital est annulée, de sorte que la maladie entière ne dérive plus que des lésions de la matière organique, ou du trouble apporté dans de prétendues propriétés résultantes de l'organisation. Permettez-moi de douter que vos restrictions puissent rapprocher le point de départ et votre point d'arrivée.

Vous admettez comme cause de la vie un principe vital animant la substance organique; je dis principe vital, et non force vitale, quoique vous vous serviez indifféremment de l'une ou de l'autre expression, parce que je dois choisir celle qui rend le mieux votre pensée, et que la lecture attentive de votre écrit m'a prouvé que vous ne considériez l'expression force vitale que comme synonyme de la première. J'ai déjà exposé, dans ma précédente lettre, les raisons qui m'empêchent d'accéder à

cette assimilation de langage; je m'en autorise pour substituer souvent, dans l'exposé de vos idées, le principe vital à la force vitale, d'autant mieux que votre argumentation ne peut s'adresser qu'à une substance-principe, et non à une force indéterminée dans sa source. Vous admettez donc un principe vital; vous cherchez même à caractériser son action, et vous la fixez ainsi : « Je ne demande à la force vitale (c'est-à-dire au principe vital) que la détermination de la forme, et sous ce mot, je n'entends pas seulement la forme extérieure, la délimitation des surfaces, mais la forme interne, le rapport réciproque des parties composantes, en un mot, tout l'homme et toute la plante. Je lui demande de faire que toutes les molécules qui s'ajoutent à l'œuf imprégné soient agencées de telle manière qu'il en résulte, non une masse quelconque, mais un être animé; non un être animé quelconque, mais tel ou tel être, selon, je le répète, qu'elle se jouera à travers tel ou tel milieu matériel. Je lui demande enfin d'être conservatrice, en même temps que formatrice, c'est-à-dire de continuer son action pendant toute la durée de l'être. La mort de l'être sera la conséquence nécessaire du retrait de cette force. Voilà ma force vitale. »

Je ne sache pas, monsieur, que les plus outrés partisans du principe vital lui aient jamais demandé plus que vous ne lui attribuez. Former l'être animé et le conserver, ces mots ne contiennent-ils pas toute l'action

possible? Pouvez-vous supposer un acte vital qui ne soit soumis à cette action majeure? Lequel serait-ce? La calorification, la nutrition, ont-elles d'autre fin que de former l'être vivant, que de le faire vivant, et la conservation de l'être est-elle possible en dehors de ces fonctions majeures? Le principe vital peut-il présider à la forme de l'être si nettement définie par vous, peut-il en assurer la conservation s'il ne préside à l'une et à l'autre de ces fonctions générales? Il faudrait pourtant qu'il en fût ainsi, pour qu'on pût les soustraire à l'action directe et permanente du principe vital. D'un autre côté, la calorification et la nutrition peuvent-elles s'opérer en dehors de l'innervation, de la fabrication du sang et de la circulation? Je vous ramènerai ainsi de fonction en fonction, d'appareil en appareil, d'organe en organe, de fibre en fibre, jusqu'à la dernière molécule animale, et partout nous trouverons inséparable, immanent, le principe vital, la cause de la vie. Vous le reconnaissez du reste vous-même; vous avez dit, en effet: « La vie n'a qu'un terme apparent la molécule, et il s'agit de savoir comment cette molécule vit, sent, se meut, sans y être sollicitée autrement que par une force interne, » et cette force interne est pour vous le principe vital. Je le demande encore, que peut-il y avoir au-delà de ces termes? Le principe vital forme, entretient, ordonne, anime toutes les molécules vivantes, toutes les fibres du composé, tous les organes, tous les grands appareils,

toutes les fonctions de l'économie, et de là arrive à les unifier, à leur donner la forme, l'harmonie, l'action d'un tout vivant, d'un être indépendant et animé. Ainsi, non-seulement le principe vital régit toutes les fonctions, mais encore il en établit la coordination, la convergence vers une même fin ; il compose l'unité vivante.

Je sais très-bien que l'arrangement et la disposition matérielle des tissus, appareils et organes, est nécessaire à l'exercice de ces fonctions ; que si les rapports et la structure des parties n'étaient pas agencées à cette fin, la fin ne serait pas atteinte. Mais cela ne va pas contre l'action et l'influence du principe vital sur ces parties et fonctions. Car c'est lui d'abord qui effectue et gouverne cet arrangement, les dispositions et les rapports des parties constituantes de l'organisme, puisqu'il forme l'organisme, et qu'il le forme tel ou tel ; c'est lui ensuite qui le conserve, et vous n'ignorez pas qu'ici la conservation est une création continue, et que l'économie subit un mouvement incessant de composition et de décomposition. Enfin, de ce que le principe vital a besoin d'instruments convenablement disposés pour se réaliser et engendrer, ou du moins, maintenir la vie, il ne s'ensuit aucunement que l'instrument puisse être considéré en dehors du principe, et que l'étude des fonctions puisse lui être soustraite. Tout au contraire, car s'il n'animait plus l'instrument, celui-ci ne ferait plus partie d'un être organisé vivant ; ce ne serait qu'un débris de matière,

gardant à peine pour quelque temps, mais immobile la forme à laquelle il était parvenu sous l'empire de son union avec le principe de vie; ce ne serait qu'un cadavre dont l'étude peut être utile au médecin, mais qui n'offre plus l'objet ni le sujet de la médecine.

Dès lors donc que l'on place à l'origine de la science de l'homme la reconnaissance d'un principe vital, ce principe domine l'économie tout entière, et aucun des phénomènes ou actes dont l'économie est le support ou l'instrument ne saurait lui être étranger. Le principe vital jouit donc là d'une faculté suprême et absolue, et je ne saurai comprendre comment vous pourriez le dépouiller de cette faculté mère. Que signifie, en effet, le mot faculté? pouvoir de faire; or, le principe vital, à votre sens, peut former et conserver l'organisme, c'est à-dire tout faire, comme il résulte de ce que j'ai établi ci-dessus; il a donc la faculté, et nécessaire, de créer l'organisme, et de maintenir sa création à travers l'âge, en la continuant. Maintenant, suivant que l'on envisage l'action de cette faculté souveraine dans telle ou telle fonction particulière, on spécialise l'action de cette faculté, on en fait même, par une légitime liberté de langage, une faculté secondaire du principe vital, mais dérivant de sa puissance première et générale; en un mot c'est une face de cette puissance. Je laisse de côté bien entendu cette multiplicité de principes simples, ces archées ayant chacun un gouvernement à part, sous la

direction et la surveillance d'un archée suprême; si ces suppositions ne sont pas simplement nominales, mais sont tenues pour réelles, elles constituent une série d'hypothèses que je n'ai pas à combattre ici, vu qu'elles ne sont pas en cause, ni présentées par personne aujourd'hui. Mais, le principe vital admis, on ne saurait lui refuser la faculté ou les facultés de remplir sa mission, et à la fois ses fonctions diverses, réalisant ainsi la diversité pour et dans l'unité : on ne saurait donc dire que les facultés du principe vital sont purement nominales et sans existence réelle, puisqu'elles sont son action et son existence elle-même. A moins que le principe vital ne soit lui-même purement nominal, c'est-à-dire rien.

Tout ce qui précède peut se résumer et trouve sa raison dans un seul mot : Le principe vital est actif de sa nature; présent partout dans l'organisme, et agissant sans cesse sur l'organisme et par l'organisme, il imprime pareillement à ce dernier, en le vivifiant, un cachet suprême d'activité. Or, tout être actif a des facultés, à l'inverse de toute substance passive qui n'a que des propriétés. Ainsi l'être humain a la faculté de parler et de marcher. Les automates de Vaucanson avaient la propriété de dire des mots et de se mouvoir. D'un côté, la spontanéité, la détermination active, les actes en un mot; de l'autre, la passivité, les résultats de l'organisation, les propriétés inhérentes à la matière et à son arrangement particulier.

Or, l'activité nécessaire du principe vital et celle subséquente de l'organisme, qui font que toute manifestation organique ne se peut concevoir qu'active, constituent, à mon sens, la supériorité de cette hypothèse sur toutes les hypothèses de l'organicisme, lequel est incompatible avec l'activité, et ne peut reconnaître que des propriétés résultant de l'organisation. Avec l'hypothèse du principe vital, toutes les grandes vérités de la science et de l'art sont sauvées, car elles résident toutes dans l'activité; avec l'hypothèse des propriétés organiques, elles sont perdues, et l'art véritable se perd avec elles. En effet, dans l'hypothèse vitaliste telle que vous l'admettez, la maladie doit être essentiellement considérée comme un acte ou ensemble d'actes; elle est une affection du principe vital, découle de l'affectivité de ce principe vital, et présente, comme second ordre de phénomènes, une réaction de la puissance vitale contre l'affection ressentie par elle. Remarquez que je dis affection et non altération ou lésion du principe vital; l'affection ne convient qu'à un être essentiellement actif, et peut même s'appliquer à l'être moral, qui est une activité pure. L'altération ou lésion ne peut s'appliquer qu'à un composé, dépourvu de spontanéité et d'activité. L'idée de maladie emporte donc ici l'idée d'activité, et cette activité emporte l'idée de but, c'est-à-dire celle de la nature médicatrice. C'est tout le fondement de la médecine. Quelle que soit même la conception

qu'on se fasse de la substance simple préposée à la composition et à l'animation de l'être, que ce soit l'âme intelligente et prévoyante de Stahl, qu'on admette même, avec Van-Helmont, plusieurs principes simples ou archées, dès que l'on introduit l'activité dans l'organisme et dans les conceptions médicales, on peut faire encore de la noble science, on peut pratiquer un art élevé. Si même négligeant des notions auxquelles bien des grands médecins ont porté peu d'attention, on se borne avec ces derniers à comprendre et à méditer le dogme de la nature médicatrice, si on en mesure toute la féconde influence, on aura une philosophie médicale suffisante, la philosophie médicale clinique, celle que l'on peut invoquer tous les jours au lit du malade, qui illumine l'étude des maladies et toutes les déterminations thérapeutiques. (1)

(1) Je retrouve cette même pensée dans la belle préface, *de natura medicatrice*, placée par Gilibert en tête du livre célèbre d'Antoine de Haën, *Prælectiones in Hermanni Boerhaavii institutiones pathologicas*. J'en reproduis le passage suivant, résumé hippocratique des considérations que nous venons d'émettre : « *Stahlianorum præjudicia] evel- lere non placet, ut pote praxim veram non perturbantia : etenim mechanici Boerhaaviani et animistæ organici, pari veneratione naturam salutant. Sit hæc natura virium mechanicarum concursus, aut sit ens activum immateriale ! nihil ad nos refert ; sufficit ut clinici utriusque sectæ agnoscant observationibus innumeris, ratum esse et inconcussum iisdem organorum motibus qui vitam conser-*

Telles sont, honoré confrère, les notions générales de la maladie auxquelles vous devriez aboutir, ce me semble. Toutefois, vous les repoussez, quoiqu'elles tiennent par un lien indissoluble à votre point de départ, et vous entrez de plein pied dans les conceptions organiciennes de la maladie, après les avoir rejetées relativement au fait suprême de la vie. Ces conceptions organiciennes se réduisent à placer la maladie dans les altérations de structure et dans le trouble des propriétés organiques.

De même que j'ai pu de votre notion première, de votre adoption du principe vital, vous conduire logiquement à une interprétation correspondante de la maladie; de même, je pourrais maintenant, de votre interprétation organicienne de la maladie, vous faire remonter à une conception analogue de la vie, c'est-à-dire à l'affirmation première du matérialisme, que vous rejetez cependant.

vant, etiam causas morborum eliminari: hi motus sint effectus immediati principii vitalis cæci aut cogitantis, aut sint actiones mere mechanicæ! dum modo similes observentur effectus, scilicet vitæ conservatio, morborumque sanationes sponte peractæ, nihil mutabitur in exercitio Medicinæ; sed aliud evenit si natura non est morborum medicatrix, si crises nec non coctiones nullo tempore morborum observantur, si solis et numerosis compositis sæpe adhibitis medicamentis sanantur morbi, si in acutis præter regimen, venæ sectiones; emetïca, cathartica, quaque die evadunt necessaria; si his omissis sicut asserunt medici, hi semper agentes, aut ægroti certe moriuntur, aut diutius ægrotant miserrime.»

Qu'est-ce, en effet, que la maladie, sinon la vie considérée en un temps et dans des conditions déterminées; qu'ont en vue les définitions de la maladie, sinon de fixer simplement ces conditions au milieu desquelles la vie s'exerce temporairement? En un mot, la maladie est une forme de la vie. Or, la notion qui contient la raison et l'explication de la vie, en général, doit contenir la raison et l'explication de la vie dans telle ou telle condition particulière. Par suite, la raison et l'explication de la vie, en quelque condition que ce soit, doit convenir aussi à la vie considérée dans son ensemble; et surtout l'une ne peut pas aller à l'opposé de l'autre. C'est ce que vous-même reconnaissez dans ces lignes : « Pour l'organicien, en effet, si la maladie est un produit de l'organisme altéré, la vie est un produit de l'organisme sain; et la première est si bien, pour lui, une forme de la seconde, que, donnant, au jeu des organes sains, le nom de physiologie, il donne au jeu des organes lésés, le nom de physiologie pathologique, pour exprimer que les lois du mécanisme animal sont les mêmes dans l'état de maladie que dans l'état de santé. » Vous vous condamnez par là vous-même à envisager la vie et la maladie d'après les mêmes données, et vous subissez si bien cette influence, que vous vous y rendez; car en affirmant l'organicisme, vous affirmez ici le matérialisme, dont la formule la plus simple et la plus claire est certainement celle que vous donnez en ces mots : La vie est

un produit de l'organisme sain , la maladie un produit de l'organisme altéré.

Mais, j'accepte en elle-même et indépendante de toute notion de la vie, la notion de maladie que vous me présentez, et je l'examinerai sommairement au point de vue de l'activité morbide, qui est, comme vous le reconnaissez, le fait capital. Je le dis hardiment, dans la maladie considérée comme produit, lésion de tissu, trouble dans une ou plusieurs propriétés organiques, non seulement le dogme de l'activité nécessaire, et ayant un but pareillement nécessaire disparaît, mais même on n'y saurait retrouver la moindre trace d'une activité momentanée, contingente, fugitive. Et en effet, l'idée de propriété inhérente à la matière organique, et l'idée d'activité et de faculté appartenant à l'être, s'excluent absolument. Permettez-moi d'appeler encore votre attention sur le sens véritable et trop souvent méconnu de cette expression, propriété, dont il est fait un si fréquent usage en médecine. Qui ne dit et ne répète, effectivement, ces mots, propriété vitale, sans penser, par ces seuls mots, faire profession de matérialisme médical ? Bien des vitalistes, et parfois même, incidemment, Frédéric Bérard, emploient ces termes, sans remonter à la signification réelle que j'essaye de rétablir ici. Tous les systématiques ont basé leurs hypothèses sur ces expressions, et sur l'interprétation qu'ils en ont donnée. Prenons, par exemple, l'excitabilité de Brown, que vous citez, laquelle,

suisant vous, « est l'expression générale, parfaitement vraie, de ce fait que l'organisme entier répond, et que les diverses parties constitutives de l'organisme répondent diversement aux impressions ou à l'incitation des agents extérieurs. » Que devient la maladie dans cette hypothèse? Si l'incitation des agents extérieurs faiblit au-dessus de la limite normale, il y aura diminution de l'excitement, maladie par asthénie; si l'incitation extérieure augmente et dépasse la mesure voulue, il y aura augmentation de l'excitement, autrement dit sthénie.

Augmentation ou diminution de la propriété vitale, telle sera la maladie. La maladie est ici évidemment passive : l'organisme ne la constitue pas par lui-même, elle est supportée par lui et effectuée sur lui; elle ne peut pas ne pas se produire telle ou telle; elle est un effet nécessaire, une suite fatale du trouble apporté dans l'état des propriétés de l'économie. La maladie n'est donc pas un acte, ni une réunion d'actes convergeant vers un but déterminé; car un acte est spontané, appartient en propre à l'individu qui l'accomplit, est une détermination toute personnelle, et en rapport avec la nature et le mode de sentir et de réagir de l'être; la même cause agissant sur des personnes différentes ne provoquera pas des déterminations pareilles; celles-ci devront varier à l'infini, suivant la nature innée ou acquise, fixe ou temporaire de l'individu. Une propriété, au contraire, est de soi invariable; elle ne peut changer

que du plus au moins, mais ne peut pas ne pas répondre aux causes extérieures qui doivent la mettre en jeu ; si elle ne répondait pas, elle ne serait plus propriété inhérente et nécessaire, elle serait anéantie.

Permettez moi une comparaison qui achèvera de faire ressortir la différence entre un mécanisme à propriété et un être doué d'activité : Soit une locomotive qui a la propriété de marcher suivant une certaine vitesse, tant que tel feu dure, et que les ressorts sont libres et intacts. Si le feu faiblit, la vitesse faiblira, il y aura marche anormale et diminuée, c'est l'asthénie ; si le feu s'éteint, la machine s'arrête, c'est la mort, suite d'asthénie. Si le feu s'accroît outre mesure, la locomotive accélère sa marche, se précipite, il y a sthénie ; et si l'énergie excessive du feu se maintient ou s'accroît, la locomotive s'use rapidement, ou se brise en éclats ; c'est la mort par sthénie. Peut-on prétendre que cette locomotive est spontanée dans sa marche, qu'elle se détermine, qu'elle accomplit un acte enfin ? Nul ne l'oserait ; elle entre en mouvement, le conserve ou le perd, s'arrête ou se brise, en vertu de ses propriétés intactes ou troublées, et de la disposition de ses parties constituantes. L'acte n'appartient qu'à l'être doué de facultés, et non à ce qui possède des propriétés ; et ce ne sera jamais que par abus de mots qu'on parlera des facultés ou de la faculté d'une locomotive.

S'il n'y a pas action, il ne saurait y avoir réaction. Lorsque dans le système des propriétés organiques, on

explique comment un dérangement local dans l'équilibre de ces propriétés arrive à se généraliser, on pense donner la raison et l'explication des réactions générales. Mais ce dernier mot est employé à faux ; il ne saurait y avoir ici de réaction d'ensemble, c'est-à-dire, des soulèvements spontanés de l'organisme contre une affection générale ou locale. On montre seulement comment un dérangement local occasionne un dérangement général ; comment le tout souffre de la souffrance d'une partie. Mais ce trouble général est de même ordre que le trouble local, et n'est pas plus actif que ce dernier.

Si du système des propriétés organiques on passe à cette autre forme de matérialisme qui n'a trait qu'à la structure et à la composition des organes, ou que l'on relie entre eux ces deux ordres d'hypothèses, comme l'avait fait Broussais, la passivité de l'être et de la maladie est tout aussi visible, si même elle ne l'est davantage. La maladie provient ici de l'altération locale et se généralise, soit parce que le système nerveux propage l'impression morbide, soit parce que l'affection locale, comme vous le dites, aura eu pour effet d'altérer la nutrition, et que le torrent circulatoire aura reçu de la partie ainsi altérée des matériaux imparfaits ou tout à fait hétérogènes. Il y a là ébranlement et réponse générale de l'organisme, envahissement progressif et généralisation plus ou moins rapide de la maladie-altération, et non une réaction proprement dite, pas plus générale que locale. Nous

pouvons comparer cette transmission de désordres et d'altérations, à celle qui s'opère dans notre locomotive lorsqu'un ressort ou une soupape sont hors des conditions voulues. Le fonctionnement de la machine entière est à la suite promptement troublé. Si la partie dérangée est peu importante le trouble sera de même; si au contraire elle est essentielle, tout s'ébranle, et une commotion violente, la destruction de la machine sont à redouter. Nous retrouvons ainsi les deux images de la maladie, appartenant l'une au système des propriétés organiques, de la médecine appelée physiologique par Broussais, l'autre à l'organicisme pur que professent aujourd'hui tant de médecins. L'une et l'autre peuvent et doivent se combiner souvent, l'altération des propriétés amenant les lésions de tissus, et réciproquement; c'est, par exemple, l'irritation de Broussais amenant toujours l'inflammation et les lésions propres à cette dernière, comme le feu en excès sous la chaudière à vapeur entraîne bientôt tel ou tel désordre matériel dans la machine.

Telle est donc la maladie sortie du matérialisme médical. En la plaçant comme origine dans les propriétés organiques, on aboutit forcément à une dichotomie morbide invariable, et que Brown, Rasori, Broussais n'ont fait que tourner et retourner. Exaltation, affaiblissement de ces propriétés, toute la médecine a été renfermée là. Les conséquences théoriques torturaient et faussaient toute la science, les conséquences pratiques étaient désastreu-

ses ; et cela pourtant a été accepté par la foule des médecins ! Cette division dichotomique en plus ou en moins, appartient exclusivement au système des propriétés vitales, et ne saurait en rien être imputée à la notion d'un principe vital. Celui-ci n'est pas réduit dans la maladie à une augmentation ou à une diminution d'action, de force, d'énergie; mais il offre tous les modes de perversion possible, peut être impressionné et agir de toutes les façons, tellement même que nous ne pourrions déterminer toutes les sortes d'actes réalisables par lui, et que l'observation nous en garde toujours de nouveaux.

Une remarque à faire, c'est que les médecins partisans des propriétés organiques avaient constitué une science présentant un critérium, un principe de certitude. La vérité de ces propriétés étant, en effet, démontrée à leurs yeux, elle commandait et assurait tout le reste de la science, et surtout la pratique. Aussi ces médecins furent-ils, en général, convaincus, dogmatiques, violents dans leurs assertions. Il en est autrement de ceux qui rattachent directement la maladie aux lésions des solides et des liquides, et considèrent ces lésions comme cause première de tous les désordres. Le caractère logique de cette médecine doit être de constituer un immense catalogue de lésions, de signes, de symptômes, formant par leur assemblage une foule d'états morbides, mais n'ayant aucune autre signification que celle d'une énumération purement descriptive. Rien dans cette compréhension et

description de la maladie ne révèle un être actif ayant ses tendances et ses éloignements, éprouvant tels ou tels besoins, redoutant telle ou telle influence, marchant plus ou moins librement à un but. Le cachet principal de cette histoire des maladies est de ne contenir aucune suggestion thérapeutique; rien n'y indique au praticien où il doit tendre, ni ce qu'il doit faire; rien par suite ne lui indique si ce qu'il fait est bon. Aussi cette science en a-t-elle appelé pour trouver une certitude, à un mode nouveau de jugement en médecine, à la méthode numérique, aux statistiques sur l'emploi des médications. Mais comme les statistiques peuvent être contradictoires, et qu'il est souvent fort difficile de choisir entre elles, l'organicisme conduira fatalement au doute en thérapeutique; tout y sera contesté, soutenu, nié, affirmé avec une égale raison. Ainsi rigueur et précision dans les descriptions exclusivement phénoménales, fluctuation extrême et doute absolu sur les questions de traitement, ce double caractère de la médecine moderne était inscrit d'avance dans les principes auxquels elle s'inspirait. Heureusement, l'organicisme et les organiciciens sont souvent infidèles à eux-mêmes et à leurs dogmes, et se rendent encore à des vérités qui leur répugnent, mais que l'évidence des faits et les grandes traditions leur imposent. Cela seulement a sauvé la médecine entre leurs mains.

J'arrive enfin, très-honoré confrère, à ma position dans le débat, ou plutôt à la position que j'entends faire

au vitalisme, et que vous désirez éclaircir. J'ai pris, pour un instant, au début de cette lettre, la défense du principe vital, et j'ai tâché de montrer sommairement comment son adoption, au sommet de la vie, commandait qu'on en acceptât l'action dans l'interprétation de la maladie; et surtout qu'on ne pouvait considérer l'organisme, qu'il avait fait actif, comme un assemblage de tissus et d'organes mis en jeu par des propriétés. Je pense avoir pleinement justifié ma préférence pour le principe vital en fait d'hypothèses, et sa supériorité sur toutes les autres hypothèses médicales, surtout sur les hypothèses dites physiologiques et organiciennes. Mais je blâme, dites-vous, comme oiseuse et entachée d'ontologie la recherche du principe vital, et je ne saurai consentir à y placer le mobile de la maladie. Rien n'est plus vrai, et j'espère que ma précédente lettre rendra maintenant facile et brève une explication à ce sujet, et fera clairement comprendre l'interprétation de la maladie, telle que je vous l'ai donnée dans mon exposé antérieur.

En effet le principe vital écarté, sur quoi fonder la maladie? Sur l'organisme, ainsi que vous me le dites, mais sur l'organisme conçu au véritable point de vue vitaliste. Ce ne sera donc pas « sur l'organisme cause de la vie, laquelle est alors un résultat, un effet, » ce qui est la notion matérialiste de l'organisme et de la vie, et constitue le fondement de l'organicisme pur; non plus aussi « sur l'organisme résultat de la vie, laquelle alors

devient une cause, une force substantialisée, un principe, » ce serait retomber dans l'hypothèse du principe vital; sur quel organisme donc? Sur l'organisme, ni produit de la vie, ni produisant la vie, ni effet, ni cause, mais envisagé dans son indécomposable réalité, dans sa vivante et invincible unité, manifestant incessamment la vie comme une loi suprême, impénétrable dans ses profondeurs, réalisation irréductible de la force vitale, vie, force vitale et lui-même, tout à la fois; ayant pour attribut premier, comme nous l'avons démontré dans nos lettres, une activité soutenue, attribut majeur, et dont Burdach faisait l'essence même de la vie; la vie en son essence, disait-il, est une activité permanente et nécessaire.

De cette activité nécessaire découle un but nécessaire aussi; car une activité voulue dans l'ordre des choses et qui n'aurait aucune fin ne se peut concevoir. Ce seraient des actes ayant leur raison d'être, leur cause, et ne tendant à aucune fin, à aucune réalisation, ce qui est incompatible. Or, il n'est qu'un but nécessaire à un être agissant, c'est celui de sa conservation et de son développement. Par conséquent le but général de la vie, sans cesse flottante et en mouvement dans le monde extérieur, toujours placée entre un développement imparfait ou un déclin imminent, ce but règle de toute l'évolution vitale est nécessairement la conservation, l'effort actif à l'accroissement, au maintien, à la défense de l'économie, à la longévité enfin. C'est là ce que l'on a

désigné sous les noms de nature formatrice, pour les premiers développements du germe jusqu'à l'acquisition de la forme organique définitive; de nature conservatrice pour les autres phases normales de l'existence; et que nous allons retrouver dans la maladie, nature médicatrice. La vie donc, sous toutes ses phases, pourrait être définie non seulement une activité permanente, d'après le physiologiste allemand, mais encore une activité formatrice, conservatrice et médicatrice.

De ces données premières à la notion de la maladie, le chemin est large et droit : nous avons d'abord à inscrire l'activité nécessaire de tout fait morbide, et par conséquent à considérer la maladie comme un acte ou un ensemble d'actes; à indiquer la tendance de ces actes, leur but inévitable qui est celui de tous les actes vitaux, la conservation de l'organisme, et plus spécialement dans la maladie, la réintégration de l'activité hygide. Enfin, ces deux conditions en supposent une troisième, la cause, qui soulève dans l'organisme une activité anormale, destinée non plus à conserver ni à défendre, mais à lutter contre le mal et à guérir. Pour exprimer d'un mot cette cause lésante, qu'elle provienne du dehors ou du dedans, du monde extérieur ou du monde intérieur, et pour l'exprimer par ses effets directs, seule manière dont nous puissions l'apprécier, le terme consacré est affection. Nous définissons donc la maladie : une réaction anormale de l'organisme contre une affection subie par

lui. C'est le résumé de tout ce qui précède : activité; tendance médicatrice; lésion enfin, primitive ou secondaire, appréciable à nos sens, ou leur échappant; la lésion non plus isolée, ni passivement supportée, mais associée à la vie, liée à la réaction, causée ou causante, établie enfin dans tous ses rapports vrais avec les actes vitaux qui se groupent autour d'elle.

L'organicisme va directement contre la notion d'une maladie active, constituée par un effort de l'organisme contre une cause affective. Au lieu de chercher dans une activité ordonnée la raison de la conservation de l'organisme, et des guérisons dues aux seules forces de la nature, on la cherche dans la constitution même du mécanisme humain, et dans le rapport et la fixité des propriétés organiques. Vous l'avez ainsi exposé dans ces lignes : « L'animal est un mécanisme; il est fait incontestablement pour durer, pour se conserver plus ou moins longtemps. Ce pouvoir de conservation est attaché principalement à deux dispositions : d'une part, l'agencement des parties constituantes, de l'autre, les rapports de sympathie ou d'antipathie qui existent entre les propriétés de la fibre organique et les objets extérieurs. » C'est la négation claire de l'activité animale et de son but préétabli, de la nature médicatrice, en un mot.

Me demanderez-vous maintenant une démonstration de cette nature médicatrice sur chaque fait médical, à chaque acte morbide? Ce serait là un travail de chaque jour, et

sur lequel on pourrait fonder une clinique féconde et vraiment propre à former des médecins. Et ce travail deviendrait promptement accessible aux jeunes et studieuses intelligences; car je le crois, de sa nature, pénétrant, entraînant les convictions, devant trouver peu d'esprits rebelles parmi ceux qui s'y livreraient de bonne heure, naïvement et sans prévention. Mais quand même un pareil travail serait difficile dans son absolue généralité, quand je serais impuissant à vous donner cette démonstration, cela ne prouverait que mon impuissance, mais ne saurait rien prouver contre la nature médicatrice; car celle-ci est démontrée comme nécessaire, comme invinciblement liée à l'activité humaine, hygide et morbide, et par des déductions qui ne sauraient être affaiblies.

Toutefois, examinons en quelques mots les exemples allégués par vous contre l'effort médicateur : dans un membre soumis à l'action continue d'un froid intense, la nature médicatrice se fait jour par la résistance à l'action du froid, résistance réelle alors même qu'elle est surmontée. Un membre vivant ne subit pas l'action du froid comme un corps inerte. Pareillement lorsque la muqueuse respiratoire laisse librement entrer des miasmes délétères, n'en accusons pas plus la nature médicatrice que nous ne l'accuserons de la fracture d'un membre sous une violence extérieure. Les voies respiratoires sont ouvertes à l'atmosphère, et y puisent des élé-

ments nécessaires à l'entretien de la vie. Si des éléments morbigènes sont mêlés à l'air respiré, ils seront fatalement absorbés avec lui, deviendront une cause morbide, affecteront l'organisme d'une certaine manière, et c'est contre cette affection morbide que réagira l'économie, que s'élèvera la nature médicatrice. Je crois donc facile de prouver cliniquement l'intervention constante de la nature médicatrice; engagée dans une lutte douteuse, triomphante ou vaincue, agissant ouvertement ou cachée dans les mystérieuses évolutions de l'acte morbide, on la peut toujours retrouver, agent nécessaire de la guérison, quand elle est possible, ou résistance à la destruction; puissance qui guérit ou avec laquelle on guérit, et qui n'est vaincue qu'à la dernière heure.

Mais le vitalisme expérimental ne saurait accepter la nature médicatrice que sévèrement établie sur la réalité des choses, et non défigurée par nos conceptions aventureuses. Le sens doctrinal de cette notion a été, en effet, doublement altéré par bien des médecins, sans compter ici ceux qui la nient. Les uns lui ont accordé le discernement et la volonté d'un être intelligent, qui veut toujours le bien et ne saurait s'égarer; les autres en ont fait une force aveugle, entraînant au mal comme au bien, aussi souvent nuisible qu'utile. Erreur des deux parts: la nature médicatrice n'est ni intelligente et libre, ni aveugle et insensée. Elle exprime une activité nécessaire, réglée souverainement pour tout un ordre de

faits, mais soumise à toutes les vicissitudes et déviations que les faits particuliers lui impriment. Les médecins qui l'ont faite particulièrement intelligente, et l'ont considérée comme attribut de l'âme, l'ont dénaturée en la mettant, non plus en rapport avec les conditions du fait spécial auquel elle se lie, comme l'acte est lié à la cause qui le suscite, mais en la plaçant au-dessus de ce fait pour le régir en maîtresse absolue, tant qu'elle subsiste comme existence, ou attribut d'existence. Pour eux, la réaction mue par un être intelligent et doué de discernement ne saurait être détournée ou empêchée par des obstacles tenant aux conditions particulières de la lésion, ou de l'individu lui-même. Ceux qui, au contraire, considèrent la nature médicatrice comme une force aveugle, agissant à tout hasard, réalisant indifféremment le bien et le mal, dénaturent en sens inverse les termes constituants de la maladie et leurs rapports; ils ne contemplent que l'affection, la placent au-dessus de la réaction, méconnaissent même cette dernière, et dès-lors ne sauraient, avec raison, admettre que le mal qui nous frappe suscite réellement la force qui nous guérit. Pour comprendre sainement la nature médicatrice, il faut considérer la maladie dans son ensemble d'actes, incessamment gouvernés par deux faits : l'affection, et la réaction de l'organisme contre l'affection. Dans cette lutte, l'organisme obéit à des lois peu nombreuses, établies en vue de tout un ordre de choses,

absolument bonnes dans cet ensemble, telles même qu'il ne nous est pas donné d'en imaginer d'autres, ni de meilleures; mais ces lois ne sont pas réglées en vue de tel ou tel cas spécial, en sorte que le procédé curateur général peut devenir mauvais par une condition déterminée. La source et la nécessité de l'art de guérir sont là : d'un côté, surveiller la nature médicatrice, afin que par excès, défaut, ou direction mauvaise, elle ne pèche pas; de l'autre, surveiller l'affection, la lésion, agir sur elle autant que possible, afin qu'elle n'oppose pas à la réaction qui se meut contre elle, des obstacles ou insurmontables, ou devenant cause de troubles dans la réaction, d'empêchement à la guérison, ou d'imperfection de cette guérison.

Mais il est temps de m'arrêter, monsieur, et je dois laisser de côté le monde entier des vérités médicales qui se rapportent à la nature médicatrice. Celle-ci, en effet, n'est pas seulement l'âme des maladies, elle est l'âme de la médecine entière. Toute bonne description des maladies, toute certitude en thérapeutique ne saurait provenir d'une autre source. C'est pour l'avoir méconnue, que nos maîtres du jour tracent ces descriptions froides et inanimées, imitées de la description des phénomènes de la matière brute, et remettent en question, sans pouvoir rien résoudre, toutes les médications traditionnelles. J'appelle surtout votre attention sur ce dernier point : sur quel fondement aujourd'hui peut-on

juger, et juge-t-on tout ce qui est action thérapeutique? Les chiffres qui forment l'unique base de ces jugements, inspirent-ils encore la moindre confiance? Peut-on les accepter sérieusement et leur accorder une vraie valeur scientifique? Ne peut-on nier avec eux les meilleures choses, et soutenir les pires? Doivent-ils enfin constituer notre critérium? Et, sans les chiffres, où rencontrer dans l'ordre des idées modernes, un point d'appui de quelque solidité? La discussion dernièrement engagée à l'Académie sur les sétons, les exutoires et la méthode révulsive, nous offre un frappant exemple des faits que j'avance ici. Voyez le genre d'argumentation employée, le fonds avec lequel on fait un brillant discours sur ces questions de pratique. Quelle utilité possible à retirer d'une discussion ainsi abordée et soutenue? Quel résultat, sinon de tout ébranler vainement, de jeter le doute dans les esprits? Mais un précepte sage et médical, la croyance raisonnée, forte et à la fois réservée, sur ces agents thérapeutiques, ne sauraient sortir de ces combats de paroles, où la pensée manque, où la connaissance des lois de la nature reste muette et non invoquée. Il en eût été tout autrement de ce débat, et il nous eût instruit, si l'on eût étudié l'action des révulsifs et des exutoires sous cet unique et simple rapport: sont-ils selon les vœux, les besoins et les opérations de la nature? et si de là, on eût, à la lueur de cette notion féconde, recherché les indications particulières de cha-

que exutoire, pour arriver aux règles de leur emploi. (1)

Je voudrais en terminant avoir assez d'autorité pour exhorter la jeunesse médicale de ce temps à reprendre les dogmes Hippocratiques, et surtout celui de la nature médicatrice, qui dans son expansion contient les autres. Comme tous les dogmes simples, il a besoin d'être longtemps médité, d'être appliqué avec une constance fixe, pour conduire lentement à concevoir en lui et à vivifier par lui tous les faits vitaux et la science entière. Mais j'ose l'assurer ici, il n'en est pas de plus fécond, et auquel on finisse par s'attacher avec plus de passion.

Je vous dois, cher confrère, un dernier remerciement pour l'attention que vous m'avez prêtée, et sans retour ni réserve, je sou mets ces dernières lettres à votre critique. Si je n'ai su porter la conviction dans votre esprit, n'en accusez pas trop les doctrines émises, mais moi seul qui n'aurai su les envelopper d'assez de clartés, ni vous les présenter dans leur légitime développement.

(1) Ces lignes étaient écrites bien avant que n'eût été prononcé le remarquable discours de M. Parchappe. L'Académie de médecine a entendu là de simples, profondes et vraies paroles. Le vitalisme aussi nettement et sévèrement compris à l'avenir devant lui; il amènera surement les générations nouvelles à l'intelligence des grandes traditions et des vérités immuables.

CONSIDÉRATIONS

PRATIQUES

SUR LA

FORCE VITALE.

Charleville, Typographie et Lithographie de A. POUILLARD.

CONSIDÉRATIONS

PRATIQUES

SUR LA

FORCE VITALE.

PAR

CH. LABOUVERIE,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS,
MÉDECIN DE L'HOSPICE DE CHARLEVILLE.

L'étude des forces physiologiques
N'a pas un but simplement théorique,
Car elle est la base de la pratique.
(RÉCAMIER).

PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

Libraire de l'Académie Impériale de Médecine,

Rue HAUTEFEUILLE, 19.

1855.

CONSTITUTIONS

OF THE

STATE OF

NEW YORK

AS REVISED

IN

1846

BY

THE

COMMISSIONERS

AVANT - PROPOS.

Toute science faite a des principes fondamentaux bien établis. A ce titre, la médecine est-elle une science faite? Non assurément, et il est du devoir de chacun de faire ses efforts pour arriver à un résultat si désirable.

Je ne pense pas que l'on doive se contenter pour la pratique de la médecine, je ne dirai pas de l'empirisme routinier qui est le *nec plus ultra* du plus grand nombre, mais même de ces données, si précieuses du reste, qui sont le résultat de l'analyse appliquée aux faits secondaires. Au-delà de tout cela on sent le

besoin d'autre chose ; et ne voyons-nous pas dans chaque médecin ce que l'on appelle l'instinct médical, c'est-à-dire, ce sentiment plus ou moins confus résultant des impressions que laisse l'habitude de voir les malades, et de constater les effets des remèdes ; sentiment instinctif qui est pour nous comme une lueur que, trop souvent, nous sommes réduits à suivre à tâtons dans le dédale obscur des faits pathologiques.

Evidemment cet instinct médical indique un besoin, il est à la vraie science médicale ce que l'instinct intellectuel est à la raison et n'est pas de nature à contenter un esprit sérieux.

Nous éprouvons le besoin de lois générales et absolues, et il n'y a, ce me semble, qu'un moyen d'obtenir sur ce point des résultats positifs ; c'est d'établir les propriétés de la force vitale et de constater les lois élémentaires suivant lesquelles elle agit, en analysant avec une logique serrée les faits vitaux primordiaux qui sont le résultat de l'action de cette force.

C'est surtout, en effet, avec la force vitale que nous avons à compter dans la pratique de la médecine ; puisque c'est cette force qui non-seulement a formé les organes et a créé leurs fonctions, mais qui encore les conserve et les maintient en continuant à les produire ; de sorte que les diverses fonctions ne sont que des manifestations diverses de son action dans des appareils divers. Semblable en ceci à la force physique que le révérend docteur Debreyne a appelée

force lumineuse, (a), à cet esprit de Dieu (b) auquel a été donné la mission non-seulement de former l'univers, mais encore de le maintenir et de continuer à le produire avec tous les détails infinis des faits physiques, dont la production est le résultat des manifestations de cette force que la science rassemble en groupes divers sous les noms de lumière, de calorique, d'électricité, de magnétisme, d'attraction, etc.

Il faut avant tout reconnaître le terrain sur lequel on marche; et les lois élémentaires et positives qu'on obtiendrait par cette voie, seraient évidemment de nature à donner à la pratique de la médecine un degré de sûreté et de précision dans l'établissement des indications et dans la détermination des moyens propres à les remplir, auquel il est impossible que le médecin atteigne sans cela, quelque soit la perfection de son instinct médical et dont il chercherait en vain les éléments dans l'érudition la plus étendue. Car de lois élémentaires et par conséquent générales et absolues on en voit peu dans les livres, où l'on ne rencontre guère que des données secondaires, très précieuses assurément, mais qui trop souvent sont vagues et peu précises parce qu'elles sont basées surtout sur l'analyse des faits secondaires dont l'appréciation est sujette à des erreurs, à des déviations faciles, à cause de la diversité des aspects sous lesquels les faits secondaires peuvent être examinés, et à cause de leur complication.

(a) Théorie biblique de la cosmogonie.

(b) *Et spiritus Dei ferebatur super aquas. Dixitque Deus : fiat lux, et facta est lux.* (Genèse, chap. 1).

Pour donner une idée de la facilité qu'il y a de tomber dans la confusion en interprétant les faits, sans être guidé par des données élémentaires précises, je citerai, entre autres, un passage de Récamier, médecin éminemment judicieux cependant, où pour obéir à un arrangement systématique des faits auquel il a recours pour faire ressortir la loi d'intermittence ou plutôt de remittance des faits vitaux, il dit : « La température, *l'action vitale et la nutrition des tissus ou des parenchymes*, s'élève par la chaleur atmosphérique depuis le printemps jusqu'à la fin de l'été, et diminue par le froid depuis l'automne jusqu'au printemps. » (c).

Il y a plus d'une erreur dans cette proposition : L'auteur admet ici que la température intime du corps augmente par la température extérieure, et il sait cependant que cette température reste toujours à peu près la même, comme il le dit très bien ailleurs, et qu'elle est d'environ 31° Réaumur. Il donne en outre, comme conséquence de cette erreur qu'il semble admettre ici, une autre erreur qui est que la nutrition augmente dans les chaleurs de l'été, en conséquence de l'augmentation de l'action vitale par la concentration plus grande du stimulus radical, le calorique.

Sans doute l'action de la force vitale augmente par une plus grande concentration de son stimulus radical; mais ce n'est pas sur les fonctions nutritives que porte cette augmentation d'action, pendant les

(c) Recherches sur le traitement du cancer, t. 2, p. 366.

chaleurs de l'été, mais sur les fonctions de la peau qui alors deviennent exagérées. Cette augmentation fonctionnelle se traduit par la sueur dont l'évaporation produit le refroidissement et dont l'humidité produit la désélectrisation de l'organisme. Tout le monde sait d'ailleurs que pendant les chaleurs de l'été l'appétit diminue et que l'on maigrit plutôt qu'on n'engraisse, ce qui prouve que les fonctions nutritives sont diminuées, loin d'être augmentées, et la raison en est dans l'épuisement que la force vitale éprouve par la suractivité incessante à laquelle elle est forcée par l'exagération des fonctions de la peau; et la nutrition n'est pas seule négligée, les autres fonctions le sont aussi plus ou moins; la contraction musculaire est moins énergique, on est paresseux, le travail intellectuel est plus pénible, il en est de même du travail de la digestion, etc.

Barthez est aussi de ce sentiment quand il dit : « Il faut regarder comme un fait général et qui ne peut-être démontré par des raisons physiques, mais qui l'est par l'observation, que chez les habitants des pays chauds, comparés à ceux des pays froids, les forces radicales du tempérament sont constamment dans un état de langueur relative; que l'exercice des forces motrices y est généralement plus faible, et que l'action des forces sensibles s'y développe avec plus de vivacité. » (d)

(d) Nouveaux éléments de la science de l'homme, 2^e édition, t. 2, p. 263.

Ceci a lieu en vertu de cette loi élémentaire, que *l'action de la force vitale étant exagérée sur un point de l'organisme, elle diminue forcément d'énergie sur les autres points*; loi que les faits forcent à admettre et qui découle de *l'unité* et de *la divisibilité* de la force vitale et de ce que cette force a *un maximum d'action déterminé*, puisqu'en effet elle cesse d'agir quand elle est sursaturée d'action, autrement dit, quand la puissance des stimulus dépasse sa capacité réactionnelle.

La diminution de l'énergie d'action de la force vitale dans ses fonctions, autres que celles de la peau qui sont exagérées, dépend encore de la déperdition de l'électricité libre de l'organisme par l'humidité de la peau, car l'électricité est un puissant stimulus de la force vitale.

Les conditions contraires existent dans les temps froids; l'appétit est robuste, la digestion est énergique, ainsi que la nutrition qui est d'ailleurs, circonstance bien convenable en hiver, une source de calorification qui augmente en proportion de l'activité des fonctions nutritives; la locomotion ou contraction musculaire et la plupart des autres fonctions sont plus énergiques. Mais en revanche les fonctions de la peau sont réprimées, il n'y a plus de sueurs incessantes qui épuisent la force vitale; toute l'activité de cette force se concentre par conséquent sur les autres fonctions, et de plus, la peau n'étant plus humide, le corps conserve davantage d'électricité libre, qui est pour la force vitale un tonique puissant.

Il résulte de tout ceci, comme on le voit, que le froid qui est le sédatif par excellence, devient dans ces circonstances un puissant moyen de tonification ; tandis que par un mécanisme opposé le calorique qui est le stimulus radical devient un moyen de sédation de la plupart des fonctions.

Si, suivant le même auteur, la médecine recommande pour chaque homme qui l'étudie et même à chaque malade qu'il s'agit de traiter, (e), cela vient précisément de ce que la médecine n'est pas une science faite et qu'elle ne repose pas sur ses bases véritables, c'est-à-dire, sur l'étude des faits vitaux élémentaires ; étude de laquelle sortiraient naturellement des lois élémentaires et par conséquent générales et absolues.

Récamier dit aussi, dans le même ouvrage, que son but n'est pas d'expliquer le mécanisme inaccessible des phénomènes organiques de la vie (f). Il me semble, au contraire, que c'est là ce qu'il faudrait s'efforcer de faire, si l'on veut sortir du chaos et travailler à constituer la science médicale sur une base véritablement solide.

Les considérations qui suivent montreront suffisamment, je pense, que ce mécanisme n'est pas tout-à-fait inaccessible, et qu'il y aurait avantage à explorer cette voie.

(e) Recherches sur le traitement du cancer, t. 2, p. 327.

(f) Ouv. cit, t. 2, p. 370.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in approximately 20 horizontal lines across the page.

CONSIDÉRATIONS

PRATIQUES

SUR LA

FORCE VITALE.

§ I.

Il existe des faits vitaux ; il faut en conclure qu'il existe une force qui les produit.

Cette force n'entre en action et n'est entretenue dans cette action que par l'excitation des stimulus. En effet la force vitale existe dans le germe de l'œuf fécondé ; mais elle ne se met en action et le germe de l'œuf ne se développe que par la stimulation produite par le calorique communiqué pendant l'incubation.

La force vitale une fois en action, cette action se soutient par la continuation de l'excitation des stimulus et se manifeste par la formation successive des organes et par leur conservation et leur perfectionnement graduel, jusqu'à ce qu'enfin l'être étant parfait trouve en lui-même les éléments suffisants pour l'entretien de la vie, c'est-à-dire, la formation de stimulus qui lui soient propres, et qui seront désor-

mais chargés, jusqu'à la fin de la vie, de la stimulation de la force vitale, stimulation sans laquelle l'action de cette force cesserait.

L'individu dès-lors peut se passer du calorique de l'incubation, mais il ne peut s'en passer qu'alors; non pas parce que la force vitale n'a plus besoin de calorique, mais parce qu'il s'en produit dans l'organisme par le jeu des fonctions. Ce stimulus *radical*, à un certain degré de concentration, reste toujours nécessaire à l'action de la force vitale, et cette action cesse lorsque les fonctions sont enrayées au point de n'en plus produire suffisamment, ou lorsqu'une trop grande quantité de calorique est soustraite de l'organisme, ou seulement d'une partie du corps.

On doit conclure de ce fait que la soustraction du calorique du corps vivant, quand il n'y est pas produit en surabondance, est une cause déprimante de l'action de la force vitale. Je dis quand il n'y est pas produit en surabondance, car dans ce cas au contraire l'action du froid est salutaire en soustrayant l'excès de calorique dont l'accumulation ne doit pas dépasser certaines limites, au-delà desquelles il produirait l'oppression de la force vitale par excès de stimulation.

Si le calorique de l'incubation venait à manquer quand les organes ne sont pas encore en état de produire des stimulus suffisants résultant de leurs fonctions, la force vitale cesserait son action et la vie qui en résultait cesserait aussi. Car c'est un fait que la force vitale peut bien exister, à l'état latent et sans

agir, pendant un temps plus ou moins long, comme dans le germe de l'œuf, par exemple; mais il est aussi de fait qu'une fois que cette force a été mise en action, si cette action vient à cesser par défaut de stimulus pendant un temps suffisamment prolongé, mais assez court cependant, la force vitale elle-même cesse d'exister sans retour.

Cette loi n'est pas absolue cependant pour tout le règne animal, ce que prouvent les faits que cite Barthez, (g), relatifs aux rotifères qui se dessèchent quand le sable dans lequel ils vivent vient à se dessécher, qui peuvent rester ainsi une année et plus à l'état de dessiccation et ressusciter ensuite si on mouille l'animal avec une goutte d'eau qui le pénètre et le gonfle.

Barthez dit que de semblables résurrections, même après plusieurs années, ont été observées dans le volvoce, le tardigrade, les vibrions, dans des espèces de vers anguilliformes du blé rachitique et de la colle de farine; faits qu'il cite d'après Fontana et Dom Roffredi. On a vu aussi revivre de la même manière longtemps après le dessèchement les filets de la trémelle. Barthez pense que dans ces cas il est vraisemblable que le principe de vie n'existe plus dans ces animalcules et qu'ensuite il leur est rendu. Comment? Barthez ne le dit pas, et ce n'est pas par l'eau qui ne le possède pas.

Pourtant, dit-il, il n'est pas absolument improba-

(g) Nouveaux éléments de la science de l'homme, t. 1, p. 90 et *stes.*, des notes.

ble qu'un principe de vie ne réside encore dans ces atomes. C'est cette dernière hypothèse qui pour moi est la vérité ; la force vitale redevient latente comme elle est dans un germe, la dissiccation de l'animal est compatible avec sa présence et elle se remet en activité aussitôt que des conditions appropriées à ses aptitudes surviennent dans l'être desséché.

D'après ce qui précède on voit, que *la vie est le résultat de l'action de la force vitale excitée et entretenue par des stimulus appropriés aux aptitudes de cette force.*

§ II.

Après le calorique qui est le stimulus radical, le sang est l'agent principal et nécessaire de stimulation de la force vitale, c'est le stimulus réparateur.

Le fluide nerveux est aussi un agent de stimulation de la force vitale, mais moins essentiel, puisque un membre complètement paralysé cesse de se développer, il est vrai, ou s'atrophie, mais ne meurt pas cependant, tandis qu'il meurt par la cessation de l'abord du sang.

§ III.

Les polypes d'eau douce présentent une particularité de nature à nous éclairer sur la manière d'être de la force vitale ; ainsi chez eux la force vitale se divise avec l'individu, de sorte que la partie détachée continue de vivre, se développe et constitue en vingt-

quatre heures un nouvel individu parfait. (h). Nous reviendrons plus loin sur ce fait, mais pour le moment nous ferons remarquer que chez ces animaux le stimulus réparateur, le fluide nutritif, se produit et se met en présence de la force vitale par un mode extrêmement élémentaire et qui est compatible avec les conditions dans lesquelles se trouve la partie détachée de l'individu; la force vitale qui anime cette partie continue à agir comme auparavant, parce qu'elle se trouve comme par le passé en présence de son stimulus nutritif.

On voit pourquoi dans les autres animaux, à organisation plus compliquée, une partie séparée de l'individu cesse de vivre, le stimulus réparateur ne pouvant se produire dans cette partie qui le recevait des organes centraux chargés de l'élaborer et de le transmettre, la force vitale cesse son action par l'absence du stimulus nécessaire à son existence. Nous voyons en effet qu'une partie entièrement détachée du corps de l'homme ne meurt pas et se soude, si étant adaptée convenablement sur l'endroit d'où elle a été détachée, les conditions de structure sont telles que les troncs vasculaires de la partie détachée puissent correspondre plus ou moins parfaitement avec ceux dont ils étaient la continuation, de manière à ce que le sang puisse pénétrer jusque dans leur calibre, c'est ce qui arrive en réadaptant l'extrémité d'un doigt, du nez, etc.

(h) Valmont-Bomare, dictionnaire raisonné d'histoire naturelle, 4^e édit., t. 11, p. 368 et s.

§. IV.

Pour entretenir l'action de la force vitale, c'est-à-dire, la vie, il faut que le sang ait des propriétés déterminées qui se perdent par la nutrition et se renouvellent incessamment, principalement par l'alimentation, par l'hématose pulmonaire et cutanée, par l'insolation et les autres influences extérieures.

L'hématose pulmonaire est le moyen réparateur du sang le plus essentiel, puisque sa cessation pendant un temps très court suffit pour amener la cessation d'action de la force vitale et par suite la mort.

Quand la réparation alimentaire manque dans les maladies, la réparation pulmonaire reste presque seule chargée d'entretenir les qualités excitatrices essentielles du sang nécessaires au maintien de la vie.

§ V.

La force vitale a encore pour stimulus généraux la lumière, l'électricité, nous avons déjà parlé du calorique qui est le stimulus radical; ces deux derniers agents se produisent dans les actes intimes de l'organisme et particulièrement dans les phénomènes de la nutrition et surtout de la respiration. C'est là du reste une condition indispensable de la continuation d'action de la force vitale qui a été mise en action par le calorique et ne peut sans lui continuer cette action.

§ VI.

Outre les stimulus généraux de la force vitale, il y a une foule de stimulus qui agissent localement, stimulent partiellement la force vitale dans une partie de l'individu et déterminent dans cette partie une augmentation d'action de cette force. C'est ce que nous voyons tous les jours dans les effets des topiques résolutifs, par exemple. Les stimulus généraux peuvent bien aussi agir localement comme on le voit dans l'action locale des courants électriques à travers une tumeur pour la résoudre; à travers un muscle paralysé et atrophié pour y rétablir la nutrition d'abord, en forçant la force vitale à reprendre son activité engourdie dans cette partie par suite du défaut de la stimulation nerveuse, puis quand le muscle s'est reproduit par cette nutrition artificiellement déterminée par un certain mode d'action du fluide électrique, par un autre mode d'action du même stimulus on rétablit la contractilité (i). Il faut du reste nécessairement pour obtenir ces résultats que la cause qui a amené la paralysie et l'atrophie ait cessé d'exister.

§ VII.

Si le sang est pauvre, la stimulation de la force vitale est insuffisante et par suite l'action de cette force, qui est en rapport direct avec le degré de la

(i) Voir le bulletin de thérapeutique, t. 44, p. 295, 337, 407, 438.

stimulation, est faible, la vitalité des tissus est diminuée; il en résulte l'étiollement, l'anémie, la chlorose, et aussi le défaut de résistance vitale, c'est-à-dire, l'affaiblissement de la faculté de la force vitale de répondre énergiquement à une stimulation énergique, l'abaissement du degré de sa capacité réactionnelle, qui serait dépassée par un degré de stimulation auquel cette force répondait bien dans la plénitude de son énergie normale; et il résulte aussi de l'appauvrissement du sang la diminution de la faculté de la force vitale de résister aux causes déprimantes et aux stimulus morbifiques.

§ VIII.

Le défaut de résistance vitale, c'est-à-dire, comme il vient d'être dit, l'impuissance de la force vitale de réagir énergiquement pour répondre à une stimulation énergique, constitue sa faiblesse radicale, qu'il faut distinguer soigneusement de l'oppression de cette force qui peut avoir lieu avec un degré de résistance vitale normale. Lorsque, en effet, la force vitale est tenue en échec par un stimulus puissant qui menace d'épuiser sa capacité réactionnelle, cette force, employant toute son énergie d'action pour répondre à cette stimulation, laisse la plupart des fonctions organiques dans un grand état de faiblesse; et cependant dans ce cas c'est la saignée et les antiphlogistiques qui ranimeront le malade en diminuant l'exagération de la stimulation et en rendant sa liberté fonction-

nelle à la force vitale. Quand même l'exagération de stimulation de la force vitale serait locale, cela suffit pour qu'elle porte là toute son énergie d'action et se trouve forcée de négliger la plupart des fonctions organiques, c'est ce qui arrive dans les inflammations d'organes importants.

Du phénomène constitué par le défaut de résistance vitale, et survenant par suite de l'insuffisance des éléments réparateurs du sang, on doit tirer une conséquence, c'est que la puissance de la force vitale, c'est-à-dire, son degré de capacité réactionnelle et de résistance vitale est susceptible d'augmenter par l'exercice auquel l'oblige la stimulation sanguine et de diminuer par l'insuffisance de cet exercice.

Si on rend au sang une partie des qualités qui lui manquent, par des aliments substantiels, par un air pur, par l'insolation, par des médicaments et par des moyens excitants et toniques que l'expérience indique, la force vitale se trouve stimulée davantage et plus normalement et réagit en conséquence en exécutant ses fonctions plus normalement; la nutrition se fait avec plus de perfection, etc., et la santé finit par revenir peu à peu à son type normal.

Les tissus nerveux eux-mêmes subissent dans leur trame, comme tous les autres tissus de l'organisme, une amélioration de leur nutrition dont l'imperfection semble ne devoir pas être étrangère aux désordres nerveux que l'on voit dans l'anémie et dans la chlorose.

§ IX.

Quand la force vitale reçoit l'action de stimulus anormaux, elle réagit anormalement, vicieusement et il en résulte des maladies.

Si la force vitale est en présence d'un stimulus dont la puissance d'action dépasse sa capacité réactionnelle, il en résultera la cessation d'action de cette force, c'est-à-dire la mort de l'individu ou d'une partie de l'individu, si le phénomène est général ou local. Il en résulte seulement l'oppression de cette force et par suite diverses maladies, quand les stimulus, sans dépasser la capacité réactionnelle de la force vitale, menacent cependant de la dépasser.

Des maladies résultent aussi de la mise en présence de la force vitale de principes morbifiques qui tendent à la déprimer, à l'annihiler directement.

Or, comme un grand nombre de stimulus morbifiques sont mis en rapport avec la force vitale par l'intermédiaire du sang, on voit que la viciation du sang est la source d'un grand nombre de maladies.

§ X.

L'ame est un modificateur puissant de la force vitale, par l'intermédiaire des fonctions nerveuses.

De là des maladies qui résultent des modifications vicieuses et désordonnées des fonctions nerveuses, et de la dépression de la force vitale dans lesdites fonctions, par l'effet des passions, des émotions, des fatigues intellectuelles; tandis que la satisfaction et les

affections douces de l'ame, qui ne sont l'occasion que de stimulations douces et régulières de la force vitale, contribuent à entretenir la santé.

Le système nerveux est l'agent spécial des manifestations de l'ame, et est troublé immédiatement dans ses fonctions par les troubles de l'ame ou les passions. Les passions subites peuvent enrayer les fonctions nerveuses et les déprimer au point de causer la mort par syncope ou par sidération nerveuse; les fonctions nerveuses venant à cesser, la contractibilité du cœur particulièrement, le cœur cesse de transmettre le stimulus sanguin et de le mettre en rapport avec la force vitale qui réside dans les tissus, cette force n'étant plus stimulée suffisamment, cesse son action et cela sans retour si cet état dure un certain temps, assez court d'ailleurs.

§ XI.

Les faits montrent que la force vitale a un maximum d'action qu'elle ne peut dépasser, de sorte que si elle est stimulée au point que la stimulation dépasse les bornes de sa capacité réactionnelle, en d'autres termes, réclame d'elle plus d'action qu'elle n'en peut fournir, alors elle succombe comme il arrive quand on brûle les tissus avec le feu, par exemple, ou encore lors de la cessation de la vision produite par une lumière trop vive.

Dans le premier cas, la force vitale succombe dans ses fonctions radicales, par une trop grande concentration de son stimulus radical; dans le second cas, la

force vitale succombe dans une fonction spéciale, par suite d'une trop grande concentration du stimulus spécial ; mais dans ce dernier cas elle résiste dans ses fonctions radicales, car la rétine continue de vivre.

Dans les manifestations ou fonctions secondaires de la force vitale, la fonction abolie par excès de stimulation ne l'est le plus souvent que momentanément, et la fonction se rétablit par degrés, à moins que les conditions matérielles de l'organe ne soient devenues incompatibles avec la fonction.

§ XII.

Ces faits démontrent la *divisibilité* de la force vitale, puisque dans ces cas elle succombe partiellement. Cette divisibilité est déjà péremptoirement démontrée, comme nous l'avons vu § 5, par la division du polype, et elle constitue la preuve irrécusable que la force vitale est matérielle et non spirituelle comme l'ame qui est indivisible.

§ XIII.

Si l'action des stimulus, au lieu d'être portée au point de dépasser la capacité réactionnelle de la force vitale, menace seulement de la dépasser, il y a alors oppression de la force vitale, et on lui rendra sa liberté d'action en diminuant la force de la stimulation générale ou locale par des moyens appropriés. Ainsi, par exemple, si par une cause quelconque l'énergie d'action de la force vitale vient à baisser

dans l'organisme, *le sang étant riche et abondant*, la force vitale peut se trouver stupéfiée par l'exagération de la stimulation sanguine à laquelle sa sédation l'a rendue plus sensible, comme nous le verrons plus loin; le pouls est faible, sans fréquence, le malade est abattu, etc.; on saigne, le pouls se relève et se précipite, il survient un état fibrile violent; on saigne, on saigne encore; la fièvre s'apaise et les boissons délayantes achèvent la guérison. Dans ce cas la première saignée a eu pour effet de faire rétrograder la stupeur vers la surstimulation, et les autres saignées ont fait cesser la surstimulation (j).

Il n'en serait pas de même si la faiblesse d'action de la force vitale était seulement occasionnée par l'action d'une cause déprimante directe, tendant par sa nature à l'annihilation de cette force, en l'absence d'une stimulation sanguine relativement exagérée; dans ce cas la faiblesse est radicale et une saignée, loin de relever la force vitale, serait funeste en agissant dans le même sens que la cause morbifique; si l'on saignait, par exemple, dans la dernière période du typhus.

§ XIV.

Il résulte du fait du maximum d'action de la force vitale que *si cette force, qui est une, est plus occupée sur un point, son action diminue en proportion sur les autres points*. Que si elle épuise son action rapidement

(j) Voir ce fait cité par Récamier, traité du cancer, t. 2, p. 568.

pour répondre à une stimulation extraordinaire et momentanée, il en résultera une diminution d'énergie de cette force qui se traduira par la faiblesse et la prostration; et cette énergie ne reviendra, comme l'eau à la fontaine, que graduellement, par un temps de repos suffisant et par des moyens capables de réveiller cette action artificiellement.

§ XV.

Quand on stimule la force vitale, *dans les limites physiologiques*, dans un organe, par un agent approprié aux aptitudes fonctionnelles de cet organe, la stimulation se généralise dans les fonctions nerveuses et retentit dans tout l'individu. Ainsi le sentiment de la faim étant porté au point de produire la défaillance, il y a revirement subit par la simple ingestion d'aliments dans l'estomac et réveil des forces à un certain degré, avant même que l'absorption ait introduit des éléments réparateurs dans le sang. Mais il en est autrement si à la stimulation succède un travail organique considérable, comme est la digestion, par exemple; ce travail pourra accaparer une trop grande proportion relative de l'action vitale, et il en résultera un certain degré de sédation indirecte dans certaines fonctions, dans les fonctions nerveuses particulièrement. C'est là la source, comme nous le verrons plus loin, des frissons qui accompagnent chez certaines personnes le début de la digestion; ainsi que du besoin de dormir, de la paresse musculaire qui surviennent aussi dans ces cas, particulièrement chez les plétho-

riques, phénomènes qui sont le résultat de l'oppression de la force vitale, en sédation indirecte dans les fonctions nerveuses, oppression ou stupeur cérébrale occasionnée par une stimulation sanguine, relativement exagérée, de la force vitale dans les fonctions cérébrales.

La même chose a lieu pour la sédation. Ainsi la sédation des sens produite par l'absence de leur stimulation habituelle, ou leur sédation directe par un agent se généralise plus ou moins dans les fonctions nerveuses.

Pour produire la sédation des fonctions nerveuses par l'intermédiaire des sens, il suffit souvent de causes bien légères; ainsi on a vu la défaillance survenir par suite du besoin pressant de prendre une prise de tabac; une simple odeur a suffi quelquefois pour déterminer la syncope; la vue du sang produit souvent cet effet; une parcelle d'émétique mise un instant sur la langue suffit pour déterminer la sensation énervante que l'on désigne sous le nom de mal de cœur, et qui paraît, dans ce cas, avoir pour point de départ l'arrière bouche. J'ai vu cette sensation durer plusieurs heures, c'est-à-dire. aussi longtemps que la saveur déterminée par l'émétique a persisté, ce qui a eu lieu même après avoir pris un repas.

Ce serait un sujet d'étude spéciale instructif et curieux que de rechercher et d'examiner les modes d'action des causes diverses par lesquelles la force vitale peut être mise en sédation. Qu'y a-t-il de plus propre à étonner, par exemple, que de voir la cause du choléra, qui est une substance si subtile et si in-

saisissable , produire cependant une sédation de la force vitale dont les résultats sont si terribles.

§ XVI.

Des considérations rapides que je viens d'exposer il ressort : 1° que *la force vitale est une*, ce que prouvent surabondamment ses actes et plus évidemment que tous les autres faits la formation des organes et de leurs fonctions, avec leurs détails si variés et leur coordination si admirable, pendant l'incubation de l'œuf.

§ XVII.

2° Quoique la force vitale soit *matérielle*, ce que prouve *sa divisibilité*, elle n'est pas évidemment du même ordre que les agents impondérables qui régissent le monde physique. Elle s'en distingue éminemment et d'une manière absolue par les résultats de son action qui sont d'un ordre à part et supérieur. Nous voyons dans le polype une partie de la force vitale, inhérente à une partie du corps que l'on vient de détacher d'un individu, se constituer en unité, et cette partie, livrée à elle-même et devenant par cela même unité, se trouve avoir les propriétés de *production et d'arrangement des tissus* et produire une tête avec une bouche et des bras ou appendice, etc., de manière à reproduire un être semblable au premier.

Nous voyons par là, que les propriétés d'une partie détachée de la force vitale sont exactement les mêmes que celles du tout dont elle a été séparée. Or cette condition n'est-elle pas celle des fluides impondérables ? Toute partie d'un fluide a les mêmes propriétés que le tout dont on l'a séparée.

Ce que nous venons de remarquer pour le polype, nous le voyons du reste dans tous les modes de générations pour les autres êtres vivants; nous voyons l'animalcule spermatique et le granule qui nage dans la liqueur séminale du grain de pollen, emporter avec eux une parcelle de la force vitale et, si les conditions convenables sont réunies, cette parcelle grandira et reproduira par degrés la série complète des phénomènes vitaux, de manière qu'il en résultera un être semblable à celui dont il émane.

Il n'y a donc rien de déraisonnable de considérer la force vitale, qui est matérielle, comme un fluide ayant des propriétés d'un ordre supérieur à celles des fluides impondérables de la nature physique, ayant son unité dans chaque corps vivant ou destiné à le devenir, étant inhérent à leurs tissus, car ce fluide n'existe pas sans support organique, et ayant sa diversité dans tous les phénomènes vitaux; de même que la force lumineuse a son unité dans l'univers entier, a pour support tous les corps, et sa diversité dans ses manifestations électriques, calorifiques, magnétiques, etc.

Ces considérations sur le mode d'être ou constitution matérielle de la force vitale ne sont pas oiseuses, comme il pourrait le sembler à la première vue, et peuvent donner lieu à des conséquences de nature à faciliter l'étude et la compréhension des phénomènes vitaux. Car si la force vitale est un fluide, elle aura certaines propriétés inhérentes aux fluides; ainsi, par exemple, le fluide vital pourra, par diverses causes,

s'accumuler dans une partie de l'organisme au détriment des autres points.

Si l'on considère la force vitale comme un fluide, on pourra par là se faire une idée assez satisfaisante de l'augmentation de son énergie d'action par l'excitation et l'exercice physiologique, qui détermineraient une plus grande production, une plus grande tension et par conséquent une plus grande énergie d'action du fluide vital dans l'organisme; ce qui serait l'analogue de ce qui se passe dans l'action des corps de la nature physique les uns sur les autres, d'où résulte une plus grande tension et une plus grande énergie d'action des fluides électrique et calorique, par exemple. On se fera encore, par cette conception, une assez bonne idée de son épuisement ou déperdition par l'action et de sa réparation par le repos relatif ou partiel, pendant lequel il peut se reproduire par l'exercice des fonctions vitales réparatrices. Dans cette hypothèse, le fluide vital se reproduirait par l'exercice des fonctions radicales, c'est-à-dire, des fonctions nutritives et les sources de sa déperdition seraient *principalement* et physiologiquement dans l'exercice des fonctions de relations; et dans les maladies elles seraient non-seulement dans l'exagération d'action de la force vitale sur un point de l'organisme, mais encore dans l'action des agents morbifiques qui mettent directement obstacle à l'exercice des fonctions radicales et les altèrent, etc.

On voit que l'on pourrait tirer d'assez nombreuses conséquences du fait de la fluidité de la force vitale. Mon intention n'est pas d'aller plus loin dans cette voie,

quant à présent, et je ne me servirai pas, pour le moment, de cette donnée qui me paraît être l'expression de la vérité, et dont le lecteur pourra du reste faire lui-même l'application dans le cours de cette étude.

Quelle idée pourrait-on, en effet, se faire d'une substance matérielle qui ne serait ni solide, ni fluide? aucune assurément. C'est là, à peu près, ce que l'on a fait jusqu'ici; on ne s'est fait aucune idée précise de la force vitale, et s'il y a vingt-cinq ans quelques-uns l'ont considérée comme un fluide impondérable, c'était vaguement sans appuyer cette hypothèse sur aucun fait et sans déterminer du reste aucune de ses propriétés élémentaires. On a toujours laissé cela dans le vague comme étant inaccessible à notre raison (k). On se faisait une idée si peu précise de la force vitale, qu'on a été jusqu'à confondre cette force avec le fluide nerveux et il en est encore en ce moment qui sont de cet avis (l).

Si les médecins qui appelèrent la force vitale l'impondérable physiologique en eussent donné une idée positive, d'abord en citant des faits à l'appui de cette hypothèse, en second lieu en déterminant quelques-unes des propriétés élémentaires de cette force, et enfin en faisant apercevoir que l'état de fluidité de l'impondérable physiologique est favorable à l'expli-

(k). Récamier, traité du cancer, t. 2, p. 370. — Barthez, nouveaux éléments de la science de l'homme, 2^e édit., t. 1, p. 83 de l'ouvrage et 97 et 98 des notes.

(l). Edouard Auber, traité de la science médicale, p. 359 et 360.

cation des phénomènes de l'organisme; si encore on ne s'était pas donné le ridicule de prétendre que les altérations de ce fluide étaient du domaine de l'anatomie pathologique; il est probable que M. Cayol et ses élèves ne l'auraient pas traité d'être imaginaire, comme ils l'ont fait alors (m). La raison n'eût pas été de leur côté, à eux qui ne se faisaient aucune idée de cette force considérée en elle-même et qui se contentaient d'étudier les phénomènes de l'organisme sans autre direction et sans autre point de départ que l'antique tradition, qui nous représente à la vérité la force vitale, désignée sous le nom de nature, produisant les phénomènes de l'organisme et nous met par là dans la bonne voie, mais ne nous donne pas l'idée du *modus faciendi* élémentaire de cette force que ces phénomènes ont pour point de départ, et qu'il serait si essentiel de connaître cependant.

En ne nous montrant d'ailleurs que des résultats et en posant en principe que la nature suffit à tout (n), les dogmes hippocratiques ont *une certaine tendance* à engager le médecin à se croiser les bras et à être spectateur plutôt qu'acteur. Mais Hippocrate et ses disciples ont fait comme récemment Broussais et les siens; l'inflexibilité des faits les a forcés à rabattre de l'absolutisme de leurs dogmes; on a joint aux dogmes des correctifs et on a dit, qu'il faut écarter tout ce qui peut entraver l'action de la nature médicatrice et

(m). Cayol, clinique médicale, p. 32 et 33.

(n). Cayol, clinique médicale, p. 9.

de plus qu'il faut l'aider et la diriger quand besoin est. Voilà qui est bien; mais il faut pour cela, en bonne logique, s'efforcer de connaître, autant que faire se peut, les propriétés et le mode d'action élémentaire de cette force qu'il s'agit d'aider et de diriger. Pourrait-on diriger avec intelligence l'action de la force électrique, pour obtenir un résultat déterminé, si l'on ne connaît pas les propriétés et le mode d'action de cette force? Evidemment on ne le pourrait faire qu'empiriquement, comme font les physiciens des places publiques.

Si je me sers ici des expressions de *mode d'action élémentaire*, de *propriétés élémentaires*, je n'ai pas besoin de dire que je ne les emploie pas dans un sens absolu, mais relatif. Quoi que nous sachions, il y aura toujours, en ceci comme en toutes choses, des profondeurs auxquelles nous ne pourrions pas atteindre; nous ne saurons jamais le tout de rien, et, dans ce sens, nous pourrions toujours dire avec Socrate que ce que nous savons le mieux c'est que nous ne savons rien.

Pour résumer ma pensée relativement à la constitution de la force vitale et pour la formuler d'une manière exacte, je dirai que je considère la force vitale comme un fluide inhérent aux corps organiques vivants ou destinés à le devenir; de même que les fluides impondérables qui constituent les forces qui régissent la nature physique sont inhérents aux corps physiques.

Le fluide vital est dans les corps organisés à l'état latent, il n'en est dégagé et mis en activité que par l'excitation des stimulus, il agit alors suivant les lois

préétablies qui lui sont propres et sa déperdition est un résultat de son action. Semblable en ceci aux fluides électrique et calorique, par exemple, qui sont à l'état latent dans les corps physiques, se dégagent et sont mis en activité par l'action d'excitateurs et agissent alors suivant les lois préétablies qui leur sont propres.

Les faits que cite Barthez, dont il est question au § 1, et qui sont relatifs aux rotifères et autres animalcules qui reviennent à la vie, après avoir été desséchés pendant longtemps, si on vient à les imbiber d'une goutte d'eau, sont extrêmement favorables à l'idée que je donne ici de la force vitale.

§ XVIII.

3° La force vitale a des lois préétablies suivant lesquelles elle agit *normalement* quand elle est mise en action par des stimulus normaux, qui sont naturellement appropriés à ses aptitudes; alors les résultats de son action sont la formation des organes dans leur coordination parfaite et avec leurs fonctions diverses, ce qui constitue la vie organique, et la conservation d'un équilibre plus ou moins parfait entre les fonctions, ce qui constitue la santé de l'organisme. La force vitale agit *anormalement* quand elle est mise en action par des stimulus viciés ou anormaux, et alors les résultats de cette action sont les phénomènes anormaux si variés de la maladie; et finalement cette action peut cesser, si les conditions des stimulus deviennent incompatibles avec les aptitudes de la force vitale, ou si les actes morbides déterminent dans les

organes importants des lésions incompatibles avec les fonctions desdits organes. Car la force vitale n'est pas intelligente, comme on s'est quelquefois plu à le dire et souvent pour obéir aux exigences d'une cause morbifique, nous la voyons déterminer des lésions graves, mortelles.

§ XIX.

4° La force vitale ne peut être modifiée dans son action que par les impressions des agents modificateurs, ou par la soustraction desdites impressions.

La durée des impressions est aussi une cause importante de modification de l'action vitale, puisque la sensibilité de la force vitale s'émousse par l'habitude.

§ XX.

5° La force vitale a la faculté de sentir l'impression des stimulus, ce qui constitue sa *sensibilité*.

La sensibilité de la force vitale ou faculté d'être impressionnée par l'action des stimulus est latente, nous n'en avons pas la conscience; et toutes les sensations internes ou externes que nous éprouvons nous viennent de la sensibilité nerveuse, qui est le résultat d'une fonction, ou action spéciale de la force vitale dans l'appareil nerveux. A cette occasion je ferai cette distinction entre les propriétés et les fonctions : que les propriétés sont des modes, des manières d'être; tandis que les fonctions sont le résultat des propriétés mises en jeu.

La force vitale a des aptitudes différentes chez les

différents animaux. Ainsi ce qui est poison pour un animal est aliment pour un autre. Ces différences tiennent, dit Barthez, aux divers modes qu'a la sensibilité dans les diverses espèces d'animaux.

§ XXI.

6° La force vitale réagit contre l'action des stimulus et entre en action; c'est cette propriété qu'on a appelée *irritabilité*.

§ XXII.

7° Comme nous l'avons vu, la force vitale est *formatrice*, ce qui constitue sa *faculté plastique*. Elle est en outre *conservatrice* et *médicatrice*.

La force vitale conserve les organes, 1° par la nutrition qui consiste en un mouvement continu de composition et de décomposition, elle élimine incessamment les molécules devenues impropres qui sont ensuite rejetées par différents émonctoires, et elle les remplace par d'autres que lui fournit le sang; 2° par l'élimination, par les divers émonctoires, des molécules hétérogènes qui ne sont pas assimilables ou qui sont nuisibles; 3° par le maintien du corps à une température à peu près uniforme, en mettant en jeu des fonctions capables de soustraire le calorique dont l'organisme est un producteur incessant, ce résultat étant obtenu particulièrement par l'évaporation de la transpiration cutanée qui va jusqu'à la sueur s'il est besoin; 4° dans les divisions et les pertes de tissu, elle répare par son action plastique et produit la cic-

trice ; 5^o enfin dans les maladies elle conserve par sa puissance médicatrice sur laquelle nous reviendrons.

§ XXIII.

La force vitale dirige les fonctions des organes ; et cela ne peut-être autrement, puisque c'est-elle qui les produit et qu'elles ne sont que des résultats de son action spéciale se manifestant dans des appareils spéciaux. Elle discipline, par les lois de l'innervation, tous les phénomènes de la sensibilité nerveuse et de la contractilité ; elle préside aux absorptions et aux sécrétions diverses.

§ XXIV.

La force vitale n'a qu'une durée limitée, elle s'use à la longue, et son énergie d'action qui va d'abord en augmentant jusqu'à l'âge adulte, a ensuite sa période d'état et diminue plus tard progressivement jusqu'à la fin de la vie.

§ XXV.

La force vitale ne présente pas la même énergie d'action chez tous les individus. Il est d'observation d'ailleurs que l'abus habituel des fonctions organiques, qui sont le résultat de son action, use cette force prématurément et détermine une caducité précoce. C'est surtout un fait bien connu que l'abus dans l'exercice de la sensibilité et des facultés intellectuelles dont le système nerveux est l'instrument, produit plus particulièrement l'abaissement de la force vitale. C'est là

du reste une des causes de la détérioration matérielle et physiologique des races actuelles comparées aux anciennes.

§ XXVI.

Puisque la force vitale produit les organes et leurs fonctions, c'est elle par conséquent qui transmet la ressemblance de la figure, de la forme du corps, les dispositions héréditaires à un grand nombre de maladies. D'autres maladies héréditaires se transmettent par les principes vicieux des humeurs. C'est elle encore dont les dispositions congéniales ou acquises produisent les idiosyncrasies, les prédominances diverses des organes et des systèmes d'organes, les tempéraments en un mot ; toutes dispositions qui du reste peuvent être modifiées plus ou moins par les modifications que subit l'action de la force vitale dans les changements naturels des âges, ou par des moyens appropriés.

§ XXVII.

La force vitale établit entre les différents organes des rapports sympathiques, même autrement que par l'intermédiaire du système nerveux, puisqu'elle est une.

§ XXVIII.

Dans le cas de paralysie d'une partie du corps, le fluide nerveux cesse d'y stimuler la force vitale qui nécessairement diminue proportionnellement son action. Il y a abaissement de la vitalité dans cette partie et elle diminue de volume par suite de la diminution

de l'activité des fonctions nutritives; quoique cependant le stimulus essentiel de la force vitale, le sang, continue à y aborder et à y apporter des matériaux réparateurs. Ce fait montre bien que la force vitale ne peut soutenir son action normalement, qu'en se trouvant en présence de tous les stimulus nécessaires à cette intégrité d'action.

§ XXIX.

Il faut distinguer l'instinct organique qui est une faculté de la force vitale, et dont certaines manifestations, par exemple, le sentiment de la faim, de la soif, etc., sont des avertissements donnés à l'ame pour lui faire connaître les besoins de l'organisme, et poussent l'individu aux actes qui doivent les faire cesser, de l'instinct de l'ame elle-même qui, outre les dispositions innées imprimées par le créateur, est constitué par des actes intellectuels plus ou moins confus, peu ou pas raisonnés, auxquels la volonté obéit, non parce qu'elle y est déterminée par aucun raisonnement, mais par suite de l'habitude qui résulte d'actes semblables de la volonté qui ont eu lieu antérieurement et qui eux avaient été déterminés par une délibération de l'ame, ou seulement par des circonstances accidentelles.

La force de situation fixe de Barthez, dont cet auteur a fait une force spéciale de l'organisme (o),

(o) Nouv. éléments de la science de l'homme, 2^e édit., t. 1, p. 132 et s. et p. 128 des notes.

résulte de l'instinct intellectuel créé par l'habitude de la répétition des mêmes actes de contraction musculaire. Ce qui rend cette proposition bien palpable, c'est l'inhabileté de la main gauche à produire ce phénomène de contraction musculaire, comparée à l'habileté de la main droite qui n'est, comme tout le monde le sait, qu'un résultat de l'habitude. Tous les prodiges opérés par les bateleurs le prouvent également.

Barthez attribue à sa force de situation fixe la résistance qu'acquièrent les muscles par la contraction (p). C'est au fait seul de la contraction qu'il faut l'attribuer; les fibres musculaires se trouvant alors disposées en zigzag et par conséquent bien moins sujettes à se rompre que lorsqu'elles sont étendues davantage, comme cela a lieu quand elles ne sont pas contractées; c'est là un fait physique. C'est par la même raison qu'on peut expliquer pourquoi en mouillant un câble on le rend plus résistant; l'eau qui s'interpose entre les fibres dont se compose une corde leur imprime des courbures qui leur donnent une plus grande force de résistance. La production de ces courbures explique, du reste, pourquoi une corde mouillée se raccourcit.

La force de situation fixe, si force il y avait eu, aurait dû seulement s'entendre de la faculté que nous avons de contracter les muscles au degré que nous voulons et de maintenir cette contraction à ce degré d'une manière fixe pendant un temps plus ou moins prolongé. Cette faculté nous donne le pouvoir, que

(p) *Eléments etc.*, t. 1, p. 128 des notes.

nous perfectionnons par l'exercice, de n'opposer à une puissance ou à une résistance que juste le degré de contraction musculaire nécessaire pour la vaincre, tout étant prêt à l'augmenter ou à le diminuer si la résistance ou la puissance vient à changer, comme on le voit dans le fait de Milon de Crotoné que cite Barthez, et qu'on appelait le tour de la grenade. Milon tenait une grenade dans sa main de telle manière qu'il ne la lâchait pas, malgré tous les efforts que tout autre homme pouvait faire pour la lui ôter; et cependant il ne faisait sur cette grenade aucune compression qui pût la déformer. On voit clairement que si Milon n'eût pas employé juste le degré de contraction musculaire nécessaire pour résister à son adversaire, et s'il eût dépassé ce degré, il aurait broyé la grenade; si la résistance eût été trop faible au contraire, son adversaire aurait triomphé. Il y avait non-seulement, dans ce cas, une habitude de l'instinct intellectuel, mais encore il fallait une attention soutenue de l'intelligence nécessitée par les changements de direction et d'intensité des efforts de l'adversaire.

L'enfant acquiert bien vite, par la répétition du même acte, l'instinct intellectuel qui le porte à chercher le sein ou le biberon lorsque le sentiment de la faim avertit son âme. Peut-être dira-t-on que ce n'est pas la mère qui apprend à l'enfant la succion, cela est vrai; aussi n'est-ce pas à l'instinct intellectuel qu'il faut rapporter cet acte, dans ce cas, mais bien à l'instinct organique. Les muscles qui sont disposés pour produire cet acte se contractent synergiquement au mo-

ment de l'excitation physiologique causée par la présence du mamelon dans la bouche de l'enfant; au même titre que l'excitation déterminée par la succion sur le mamelon détermine ce qu'on appelle la montée du lait, c'est-à-dire sa sécrétion plus abondante. C'est aussi par la même raison que la déglutition s'opère, que le cœur se contracte par l'excitation du sang qui pénètre dans sa cavité, qu'un certain nombre de muscles se contractent synergiquement pour opérer le vomissement, etc.; car les muscles qui concourent à la succion, quoique destinés à agir plus tard d'après les ordres de la volonté, se trouvent néanmoins placés *au début* sur la même ligne que les muscles non soumis à la volonté.

La même chose a lieu chez les animaux; l'animal qui vient de naître sent la sensation pénible de la faim, il crie, il s'agite; la mère prend tous les moyens pour se placer convenablement afin de parvenir au résultat qu'elle désire qui est de se faire têter pour être soulagée de la sensation pénible causée par la réplétion des mamelles, ce qui a lieu aussitôt qu'elle est parvenue à mettre ses mamelons en rapport avec les lèvres du petit.

Il faut ici remarquer que l'instinct intellectuel des animaux, auquel se résume toutes les facultés de leur ame, est constitué, comme celui de l'homme, d'abord par des actes intellectuels confus, et est sur ce point susceptible d'être perfectionné par des circonstances accidentelles et par l'éducation; et en outre par des dispositions innées, imprimées par le créateur, qui sont plus

nombreuses et plus irrésistibles que chez l'homme, qui, par contre, possède la raison, et ne sont susceptibles ni de perfectionnement, ni de variations. Ainsi rien n'a pu apprendre à la mère tous les soins qu'elle prodigue à sa progéniture, rien n'a pu lui apprendre, par exemple, qu'elle doit présenter ses mamelles au petit qui vient de naître; rien n'a pu apprendre à l'abeille, au castor, à l'oiseau, etc., les admirables travaux auxquels ils se livrent et qui sont invariablement les mêmes et stéréotypés dans leur instinct; rien non plus pour les actes de la génération, non plus que pour les cris et les chants qui sont les mêmes dans chaque espèce d'animaux; etc.

§ XXX.

La sensibilité nerveuse est le résultat d'une fonction spéciale de la force vitale dans l'appareil nerveux. Le produit de cette fonction paraît être un fluide, le fluide nerveux, qui a pour réservoir les cordons nerveux, et peut, suivant toute apparence, s'y accumuler en quantité variable et acquérir une tension considérable, comme cela a lieu probablement lors de la douleur.

Le fluide nerveux qui est la cause de la contraction musculaire est aussi le produit d'une fonction spéciale de la force vitale dans l'appareil nerveux; il a aussi pour réservoir et pour conducteur les cordons nerveux; mais l'anatomie et la physiologie nous enseignent que des fibres différentes des cordons nerveux sont dévolues à chacun de ses fluides, et que ces

fibres ont d'ailleurs des origines différentes dans les centres nerveux. L'influx ou fluide nerveux de la contractilité musculaire peut aussi présenter une tension variable dans ses conducteurs, en rapport avec le degré de force de la contractilité musculaire, et il acquiert une tension considérable dans les phénomènes convulsifs et lors de l'impulsion donnée à sa production par la volonté ou par des causes d'excitation matérielles du système nerveux.

§ XXXI.

La sensibilité nerveuse est l'origine de la douleur et du plaisir et des fonctions sensoriales.

Ainsi la force vitale produit les modifications fonctionnelles du système nerveux propres à faire percevoir par l'ame le sentiment de la douleur, du plaisir, du tact, de la vision, de l'ouïe, du goût, de l'odorat. — Si l'attention de l'ame est détournée par une cause puissante, le phénomène de la douleur n'a pas lieu, malgré les modifications des fonctions nerveuses destinées à la produire, et qui la produisent en effet si l'attention de l'ame n'est pas détournée. On remarque particulièrement ce phénomène chez les extatiques et chez les fous, et aussi dans la colère, dans l'ardeur du combat, etc.

Il n'y a donc pas de douleur sans l'ame ; il ne paraît pas non plus y en avoir sans système nerveux, et toutes les sensations externes et internes que nous éprouvons sont le résultat des fonctions nerveuses qui relie la force vitale à l'ame.

Si l'attention de l'ame est nécessaire au phénomène de la douleur, on s'explique l'exagération des moindres douleurs chez les hypochondriaques qui y apportent une attention extrême.

La douleur et le plaisir sensuels, ainsi que les fonctions sensoriales sont donc des phénomènes complexes; pour conditions de leur existence il faut que non-seulement l'impression soit reçue et transmise à l'ame, mais il faut encore que l'ame la perçoive, au moins confusément; ces phénomènes, en un mot, ont leur source tout à la fois dans l'ame et dans la force vitale se manifestant par les fonctions nerveuses.

§ XXXII.

Les fonctions nerveuses sont les plus relevées de l'organisme, puisqu'elles relient le corps à l'ame. L'ame unie au corps ne peut se manifester sans elles, et le degré de l'intelligence chez l'homme paraît dépendre du degré de perfection du cerveau, qui est la condition principale d'une plus grande perfection des fonctions nerveuses relatives à l'intelligence, et, par conséquent, d'une plus grande perfection des manifestations de l'ame. A ce point de vue, les maladies du cerveau permanentes ou accidentelles peuvent être considérées comme des imperfections du cerveau. — Il est clair qu'on doit considérer l'ame du fou comme pouvant être aussi parfaite en virtualité que celle de l'homme le plus intelligent; seulement, les manifestations de l'ame ne peuvent se produire qu'imparfaitement à cause de l'imperfection congéniale ou acquise, organique ou

fonctionnelle de l'organe par lequel ces manifestations ont lieu ; et si un homme intelligent devient idiot par une altération du cerveau, il est indubitable que son ame ne change pas pour cela.

§ XXXIII.

Si nous considérons ce qui se passe dans le germe de l'œuf pendant l'incubation, nous voyons que le stimulus radical de la force vitale, le calorique, qui se communique à l'œuf met cette force en action et le germe se développe. En dehors des circonstances de l'incubation, le calorique agit aussi sur l'œuf, et il n'en résulte cependant pas, au moins dans nos climats, la mise en action de la force vitale, ni par suite le développement du germe ; il y a défaut d'une quantité suffisante de stimulus.

Ce fait prouve que la force vitale tolère la présence des stimulus qui ne sont pas à un degré suffisant de concentration pour impressionner sa sensibilité et déterminer par suite son action.

D'un autre côté, la force vitale succomberait, si le stimulus radical était suffisamment concentré pour dépasser sa capacité réactionnelle ; en effet, une trop grande chaleur cuirait le germe de l'œuf.

§ XXXIV.

La force vitale est médicatrice, avons-nous dit ; elle s'efforce de repousser les causes de maladies et de rétablir l'équilibre et la santé, par le moyen des fonctions organiques qu'elle fait coopérer à ce but.

Le plus grand nombre des maladies résulte de l'obstacle apporté à l'action normale de la force vitale par des stimulus vicieux généraux ou locaux, héréditaires ou acquis, qui déterminent des réactions anormales de la force vitale, réactions qui constituent des actes morbides; par des stimulus qui exagèrent l'action de la force vitale et peuvent pousser leur stimulation jusqu'à menacer de dépasser et même jusqu'à dépasser la capacité réactionnelle de cette force; et par des causes morbifiques déprimantes, c'est-à-dire, qui tendent directement à la dépression et à l'annihilation de cette force.

Toutes les fonctions organiques étant le résultat de l'action de la force vitale qui les a créées et qui continue à les produire, elle les produit normalement, vicieusement, avec faiblesse, avec exaltation, suivant qu'elle agit dans un sens analogue par suite de l'action des stimulus divers.

§ XXXV.

La force vitale étant divisible peut succomber partiellement dans un point de l'organisme, dans ses fonctions radicales, c'est ce qui arrive dans la gangrène, dans la brûlure, etc.; dans ses fonctions spéciales, c'est ce qui arrive lors de l'abolition de la vision produite par une lumière trop vive, lors de l'indigestion, de la lipothymie, etc.; son action peut être exaltée, affaiblie ou viciée localement.

§ XXXVI.

L'action de la force vitale dans les maladies peut

être insuffisante par faiblesse naturelle, ou le devenir quand elle se trouve en présence d'un agent morbifique qui par sa nature la déprime directement, ou d'une cause générale ou locale qui épuise son énergie par l'exagération d'action à laquelle elle la force, et ce dernier cas ne doit pas se distinguer de l'oppression de la force vitale dont il a déjà été parlé.

Dans les deux premiers cas, il y a faiblesse radicale et il y a indication de réveiller artificiellement l'énergie d'action de la force vitale par des stimulus intérieurs et extérieurs, en tenant compte toutefois des exagérations d'action de la force vitale qui peuvent exister localement dans un point de l'organisme et qu'il faut prendre garde d'aggraver.

Dans le dernier cas, la stimulation artificielle serait intempestive, puisqu'il y a déjà excès de stimulation; l'indication est, au contraire, de diminuer cet excès de stimulation.

§ XXXVII.

La force vitale peut être entravée dans son action médicatrice par des obstacles que l'art doit être attentif à lever quand on le peut; quand, par exemple, des manifestations désordonnées des fonctions nerveuses détournent son action médicatrice et épuisent son énergie.

§ XXXVIII.

Quand une cause de surstimulation suffisante survient dans un organe, la force vitale réagit plus ou moins énergiquement, suivant l'intensité de la surstimulation et y porte son énergie d'action au dé-

triment du reste de l'organisme. Quand cette augmentation d'action est à un degré suffisant, et a pour champ d'autres fonctions que les fonctions nerveuses, les phénomènes de l'inflammation se développent; et quand le siège de cette inflammation a une certaine étendue, ou si l'organe malade est important, le système nerveux en est influencé, nous verrons plus loin par quel mécanisme, et cette influence se traduit par des sensations anormales qui sont ordinairement : des malaises, des frissons, des douleurs contusives dans les membres, quelquefois même des douleurs vives; par la diminution d'énergie des contractions musculaires, et surtout par l'accélération des battements du cœur, d'où une plus grande activité de la circulation, activité qui détermine secondairement la chaleur à la peau, de la sueur et tous les autres phénomènes de la fièvre, que l'on appelle dans ce cas fièvre symptomatique. On voit donc que les phénomènes *primitifs* de la fièvre, accessibles à l'observation, sont des actes du système nerveux.

§ XXXIX.

Dans les fièvres continues qui sont dûes à l'inflammation d'un organe, ou seulement à un état de turgescence approchant de l'inflammation dans un organe important par son volume ou par son étendue, par exemple à une turgescence sécrétoire très prononcée du tube digestif ou du foie, comme cela a lieu dans les fièvres muqueuses et bilieuses; ou qui sont dûes à un stimulus qui s'adresse à la force vitale dans tout

l'organisme, comme il arrive dans les fièvres exauthématiques; dans ces fièvres, dis-je, la cause morbifique stimule la force vitale, d'une manière exagérée et anormale, dans certaines fonctions, au détriment d'autres fonctions telles que, par exemple, les fonctions digestives, locomotrices, intellectuelles, etc., qui sont diminuées ou même impossibles.

§ XL.

L'altération de sécrétion de la muqueuse digestive qui donne lieu à la fièvre muqueuse quand elle s'accompagne d'une turgescence sécrétoire considérable, peut bien aussi exister sans fièvre et même se prolonger longtemps sans en occasionner; ce qui dépend du faible degré de la congestion intestinale et aussi de ce que les produits de sécrétion ne sont pas suffisamment altérés, pour que leur résorption soit la cause de phénomènes fébriles. Les phénomènes de la dyspepsie muqueuse ou embarras gastrique précèdent souvent, quelquefois pendant longtemps, la fièvre dite muqueuse qui ne se manifeste que secondairement, soit par suite de la résorption des matières de la sécrétion gastro-intestinale de plus en plus altérées, soit par l'augmentation de la turgescence sécrétoire gastro-intestinale qui peut être portée jusqu'au point de friser l'inflammation et même de la produire. Dans ce dernier cas, on donne à la fièvre le nom d'ardente, d'inflammatoire, qui convient également, du reste, à la fièvre qui accompagne les diverses inflammations organiques.

Quand les produits des sécrétions gastro-intestinales altérées dans les fièvres muqueuses deviennent facilement putrides, par suite d'une disposition particulière du malade, ou s'ils le deviennent par un séjour prolongé dans le canal intestinal, ils constituent un véritable poison septique qui, étant résorbé, va attaquer et déprimer la force vitale dans toute l'économie. Ceci explique comment une fièvre muqueuse peut se transformer en typhus (q). Cette transformation a été signalée par les anciens auteurs qui nous ont laissé de nombreuses descriptions d'épidémies de fièvres muqueuses.

C'est sans doute cette circonstance qui fait confondre aujourd'hui, par la plupart des médecins, les fièvres muqueuses et bilieuses avec les typhus, en les désignant sous le nom de fièvre typhoïde. Cette distinction n'est cependant pas indifférente pour le traitement.

§ XLI.

Dans les typhus, la force vitale est non-seulement déprimée directement par la nature septique de l'agent morbifique, qui tend à annihiler cette force, mais en outre cet agent l'occupe presque exclusivement à un travail d'élimination, et les autres fonctions sont négligées et même supprimées, particulièrement les fonctions nécessaires pour la réparation alimentaire du sang. Dans ces conditions, l'énergie d'action de la

(q) Gendrin. Traité philosophique de médecine pratique, t. 2. p. 647 et suiv.

force vitale s'affaiblit de plus en plus et elle succombe, si son énergie d'action est épuisée avant qu'elle soit parvenue au but.

On s'explique bien le rôle que jouent dans ces cas les toniques et les excitants; ils maintiennent l'action de cette force et tiennent lieu, jusqu'à un certain point, de la réparation alimentaire du sang qui est empêchée; car, comme nous l'avons vu, la force vitale ne peut maintenir son action que par l'exercice entretenu par des stimulus appropriés à ses aptitudes.

D'après l'idée émise au § 17, l'agent morbifique déprime ou paralyse l'action du fluide vital libre, et cette action déprimante spéciale a pour effet principal dans ces cas d'empêcher plus ou moins les fonctions radicales dont un résultat essentiel est de dégager le fluide vital de la trame des tissus et de le mettre en liberté d'action; de sorte que le fluide vital libre s'usant peu à peu par l'action et n'étant pas réparé dans la même proportion, la tension de ce fluide dans l'organisme devient de plus en plus faible, et il y a diminution proportionnelle de son énergie d'action; jusqu'à ce que le principe morbifique étant éliminé de l'organisme, ou, s'il n'est pas éliminé complètement, la force vitale y étant devenue insensible par la continuité de sa présence, les fonctions radicales de la nutrition se rétablissent peu à peu et dégagent de plus en plus le fluide vital, jusqu'à ce qu'il reprenne sa tension normale, et les forces se rétablissent par degré. L'action avantageuse des toniques, dans ce cas, est de remplacer, jusqu'à un certain point, la stimulation des mo-

lécules alimentaires et de produire le dégagement du fluide vital, sans en occasionner la déperdition dans la même proportion.

Dans un travail récent de monsieur Foucart sur la suette miliaire, on voit que l'ipécacuanha est un moyen héroïque dans cette maladie, tandis que la saignée est nuisible. La perturbation causée par l'ipécacuanha arrête ou modère dans ce cas la manifestation exagérée qui a lieu vers la peau et qui est remplacée par des actes plus bénins et plus réguliers. Si monsieur Foucart a trouvé la saignée nuisible, la raison en est probablement qu'elle agit dans le même sens que le principe déprimant de la suette, en ôtant à la force vitale une partie du stimulus sanguin dont elle a besoin pour soutenir sa force de réaction. Cependant il me semble fort possible que la saignée soit utile dans une certaine mesure et en moment opportun, au début, par exemple, comme moyen de modérer la stimulation sanguine s'exerçant sur la force vitale en sédation et par conséquent devenue plus stimuable, comme nous le verrons plus loin, et d'où résultent des exagérations fonctionnelles; ou encore comme moyen dérivatif de modérer la turgescence sécrétoire qui a lieu vers la peau. Ceci expliquerait pourquoi des médecins préconisent la saignée dans cette maladie, de même qu'on l'a préconisée au début du choléra où elle aurait un résultat analogue, relativement à la congestion intestinale. La saignée d'ailleurs peut être nécessitée dans ces maladies par des complications cérébrales, pneumoniques ou autres.

La continuité d'action morbide de la force vitale dans le typhus, indiquée par la continuité des phénomènes fébriles, tient à ce que la force vitale est attaquée dans une fonction essentiellement continue, c'est-à-dire, dans les fonctions radicales ou nutritives.

Il en est de même dans les fièvres occasionnées par les inflammations organiques ; la cause est continue, par conséquent la fièvre.

Dans les fièvres muqueuses, au contraire, la fièvre est le plus souvent rémittente et même souvent intermittente ; ce qui tient probablement à l'augmentation de la turgescence gastro-intestinale qui a une recrudescence périodique, à l'instar de la turgescence périodique normale qui a lieu lors de la digestion.

Quand la fièvre muqueuse est continue, elle est plus grave, parce que cela dépend d'un état de congestion permanent et même inflammatoire de la muqueuse digestive ou du foie ; et dans ce dernier cas, c'est-à-dire, quand la turgescence ou congestion sécrétoire du foie se met de la partie, d'une manière notable, ce qui arrive souvent, la fièvre prend le nom de bilieuse. Ou bien encore la continuité de la fièvre dépend de la viciation très prononcée des sécrétions intestinales ou hépatiques qui deviennent par l'absorption une cause générale et permanente de réaction fébrile. Cette viciation peut aller très loin, puisque Récamier a vu le liquide biliaire produire des ampoules sur les doigts de celui qui faisait l'autopsie. Chacun sait que la diarrhée produit souvent de la rougeur et de la douleur au pourtour de l'anus ; de même qu'on voit la

muqueuse nazale fournir, lors du coriza, un mucus assez irritant pour rougir la peau de la lèvre supérieure, chez les enfants surtout dont la peau est délicate. On sait, du reste, que dans les fièvres graves les selles sont souvent d'une extrême fétidité.

§ XLII.

Dans le cours des fièvres continues graves, souvent la peau est chaude, mais néanmoins il ne survient pas de sueur, les fonctions de la peau étant dans la stupeur, ce qui a lieu, par exemple, dans les typhus. Cette stupeur est le résultat de l'abaissement de ton ou d'énergie d'action de la force vitale, dans les fonctions de la peau en particulier; de sorte que la stimulation produite par le calorique qui se porte à la peau dépasse facilement la capacité réactionnelle de cette force dans lesdites fonctions, qui ne peuvent dès lors se produire; de là absence de la transpiration. La transpiration n'est pas, du reste, la seule fonction de la peau qui soit supprimée dans ce cas, les follicules sébacées ne sécrètent plus, non plus, la matière onctueuse qui rend la peau douce et luisante; de sorte qu'elle devient sèche et d'un aspect terreux.

L'augmentation exagérée de la température de la peau, dans ces cas, est occasionnée précisément par l'absence de la transpiration cutanée qui est ordinairement chargée d'enlever à la surface de la peau l'excès de calorique qui se produit dans l'organisme; et ce n'est pas parce qu'il se produit une plus grande quantité de calorique, puisque l'organisme a perdu, par l'absence

de la réparation alimentaire et aussi par la faiblesse de toute les fonctions, des sources essentielles de calorification. L'on voit, en effet, lorsque dans ces cas on refroidit le malade par des affusions froides, qu'il se réchauffe très difficilement et qu'il lui faut quelquefois plusieurs heures.

L'accélération de l'oxygénation du sang dans les poumons qui est la suite de l'accélération de la circulation, et qui est la cause d'une augmentation notable de la calorification dans l'état de santé, ou même dans les premiers temps de la maladie, en est plus tard une source beaucoup plus restreinte, par suite de l'état de pauvreté du sang qui, n'étant pas réparé, n'offre que peu de molécules susceptibles d'être combinées avec l'oxygène; de même qu'il offre à la nutrition peu de molécules assimilables.

§ XLIII.

La force vitale agit d'une manière continue dans les fonctions radicales, à des degrés différents cependant; il n'y a d'intermittence que relativement aux fonctions qui ne sont pas radicalement nécessaires à son existence, au moins pour un temps, et dont elle n'a besoin que par intervalle, pour fournir des matériaux de réparation au sang.

La plupart des fonctions nerveuses sont aussi intermittentes, et comme leur exercice épuise beaucoup la force vitale, le repos la répare ou plutôt lui permet de se réparer à proportion.

Une conséquence que l'on peut tirer de ces faits,

c'est que la cause des fièvres intermittentes attaque plus spécialement la force vitale dans ses fonctions secondaires qui sont intermittentes et provoque plus particulièrement une réaction spéciale de la force vitale dans ses fonctions nerveuses.

Le danger dans ces fièvres se trouve surtout dans les lésions fonctionnelles graves, souvent rapidement mortelles, que la cause morbifique détermine dans ce système, ou par son intermédiaire.

L'intermittence, dans les fièvres intermittentes, est probablement le résultat de l'épuisement facile de la sensibilité de la force vitale, dans ses fonctions nerveuses, relativement à l'agent morbifique, et du retour de la sensibilité *spéciale* de cette force après un temps de repos suffisant, qui lui permet de répondre de nouveau à l'action vicieuse de cet agent.

Ceci est l'analogie de ce qui arrive lorsqu'on donne à un malade une petite dose d'opium ; ce médicament produit d'abord son effet sédatif, puis si on le continue à *la même dose*, la force vitale ne tarde pas à y devenir insensible et il ne produit plus d'effet ; ce n'est qu'au bout de quelques jours de repos que la force vitale y redeviendra sensible et que l'on pourra en obtenir les résultats primitifs, etc.

§ XLIV.

L'action du sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes est de donner à la force vitale, par une stimulation spéciale, une énergie d'action suffisante, une stabilité d'action normale qui lui permette de

rester insensible à la présence de l'agent morbifique, au moins en tant qu'agent capable de la pousser à des actes désordonnés; et de faire descendre ainsi, par l'élévation du degré de ton de la force vitale, les effluves marécageux au rang des molécules simplement hétérogènes et qui sont ensuite éliminées comme telles sans troubles et sans désordres.

Les accidents nerveux périodiques qui sont dus à d'autres causes qu'aux effluves marécageux, sont aussi arrêtés ordinairement par le même moyen; mais il n'en est pas de même quand les phénomènes désordonnés ne sont pas régulièrement périodiques. Dans ce dernier cas probablement, le trouble des fonctions nerveuses est symptomatique d'une lésion organique quelconque plutôt qu'essentielle.

§ XLV.

Il y a des principes morbifiques ou stimulus vicieux qui sont ordinairement réfractaires aux moyens d'élimination qu'emploie normalement la force vitale, c'est-à-dire l'élimination par les émonctoires naturels, qui sont le plus souvent insuffisants ou même inaptes à cette mission; et il se produit des désordres fonctionnels ou matériels qui peuvent être considérés comme des fonctions anormales et supplémentaires.

La force vitale a une grande tendance à reproduire les mêmes actes normaux et anormaux ou à les remplacer par d'autres s'ils viennent à être supprimés. Chacun sait, en effet, que si on supprime une fonction anormale, autrement dit, un désordre fonctionnel ou

organique quelconque, ce n'est pas toujours sans danger; et c'est avec certaines précautions qu'il faut le faire, parce qu'il y a, comme il vient d'être dit, une tendance extrême à la production d'un travail anormal qui doit remplacer le premier, et il arrive souvent que le lieu d'élection est un organe important, dont les lésions menacent la vie; et cette substitution aura lieu d'autant plus facilement que la fonction anormale que l'on supprime existe depuis plus longtemps et qu'on la supprime plus brusquement.

Il arrive souvent que le stimulus ou agent morbifique réfractaire finit par ne plus occasionner d'actes anormaux et par être toléré par la force vitale. Soit que le stimulus soit atténué par suite d'une élimination partielle, au point de n'être plus à un état de concentration suffisant pour déterminer une action spéciale appréciable de la force vitale; soit que la sensibilité et par suite l'irritabilité de la force vitale aient diminué par suite de l'augmentation de l'énergie d'action ou du ton de cette force; ou encore que sa sensibilité ait fini par s'éteindre par l'habitude de la même impression; il résulte de là un état latent du principe morbifique que l'on désigne sous le nom d'état constitutionnel, comme cela a lieu dans la syphilis constitutionnelle, par exemple.

Cependant, de temps en temps, il y aura des réactions de la force vitale, plus ou moins appréciables, plus ou moins tardives, se traduisant par des phénomènes particuliers et bien connus pour plusieurs stimulus morbifiques comme le syphilitique, le scrofuleux, le cancéreux, etc.

Ces réactions sont occasionnées par diverses circonstances : soit que la force vitale venant à diminuer d'énergie par l'affaiblissement accidentel de cette force, ou par les progrès de l'âge, le stimulus qu'elle tolérait comme insuffisant pour déterminer de sa part une action spéciale appréciable, lui devienne alors sensible et détermine son action ; comme on le voit, par exemple, pour le principe cancéreux qui bien souvent ne donne lieu à des actes morbides que dans la période décroissante de la vie, ou encore à l'occasion de causes qui abaissent le ton de la force vitale, comme, par exemple, des conditions hygiéniques et diététiques mauvaises et prolongées, des chagrins profonds et prolongés qui minent la constitution ; et ces mêmes conditions ont des effets semblables relativement aux manifestations scrofuleuses, syphilitiques, tuberculeuses, etc. ; soit que, à la longue, le stimulus morbifique, qui existe ou qui a pénétré dans l'organisme sans avoir encore produit aucune manifestation, ait fini par grandir, par une génération inconnue, par un mode qu'on ne peut apprécier, mais dont cependant l'existence est démontrée par les faits, et par devenir un stimulus suffisant, qui souvent alors détermine tout-à-coup une réaction explosive, comme il arrive dans la rage, dans la variole et dans toutes les maladies qui sont précédées d'un temps d'incubation.

Il y a des stimulus morbifiques tels que ceux de la rougeole, de la scarlatine et de la variole qui, une fois qu'ils ont été mis en rapport avec la force vitale, la rendent ordinairement pour l'avenir insensibles à leurs

atteintes ; ils cessent d'être pour elle des agents morbifiques, ou bien, si ce résultat n'est pas complètement atteint, ils ne sont plus pour elle du moins que l'occasion de réactions morbides d'un ordre inférieur.

§ XLVI.

On voit par les faits physiologiques qu'il est dans la nature de la force vitale d'agir d'une manière intermittente, comme dans la plupart des fonctions nerveuses, ou au moins remittente, comme dans les fonctions organiques : et que les fonctions radicales elles-mêmes ne s'exécutent pas toujours avec la même activité. Ceci montre que la force vitale est obligée de récupérer par un repos, non pas absolu mais *relatif*, son énergie d'action épuisée momentanément par les actes antérieurs ; ce qui vient de ce que cette force a un maximum d'action déterminé, et plus les actes quelle a produits ont été énergiques, incessants, prolongés, plus le repos dont elle a besoin pour se réparer devra être prolongé.

Ce qui arrive pour les actes physiologiques, arrive nécessairement de même pour les actes morbides, puisque cette loi tient à la nature de la force vitale.

Le repos réparateur pour les actes morbides, comme pour les actes physiologiques, sera d'autant moins relatif et plus absolu, que ces actes porteront sur des fonctions moins radicales ; quand ils porteront sur les fonctions nerveuses, par exemple, le repos, ou cessation desdits actes morbides, sera très souvent absolu, lorsque bien entendu il n'y aura pas de cause

matérielle permanente trop grave dans les organes nerveux eux-mêmes. Si au contraire les phénomènes morbides ont pour champ les fonctions radicales ou même les fonctions organiques, il n'en sera plus de même, et la force vitale trouvera, plus particulièrement, le repos dont elle a besoin dans la cessation plus ou moins absolue d'actes physiologiques, surtout d'actes du système nerveux.

Ceci expliquerait ces faits de pneumonies arrivées au degré où la mort était imminente et qui ont été ramenées en voie de guérison par le narcotisme, ou repos artificiel d'un certain nombre d'actes physiologiques, procuré à l'aide de la belladone à haute dose.

§ XLVII.

Si l'on considère les résultats de l'action de la force vitale dans le polype, on voit que les tissus produits sont ténus, gélatineux, d'une organisation simple; d'où l'on doit conclure que la force vitale agit peu énergiquement. — Chez le poulet, au contraire, les produits sont plus denses; ce sont des os, des muscles, etc., et l'organisation est très compliquée; la force vitale a donc ici une action plus énergique que chez le polype.

§ XLVIII.

Si maintenant nous comparons ces deux forces sous le rapport de l'activité ou facilité d'action, nous voyons que le polype d'eau douce se multiplie par rejetons ou excroissances; on remarque sur un polype une légère excroissance qui prend la forme d'un bouton, c'est la

tête d'un polype ; autour de la bouche commencent à croître les bras, etc. ; on voit quelquefois sortir ainsi d'un seul polype jusqu'à dix-huit petits. Dans les temps chauds un polype est formé et séparé en vingt-quatre heures ; pour se séparer, les polypes se cramponnent chacun de leur côté. La multiplication de ces êtres est telle qu'un polype, au bout d'un mois, peut être regardé comme la source d'un million d'enfants. (r).

Tout le monde sait qu'il n'en est pas de même pour le poulet et qu'il faut 21 jours d'incubation pour que la force vitale puisse former un individu ; on sait d'ailleurs que la multiplication des poulets est infiniment plus restreinte que celle des polypes.

Ainsi d'un côté prodigieuse activité et facilité d'action de la force vitale, mais défaut d'énergie d'action de cette force, puisque les tissus produits sont très ténus et ont peu de consistance ; d'autre part, au contraire, facilité d'action ou activité beaucoup moindre, mais énergie plus considérable de cette force mesurée par les résultats de son action qui sont des produits infiniment plus denses.

La loi que j'indique ici se retrouve du reste dans le règne végétal ; depuis les plantes qui naissent, se développent en un instant et meurent de même ; jusqu'au chêne de nos forêts qui vit pendant des siècles, quelle multitude de plantes ne voyons-nous pas, qui nous montre la facilité d'action de la force vitale et

(r) Valmont-Bomare, *ouv. cit.* p. 368 et suiv.

son activité en rapport avec sa faiblesse indiquée par la ténuité des produits et par leur courte durée; la lenteur d'action, au contraire, en rapport avec l'énergie vitale, indiquée par la dureté, la consistance des produits et par leur longévité.

§ XLIX.

L'irritabilité de la force vitale ou sa faculté d'entrer en action et, par conséquent, sa sensibilité ou faculté d'être impressionnée, car la sensibilité est le point de départ de l'irritabilité qui ne peut être mise en jeu sans que l'impression des stimulus ait été sentie, sont donc en raison inverse du degré d'énergie de cette force, dans l'état physiologique normal de l'organisme. De sorte que une grande facilité à ressentir l'impression des stimulus et une grande facilité d'entrer en action sous l'influence de stimulus faibles, ou mobilité d'action, coïncident avec la faiblesse d'action de la force vitale, comme on le voit chez l'enfant.

Au contraire, lorsque la force vitale possède une grande énergie d'action, sa sensibilité et son irritabilité sont peu prononcées, comme on le voit chez l'athlète, c'est-à-dire, qu'il faudra des stimulus d'autant plus puissants et plus concentrés pour devenir sensibles à la force vitale et pour la forcer à l'action, qu'elle aura plus d'énergie d'action.

Plus donc l'énergie d'action de la force vitale est grande, plus cette action est stable et difficile à dévier.

Ainsi chez l'enfant grande sensibilité et grande irritabilité de la force vitale dans toutes ses fonctions

et si évidemment dans les fonctions nerveuses en particulier, mais aussi défaut d'énergie d'action de cette force, et, par conséquent, moindre consistance des produits qui sont le résultat de son action, facilité pour elle d'être déviée de son action normale et facilité aussi pour que sa capacité réactionnelle soit dépassée par l'action des stimulus.

Chez l'adulte, énergie vitale au plus haut point, sensibilité et irritabilité de la force vitale modérées, densité plus grande des produits de son action, stabilité d'action normale, résistance vitale ou capacité réactionnelle au plus haut degré.

Chez le vieillard il ne paraît plus en être de même; la sensibilité et l'irritabilité vitales paraissent diminuées, mais ce n'est pas l'indice de l'énergie vitale, puisque, au contraire, cette énergie est diminuée.

On trouve la raison de ceci en ce que la sensibilité vitale qui met en jeu l'irritabilité s'est émoussée par l'habitude prolongée de l'impression des stimulus naturels. Nous voyons en effet que les agents modificateurs de la force vitale l'impressionnent d'autant plus qu'ils sont plus nouveaux pour elle, ou qu'elle en a été privée pendant plus longtemps; qu'au contraire elle y devient moins sensible à mesure qu'elle en a été impressionnée plus longtemps et plus souvent. Ainsi pour donner un exemple bien connu, les stimulus de la force vitale dans les fonctions digestives, les aliments en un mot, finissent par amener le dégoût, si le même est représenté sans variation à l'estomac; il faut de la variété dans les aliments, pour que la sensi-

bilité vitale récupère son aptitude à être impressionnée normalement par un aliment dont on a trop fait usage et qui répugne, pendant le temps qu'on occupe les fonctions digestives par d'autres aliments.

Comme nous l'avons vu plus haut, la force vitale peut devenir insensible aux agents avec lesquels elle se trouve en rapport et alors elle les tolère sans que leur présence provoque son action, exemple, les agents morbifiques de la variole, de la rougeole, etc. Ce qui arrive pour les agents morbifiques fait comprendre ce qui arrive, *à la longue et par degré*, pour tous les stimulus qui impressionnent la sensibilité de la force vitale pendant le cours de la vie.

D'après cela, un stimulus auquel un vieillard n'est pas accoutumé devra faire ressortir la vérité absolue de la loi dont il est ici question; et c'est ce qui arrive, par exemple, à l'égard des agents de la matière médicale; nous voyons en effet les vieillards y être plus sensibles que les adultes et tout médecin sait qu'on leur donne les médicaments à doses réduites.

Barthez ne peut donner la raison de la mort naturelle; il dit seulement dans une note qu'il faut, pour voir la cause de la mort naturelle, recourir à une loi primordiale du principe vital (s); mais il ne donne aucune expression de cette loi.

Il cite Galien et Stahl qui ne donnent pas non plus cette raison. Stahl dit qu'on ne peut expliquer solidement par aucune raison physique pourquoi l'homme

(s) Barthez, ouv. cité, t. 2, p. 301 et s.

ne peut vivre toujours, puisqu'il peut vivre pendant longtemps. (t).

Il me semble que la raison en est dans cette circonstance que la sensibilité de la force vitale s'émeousse de plus en plus par l'habitude prolongée des mêmes impressions, et, par conséquent, des impressions des stimulus naturels; de là, diminution progressive de l'action de la force vitale jusqu'à cessation complète.

Si la loi que je viens d'indiquer n'est pas bien évidente chez le vieillard, en la considérant d'une manière absolue; cette loi est du moins évidente si on la considère d'une manière relative; et chez le vieillard, comme chez l'enfant et chez l'adulte, la diminution du degré habituel de l'énergie d'action de la force vitale aura pour résultat l'augmentation de la sensibilité et de l'irritabilité de cette force; de sorte que, *vice versâ*, l'augmentation du degré habituel de la sensibilité et de l'irritabilité de la force vitale sera un signe de l'affaiblissement de l'énergie d'action de cette force. Mais cette loi ne peut être vraie dans son expression, relativement à l'organisme entier, par un organe ou par un système d'organe, que lorsqu'il y a intégrité desdits organes et qu'aucune maladie qui leur soit propre ne vient dénaturer cette expression. Il ne faut pas non plus que la force vitale soit sous l'influence d'un agent qui puisse fausser cette expression, comme cela aurait lieu, par exemple, si la sensibilité vitale se trouvait diminuée par l'effet d'un narcotique.

(t) Barthez, ouv. cité, t. 2, note 13, p. 165.

Cette loi physiologique se retrouve dans les états pathologiques, et on reconnaît par elle le degré de résistance vitale dont est doué le malade.

§ L.

Barthez a fait une distinction de forces *radicales* ou *en puissance* et de forces *agissantes*. (u).

On comprend ce que l'on peut entendre par forces agissantes, mais, je pense que Barthez n'avait pas une idée bien claire et bien précise de ce qu'il désignait sous le nom de forces radicales ou en puissance.

Si nous considérons les propriétés que nous avons reconnues à la force vitale, nous voyons que l'activité d'action de la force vitale est une chose distincte de l'énergie plus ou moins grande de cette action.

Or, ce que Barthez appelle forces radicales ou en puissance, je l'entends de l'énergie d'action de la force vitale ou résistance vitale, et ce qu'il appelle forces agissantes, je l'entends de l'activité de cette force. C'est ainsi que Hunter considère les choses lorsqu'il distingue *la force* et *l'action* dans les parties qui sont attaquées par la gangrène; distinction qui a été appelée lumineuse, et qui lui a valu les reproches de Barthez qui prétend qu'il a pris de lui cette distinction sans le citer (v).

En faisant ici l'application de l'idée que j'ai donnée de la force vitale au § 17, l'expression de forces agis-

(u) Nouv. élém. de la science de l'homme, t. 2, p. 163 et s.

(v) Id, p. 84 et 85 des notes.

santes doit s'entendre de l'action du fluide vital libre, agissant dans l'organisme et s'usant par l'action. L'expression de forces radicales doit s'entendre de la reproduction incessante de ce fluide, qui a lieu à un degré plus ou moins élevé, suivant le plus ou moins bon état des fonctions radicales par l'exercice desquelles il se reproduit, et qui, dans les maladies, sont plus ou moins altérées ou empêchées.

Par la reproduction abondante du fluide vital dans la trame des tissus organiques il acquiert une grande tension, et, par conséquent, une grande énergie d'action dans l'organisme.

Dans les maladies, la déperdition du fluide vital se produisant peu à peu, il n'est pas remplacé dans des proportions suffisantes, et il l'est d'autant moins que les fonctions radicales sont plus empêchées; alors sa tension diminue de plus en plus dans l'organisme, et, par conséquent, son énergie d'action.

On comprend qu'il pourra se faire que le fluide libre ou agissant ait une action normale, ou même exagérée sur un point ou dans certaines fonctions par suite de son accumulation sous l'influence d'une cause excitatrice desdites fonctions, au moment même où sa production n'a lieu que très-faiblement dans l'organisme et où, par conséquent, la vie est menacée par l'imminence de la cessation de fonctions essentielles, au détriment desquelles l'exagération fonctionnelle ou morbide a lieu, et pour la continuation desquelles ce fluide force pourra se trouver tout-à-coup en trop faible proportion. (*Urina bona, pulsus bonus, æger moritur*).

§. LI.

On peut conclure de ce qui a été dit au § 49, que si on parvient à élever le degré d'énergie de la force vitale par des stimulus appropriés, cette force pourra devenir indifférente à des stimulus qui auparavant déterminaient son action; c'est précisément l'effet que produisent les toniques dans les maladies scrofuleuses, etc.; la force vitale augmentant d'énergie par l'action desdits stimulus devient insensible à la stimulation morbide du principe scrofuleux ou autres.

On induira encore des mêmes faits que si la force vitale vient à diminuer d'énergie, elle sera forcée à l'action par des stimulus plus faibles auxquels elle était indifférente auparavant; et les stimulus physiologiques ou morbifiques, qui auparavant déterminaient des actes physiologiques ou morbides modérés, détermineront alors des actes physiologiques ou morbides plus prononcés ou exagérés.

Quand donc la force vitale est affaiblie, épuisée par la maladie, il doit en résulter, et il en résulte en effet, une grande sensibilité à de faibles stimulus; de plus, la capacité réactionnelle de la force vitale, dans ces cas, étant peu élevée, est facilement dépassée par l'action des stimulus physiologiques ou morbides. Quel est le médecin qui n'ait vu, au commencement de la convalescence, la digestion d'une petite quantité d'aliments déterminer un véritable accès de fièvre; pouls rapide, peau chaude, face rouge, etc. Dans ce cas, le peu d'aliments ingéré est une cause de sursti-

mulation de la force vitale dans les fonctions digestives, et cette surstimulation locale suffit pour déterminer *l'éréthisme fébrile*, dans l'état d'affaiblissement où se trouve la force vitale.

Tout le monde a vu aussi, dans les mêmes circonstances, une petite quantité d'aliments produire l'indigestion; ce qui veut dire que la force vitale succombe dans les fonctions digestives, sa capacité réactionnelle se trouvant dépassée par la surstimulation alimentaire.

§ LII.

Dans la faiblesse congéniale ou acquise de la force vitale, les fonctions peuvent se faire avec facilité, mais non pas ordinairement avec énergie, et il faut que les stimulus fonctionnels soient appropriés à la faiblesse de la fonction qui sans cela serait facilement enrayée. Ce qui veut dire, par exemple, pour les fonctions digestives en particulier, qu'il faut que les aliments soient pris en quantité modérée et soient d'une nature appropriée aux aptitudes naturelles ou acquises des organes digestifs.

L'état de faiblesse naturelle ou acquise de la force vitale n'est pas incompatible avec l'état pléthorique; il suffit pour cela qu'il y ait prédominance relative des fonctions digestives qui fournissent plus de matériaux réparateurs que la force vitale n'en peut employer et qui sont pour elle une cause d'oppression et de fatigue, et cela d'autant plus facilement qu'elle a moins d'énergie. Les faits ne manquent pas où l'on voit les saignées être nécessaires, comme moyen hygiénique, à des personnes naturellement faibles.

Dans les maladies qui nécessitent la saignée, il faut se défier alors de porter trop loin les émissions sanguines, ce que l'on serait porté à faire sous prétexte que le malade a l'habitude de la saignée, car une fois le stimulus réparateur dépouillé outre mesure, l'énergie vitale baisserait bien vite.

§ LIII.

La mobilité du système nerveux, c'est-à-dire, sa mise en action par des causes légères, action qui se traduit par l'état spasmodique et par l'exagération de la sensibilité nerveuse, constitue ce que l'on a désigné sous le nom d'éréthisme nerveux.

L'éréthisme nerveux est le signe de la faiblesse d'action de la force vitale, en tant que se manifestant par les fonctions nerveuses; mais le plus souvent cet éréthisme est aussi le signe de la faiblesse de la force vitale en tant que productrice des fonctions organiques et des phénomènes intimes de la nutrition, et n'est que la conséquence de cette faiblesse radicale.

Il ne faut pas, bien entendu, confondre l'éréthisme nerveux avec l'activité des fonctions nerveuses résultant d'une stimulation exagérée, occasionnée par une lésion ou par une cause excitante quelconque de ce système.

§ LIV.

Lorsque, dans le cours des maladies, les fonctions nerveuses présentent des phénomènes exagérés, en l'absence d'une cause suffisante de surstimulation du

systeme nerveux ; lorsqu'il y a éréthisme nerveux en un mot, sans que cet éréthisme existât avant la maladie, c'est un signe de l'affaiblissement radical de la force vitale, et, de plus, cet éréthisme est un danger par lui-même, parce que la force vitale étant occupée à produire ces exagérations fonctionnelles du système nerveux, son énergie se trouve diminuée proportionnellement dans d'autres fonctions, dans ses fonctions radicales, par exemple, et, par conséquent, dans la réparation des désordres morbides ; il y aura de même obstacle au travail d'élimination du principe morbifique ; ou encore l'abaissement de l'énergie d'action de la force vitale, dans des fonctions immédiatement nécessaires au maintien de la vie, sera porté trop loin, et la vie, dans ce cas, pourra cesser par la cessation subite desdites fonctions.

Quand l'éréthisme nerveux existe avant la maladie, les désordres nerveux se produisent plus facilement, et quoiqu'ils ne soient pas, dans ce cas, un indice aussi redoutable de l'affaiblissement morbide radical de la force vitale, ils n'en doivent pas moins être pris en sérieuse considération.

L'éréthisme nerveux est un élément important dans les maladies, surtout dans les maladies aiguës ; il amène facilement le délire et les convulsions qui ne dépendent pas d'une lésion appréciable du système nerveux. Je donnerai pour exemple le délire et l'agitation qui surviennent dans la pneumonie, sans qu'ils soient justifiés par l'importance de la lésion.

Ces accidents surviennent plus particulièrement

chez les femmes et chez les enfants , chez lesquels les fonctions nerveuses sont prédominantes, et il faut les combattre parce qu'ils contribuent à épuiser davantage la force vitale dont ils indiquent déjà la faiblesse.

Du reste, les moyens propres à les faire cesser sont de nature à relever l'énergie d'action de la force vitale, dans ses fonctions nerveuses particulièrement, fonctions dont le bon état est si nécessaire d'ailleurs au jeu de l'organisme. Ainsi Récamier a prouvé que l'état morbide s'améliore et marche vers la guérison , quand on a fait cesser le délire et l'agitation qui surviennent dans la pneumonie , par l'emploi d'excitants spéciaux, tels que le camphre , le café et surtout le musc , auxquels on associera avec avantage une petite quantité d'opium.

§ LV.

Puisque je viens de nommer la pneumonie, j'en dirai ici quelques mots qui me conduiront à dire aussi quelque chose de l'inflammation en général.

La pneumonie est, dit-on, l'inflammation du poumon; ce langage ne me semble pas suffisamment précis et il serait plus exact de dire inflammation de la muqueuse des cellules pulmonaires. Cette inflammation est constituée par les phénomènes qui résultent de la surstimulation de la force vitale , occasionnée par la congestion des vaisseaux artériels de la muqueuse des cellules pulmonaires , et a pour résultat matériel l'exsudation à la surface de la muqueuse cellulaire de produits plastiques mêlés intimement avec une cer-

taine quantité de sang provenant de ce que, par suite de la distension des capillaires artériels, le sang force le passage et pénètre en nature à travers les cryptes mucipares, lorsque d'ordinaire il n'y est pas admis. Ces sécrétions qui se déposent ainsi à l'intérieur des cellules sont plus plastiques que de coutume; elles sont collantes et tenaces, et c'est là le résultat obligé de l'exagération de *l'énergie d'action* de la force vitale; car toutes les fois que cette force agit avec plus d'énergie, ses produits sont plus denses. (§§ 48 et 49).

Ces matières épaisses emplissent les cellules, les parties les plus fluides sont résorbées, de sorte que les cellules pulmonaires finissent par se trouver distendues par des matières plus ou moins solides.

Plus tard, ces matières sont humectées par les produits de la sécrétion muqueuse devenus moins plastiques et plus ténus par suite de la diminution et ensuite de la cessation de l'inflammation, qui a été amenée par les saignées, les boissons délayantes, la diète, ou encore par des médicaments modificateurs comme l'émétique, la vératrine, etc.; enfin ces matières finissent par être ramollies, résorbées et expectorées peu à peu. Mais ce travail de résorption n'a pas toujours lieu promptement et il est quelquefois longtemps à se faire, même après que toute inflammation notable a disparu, que la fièvre a cessé et que le malade est entré en convalescence.

Ou bien on n'a pu enrayer l'action morbide de la force vitale, et les produits sécrétés s'altèrent de plus en plus et deviennent purulents, car c'est là le résul-

tat final de l'inflammation portée à ses limites extrêmes, excepté toutefois les cas où la gangrène survient.

Il peut aussi se produire des phénomènes inflammatoires dans le tissu cellulaire du poumon, ce qui pourrait donner lieu à une infiltration purulente, à un phlegmon en un mot; mais ceci ne paraît pas avoir lieu ordinairement, du moins à un degré prononcé, dans la pneumonie; la succession des phénomènes appréciables à nos moyens d'investigation ne le fait pas du moins présumer.

On pourrait encore considérer, comme pouvant résulter d'un engorgement œdémateux du tissu cellulaire interstitiel du poumon, cette absence de respiration franche, cette raucité de la voix et cette matité qui persiste quelquefois après que tous phénomènes inflammatoires et fébriles ont disparu et lorsque déjà le malade est en convalescence.

Dans un phlegmon, les phénomènes propres de l'inflammation sont les mêmes que dans la pneumonie; en effet, les résultats de l'inflammation du tissu cellulaire sont: l'augmentation de plasticité des sécrétions des cellules du tissu cellulaire et leur accumulation qui produit la tuméfaction; puis, en dernier lieu, si l'inflammation continue sa marche, la transformation des sécrétions en matière purulente qui distend, déchire et détruit les tissus.

La tuméfaction n'est pas seulement formée par l'accumulation des sécrétions plastiques inflammatoires; la plus grande partie de l'engorgement est due ordinairement à l'œdème du tissu cellulaire qui en-

ture le foyer inflammatoire, œdème inflammatoire à un certain degré et d'autant plus qu'il est plus rapproché du foyer ; cet œdème est la suite de la gêne de la circulation du sang dans les capillaires. Il résulte de cette gêne circulatoire la dilatation congestive des dits capillaires, dans lesquels s'agglomèrent les globules sanguins qui s'entassent dans des vaisseaux où auparavant ils étaient parfaitement distincts, séparés et nageant dans la sérosité qui maintenant a disparu en grande partie et a pris son cours dans les mailles du tissu cellulaire.

Voici ce qu'on lit dans un article de M. Gerdy sur la circulation (x) : Le sang qui remplit les capillaires se montre (au microscope) composé de globules rouges, nageant dans un milieu transparent qui paraît être de la sérosité, etc. Plus loin : Lorsqu'il existe un point d'irritation, les globules se précipitent de toutes parts vers le point irrité, comme s'ils y étaient vivement attirés, et bientôt *ils engorgent* les vaisseaux capillaires, et forment *une masse* d'apparence visqueuse et une tumeur inflammatoire, où l'on ne distingue plus leur forme globuleuse que quand la tumeur se résoud de nouveau en globules, qui se dispersent par tous les vaisseaux capillaires et *rendent aux capillaires engorgés leur perméabilité habituelle.* »

Il résulte de ces lignes qu'au centre du foyer inflammatoire un grand nombre de capillaires se trouvent oblitérés et qu'une grande quantité de globules sanguins s'y accumulent ; on comprend que, par suite

(x) Dictionnaire de médecine en 30 v. t. 8, p. 62.

du reflux, il doit en résulter une dilatation congestive dans le réseau des capillaires artériels qui entoure le foyer, que les petits capillaires qui ne recevaient pas de globules sont forcés d'en recevoir, et qu'une plus grande masse de sang circule dans les tissus ; c'est là la cause de la rougeur, et c'est aussi, outre le travail morbide, la cause principale de l'augmentation de température d'une partie enflammée.

On peut considérer les synoviales et les séreuses comme de grandes cellules dans lesquelles les phénomènes inflammatoires proprement dits présentent un mode analogue à celui que présente une cellule du tissu cellulaire.

M. Pidoux qui n'admet pas d'inflammation sans épine, c'est-à-dire, sans stimulus à assimiler ou à éliminer, autre que le stimulus sanguin normal, (y) ne me paraît pas s'être fait une idée bien juste de ce que l'on entend par inflammation, qui est selon moi *essentiellement* le résultat de la *surstimulation sanguine* de la force vitale, non-seulement dans les fonctions dont le tissu cellulaire est l'organe, mais encore dans plusieurs autres fonctions organiques ; et d'où résulte particulièrement d'abord la plasticité des sécrétions cellulaires ou organiques et tous les phénomènes qui résultent de leur accumulation, et en dernier lieu la transformation des sécrétions en une matière dont le type est le pus phlegmoneux crémeux et bien lié.

L'irritation produite par l'épine est le point de dé-

(y) Traité de thérapeutique 1^{re} édit. t. 2, p. 342 et s.

part de l'inflammation, sans doute, mais ne fait pas partie des phénomènes propres et essentiels de l'inflammation qui peut survenir sans épine préalable. Une irritation par une épine quelconque n'est que l'occasion de l'inflammation, qu'une cause déterminante de ce phénomène. Ainsi l'inflammation traumatique se développe à l'occasion d'une division des tissus par une arme, qui est l'épine, mais elle se développe en son absence et quand déjà depuis longtemps cette épine a cessé d'agir.

M. Pidoux expose les diverses manières par lesquelles des épines ou causes d'irritation sont introduites dans l'économie, et il cite entre autres (ouv. cit. p. 550) la suppression de la transpiration cutanée par l'impression du froid, surtout quand le corps est échauffé et la peau en sueur, ou même, en l'absence de cette dernière condition, la simple suppression de la perspiration cutanée ; la suppression d'une exhalation, d'une sécrétion sous l'influence d'une émotion morale ou d'une cause quelconque, et considère que, dans ces cas, des matières excrémentielles sont restées mêlées au sang dont elles devaient-être éliminées, et constituent des causes d'irritation. Ceci arrive souvent sans doute, mais est-ce là la véritable cause de la pneumonie ou de la bronchite qui survient à la suite de l'impression du froid sur la peau échauffée et en sueur ? Je ne le crois pas ; la pneumonie, dans ces circonstances, me paraît avoir bien plutôt pour cause la congestion artérielle de la muqueuse pulmonaire, résultant de la rupture de l'équilibre circulatoire qui est la suite du refoulement du sang par la crispation, sous

l'influence du froid, du réseau vasculaire de la vaste surface cutanée, au moment même où ces vaisseaux sont le siège d'une dilatation congestive.

La sécrétion de la sueur a été arrêtée et les matériaux qui auraient servi à continuer à la produire restent, il est vrai, dans le sang; mais en quoi peuvent-ils être des causes d'irritation dans ce cas? Avant l'exercice violent qui a déterminé cette production de sueur, ces mêmes matériaux se trouvaient aussi dans le sang et même en plus grande abondance, et ils n'étaient pas une cause d'irritation cependant. Je ne veux pas dire que la perspiration cutanée ne soit pas un moyen de dépuración pour l'organisme, mais seulement qu'il est peu important, sous ce point de vue, que cette fonction soit réprimée dans ses exagérations quand elles sont déterminées par des causes extérieures et non pas provoquées par une cause morbifique interne qui tend à être éliminée par cette fonction. Il est clair que, dans ce dernier cas, on empêcherait ladite élimination; et cependant, dans ce cas, même on peut encore le faire quelquefois avec avantage, comme on le fait, par exemple, en arrêtant les sueurs profuses de la suette par un moyen perturbateur tel que l'ipécacuanha, comme le préconise M. Foucart.

On voit clairement ici que l'exagération de la fonction sudorale n'est réprimée que par un mécanisme qui diminue, sans embarras pour la circulation, la turgescence sécrétoire de la peau d'où résultent les sueurs profuses. Tandis que, dans le cas dont il est ici question, il en est tout autrement.

Faut-il donc admettre que le refroidissement des pieds ne produit le coriza, l'angine ou la bronchite, que par suite de la non excrétion des matériaux qui auraient servi à fournir les éléments de la perspiration cutanée des pieds qui aurait eu lieu à un degré plus considérable sans l'effet sédatif du froid ? Si par les sangsues au cou et la moutarde aux pieds on fait cesser lestement une angine à son début et survenue subitement après un refroidissement des pieds, aura-t-on donc par ces moyens enlevé l'épine irritante enfoncée dans les tissus de dedans en dehors ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on aura diminué la congestion de la partie malade, et qu'on aura rétabli l'équilibre de la circulation par la déviation de laquelle une trop grande proportion du stimulus sanguin abordait dans cette partie.

Mais si l'épine déposée dans les tissus par le sang n'a pas été et ne peut avoir été enlevée par les sangsues et la moutarde, comment se fait-il qu'elle n'irrite pas à nouveau et qu'elle ne produise pas immédiatement une nouvelle congestion inflammatoire.

Le mode d'action des causes irritantes chimiques, physiques, mécaniques externes ou internes se trouve dans une modification de la circulation des capillaires artériels qui sont divisés, crispés, oblitérés, etc. Nous avons vu plus haut ce qui résulte physiquement de ces modifications.

L'observation microscopique de M. le professeur Gerdy nous montre comment les globules sanguins sont attirés de toute part vers un point central d'irritation, et comment ils s'accumulent dans les vaisseaux, jusqu'à les rendre imperméables au voisinage du point irrité.

L'effet de cette attraction des globules sanguins doit nécessairement s'amoinrir du centre à la circonférence, d'où l'on peut conclure que le sang est d'autant plus concentré dans les vaisseaux capillaires qu'on s'approche d'avantage du centre d'irritation, et plus stimulant, par conséquent, pour la force vitale qui se trouve alors, dans la trame des tissus irrités, en présence d'un stimulus sanguin non-seulement plus abondant, mais encore plus stimulant.

On peut dire avec Hippocrate, *ubi stimulus, ibi fluxus* ; mais on peut dire aussi, là où il y a fluxion il y a exagération de l'action vitale dans les fonctions radicales ou organiques, depuis la simple exagération fonctionnelle, la phlogose et la subinflammation à tous les degrés, jusqu'à l'inflammation phlegmoneuse la plus aigue. Je dis exagération de l'action vitale dans les fonctions radicales ou organiques, en opposition avec l'augmentation de l'action vitale dans les fonctions nerveuses ; dans celle, par exemple, d'où résulte le phénomène de la sensibilité, et, par son exagération, le phénomène de la douleur, phénomène qu'on n'a jamais désigné sous le nom d'inflammation.

Sans doute une épine interne ou externe stimule la force vitale à sa manière et pour son propre compte, ce qui peut apporter des modifications dans les phénomènes. L'élimination de l'épine ou principe morbifique entraîne aussi des modifications particulières dans les matières secrétées. Ainsi, par exemple, le pus d'une plaie syphilitique renferme du virus éliminé par la voix d'une fonction supplémentaire, fonction inflam-

matoire dont ce virus est l'épine ou la cause occasionnelle. L'inflammation pour être spécifique, c'est-à-dire pour avoir une épine occasionnelle spéciale, n'en est pas moins la même dans ses phénomènes constitutifs.

Cette stimulation d'une épine considérée comme l'occasion du développement de phénomènes inflammatoires, ne peut être par elle-même qu'une cause de désordre de la circulation capillaire, *par un mode quelconque*, et c'est secondairement à ce désordre que les phénomènes dits inflammatoires se développent. La stimulation d'une arme vulnérante ne fait pas partie constitutive de l'inflammation qui se développe en son absence. Le couteau divise les tissus, la circulation capillaire est enrayée, et une inflammation traumatique se développe; mais l'arme, qui est ici l'épine, n'a agi directement sur la force vitale elle-même qu'en la stimulant dans sa fonction de la sensibilité nerveuse, en provoquant une exagération fonctionnelle dans l'appareil nerveux d'où résulte la douleur; mais la douleur n'est pas une inflammation, quoiqu'elle fasse partie des phénomènes qui accompagnent l'inflammation, et elle a d'ailleurs cessé avec sa cause.

Du reste, dans le cas dont il est question en ce moment, il y a encore autre chose à considérer. Si la plaie reçoit le contact de l'air, de la charpie, etc., ces corps seront des causes d'irritation continuelle, des épines permanentes, et l'inflammation sera portée plus loin que si la plaie était souscutanée et à l'abri de tout corps irritant; dans ce dernier cas même, l'inflammation ne va pas ordinairement jusqu'à la

suppuration. Il en sera de même si la disposition des parties permet de réunir exactement les tissus divisés.

Ainsi, pour me résumer : 1° il peut y avoir des inflammations sans épine, parce que la congestion inflammatoire peut avoir d'autres causes qu'une épine; 2° l'irritation des organes par des stimulus ou épines étrangers à leur composition normale ne fait pas partie constituante de l'inflammation et n'en est que l'occasion.

Pour faire l'application de la première de ces propositions à la maladie qui a été mon point de départ, il y a des pneumonies avec épine, comme celles qui surviennent dans les fièvres muqueuses et bilieuses, et il y en a sans épine comme celles qui surviennent par l'effet du froid sur la peau en turgescence sudorale.

Le lecteur pourra encore ajouter à tout ceci ce qui est dit à la fin du § 62 relativement à une idée d'un autre ordre.

La différence entre ces propositions et celle de M. Pidoux vient de la différence des points de départ. M. Pidoux considère, dans cette question de l'inflammation, les organes vivants, en eux-mêmes, sans les rapporter à la cause qui les fait vivre; il ne parle de la force vitale que pour mémoire et n'y prend pas garde dans l'appréciation des phénomènes; il prend en un mot pour point de départ un fait secondaire. Au contraire, le mien est tout élémentaire, c'est la force vitale en action.

Les organes, leurs fonctions et les modifications fonctionnelles et organiques ne sont que des faits secondaires à ce fait élémentaire dont je pars, à cette

action de la force vitale qui les a créés et qui continue à les produire et les produit normalement, avec exaltation ou avec faiblesse, suivant que les stimulus naturels normaux qui déterminent cette action agissent sur cette force à un degré normal, exagéré ou faible.

En considérant les organes vivants, en eux-mêmes, comme susceptibles d'être modifiés par des stimulus, il faut bien chercher en dehors d'eux des épines irritantes; mais en considérant la force vitale agissant dans les organes et produisant les phénomènes organiques, je trouve dans les éléments des organes eux-mêmes des causes de modifications de l'action vitale.

Selon M. Pidoux, (ouv. cit. p. 170), l'inflammation a pour siège le tissu cellulaire et ne peut se développer ailleurs. Ce n'est pas là ma manière de voir. N'avons-nous pas, par exemple, l'inflammation des muqueuses?

Les cryptes mucipares enflammées dont les sécrétions sont modifiées par suite de l'exagération d'action de la force vitale dans cette fonction, déterminée par la congestion des capillaires artériels qui fournissent les matériaux de ladite fonction, ne sont certes pas des cellules du tissu cellulaire. Les séreuses, les synoviales, etc., ne sont pas non plus des cellules du tissu cellulaire.

Cet auteur associe Récamier à cette idée, et avec raison, en citant de lui la définition que *l'inflammation est la surstimulation locale des fonctions vitales communes*. Je dis, et je viens de donner des exemples,

que l'inflammation est aussi la surstimulation de fonctions vitales spéciales.

Je dirai ici, en passant, que M. Pidoux se fait de la force vitale une idée bien inexacte ou plutôt bien vide de sens, lorsqu'il dit, (ouv. cit. p. 166) : « L'incubation lui a communiqué (à l'œuf) le principe vital. » L'incubation ne communique à l'œuf que le calorique et l'électrique. Ou encore : « Le tissu cellulaire ne *présidant* à aucune fonction spéciale, n'accomplissant qu'une fonction unique, commune, partant constamment la même, il ne peut et ne doit exister qu'un seul stimulus capable de le faire entrer en action physiologique. A priori, il est facile d'affirmer que ce *stimulus spécial* ne peut pas être un agent dynamique et *immatériel*, comme serait, par exemple, l'influx nerveux ou même *la force vitale*. Ceci nous importe beaucoup, on le sentira par la suite. »

Sans parler du tissu cellulaire qui *préside*, expression entachée de solidisme et qui ne convient pas à une plume hippocratique, ni de l'influx nerveux qui est ici considéré comme immatériel, on voit aussi dans ce passage la force vitale non-seulement considérée comme immatérielle, mais encore, par un étrange renversement, considérée comme pouvant être mise au rang des *stimulus physiologiques*. En vérité, il est impossible de s'égarer plus complètement; et si un savant de la portée de M. Pidoux n'évite pas de pareilles aberrations, cela prouve, d'une manière absolue, la vérité de la thèse que je défends, savoir, l'étroite nécessité d'étudier, avant tout, la force vitale en elle-même, quand on veut s'occuper des phénomènes vitaux.

§ LVI.

La douleur est une cause d'épuisement de la force vitale, puisqu'elle est le résultat d'une action spéciale exagérée de cette force en tant que productrice du fluide nerveux servant à la manifestation de la sensibilité nerveuse.

Quand la douleur est violente, elle peut avoir pour résultat de faire cesser les contractions du cœur et de produire la syncope, par la dérivation puissante qui en résulte de l'action vitale dans les fonctions nerveuses.

Un homme dans la force de l'âge, d'un tempérament sanguin, est affecté d'un cancer de l'estomac qui occasionne des crises de douleur extraordinaires, qui durent plusieurs heures; dès le début de la crise, sentiment général de froid, refroidissement des pieds, des mains, du front; les pieds sont insensibles à la température très-élevée d'un bain de pieds, de même qu'à l'action de la moutarde; le malade s'agite, va, revient, prend diverses postures, etc.; épuisé il s'arrête quelques secondes; on tâte le pouls, il est petit, difficile à saisir et bat de 36 à 40 fois par minute; on renouvelle l'expérience plusieurs fois dans la même crise et dans plusieurs crises, toujours même lenteur et même petitesse du pouls. Puis quand la crise vient à cesser, un léger tremblement se manifeste, et le pouls passe presque subitement de 36 pulsations faibles à plus de cent pulsations fortes; cette accélération dure quelques minutes, après lesquelles le pouls est revenu peu à peu à son type normal.

Que signifie cette petitesse et cette lenteur du pouls, sinon que la force vitale dans sa fonction de la contractilité du cœur est en sédation par suite de l'exagération de son action qui a lieu d'autre part dans les fonctions de la sensibilité nerveuse, sédation assez prononcée pour que la stimulation fonctionnelle du sang menace de dépasser la capacité réactionnelle de la force vitale dans ladite fonction, et produise l'oppression de cette force, oppression qui aurait pu aller jusqu'à la stupeur fonctionnelle complète du cœur par surstimulation, jusqu'à la syncope en un mot.

Que signifie en outre cette accélération du pouls quand la crise vient à diminuer, sinon que la sédation fonctionnelle du cœur venant à diminuer, la stupeur rétrograde vers la simple surstimulation, jusqu'à ce qu'enfin la sédation cessant tout-à-fait, la surstimulation fonctionnelle elle-même cesse et la fonction cardiaque reprend son type normal.

§ LVII.

Dans la pléthore sanguine, la richesse excessive des matériaux réparateurs et leur abondance est souvent une cause d'oppression et de fatigue pour la force vitale; et on la voit, dans ces cas, incapable de subvenir à certaines fonctions avec une énergie convenable. Ainsi le pléthorique est ennemi du mouvement, de la pensée; la somnolence est habituelle chez lui; le travail de la digestion augmente encore ces phénomènes. En un mot, chez le pléthorique les fonctions nutritives absorbent l'action vitale au détriment des fonctions de relation.

§ LVIII.

Quand, après une maladie prolongée, le stimulus sanguin se trouve considérablement appauvri, l'énergie d'action de la force vitale étant en rapport avec le degré de perfection et de richesse normale de ses stimulus, il faut un temps assez long pour le rétablissement graduel de cette énergie d'action et de la perfection des fonctions organiques chargées d'élaborer les matériaux réparateurs, qui, en produisant des stimulus de plus en plus parfaits, relèvent de plus en plus l'énergie vitale.

Après les maladies, le degré de la capacité réactionnelle de la force vitale est souvent tellement abaissé que les moindres stimulations fonctionnelles la dépassent. On voit cela en particulier dans les fonctions digestives qui succombent facilement et ne peuvent avoir lieu qu'avec des aliments qui constituent des stimulus faibles et dont la quantité et la qualité soient en rapport avec l'état de faiblesse desdites fonctions.

§ LIX.

L'action des médicaments toniques est d'élever le ton ou énergie d'action de la force vitale, à un plus haut degré qu'ils n'en occasionnent l'épuisement par l'activité fonctionnelle qui résulte de leur stimulation.

En me servant des idées émises au § 17, je dirais que les médicaments toniques produisent le dégagement du fluide vital à un plus haut degré qu'ils n'en occasionnent la déperdition par l'activité fonctionnelle

que leur stimulation donne au fluide vital libre dans les fonctions radicales et organiques, et d'où résulte la déperdition de ce fluide, à un certain degré, mais d'où résulte aussi sa reproduction, à un plus haut degré, par l'activité donnée aux fonctions radicales qui sont la source de cette reproduction.

A ce point de vue, comme je l'ai déjà dit plus haut, les toniques peuvent, à un certain degré, remplacer l'alimentation; car physiologiquement les aliments produisent plus d'énergie vitale que l'activité fonctionnelle qui résulte de leur stimulation n'en dépense, et cette exubérance d'énergie vitale se dépense par les fonctions de relation.

Dans l'affaissement vital qui suit les maladies, les toniques, en relevant le ton, ou énergie d'action de la force vitale, la mettent en état de répondre à une alimentation de plus en plus réparatrice.

L'effet des médicaments toniques a lieu encore localement sur les fonctions digestives elles-mêmes et relève peu à peu l'énergie de ces fonctions.

Mais pour qu'il soit possible de recourir franchement aux toniques après les maladies, il ne faut pas qu'il y ait à craindre de réveiller une activité vitale morbide dans un point de l'économie.

Dans le cours des maladies où la force vitale est déprimée, les médicaments toniques sont souvent d'un grand secours pour augmenter la résistance vitale, autrement dit, pour soutenir l'énergie d'action de la force vitale. Les aliments étant interdits par suite de l'abolition des fonctions digestives, et par suite de

l'affaiblissement vital qui ne permet aucune fatigue résultant des fonctions digestives et autres, et toute l'énergie subsistante de la force vitale étant presque uniquement employée à l'élimination plus ou moins longue et difficile du principe morbifique, les toniques sont les bienvenus, puisqu'ils stimulent la force vitale et remontent son énergie, à un degré beaucoup moindre, sans doute, que ne feraient les aliments, mais aussi en n'exigeant d'elle, pour leur mise en présence, aucun travail préalable capable de porter une atteinte notable au peu d'énergie qui lui reste, comme ferait la digestion des aliments.

Les excitants agissent dans le même sens que les toniques, mais ils en diffèrent en ce que leur action est plus rapide et plus fugace.

§ LX.

Dans un chapitre intitulé : recherches sur les lois de la stimulation, de la sédation, de la tonification et de l'atonie des fonctions organiques dans l'état fébrile, Récamier dit : 1° Le radical de tous les stimulus ou de tous les excitateurs de l'action organique est le calorique qui peut être ajouté à l'organisme vivant au point de produire la stupeur et de rendre la vie impossible par le phénomène de la combustion. 2° Le radical de tous les sédatifs ou de tous les modérateurs de l'action organique est le froid ou le calorique soustrait de l'organisme vivant au point de rendre la vie impossible par le phénomène de la congélation. 3° *Le radical* de tous les toniques ou fortifiants des fonctions

organiques est *l'humidité soustraite* de l'organisme vivant au point de rendre la vie impossible par le phénomène de la dessiccation. 4° *Le radical* de tous les atoniques, relâchants ou débilitants de l'action organique est *l'humidité ajoutée* au corps vivant au point de le ramollir et de rendre les fonctions de la vie impossible par l'excès du ramollissement des solides et de la diffluence des liquides (z).

Récamier dit en outre un peu plus loin : « On peut dire que le sec des corps vivants représente leur électrisation, comme leur humidité, leur désélectrisation. *Sècheresse et surélectrisation, humidité et désélectrisation* sont donc des expressions synonymes. » (a). Mais alors il ne faut pas mettre les propositions 3 et 4 sur la même ligne que les propositions 1 et 2; ces dernières, en effet, sont des données élémentaires, tandis que les données 3 et 4 sont secondaires.

Si l'humidité agit en désélectrisant l'organisme, elle enlève à la force vitale un stimulus radical puissant, et diminue, par conséquent par là, son énergie d'action. L'absence d'humidité, au contraire, permet l'accumulation du même stimulus et, par conséquent, augmente l'énergie d'action de la force vitale, à moins toutefois qu'elle ne s'accumule en excès, auquel cas il y aurait oppression de ladite force; et puisque l'électricité en quantité convenable dans l'organisme augmente la vigueur des fonctions, ce sera si l'on veut un *tonique*

(z) Ouv. cité, t. 2, p. 380.

(a) Ouv. cité, t. 2, p. 387.

radical; mais le sec et l'humide ne sont que des moyens de l'accumuler dans l'organisme et de l'en soustraire, et ils ne sont, par conséquent, toniques et atoniques que secondairement.

Il faut, je pense, appeler *ton* ou *énergie vitale* le degré plus ou moins élevé de la capacité réactionnelle de la force vitale et de sa stabilité et vigueur d'action normale, autrement dit, résistance à l'action des agents perturbateurs; et *atonie* ou *faiblesse vitale* le degré plus ou moins bas de cette capacité réactionnelle et de cette stabilité et vigueur d'action normale, autrement dit, facilité à céder à l'action des agents perturbateurs.

Ainsi les agents dont l'action sur la force vitale sera, soit de la rendre stable dans son action normale, c'est-à-dire, insensible à des stimulus auxquels elle était sensible auparavant, et inattaquable par des causes qui auparavant exerçaient sur elle une action déprimante; soit d'augmenter sa capacité réactionnelle au point qu'elle puisse réagir victorieusement contre des stimulus qui, sans cette augmentation de ton, auraient dépassé sa capacité réactionnelle ou tout au moins produit l'oppression de cette force; ces agents seront des toniques. Ainsi le quinquina dans les fièvres intermittentes, le fer et les autres agents toniques dans l'éréthisme chlorotique, dans les scrophules, etc., l'air sec, particulièrement comme moyen conservateur de l'électricité organique, etc.

Les agents qui produiront les effets contraires seront des atoniques ou débilitants, au nombre desquels l'humidité ajoutée au corps vivant, comme moyen de

déperdition de l'électricité organique; mais la saignée et la diète sont aussi des atoniques, et, dans ce cas, l'humidité n'est pas ajoutée à l'organisme.

Lors de l'imminence d'un orage, l'électricité dont les nuages sont chargés attire l'électricité de l'organisme à la surface du corps, et le stimulus électrique abandonnant ainsi l'organisme, nous sommes jetés dans un état de malaise et toutes les fonctions deviennent plus ou moins languissantes, excepté les fonctions de la peau où le stimulus électrique s'est accumulé et qui entrent par suite en surstimulation, d'où résulte l'augmentation de la transpiration et la sueur, quand même la température atmosphérique n'est pas très-élevée; cette circonstance permet d'ailleurs la déperdition facile de l'électricité libre attirée à la peau. Dans ce cas l'organisme est mis dans l'atonie par la soustraction de l'électricité libre, et cependant l'humidité n'est pas ajoutée à l'organisme, puisqu'au contraire elle en est soustraite.

La soustraction de l'humidité de l'organisme serait cependant, suivant Récamier, le *radical* de tous les toniques ou fortifiants des fonctions organiques, c'est-à-dire, qu'il y aurait tonification par le fait seul de cette soustraction, ce qui n'est pas comme on le voit.

Dans les inflammations organiques accompagnées de fièvre, l'humidité ajoutée à l'organisme, autrement dit, les délayants, diminue la concentration du sang et le rend moins stimulant, par conséquent, pour la force vitale dont l'action est, par là, ramenée à la modération, non-seulement dans l'organe enflammé, mais

encore dans tout l'organisme où cette force est en sédation et est par conséquent, plus sensible à l'impression des stimulus et du stimulus sanguin en particulier, état d'où résulte, comme nous le verrons bientôt, les phénomènes de l'éréthisme fébrile.

La dilution du sang, en rendant ce stimulus moins excitant dans l'organisme en éréthisme, diminue donc les résultats de cet éréthisme, c'est-à-dire, les phénomènes fébriles. Comme on le voit, l'effet essentiel de l'humidité ajoutée à l'organisme n'est pas précisément, dans ce cas, sa désélectrisation.

§ LXI.

L'action des narcotiques est de produire une sédation de la force vitale; ce sont, par conséquent, des contre-stimulants, et ils conviennent à ce titre dans certaines inflammations. Mais ce qui s'oppose souvent à leur emploi, c'est que la sédation qu'ils produisent, particulièrement dans les fonctions nerveuses, peut déterminer un éréthisme nerveux notable, ce qui arrive quand on en prolonge l'usage à doses croissantes; de là des vomissements, l'insomnie, etc. Si les narcotiques sont donnés à fortes doses, ils peuvent produire très-promptement l'éréthisme nerveux par sédation qui se manifeste par l'agitation, les spasmes, le délire, etc.

L'opium à haute dose peut causer des mouvements convulsifs qui sont, dit Barthez, analogues à ceux que causent les hémorrhagies extrêmes (c). Ce sont bien

(c) Barthez, ouv. cité, t. 2, p. 204.

là, comme on le voit, des spasmes par éréthisme que Barthez veut désigner.

On en lit un remarquable exemple dans le bulletin général de thérapeutique, (d), qui est le résultat d'une expérience faite par MM. Bouisson et Bérard, de Montpellier. « Il s'agit d'un chien d'une forte taille, dans l'estomac duquel on avait introduit 12 grammes d'opium; il ne tarda pas à tomber dans la somnolence, mais le moindre bruit le réveillait en sursaut et il retombait aussitôt. L'immobilité semblait absolue, mais si l'on touchait le bout de la queue ou un point des membres postérieurs, aussitôt l'animal entraînait en convulsions et témoignait d'une vive douleur. » Cette exaltation excessive de la sensibilité et de la contractilité nerveuses, qui étaient mises en jeu d'une manière exagérée par les causes les plus légères, était le résultat de l'éréthisme des fonctions nerveuses par sédation de la force vitale dans lesdites fonctions. On voit par là que, pour émousser la sensibilité nerveuse à l'aide de l'opium, il faut avoir recours à des doses modérées.

Les narcotiques agissent plus évidemment sur les fonctions nerveuses, mais leur action n'est pas moins réelle sur les fonctions radicales; on sait que chez les fumeurs d'opium la nutrition languit et que la maigreur survient.

Les narcotiques sont utiles dans certains cas pour forcer au repos relatif la force vitale, et peuvent être

(d) T. 46, p. 325.

ainsi d'un grand secours, à cause de la réparation de cette force qui est le résultat de ce repos, qui porte plus particulièrement sur les fonctions nerveuses de relation.

L'opium est souvent utile dans le cas d'éréthisme nerveux et même dans certains cas d'éréthisme fébrile. Ainsi 15 à 20 gouttes de laudanum données une demi-heure après le commencement de la chaleur de l'accès de fièvre intermittente diminuent l'accès et l'abrègent; il éteint l'ardeur fébrile et détermine la sueur. Dans ce cas, l'opium a pour effet de diminuer la sensibilité de la force vitale dans les fonctions nerveuses en éréthisme, et de la rendre, par conséquent, moins sensible à la stimulation sanguine dans lesdites fonctions.

Quand la sédation des fonctions nerveuses est profonde, par l'action déprimante d'un principe maréomatique énergique, ou plus faible, mais agissant sur un organisme faible, il résulte de cette sédation que le centre nerveux entre en stupeur par surstimulation sanguine; de même que l'œil entre en stupeur par la lumière ordinaire du jour, quand il a été mis en sédation par le séjour dans l'obscurité; de là, ces accès de fièvres soporeuses où, au lieu de frissons, il survient tout-à-coup une stupeur ou léthargie qui menace immédiatement la vie, par la cessation des fonctions nerveuses nécessaires à son maintien. Tel est le cas que rapporte Barthez et qui appartient à Hoffmann.

Dans ce cas, Hoffmann rendit *soudainement* sa malade

à la vie, en lui faisant couler dans la bouche 45 gouttes de laudanum (e).

Comment expliquer cet effet de l'opium? Ne serait-il pas dû, comme nous le disions tout-à-l'heure, à la propriété qu'il aurait de diminuer, d'éteindre tout d'abord la sensibilité de la force vitale et en particulier dans les fonctions nerveuses, ce qui rend le cerveau plus en état de supporter la stimulation sanguine, par cela même qu'il y est rendu moins sensible, et de là la cessation de la stupeur et le réveil des fonctions nerveuses.

Barthez cite encore au même lieu un cas où Rivière agit de la même manière, dans un cas analogue. Barthez dit dans cette note que l'opium peut être spécifiquement utile pour surmonter un état spasmodique dominant, qui produit des symptômes prochainement mortels dès l'invasion et pendant le cours de l'accès de fièvre intermittente maligne, et il rapporte, dit-il, à ce principe général l'observation d'Hoffmann et celle de Rivière.

Qu'entend Barthez par un état spasmodique dominant dans le cas d'Hoffmann, puisqu'il y avait, dès le début, stupeur et léthargie et, par conséquent, aucune apparence de spasme. Cela s'appliquerait mieux au cas de Rivière dans lequel les accès étaient accompagnés de mouvements hystériques précédant un profond sommeil; dans ce cas, la surstimulation sanguine, qui résultait de l'éréthisme cérébral par sédation,

(e) Barthez, ouv. cité, t. 2, notes, p. 117.

n'allait pas tout d'abord jusqu'à la stupeur et avant d'arriver là, c'est-à-dire, avant que la capacité réactionnelle de la force vitale en sédation ne fût dépassée dans les fonctions cérébrales, il y avait préalablement simple surstimulation.

Les principales affections spasmodiques qui peuvent rendre promptement mortels les accès de fièvres intermittentes pernicieuses sont, suivant Barthez: « outre celles qui frappent sur les origines des nerfs, celles des organes de la respiration qui menacent de suffoquer le malade; des vomissements persévérants; le flux de ventre colliquatif; le choléra-morbus; les syncopes causées par un spasme précordial; les crampes et les coliques de l'estomac et des intestins » (f). Tous ces états spasmodiques sont dus, d'après ce que je viens de dire, à la sédation de la force vitale dans ses fonctions nerveuses, qui a lieu par l'action des miasmes marématiques, et qui a pour résultat l'augmentation de la sensibilité et de l'irritabilité de la force vitale dans lesdites fonctions; nous avons vu, en effet, que lorsque l'action de la force vitale diminue d'énergie, elle devient, par là même, plus sensible et plus irritable; or, le stimulus sanguin, conservant au même degré ses propriétés stimulantes, devient trop stimulant pour la force vitale devenue plus stimuable, particulièrement dans les fonctions nerveuses; de là des exagérations et des désordres nerveux. Dans tous ces cas, l'opium est utile, comme moyen de diminuer

(f) Ouv. cit., t. 2, p. 120.

la sensibilité de la force vitale dans les fonctions nerveuses en éréthisme; de sorte que la stimulation sanguine étant moins sentie, l'irritabilité diminue et les spasmes qui en sont la suite.

C'est sans doute pour la même raison que l'opium convient dans l'empoisonnement par la belladone; il combat les effets de l'éréthisme cérébral produit par la belladone. Son utilité dans le choléra peut être expliquée de la même manière.

Dans ces mêmes cas, les antispasmodiques et autres excitants spéciaux sont utiles en relevant le ton de la force vitale dans les fonctions nerveuses et en combattant directement la sédation miasmatique ou autre.

La saignée, si rien ne la contre-indiquait d'ailleurs, serait utile comme moyen de diminuer directement la stimulation sanguine.

Si l'oreille est en éréthisme, les sons l'impressionneront d'une manière exagérée et pourront facilement dépasser la capacité réactionnelle de sa fonction, et l'oreille ne pourra rien distinguer; il y aura assourdissement. Le moyen de récupérer l'ouïe dans ces cas est de tamponner l'oreille, et le tampon remplira relativement à l'oreille le même office que l'opium dans les cas que nous venons de citer; je veux dire qu'il permettra l'exercice de la fonction, mais ce ne sera pas par le même mécanisme; il amoindra l'impression du stimulus sur l'organe en éréthisme, en empêchant ce stimulus de se communiquer facilement, mais il ne diminuera pas la sensibilité de l'oreille, comme fait l'opium pour le centre nerveux. Les pau-

pières et l'iris rendent le même office à l'œil en éréthisme.

Les agents qu'on a appelés anesthésiques ne sont pas des narcotiques, quoiqu'ils produisent un résultat semblable, c'est-à-dire, la diminution de l'action de la force vitale et même la cessation d'action de cette force dans les fonctions nerveuses.

Les narcotiques paralysent la force vitale directement; les anesthésiques sont des excitants qui, par la rapidité de leur stimulation subtile, dépassent momentanément la capacité réactionnelle de la force vitale dans ses fonctions nerveuses de relation d'abord, alors ces fonctions succombent, jusqu'à ce que la sensibilité de la force vitale à l'impression de l'agent anesthésique s'étant émoussée, sa liberté d'action soit rendue à cette force. Heureux, le chirurgien, quand la cessation d'action de cette force n'a pas lieu tout-à-coup dans les fonctions nerveuses de la contractilité du cœur.

L'ivresse alcoolique est le résultat d'une action analogue, mais moins subtile et moins rapide, et produit aussi l'anesthésie et la diminution de la contractilité et des autres fonctions nerveuses de relation, mais à un moindre degré.

§ LXII.

Le froid, c'est-à-dire, la soustraction du calorique, est le sédatif par excellence de la force vitale; il a pour résultat immédiat de produire la sensation pénible que tout le monde connaît et qui est l'avertissement, le cri d'alarme de l'instinct vital. Sous ce point

de vue, ce phénomène est analogue à celui que présente le sentiment de la faim; ils sont tous deux l'expression d'un besoin de l'organisme; dans le premier cas, besoin du stimulus radical, dans le second cas, besoin d'un stimulus spécial, les aliments.

La sensation pénible et douloureuse du froid est le résultat de l'éréthisme par sédation; la force vitale étant mise en sédation par la soustraction de son stimulus radical devient plus sensible à la stimulation sanguine et aussi au contact des corps qui est la stimulation spéciale du tact en général et du toucher en particulier; de là, exagération dans les fonctions nerveuses de la sensibilité et aussi désordre dans la fonction spéciale du toucher; tout le monde sait que le contact des corps durs est douloureux quand on a très-froid aux mains.

L'engourdissement quand le froid est poussé jusqu'à est dû à ce que la stimulation sanguine menace de dépasser la capacité réactionnelle de la force vitale en sédation dans ses fonctions nerveuses; il survient alors une abolition progressive de la sensibilité nerveuse jusqu'à cessation complète.

Pour continuer la comparaison que je faisais tout-à-l'heure; de même que la sensation douloureuse du froid, ainsi que le grelottement et des spasmes sont le résultat de la surstimulation sanguine exercée sur la force vitale en sédation par le froid ou soustraction du stimulus radical; de même la sensation pénible et douloureuse de la faim, ainsi que les crampes et les spasmes de l'estomac sont le résultat des stimulations

sanguine et calorique s'exerçant sur la force vitale en sédation dans les fonctions de l'appareil nerveux spécial de l'estomac par l'absence trop prolongée d'un stimulus spécial, les aliments.

Si le froid ou soustraction du calorique est poussé très-loin dans une partie du corps, la force vitale succombe par défaut de son stimulus radical et la partie se congèle en rentrant sous l'empire des lois physiques.

Le froid peut être considéré comme un moyen anti-phlogistique local des plus énergiques. On connaît, à cet égard, les beaux résultats qu'en obtient monsieur Baudens, particulièrement dans les entorses, dans les plaies de tête et dans les fractures du crâne. Il soustrait le calorique morbide, inflammatoire, à mesure qu'il se produit, à l'aide de la glace, et ne s'arrête que lorsque le malade n'éprouve plus de bien-être par ce moyen et éprouve au contraire la sensation désagréable du froid; il y a quelquefois nécessité de continuer les réfrigérants pendant quinze jours de suite. — On sait que l'on emploie aussi le froid sur la tête dans les inflammations des organes renfermés dans la boîte crânienne.

Tout le monde sait combien sont utiles les bains froids chez les personnes dont le système nerveux est mobile et facile à mettre en action.

Pourquoi les affusions et les bains froids qui sont des sédatifs de la force vitale, c'est-à-dire, qui diminuent l'énergie d'action de cette force, produisent-ils cependant un effet fortifiant sur les fonctions ner-

veuses en particulier, et par quel mécanisme ce résultat est-il réalisé ?

On peut considérer que l'application de l'eau froide à la surface du corps, en produisant la sédation des centres nerveux, rend la force vitale plus sensible et plus irritable dans les fonctions nerveuses et susceptible, par conséquent, de ressentir à un plus haut degré qu'auparavant la stimulation sanguine qui a conservé toute sa puissance, et devient ainsi une cause de surstimulation pour la force vitale devenue plus stimuable; ce qui produit les accidents nerveux de suffocations, de resserrement de la poitrine, de soubresauts, de grelottement, etc. Si ce fait est répété souvent, la sensibilité de la force vitale en sédation à la stimulation sanguine diminue par l'habitude; nous voyons en effet les affusions froides produire moins d'impression à mesure qu'on en répète l'usage, et si la force vitale en sédation dans les fonctions nerveuses supporte de plus en plus facilement l'impression de la stimulation sanguine normale, à plus forte raison sera-t-elle moins sensible à cette stimulation, en recouvrant son énergie d'action par l'absence de la sédation, ce qui lui rend le degré de sensibilité qu'elle avait avant la sédation diminué du degré d'insensibilité qu'elle a acquis pendant la sédation.

On peut encore considérer que la force vitale en sédation dans les fonctions nerveuses, se trouvant en présence de la stimulation sanguine normale, et même augmentée par le fait du resserrement des vaisseaux capillaires artériels de la vaste surface cutanée, qui a

pour effet de refouler le sang sur les organes intérieurs, se trouve par là même en surstimulation et acquiert une augmentation de ton ou d'énergie d'action, puisque l'énergie d'action de la force vitale augmente en raison de l'intensité de la stimulation; de manière que, dans les derniers instants de la sédation, la force vitale a acquis une énergie d'action plus grande que celle qu'elle avait au début de la sédation; et quand la sédation par le froid vient à cesser et que la force vitale récupère le degré d'énergie que lui faisait perdre cette sédation, elle se trouve avoir un degré de ton plus élevé que celui qu'elle avait avant la sédation, puisqu'il se trouve augmenté du degré qu'elle a acquis pendant ladite sédation, par suite de la surstimulation sanguine à laquelle elle a été soumise.

On comprend que la répétition soutenue de cette gymnastique vitale finit par augmenter, peu à peu et d'une manière durable, le ton de la force vitale, dans les fonctions nerveuses particulièrement; et il en résulte la cessation de la mobilité et de la sensibilité nerveuses, la cessation de l'éréthisme nerveux en un mot.

Il y a encore à considérer d'autres phénomènes dans ces cas, mais je m'arrête à ces points principaux qui donnent une idée du mécanisme par lequel se trouve réprimé l'éréthisme des fonctions nerveuses, et par lequel se trouvent ainsi améliorées les fonctions organiques que cet éréthisme mettait plus ou moins en désordre.

Dans l'emploi du froid sur la tête, monsieur Bau-

dens trouve plus d'avantage au froid humide qu'à la glace renfermée dans une vessie, et pour obtenir ce résultat, il tapisse la tête d'une couche de charpie sur laquelle il éparpille des morceaux de glace ; il dit que de cette manière la détente produite par l'action de l'humidité s'ajoute au bienfait du froid. La raison principale en est que l'humidité est une cause de déperdition de l'électricité qui se produit morbidelement dans la partie malade, et qu'il y a ainsi soustraction d'un stimulus puissant de la force vitale.

Plusieurs praticiens se servent encore du froid humide sous forme d'affusions dans certaines maladies; particulièrement dans les typhus, dans les fièvres muqueuses graves, lorsque le calorique s'accumule à la peau d'une manière excessive, par suite de l'absence des fonctions sudorales; ces affusions répétées souvent, et avec la modération convenable, enlèvent à l'organisme cet excès de calorique qui est une cause d'oppression de la force vitale, par la surstimulation qui en résulte pour elle, surtout dans l'état de dépression où elle se trouve, et procurent ainsi à cette force un repos relatif. Mais l'utilité des affusions froides dans ces cas est encore de mettre la force vitale, pendant le temps que le malade met à se réchauffer, dans un état de sédation pendant lequel, comme nous l'avons fait observer tout-à-l'heure, elle acquiert un certain degré d'énergie résultant d'une plus grande intensité relative de la stimulation sanguine; et la répétition du même moyen vient puissamment en aide à cette force, qui en est fortifiée.

Maintenant, si l'on me demande pourquoi je considère comme un avantage la diminution de la surstimulation, ou repos relatif, qui résulte de la soustraction du calorique en excès dans l'organisme, tandis que je considère aussi comme un avantage l'augmentation relative de la stimulation sanguine qui a lieu par le même moyen, je dirai que la stimulation produite par les stimulus radicaux calorique et électrique s'adresse surtout aux forces *agissantes*, comme dirait Barthez (§. 50), tandis que la stimulation sanguine s'adresse plus particulièrement aux forces *radicales* ou *en puissance*, qui en sont fortifiées. Ou, pour m'exprimer suivant les idées qui me sont propres, le stimulus radical met plutôt en activité le fluide vital libre, et par conséquent le dépense, de sorte que le repos relatif est ici un avantage; tandis que la stimulation sanguine a particulièrement pour résultat important de dégager le fluide vital de la trame des tissus, de sorte que l'augmentation, même relative, de cette stimulation, est un avantage, puisqu'il en résulte une augmentation de force.

Je vais rendre cette distinction plus saisissable par une comparaison : le feu étant communiqué au bois, je suppose, en présence de l'air, il s'établit une fonction qui consiste dans la décomposition du bois et la combinaison de ses éléments avec l'oxygène de l'air; pendant l'exercice de cette fonction il se produit une nouvelle quantité, plus ou moins considérable suivant la quantité de stimulus ou de bois donnée en aliment au feu, de la force dont les propriétés ont été mises en jeu pour constituer ladite fonction.

Mais si, au lieu de mettre le feu, qui n'est rien autre chose que du calorique libre accumulé dans un support, en rapport avec un stimulus que j'appellerai alimentaire et par le moyen duquel il se multiplie, on le met en présence d'un corps ou stimulus peu ou point alimentaire, tel que le fer, l'azote, etc., le calorique libre sera absorbé, dispersé, et ne se multipliera pas.

Ce qui arrive pour une force physique, arrive de même pour la force vitale; il lui faut pour s'entretenir et se reproduire incessamment un stimulus alimentaire. Les stimulus radicaux peuvent déterminer et exciter plus ou moins énergiquement la mise en jeu des diverses propriétés de cette force, pour l'exercice de diverses fonctions et en déterminer par là la déperdition; mais ils ne servent à sa reproduction, en quelque sorte, que secondairement et en donnant leur concours nécessaire aux fonctions réparatrices.

J'ai dit qu'il fallait employer ce moyen avec une modération convenable, car il ne faut pas oublier que, dans ces cas, les sources de la calorification sont diminuées, surtout par l'absence prolongée de la réparation alimentaire, et que, si le calorique s'accumule à la peau, c'est surtout à cause de l'absence de la fonction qui est ordinairement chargée de le dissiper, c'est-à-dire, de la transpiration cutanée; et ceci est rendu bien palpable par la difficulté qu'éprouvent les malades de se réchauffer après les affusions.

Il faut d'ailleurs se préoccuper aussi des accidents congestifs sur les organes intérieurs que les affusions

froides pourraient déterminer, surtout s'il en existait déjà quelque disposition. Mais, dans ces cas, la diminution de la circulation capillaire de la peau, et surtout l'absence de turgescence sécrétoire sudorale sont une cause d'immunité.

C'est surtout l'état de turgescence sécrétoire qui rend si dangereuse l'action du froid sur la peau en sueur, parce que le sang qui distend les vaisseaux est refoulé plus ou moins subitement par leur resserrement, l'équilibre circulatoire se trouve rompu par ce fait, et il en résulte des congestions artérielles sur les organes intérieurs, et par suite, souvent des inflammations, (bronchite, pneumonie, hépatite, péritonite, pleurésie, etc.).

Il y a aussi à prendre en considération les suites de la sédation vitale produite subitement à la peau.

Des faits cités par Récamier (g), il résulte qu'il se produit dans les membranes synoviales, dans les séreuses enflammées et dans les fausses membranes qui résultent de cette inflammation des arborisations rouges qui ne communiquent pas directement avec les vaisseaux sanguins du voisinage, de manière que le centre de l'inflammation semble le foyer d'une hématoïde particulière, isolée de la grande circulation sanguine du sujet, avec laquelle elle ne communique que par des vaisseaux blancs; et que, quant à la fausse membrane, elle ne prend part à la vie générale que par l'absorption de fluides blancs. La force vitale fait du sang de

(g) Traité du cancé., t. 2, p. 281.

toutes pièces là où il n'en parvient point de la circulation commune, de la même manière qu'elle crée le sang dans le germe qui se développe.

Il semble donc d'après cela que l'inflammation ne serait pas seulement le résultat de congestions sanguines, mais encore de la concentration sur un point de l'action de la force vitale, qui pourrait avoir pour cause, autre que la surexcitation sanguine, la dépression de ladite force sur un autre point, à la peau par exemple sous l'influence du froid, surtout au moment où elle y est dans une action exagérée.

Ceci s'accorderait bien avec l'idée d'un fluide vital qui, se trouvant dans une action fonctionnelle plus ou moins exagérée sur un point, ce qui suppose une accumulation plus grande de ce fluide, se trouverait tout-à-coup refoulé sur d'autres points où son accumulation produirait des phénomènes vitaux anormaux et exagérés.

Il pourrait se faire cependant que ces arborisations rouges, qui paraissent isolées quand on les examine après la mort, aient eu quelque communication directe avec la grande circulation pendant la vie. Les vaisseaux blancs ont pu laisser pénétrer le sang dans leur calibre, par suite de la dilatation congestive.

Quant aux fausses membranes arborisées, le sang poussé à travers les bouches exhalantes n'a-t-il pu se frayer des canaux dans la substance encore molle de la fausse membrane? On comprend, du reste, qu'une fausse membrane ainsi organisée puisse devenir flottante et conserver son injection rouge, et il ne paraît

pas nécessaire de supposer qu'elle jouisse d'une vie indépendante.

§. LXIII.

Récamier considère la calorification comme une fonction spéciale de la force vitale. C'est ce qui résulte du passage suivant, que je cite entre plusieurs autres : « Lorsque les fonctions vitales communes de la calorification et du ton, ou de la résistance vitale en plus ou en moins, ainsi que la nutrition, sont directement lésées, etc. » (h). On voit que la calorification est bien ici considérée comme une fonction vitale spéciale et immédiate.

Je pense, au contraire, que la calorification ou la production de la chaleur animale n'est qu'un résultat secondaire de l'action de la force vitale, et qu'elle est la suite des fonctions vitales radicales et organiques.

Il se produit, en effet, nécessairement du calorique quand les molécules se combinent et se dissocient dans la trame des tissus. Il s'en produit dans toute espèce de mouvements organiques et surtout par suite de l'exercice de la contractilité musculaire. Il s'en produit enfin quand l'oxygène de l'air est absorbé par le sang dans les poumons; car il est difficile d'admettre avec monsieur Pidoux que l'oxygénation du sang dans les poumons ne soit pas une source *immédiate* de chaleur (i). Il n'est guère possible de le nier, si l'on

(h). Traité du cancer, t. 2, p. 379.

(i) Traité de thérapeutique, 1^{re} édit., t. 2, 2^e partie, p. 146.

considère les expériences de Davy qui prouvent directement que le sang artériel est plus chaud que le sang veineux ; car si le sang qui arrive du poumon dans le cœur gauche est plus chaud que celui qui est chassé du cœur droit dans le poumon, il faut bien en conclure que le sang s'est échauffé en passant à travers le poumon. Si, d'un autre côté, on considère que, dans les conditions ordinaires, le sang perd de sa chaleur en passant à travers les capillaires pour revenir plus froid par les veines, il faut bien conclure que les fonctions végétatives ne sont pas la seule source de la chaleur animale, comme le veut monsieur Pidoux ; car s'il en était ainsi, le sang de la veine jugulaire interne serait plus chaud que le sang de la carotide, puisqu'elle rapporte ce sang qui vient de traverser les tissus où il aurait puisé du calorique à *l'unique source*, suivant monsieur Pidoux ; et c'est précisément le contraire que John-Davy a constaté (j).

J'ai dit à l'unique source, car quant à la chaleur nerveuse, dynamique ou par influx (bouffées de chaleur, etc.), dont M. Pidoux fait une seconde source de chaleur (k), le lecteur comprendra plus loin (§§. 66 et 68), qu'il s'agit surtout de phénomènes dus à l'éréthisme par sédation vitale dans la fonction de la sensibilité nerveuse cutanée, par suite duquel le calorique normal devient tout-à-coup une cause de stimulation plus forte de la fonction de la sensibilité cutanée ; ou en-

(j) Dict. de médecine en 30 vol., t. 7, p. 180.

(k) Ouv. cit. p. 205 et s.

core de phénomènes dépendant de modifications dans l'état des capillaires cutanés, par l'influence nerveuse. Car un fait qui n'a pas été démontré directement, mais que plusieurs bons esprits admettent, non sans raison, c'est que, de même qu'à une extrémité de l'arbre vasculaire artériel, il existe un organe contractile chargé de donner l'impulsion au sang, de même, à l'autre extrémité, les capillaires artériels se trouveraient doués aussi d'une contractilité active, antagoniste de l'impulsion cardiaque. Certains de ces phénomènes peuvent aussi dépendre de l'exagération ou de la suppression locale de la perspiration cutanée, sous l'influence de l'innervation.

Le cas cité par M. Pidoux (p. 146), d'un jeune homme atteint d'une variole, qui fut pris d'un accès cataleptique qui dura toute une nuit, pendant lequel la respiration du malade était tellement insensible, qu'on ne pouvait l'apprécier par aucun moyen, et qui cependant a conservé une bonne chaleur à la peau, ne prouve pas, aussi évidemment que le prétend cet auteur, que la respiration ne soit pas une source immédiate de la chaleur organique.

Ce malade se trouvait dans un lit échauffé de longue main par sa présence, et dont la température différait peu de celle de sa peau; malgré le peu d'activité de la respiration, qui se faisait néanmoins, puisqu'il n'a pas été question d'asphyxie, la peau du malade, suffisamment défendue contre le froid extérieur, a pu conserver une bonne température, la circulation se faisant bien d'ailleurs, puisque *le pouls était plein*

et fort. J'ajouterai que l'injection de la peau, qui était le résultat du travail morbide, était aussi une cause de calorification pour cette dernière.

Les expériences de Magnus (1) obligent d'admettre cependant que tout l'oxygène absorbé par le sang dans les poumons ne se combine pas chimiquement avec le sang pendant son passage à travers ces organes, qu'une grande partie ne se combine qu'après son passage et dans la trame des tissus, et que c'est, par conséquent, dans les vaisseaux eux-mêmes et dans la trame des tissus que se dégage le calorique qui est le résultat de cette dernière combinaison.

Mais ce qu'il est tout-à-fait impossible d'admettre avec M. Pidoux (p. 155 et s.), c'est que la circulation du sang ne soit pas un moyen propagateur de la chaleur animale, un moyen par lequel cette chaleur tend à l'uniformité dans tous les tissus et est communiquée aux parties auxquelles le calorique a été soustrait par suite des influences physiques extérieures, à la peau par exemple.

Je ne puis admettre qu'une circulation capillaire plus abondante et plus rapide, résultant de contractions du cœur plus énergiques et plus souvent répétées, ne soit pas une cause d'augmentation de chaleur à la peau.

M. Pidoux cite le fait d'un enfant de trois ans qui eut un accès de fièvre violent; « La chaleur était très élevée et le pouls développé battait 144 fois par mi-

(1) Voir le Dict. de médecine en 30 vol., t. 27, p. 456.

nute. Puis la chaleur devint douce et normale, et cela sans manifestation de sueur; *l'injection de la face*, l'assoupissement et les rêvasseries se sont dissipés, l'enfant a recouvré ses sens, il jouerait volontiers et demande à se lever. Néanmoins, le pouls bat toujours 144 fois par minute; il est encore dur et fort. » L'auteur ne dit pas s'il était aussi dur et aussi fort que pendant la chaleur fébrile; cette comparaison eût été convenable cependant. La disparition de l'injection de la face me porte à admettre ici que le pouls avait diminué de force.

En prenant le fait tel qu'il est présenté, on peut encore considérer que le calorique de la peau ne se dissipe pas seulement par l'évaporation d'une transpiration cutanée sensible ou sueur, mais encore par l'évaporation, à mesure qu'elle se produit, de la transpiration cutanée insensible. En outre, le calorique de la peau se dissipe encore en se communiquant aux corps extérieurs, au lit, à l'air, etc.; et cela à des degrés différents, suivant l'état hygrométrique de la peau, et, par conséquent, suivant que la transpiration insensible existe ou n'existe pas.

Chez cet enfant, la transpiration insensible, supprimée pendant la fièvre, me semble avoir été rétablie après. D'ailleurs, l'enfant avait probablement pris l'air, puisqu'il voulait jouer et se lever; il n'était plus calfeutré dans son lit, comme pendant l'abattement occasionné par la cause quelconque de la fièvre.

Quoiqu'il en soit, aucun fait de ce genre ne pourra jamais prouver que le sang dont le degré de tempéra-

ture est plus élevé que celui de presque tous les tissus de l'organisme, ne cède pas le calorique dont il est chargé aux tissus qu'il traverse, lorsque la température de ceux-ci est au-dessous de la sienne, comme est habituellement la peau, par exemple; et cela avec plus ou moins d'intensité, suivant la plus ou moins grande masse de ce liquide qui circule dans les tissus et suivant la plus ou moins grande rapidité de cette circulation. C'est là un fait qu'il suffit d'énoncer pour en reconnaître l'évidence.

Le corps vivant trouve principalement les moyens de résistance au froid : 1° dans des vêtements chauds; 2° dans la diminution ou l'absence de la transpiration cutanée que le froid a pour effet de réprimer; 3° dans l'usage d'aliments excitants, substantiels et abondants, et de boissons excitantes qui fournissent à la force vitale les éléments pour produire beaucoup de calorique, en lui présentant des matériaux abondants pour les fonctions intimes de composition et de décomposition, fonctions qui sont, d'ailleurs, activées par la nature stimulante desdits aliments; 4° dans l'exercice de la contractilité musculaire, considérée en elle-même, car tout mouvement, tout frottement des organes entre eux dégage du calorique; 5° dans l'intensité plus grande de l'hématose pulmonaire occasionnée par l'air froid qui, étant plus concentré, offre sous un même volume une plus grande quantité d'oxygène; 6° enfin par la plus fréquente répétition de l'acte respiratoire, qui est la suite de l'exercice de la contractilité musculaire. Chacun sait, en effet, que lors-

qu'on se donne des mouvements énergiques et répétés, le cœur bat plus vite et plus fort; il envoie, par conséquent, aux poumons, plus de sang à hématoser; la respiration se précipite alors, et l'absorption de l'oxygène par le sang dans les poumons est considérablement augmentée, et par conséquent la production du calorique qui en est la suite.

Il y a cependant ici à tenir compte de la soustraction du calorique par l'air qui entre froid dans les poumons et en ressort chaud et chargé de vapeur; mais c'est là une condition indispensable pour l'existence du poumon lui-même, qui ne pourrait se maintenir à une température normale, s'il n'avait pas ce moyen propre de réfrigération.

La locomotion a encore pour effet, en activant la circulation, de précipiter les fonctions intimes de la nutrition.

Il faut remarquer ici, que l'accélération des mouvements du cœur et de la respiration sont des phénomènes secondaires à l'accélération de la circulation capillaire déterminée par les contractions dans les masses musculaires.

On voit, par tout ce qui précède, qu'il y a dans l'organisme des sources suffisantes de calorique, sans qu'il soit nécessaire d'imaginer que sa production soit due à une fonction *spéciale et immédiate* de la force vitale.

Mais, comme le dit Barthez (m), c'est le principe vital qui *règle* la température de l'organisme, suivant des lois qui lui sont propres. C'est dans ce sens seule-

(m) Ouv. cit. t. 1, notes p. 233.

ment qu'il est possible de dire que la calorification soit une fonction du principe vital ; et les modifications générales ou partielles de la température de l'organisme sont la suite de modifications dans les fonctions radicales et organiques qui contribuent à produire le calorique, ou qui en procurent la déperdition.

§ LXIV.

Les cataplasmes agissent dans le même sens que le froid en thérapeutique ; ils enlèvent le calorique morbide par l'évaporation de leur humidité ; ils soustraient aussi l'électricité de la partie malade, et, par suite, ils diminuent la stimulation de la force vitale dans cette partie et modèrent son activité. D'après cela, il y a quelquefois un certain avantage à les employer froids plutôt que chauds.

Les bains tièdes non médicamenteux agissent aussi dans le même sens, et, par ce moyen, on peut agir sur tout le corps.

On ne peut se mettre au bain après avoir mangé, sans risquer de voir survenir une indigestion ; la raison en est dans la sédation générale qui est le résultat du bain et qui diminue l'action de la force vitale dans l'organisme, de manière qu'elle peut devenir insuffisante pour l'accomplissement des fonctions digestives qui réclament beaucoup d'énergie d'action de la part de la force vitale. Si le bain était froid, il en résulterait une sédation plus prononcée qui aurait les mêmes effets ; mais, en outre, elle serait suffisante pour retentir notablement sur les centres nerveux, et

de là, éréthisme de la contractilité musculaire se traduisant, sous l'influence de la stimulation sanguine qui devient relativement exagérée, par le grelottement et autres phénomènes spasmodiques ; et d'où pourrait aussi résulter le vomissement, si quelque aliment se trouvait dans l'estomac.

§ LXV.

Les boissons délayantes, en se mêlant avec le sang, en diminuent la concentration ; or, comme les stimulus obligent la force vitale à une réaction d'autant plus énergique et intense qu'ils sont eux-mêmes à un plus haut degré de concentration, et *vice versâ*, il résulte que les boissons délayantes sont des antiphlogistiques au même titre que la saignée, mais à un moindre degré.

Le mercure est aussi antiphlogistique, parce qu'il modifie l'état du sang de manière à diminuer sa plasticité et à le rendre plus fluide. Ce ne serait, du reste, que par la constatation comparative de l'état du sang avant et après son emploi, qu'il serait possible d'éclairer comme il faut cette question, ainsi que celles qui se rattachent à l'effet de tous les agents qui modifient l'état du sang.

§ LXVI.

Quand les mains ou les pieds ont été fortement refroidis et qu'on réchauffe ensuite ces parties, ou même seulement si on les soustrait à la cause du refroidissement, on éprouve alors, comme chacun sait, une

sensation douloureuse excessivement pénible à l'extrémité des doigts, surtout si on a l'imprudence de se chauffer; là plutôt qu'ailleurs, à cause de la grande abondance de nerfs sensibles qui se trouvent dans la pulpe des doigts pour servir au toucher; dans le reste de la main on éprouve seulement un sentiment de grande chaleur, et ce sentiment de chaleur est éprouvé quand la main est encore froide au toucher pour une autre personne, et n'est pas même revenue, par conséquent, à la température ordinaire de cette partie.

D'où vient cette exagération de la sensibilité de la main à la chaleur extérieure la plus modérée, ou à la simple chaleur du sang qui aborde dans cette partie et qui n'est plus soustraite, comme auparavant, à mesure qu'elle se produit; exagération de la sensibilité, qui a lieu non-seulement pour la perception de la chaleur, et qui va jusqu'à produire une vive douleur par l'action d'une température modérée, mais encore pour la perception de la stimulation sanguine, d'où résulte la sensation de froid; exagération de sensibilité qui a lieu aussi pour le tact et pour le toucher.

Tous ces phénomènes, comme nous l'avons déjà dit (§. 62), sont le résultat de l'éréthisme par sédation. En effet, comme il a déjà été dit, le résultat de la soustraction du calorique est de diminuer l'énergie d'action de la force vitale dans la partie qui y est soumise; or, nous avons reconnu à la force vitale cette propriété élémentaire que : lorsqu'il y a affaiblissement de l'énergie d'action de cette force, soit général, soit local,

peu importe, puisque la force vitale est divisible; que ce soit dans une fonction générale, commune, ou dans une fonction spéciale, peu importe encore, puisque la loi est élémentaire, et, par conséquent, générale et absolue, et qu'elle doit se reproduire dans les fonctions de tous les appareils; elle est, par-là, rendue plus sensible à l'impression des stimulus, et des stimulus faibles la mettent alors facilement en action. Des stimulus au degré de concentration auquel elle était habituée auparavant deviendront alors des causes d'exagération fonctionnelle et de désordre, et pourront même aller jusqu'à dépasser sa capacité réactionnelle; c'est cet état qu'on a appelé éréthisme, et c'est là précisément ce qui arrive pour la sensibilité de la main.

Si la contractilité des muscles des doigts n'éprouve pas, comme la sensibilité, cet éréthisme fonctionnel, cela tient à la différence des points de départ des phénomènes initiaux de ces deux fonctions. En effet, le point de départ du phénomène initial de la sensibilité est dans l'impression des stimulus sur la partie elle-même; la contractilité a un point de départ opposé, c'est-à-dire dans le centre nerveux; l'éréthisme de la contractilité musculaire ne pourra donc avoir lieu, sous l'influence de la sédation produite par le froid, que par un refroidissement assez étendu en surface et qui puisse retentir à un degré notable sur les centres nerveux. Dans ces cas, la sédation se propageant aux centres nerveux, il en résulte l'éréthisme des fonctions nerveuses, qui ont leur point de départ dans ces organes;

c'est-à-dire, que la sensibilité et l'irritabilité de la force vitale présidant aux fonctions nerveuses de la contractilité, se trouvent augmentées par la sédation ou diminution de l'énergie d'action de cette force; et le stimulus sanguin restant le même, la stimulation est plus vivement ressentie par cette force, ce qui met en jeu son irritabilité d'une manière proportionnelle et entraîne une activité fonctionnelle qui se traduit par une mobilité de la contraction musculaire, sous la forme de grelottements et de spasmes.

La sédation rapide de la peau de la face par la projection subite d'eau fraîche au visage d'une personne en lipothymie, réveille les contractions du cœur par la même raison; et il est à remarquer que plus la sédation est subite et rapprochée du centre nerveux, plus la réaction est brusque et énergique; c'est ce qui se voit dans le cas que nous venons de citer, puisque chaque projection d'eau fraîche produit un soubresaut déterminé par la contraction subite d'un grand nombre de muscles.

Cette remarque doit s'appliquer de même aux causes morbifiques qui agissent par sédation.

Récamier parle d'affusions froides sur le corps à l'aide desquelles il a réussi à relever la grande circulation dans le choléra (n). Ce moyen produit le même effet, dans ce cas, que l'eau fraîche jetée au visage dans la syncope; seulement il est plus énergique.

(n) Recherches sur la conduite à tenir dans le traitement du choléra, 2^e édit., p. 31.

Nous voyons un effet semblable dans le cas d'une personne dont la vessie est paresseuse et qui ne peut uriner la nuit qu'en mettant les pieds sur le plancher ou sur le marbre, ou en pressant le vase de nuit contre les cuisses pour produire une sensation de froid.

La contractilité de la vessie dans ce cas est mise en jeu par suite de l'éréthisme des fonctions de la moëlle épinière inférieure, qui résulte de la légère sédation qui lui est communiquée.

Pour étendre à un autre ordre de fonctions, dans le même appareil, nos observations sur les résultats de l'éréthisme des fonctions nerveuses occasionné par la sédation du froid, je ferai remarquer que la diurèse abondante et répétée qui survient pendant un bain froid, est le résultat de l'éréthisme des fonctions rénales, qui n'est lui-même qu'une conséquence de l'éréthisme par sédation des fonctions d'innervation de la moëlle épinière.

Je citerai encore comme un exemple bien connu de l'augmentation de la sensibilité de la force vitale aux stimulus ordinaires, après une sédation par le froid, lorsque par un temps froid on entre dans une chambre, même faiblement chauffée; on ressent alors vivement la chaleur dont les autres personnes qui sont dans la chambre s'aperçoivent à peine, et dont on ne s'apercevra pas non plus un quart-d'heure plus tard.

On donne ordinairement le nom de réaction à ces phénomènes d'exagération fonctionnelle, résultant de l'éréthisme par sédation de la force vitale.

C'est à l'éréthisme qu'il faut attribuer l'expulsion du produit de la conception, avant la mort, chez les femmes dont les forces se sont abaissées par la maladie; ou chez les femmes qui ont été soumises à une cause de sédation suffisante pour mettre en jeu la contractilité de la matrice, telle que, par exemple, une émotion morale profonde et subite.

La cardialgie survenant à la suite de l'abus des boissons glacées dans les soirées est encore due à l'éréthisme par sédation des nerfs de l'estomac, etc.

Quand l'œil a été pendant un certain temps dans l'obscurité, la lumière du jour lui devient insupportable; dans ce cas, la fonction spéciale de la vision est mise en éréthisme par la sédation plus ou moins prolongée de la force vitale dans cette fonction spéciale.

Nous savons, en effet, que le ton de la force vitale en général, et dans une fonction spéciale quelconque en particulier, baisse par la privation des stimulus généraux ou spéciaux, puisque l'action de cette force ne peut se soutenir que par l'excitation des stimulus; or, l'obscurité ou l'absence de lumière pour la vision équivaut au froid ou soustraction du calorique pour les fonctions radicales.

Il est clair qu'il faut distinguer l'éblouissement qui résulte de l'éréthisme par sédation, de l'éblouissement, ou stupeur de la force vitale dans la fonction visuelle, qui est le résultat de la surstimulation par une trop vive lumière, c'est-à-dire, par la trop grande concentration du stimulus spécial de la rétine. Dans ces deux cas, la capacité réactionnelle de la force vitale, dans

sa fonction spéciale, est dépassée, avec cette différence que, dans le premier cas, le ton de la force vitale, en tant que présidant à cette fonction, est abaissé par le défaut d'exercice, et sa capacité réactionnelle est facilement dépassée, même par le degré de concentration de lumière qui est habituellement nécessaire pour le plein exercice de la vision ; tandis que, dans le second cas, il faut que la concentration du stimulus spécial soit de beaucoup supérieure au degré habituel pour que la capacité réactionnelle de l'œil soit dépassée ; parce que, dans ce dernier cas, le ton de la force vitale dans cette fonction a conservé son degré d'élévation normale ; il y a énergie de la fonction en un mot, tandis que, dans le premier cas, il y a faiblesse de la même fonction.

Ce que je viens de faire ressortir pour la fonction visuelle est vrai de même pour toute fonction quelconque de l'économie en particulier, et de même pour la plupart des fonctions à la fois, quand une cause morbifique s'adresse à la force vitale dans tout l'organisme.

§ LXVII.

De même que l'absence ou seulement l'insuffisance de concentration du stimulus naturel d'une fonction occasionne la sédation de la force vitale dans ladite fonction, et, par conséquent, l'éréthisme, c'est-à-dire, sa plus grande sensibilité audit stimulus ; de même la plus grande stimulation de la force vitale dans une fonction, par une grande concentration du stimulus

naturel de cette fonction, élève le ton ou énergie d'action de la force vitale dans cette fonction ; de manière qu'elle devient moins sensible à ce stimulus, et que le degré de concentration du stimulus, autrement dit le degré de stimulation spéciale qui lui suffisait ordinairement pour l'exercice de la fonction devient alors insuffisant. C'est ce qui arrive, par exemple, quand on force l'œil à regarder à l'aide d'une vive lumière ; il devient momentanément impropre à bien voir avec une lumière plus faible qui lui suffisait auparavant.

Le ton de la force vitale dans cette fonction spéciale est plus élevé qu'il n'était et la force vitale y est devenue par conséquent moins sensible à son stimulus spécial. L'œil ne redevient sensible à une faible lumière que lorsqu'il a subi une sédation plus ou moins prolongée par la diminution ou l'absence du stimulus fonctionnel.

Si on renouvelle souvent cette surexcitation fonctionnelle de l'œil, en se servant habituellement d'une lumière vive, la sensibilité de la force vitale s'érouissant par l'habitude, il en résulte que l'œil devient peu sensible, *d'une manière permanente*, à une lumière faible, que la vue s'affaiblit, en un mot.

Par la même raison, l'habitude prolongée d'aliments de haut goût et de boissons stimulantes rend les organes digestifs peu propres à digérer des aliments moins stimulants. La sensibilité de la force vitale ayant été éroussée par l'habitude d'une stimulation élevée, les aliments doux n'ont pas assez de puissance

de stimulation pour que cette force soit suffisamment sensible à leur impression fonctionnelle, et pour qu'elle y réponde d'une manière suffisante par les actes sécrétoires qui constituent la fonction spéciale, de là, résultent des digestions longues, pénibles, et même des indigestions.

De même donc que l'usage habituel d'une trop vive lumière affaiblit la vision, de même l'usage habituel d'aliments de haut goût affaiblit l'estomac.

Ce qui a lieu pour un organe en particulier, a lieu nécessairement aussi pour l'organisme tout entier; et si on surstimule habituellement l'organisme, on éprouve le besoin de continuer, sous peine d'alanguissement des fonctions. Mais en continuant, il arrive que la sensibilité de la force vitale dans l'organisme entier s'émousse par l'habitude d'une stimulation exagérée, et il en résulte, à la longue, une sénilité prématurée. En abusant de la vie on en use les ressorts. On dit vulgairement d'un ivrogne qu'il est usé par la boisson, et cette expression est juste. Chez eux, toutes choses égales d'ailleurs, les maladies sont plus graves que chez d'autres, parce que le jeu normal des fonctions ne se maintenant que par des excitations exagérées, qui sont devenues pour elles une condition nécessaire, l'organisme tombe dans le collapsus aussitôt que les circonstances le privent tout-à-coup complètement de ce secours. Voilà pourquoi, du reste, on voit des médecins bien avisés être conduits à donner du vin dans ces circonstances.

§ LXVIII.

Le frisson ou sensation de froid sur la surface cutanée, qui a lieu ordinairement au début des fièvres, me paraît être le résultat de la stimulation sanguine s'exerçant sur la force vitale en sédation dans les fonctions de la sensibilité nerveuse de la peau. En effet, par suite de la sédation ou abaissement de ton de la force vitale dans les fonctions de la sensibilité nerveuse et de la sensibilité de la peau en particulier, cette force est rendue plus sensible à l'impression des stimulus et du stimulus sanguin en particulier; de là, exagération de la fonction de la sensibilité nerveuse qui se traduit à la peau par la sensation pénible et spéciale de froid.

La sensation de frisson est une douleur du même ordre que celle qui a lieu lorsque la stimulation sanguine s'exerce sur la force vitale mise en sédation par la soustraction du calorique, et d'où résulte l'exagération fonctionnelle de la sensibilité nerveuse qui se traduit par un mode spécial de douleur, la sensation de froid.

La sensation de froid n'est pas due *exclusivement* à un abaissement de température, puisqu'il arrive quelquefois que, pendant le stade de froid d'une fièvre intermittente, le malade éprouve une sensation de froid intolérable, lorsque la température de la peau n'est pas changée.

Néanmoins, dans le stade de frisson des fièvres intermittentes, il y a ordinairement un refroidissement

sensible de la peau, de même qu'on voit pâlir les ongles, le bout du nez, les lèvres, les doigts; ces phénomènes sont dus à la faiblesse des contractions du cœur; le pouls est petit, irrégulier, précipité, et sa fréquence n'est pas une compensation suffisante de sa faiblesse; la respiration est d'ailleurs anxieuse et difficile, et par conséquent l'oxygénation du sang a lieu à un moindre degré.

Je dirai ici en passant que la tuméfaction de la rate à la suite des fièvres intermittentes me paraît être le résultat du gonflement de ce diverticulum, qui a lieu à chaque accès, par suite de l'embarras de la circulation résultant des désordres fonctionnels du cœur.

Dans les fonctions de la contractilité, la force vitale en sédation répond à l'action des stimulus naturels par le grelottement et les spasmes.

D'après cela, si la cause déprimante exerce, par sa nature, plus spécialement son action sur la force vitale dans les fonctions nerveuses, on comprend que le frisson et le grelottement seront plus marqués, comme il arrive dans les fièvres intermittentes; tandis que si, au contraire, par sa nature, la cause déprimante affecte plutôt les fonctions radicales, la sédation rétentit plus faiblement au début sur les fonctions nerveuses, et les frissons et les spasmes seront moins prononcés, comme il arrive, par exemple, dans les typhus.

Il peut arriver que, sous l'influence d'un agent déprimant, marématique par exemple, il ne se produise que peu ou pas de frisson, c'est-à-dire, qu'il ne

se produise pas une sédation générale bien prononcée, parce que la force vitale résiste dans la généralité de ses fonctions nerveuses où elle est attaquée et ne se laisse déprimer que dans certains organes seulement; par exemple, quand le frisson se trouve remplacé par des phénomènes lipothymiques, spasmodiques ou autres, comme le remarque Récamier (o); et, dans ces cas, ces phénomènes peuvent constituer à eux seuls l'accès intermittent, qui bien souvent alors aura le caractère pernicieux.

Si, en effet, l'énergie d'action ou le ton de la force vitale est relativement plus faible dans un organe, dans un système d'organes, ou dans un point quelconque de l'organisme, ce que les faits nous montrent souvent, l'organe ou le système d'organes où cette faiblesse relative d'action de la force vitale existe sera plus sensible aux causes morbifiques, et c'est là surtout que retentiront leurs effets; quelquefois même, les effets de la cause morbifique auront lieu seulement dans cet organe d'une manière notable, quoique cette cause soit générale, mais la force vitale n'en ressentira l'impression, et par conséquent n'y répondra, que dans les points où son action est relativement plus faible, tandis qu'ailleurs elle y reste insensible, son ton ou résistance vitale y étant plus élevé.

J'ai à peine besoin de faire observer que la diminution de l'énergie d'action ou abaissement de ton de la force vitale dans l'organisme, autrement dit la séda-

(o) Ouv. cit., t. 2, p. 328.

tion de cette force, qui est la conséquence de l'exagération de son action sur un point de l'organisme ou dans certaines fonctions, peut produire le frisson tout aussi bien que la sédation par un agent qui déprime directement la force vitale; c'est ce qui a lieu, par exemple, lors des inflammations organiques notables. On en voit encore un exemple bien connu dans le frisson qui a lieu chez certaines personnes au début de la digestion, et qui est occasionné par la concentration de l'action vitale sur les fonctions digestives, au détriment des autres fonctions de l'organisme; ce qui détermine la sédation de la force vitale dans lesdites fonctions, et dans celle de la sensibilité cutanée en particulier, où elle se traduit par le frisson.

§ LXIX.

Si l'on considère maintenant les phénomènes dont l'ensemble constitue ce qu'on a appelé la fièvre, on verra que les phénomènes fébriles sont presque toujours le résultat d'un éréthisme plus ou moins marqué des fonctions nerveuses, produit par une sédation qui a souvent pour indice le frisson initial, et qui est occasionnée directement par une cause déprimante, ou indirectement par l'exagération de l'action de la force vitale sur un point ou dans certaines fonctions générales ou spéciales, au détriment du reste de l'organisme, autrement dit, des autres fonctions de la force vitale.

Quand l'exagération d'action de la force vitale sur un point s'adresse plus spécialement à la sensibilité nerveuse de la peau, comme cela arrive, par exemple,

lors d'un panaris, d'un furoncle, etc., cette action exagérée produit une sédation plus ou moins prononcée dans les autres fonctions de l'organisme, mais surtout dans la fonction de la sensibilité nerveuse de la surface cutanée, sur d'autres points que le point affecté; et cette sédation se traduit par de légers frissons alternant avec des sensations de chaleur à la peau, et par des horripilations, qui sont des exagérations de la sensibilité cutanée, exagérations provoquées par les stimulus normaux, c'est-à-dire, le calorique, l'électricité, le sang, le contact des corps et des vêtements, exerçant leur stimulation au degré ordinaire, mais sur la force vitale en sédation, et, par conséquent, devenue plus stimulable dans ladite fonction. Il y a, en un mot, éréthisme de la sensibilité de la peau.

Les phénomènes d'éréthisme, dans ces cas, ne dépassent pas ordinairement le système nerveux de relation et ne retentissent pas, au moins d'une manière notable, sur le système nerveux ganglionnaire. Si cela arrivait, il en résulterait alors l'éréthisme du cœur en particulier, l'impression du sang à la surface intérieure du cœur serait ressentie plus vivement, et les contractions du cœur acquerraient une activité plus grande, d'où résulterait l'activité circulatoire et tous les phénomènes qui constituent l'état fébrile général. Ceci n'arrive guère, dans les cas dont il est ici question, que chez les individus qui sont déjà dans un état d'éréthisme nerveux naturel, comme sont les enfants et les femmes nerveuses, ou accidentel comme dans les maladies.

On voit, d'après cela, qu'il faut prendre garde à l'action de certains moyens, tels que le vésicatoire, par exemple, ou encore l'éruption stibié; car l'effet principal du vésicatoire et de l'éruption stibié est d'occuper la force vitale sur un point d'une manière exagérée, et de produire la modération de l'action de cette force, qui a lieu d'une manière exagérée dans un organe important; c'est ce qu'on appelle une révulsion; mais le vésicatoire a encore pour effet d'agir sur la sensibilité, de la même manière que le panaris et le furoncle, et d'occasionner une réaction qui peut aller jusqu'à produire l'activité circulatoire fébrile, surtout chez les enfants et chez les sujets affaiblis, activité circulatoire qui, dans certains cas, pourrait être dangereuse et réveiller une inflammation organique presque éteinte.

§ LXX.

De même qu'on voit la fièvre survenir quand un agent morbifique attaque la force vitale plus spécialement dans ses fonctions radicales, fièvre qui sera continue comme les fonctions radicales elles-mêmes, qu'elle a pour point de départ; de même on voit la fièvre survenir comme conséquence de lésions de fonctions secondaires, fièvre qui sera intermittente à courts repos, à l'instar des fonctions lésées, comme la fièvre muqueuse, qui, à la vérité, devient le plus souvent remittente, mais c'est par suite de la résorption des matières viciées des sécrétions qui deviennent alors une cause de fièvre continue, qui s'ajoute à la

fièvre intermittente due à l'exagération de la turgescence gastro-intestinale, à certaines heures déterminées par l'habitude fonctionnelle.

Si, dans une fièvre intermittente ou remittente muqueuse ou bilieuse, la turgescence sécrétoire va jusqu'à produire l'inflammation ou la subinflammation, on aura alors une fièvre continue inflammatoire, que les auteurs ont appelée fièvre ardente.

Si encore les produits des sécrétions intestinales s'altèrent jusqu'à devenir septiques; ces produits étant résorbés, la fièvre s'aggrave, et de simple muqueuse elle devient continue grave; on a un vrai typhus, une véritable fièvre putride d'autrefois.

On voit encore des fièvres dont les agents attaquent la force vitale dans les fonctions nerveuses plus spécialement, et qui seront intermittentes ordinairement à longue période, suivant l'habitude des fonctions nerveuses elles-mêmes; telles sont les fièvres marématiques.

Récamier a déjà établi la loi de l'éréthisme par sédation (p), mais d'une manière moins absolue que que je ne le fais; ce qui vient de ce que j'ai pris pour point de départ un fait élémentaire, c'est-à-dire, la loi d'antagonisme entre l'énergie d'action et l'activité ou facilité d'action de la force vitale qui nous en donne la raison claire et précise; tandis que cet auteur a interprété les faits secondaires, qui ne lui donnent pas d'ailleurs la raison de ce fait.

(p) Ouv. cit., t. 2, p. 409.

Il n'en tire pas non plus les conséquences que j'en tire relativement aux phénomènes fébriles qu'il définit : « Une surstimulation vitale de l'organisme (q) »; ou encore : « La combinaison d'une surstimulation, d'une sursédation, d'une surtonification, d'une suratonification, c'est-à-dire, une perturbation générale ou locale chez un sujet d'une constitution et d'un tempérament donnés et présentant des idiosyncrasies déterminées (r). »

Les faits que j'ai cités dans le cours de cette étude rapide, pour établir ou pour rendre plus saisissables les données élémentaires dont il y est question, suffiront, je pense, pour donner une idée de l'application que l'on peut faire de ces données. Mais, pour en tirer parti, autant que possible, il faudrait étudier à leur point de vue les faits physiologiques, hygiéniques, pathologiques et thérapeutiques.

Sans doute on ne parviendra pas, par leur moyen, à faire pénétrer complètement la lumière au milieu des combinaisons si inextricables des phénomènes si subtils de l'organisme; mais elles aideront souvent à déterminer, avec plus de sûreté, la nature des phénomènes principaux et des états pathologiques dominants, qui sont les sources essentielles d'indications dans les maladies.

On connaît en physique les lois d'action du fluide électrique; demandez néanmoins au physicien le plus

(q) Ouv. cité, t. 2, p. 401.

(r) Ouv. cité, t. 2, p. 415.

savant de suivre la filiation de l'application de ces lois dans les effets si bizarres et quelquefois si compliqués d'un coup de foudre, il ne le pourra assurément.

Nous sommes dans le même cas relativement au fluide vital; mais de même que les phénomènes électriques sont saisissables dans leur simplicité, et qu'on a pu étudier ces phénomènes de manière à en saisir de nombreuses combinaisons, dont l'ensemble constitue ce que nous appelons une science physique; de même, ne pourra-t-on pénétrer dans la filiation des phénomènes vitaux, de manière à constituer une science vitale.

FIN.

ESSAI

SUR LA

FORCE VITALE MÉDICATRICE,

SON MODE D'ACTION ET SES LOIS

DANS LA SOLUTION SPONTANÉE DES MALADIES,

PAR

E. FARRAT,

DOCTEUR EN MÉDECINE, MÉDECIN DU BUREAU DE BIENFAISANCE DE
MONTPELLIER, MEMBRE TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE-
PRATIQUE ET DE CELLE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE PRATIQUES
DE LA MÊME VILLE.

Νόσων φύσις ἰατῆρ.
HIPPOCRATE.

« La Doctrine de la NATURE MÉDICATRICE est aussi solidement établie par les faits, aussi simple dans ses applications, aussi féconde dans ses résultats, qu'aucun axiome de l'Empirisme. Elle crée, à proprement parler, une médecine entière, et c'est celle des hommes qui ont le plus illustré notre art. »

(F. BÉRARD, *Doct. méd. de Montpellier*, p. 450.)

MONTPELLIER

J. MARTEL AINÉ, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,
rue Canabasserie 40, près la Préfecture

1853

A MONSIEUR

LORDAT,

Professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de Montpellier,

Officier de la Légion d'Honneur, &c. &c.

*Vous m'avez toujours accordé votre bienveillance ;
veuillez accepter ce témoignage d'affection et de
gratitude.*

Il existe dans la Science Médecine, ainsi
que dans quelques autres branches de nos
connaissances, certains faits dont l'existence
incontestable, admise comme une vérité
traditionnelle, a détourné les esprits de
l'histoire de leurs rapports, de la recherche
de leur origine, et de la discussion des
principales lois qui les régissent. La Science
Médicatrice se range dans ces

E. FARRAT.

A MONSIEUR

LORDAT.

Professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de Montpellier,

Officier de la Légion d'honneur, &c. &c.

Vous m'avez toujours accordé votre bienveillance ;
je vous prie d'accepter ce témoignage d'affection et de
gratitude.

LORDAT.

INTRODUCTION.

Il existe dans la Science Médicale , ainsi que dans quelques autres branches de nos connaissances , certains faits dont l'évidence incontestable , admise comme une vérité traditionnelle , a détourné les esprits de l'histoire de leurs rapports , de la recherche de leur origine , et de la discussion des principales lois qui les régissent : la Force Médicatrice se range dans cette catégorie.

Base solide sur laquelle s'appuie tout l'édifice thérapeutique, le dogme de la Force Médicatrice a été reconnu de toute antiquité par ceux-là mêmes qui semblaient le plus ignorer la Médecine, ou qui, en haine du Médecin, ont fait une si large part à la Nature dans la guérison des maladies.

En faire l'histoire complète, serait remonter péniblement dans la nuit des temps, ou parler de tous les systèmes qui se sont disputé et ont conquis tour-à-tour le sceptre médical. Nous n'avons ni l'ambition ni les forces nécessaires à cette œuvre difficile et peut-être inutile, maintenant que de vastes et profondes Intelligences ont éclairé, à la lumière de leur savante critique, ces dédales de la science.

Cependant il ne sera pas sans intérêt de montrer les rapports de quelques-uns de ces systèmes, aux principales époques de la Médecine, avec le dogme de la Force Médicatrice, et les idées que leurs auteurs s'en étaient formées.

Dans ce but , nous avons consacré une partie de ce Travail à l'exposition rapide de l'histoire de notre sujet. Nous l'envisagerons ensuite dans ses relations avec les maladies chirurgicales , avant de le considérer dans la Médecine proprement dite , où nous le manifesterons dans les maladies aiguës surtout , soit *réactives* ou *affectives* , aussi bien que dans quelques maladies chroniques. Enfin , nous terminerons en tâchant de formuler quelques lois de la Force Vitale Médicatrice , et de signaler les cas dans lesquels l'art doit intervenir, et ceux où il ne saurait , sans danger pour l'individu , méconnaître les droits de la Nature.

Nous aurons ainsi parcouru à peu près tout le cadre pathologique , et fait ressortir, nous osons le croire, de ces considérations intéressantes , l'évidence de cette faculté vitale ; celle de ses différents modes d'action ; l'importance des connaissances qui s'y rattachent ; enfin , sa suprématie , si on peut ainsi parler , sur toutes nos conceptions

médicales , par la direction qu'elle imprime à la Thérapeutique, but elle-même et résultat en vue duquel sont dirigés et auquel doivent aboutir tous nos efforts. L'étude de la Force Médicatrice se rattache donc essentiellement à la pratique : nous tâcherons surtout de signaler les données utiles qu'elle en retire.



ESSAI

SUR LA

FORCE VITALE MÉDICATRICE.

CHAPITRE PREMIER.

HISTORIQUE.

Remonter à l'origine des grandes pensées qui servent de base à la Médecine, pour embrasser d'un coup-d'œil les développements que leur ont donnés les travaux des siècles, voilà peut-être, a dit un homme éminent dont la science déplore encore la perte récente et prématurée, de tous les exercices de l'esprit le plus propre à l'agrandir et à régler ses conceptions (1).

Nous ne nous flattons pas que nos Lecteurs obtiennent un semblable résultat en parcourant ce qui va suivre ; toutefois, nous nous garderons bien, dut-on nous adresser le reproche d'étaler

(1) Dezeimeris, Lett. sur l'Hist. de la Méd., p. 200. Paris, 1838.

une prétentieuse et banale érudition, de négliger les notions historiques, dans l'importante question qui doit nous occuper. En marchant à la clarté de l'expérience des siècles, nous donnerons, nous le croyons, plus de fermeté à nos pas; et si notre course en doit être un peu plus longue, elle n'en sera que plus profitable et plus complète.

I. Hippocrate, ce vaste et puissant génie auquel il faut toujours remonter comme à la source de toutes nos connaissances en médecine, éleva le premier un système régulier de ces connaissances, et le fit reposer sur les fondements de l'activité de la nature, de sa force conservatrice et médicatrice. Aussi, se bornait-il presque entièrement, surtout dans les maladies aiguës qu'il traitait par le régime et des remèdes généraux (1), à ces méthodes de traitement dont l'objet est de préparer, de faciliter et de compléter les mouvements salutaires de la nature : *natura morborum medicatrix*. Ce précepte synthétique et fécond, qui jaillit de l'observation et de l'expérience du divin Vieillard, revient souvent dans ses œuvres, car il l'avait souvent aussi observé dans sa pratique. *Invenit natura sibi ipsi vias non ex intellectu; à nullo edocta et citrà disciplinam omnia quæ conveniunt efficit* (2),

(1) Barthez, Disc. génie d'Hipp.

(2) *Epid.* VI, sect 5.

répète-t-il plus loin. Et, ces paroles d'Hippocrate, en nous révélant la confiance qu'il établissait sur la prévoyance et la sagesse de la nature dans les différentes opérations que cette force exécute pour la solution spontanée des maladies, nous apprennent aussi ce qu'il pensait du caractère de ces opérations ; car nous verrons plus loin que, relativement à cette question, les idées d'Hippocrate ont été faussement exagérées par Stahl et ses partisans. Enfin, *il faut conduire où tend la nature*, dit l'immortel Praticien, et il ajoute : *Quæ judicantur et judicata sunt PERFECTÈ neque movere oportet, neque innovare, sive purgantibus, sive aliis irritamentis, sed sinere* (1).

II. Telle était cette sage expectation qu'Asclépiade nommait *une méditation sur la mort*, à laquelle il substituait une médication aveugle et des idées fausses empruntées à la philosophie corpusculaire d'Epicure. La foi des imitateurs et des dupes fut vive pour la dangereuse et vaine théorie de ce prototype des charlatans, comme l'appelle M. Bricheteau (2). Cet enthousiasme attriste plus qu'il ne surprend : les hommes ont offert des exemples d'un semblable aveuglement à toutes les époques. Asclépiade lui-même semblait le partager

(1) Sect. I, aphor. 20.

(2) Dict. des scienc. méd., T. XXXV, p. 306, art. *Naturistes*.

tout le premier, car il osait gager qu'en suivant sa méthode, il se préserverait de toute maladie. Il est vrai, dit le spirituel Bordeu, qu'il ne perdit pas sa gageure, puisqu'il mourut subitement.

III. Celse faisait, dit-on, quelque estime d'Asclépiade; cependant, quoi qu'en disent certains biographes (1), nous avons tout lieu de croire que son admiration était loin d'être exclusive; car les lignes suivantes sont aussi bien une critique de l'ignorante présomption d'Asclépiade, qu'un hommage rendu à la vérité du dogme de la Force Médicatrice dont Hippocrate déduisait ses règles thérapeutiques. *Multi magni morbi curantur abstinentiâ et quiete*, dit l'élégant auteur romain; et, plus loin, il ajoute: « D'après Asclépiade, l'office » du médecin consiste à guérir sûrement, promptement et agréablement. Cela est à désirer sans » doute; mais d'ordinaire, par trop de précipitation » et d'envie de plaire au malade, on l'expose à des » dangers. » *Asclepiades esse medici dicit, ut tutò, ut celeriter, ut jucundè curet. Id votum est; sed ferè periculosa esse nimia et festinatio et voluptas solet* (2).

IV. Cependant, malgré de semblables adhé-

(1) Biograph. méd. encyclop., T. I, art. *Asclépiade*.

(2) *Medic.*, lib. III, § IV.

sions, la doctrine d'Hippocrate n'eut pas la gloire d'une adoption générale; elle fut abandonnée par ses successeurs jusqu'à Galien, qui passe pour en avoir été le restaurateur. Mais le médecin de Pergame était trop imbu de la philosophie d'Aristote, et trop porté aux connaissances physiques de son siècle, pour ne pas mêler quelque peu d'alliage à l'or pur de la Pensée Hippocratique. Aussi, la restauration qu'il fit du dogme de la Force Médicatrice fut-elle incomplète. Et, bien que la vénération de Galien fût grande pour le modèle qu'il se proposait de suivre; bien que l'étude d'un pareil maître dût, en motivant son admiration, l'en rapprocher davantage, le médecin de Rome ne sut pas se soumettre à une imitation complète: le milieu scientifique dans lequel il vivait, et, disons-le aussi, son talent, lui suggéraient de trop puissants motifs de prévention en sa faveur pour qu'il ne s'écartât pas en plus d'un point de la pratique, en apparence timide, d'Hippocrate.

C'est, en effet, ce qui eut lieu. L'esprit d'observation auquel Hippocrate avait ramené la médecine de son temps, et dont résultait cette réserve du divin Vieillard à l'égard du pouvoir de la nature, des mouvements spontanés de la force conservatrice et médicatrice, fut en partie méconnu par Galien. Il y substitua la manie du raisonnement, le goût des subtilités et l'amour

des remèdes , dont le concours fut funeste à la médecine et au dogme dont nous parlons. Aussi , la science médicale , qui attendait un auxiliaire puissant dans cet homme d'un talent véritablement solide et de connaissances très-étendues , ne fit-elle aucun progrès , même sous ses successeurs.

V. Ceux-ci osèrent penser par eux-mêmes , dit Bordeu (1) , au moins quant à la façon de proposer leurs opinions ; mais Paul d'Ægine , Oribase , Alexandre de Tralles , Aétius ne firent que commenter ou copier Galien ; et , pour nous servir de l'expression qu'emploie M. Dezeimeris (2) en parlant des écrivains du XV^e et du XVI^e siècle , par cette abnégation de toutes les facultés de leur entendement faite au profit de leur mémoire , ils condamnèrent leurs travaux à une stérilité qui en fit tomber la plupart dans l'oubli.

VI. Les Arabes , dont la médecine fut un composé des opinions de Galien et de celles d'Aristote , ne changèrent presque rien à la doctrine du célèbre commentateur d'Hippocrate. Ils étaient trop décidés en faveur de Galien pour élever le moindre doute sur son système ; aussi , quelques hommes éminents de cette Ecole , parmi lesquels on remar-

(1) OEuv. compl. , T. II , p. 583 , in-8^o , 1818.

(2) Lettres sur l'Hist. de la Méd. , in-8^o , 1838 , p. 10.

que Avicenne , parlent-ils de l'influence des théories humorales du maître sur la formation des crises dans les maladies aiguës. Mais la pharmacie , née à Rome sous Galien , et surtout l'abus des remèdes qui en résulta , en étouffant le germe fécond du dogme de la Force Médicatrice qui semblait renaître , éteignirent chez les Arabes et les Arabistes la confiance dans les mouvements spontanés de la nature , et devaient bientôt avoir un auxiliaire puissant dans la chimiâtrie , dont Paracelse fut l'extravagant et fougueux chef.

VII. Le débauché médecin suisse , dont les fourneaux mettaient en cendres Avicenne et Galien ; l'effronté praticien de Bâle , *dont le bonnet était plus savant qu'Hippocrate et toutes les Académies* , ne tint aucun compte des phénomènes de la vie qu'il prétendait étudier dans la nature même. Son imagination dérégulée et son cerveau disposé aux rêveries les plus grossières , violentèrent l'expérience et l'observation , en assimilant la Force Vitale à l'Affinité. Aussi le vit-on , avec une audace incroyable , mettre en usage les médicaments les plus actifs , dans le dessein d'accélérer la cure des maladies , sans trop s'embarrasser s'il n'avancait pas ainsi la mort des malades , et se vanter de guérir les maladies incurables avec certains mots ou caractères dont il élevait la vertu au-dessus

de toutes les forces de la nature. Il osa même , nous dit Zimmermann , son compatriote , avancer qu'au moyen de la chimie il produirait un enfant vrai et vivant , qui , à la grosseur près , ressemblerait dans toutes ses parties aux enfants ordinaires (1).

Un semblable dérèglement d'idées aurait trouvé son excuse dans les habitudes de Paracelse , si sa doctrine n'avait eu des imitateurs et des panégyristes , et nécessité l'opposition qui lui fut faite par quelques médecins instruits.

VIII. Parmi ceux-là , nous remarquons au premier rang deux hommes célèbres , Hoffmann et Baglivi , dont les idées semi-matérialistes n'avaient rien enlevé à la rectitude de jugement qui fécondait leur pratique. — 1° En effet , voici en quels termes le dernier , malgré sa théorie sur la fibre motrice , défendait le dogme de la Force Médicatrice contre les envahissements des guérisseurs de son époque , et formulait son respect pour les principes de la Médecine Hippocratique , auxquels il mêlait , il est vrai , quelques idées humorales échappées à la doctrine de Galien : *Quamobrem mirari desinant practicantes , si hodiè nec frequenter nec perfectè succedant crises , uti olim in Græciâ ; siquidem illi græcarum legum vel ignari vel obtrectatores , à principio morbi , ad declina-*

(1) Trait. de l'Expér. , T. II , p. 124 , 1774.

tionem usque purgantibus, diaphoreticis, phlebotomiis, spirituosis, aliis imprudenter et intempestivè exhibitis medicamentis ferè conficiunt ægrotantem; ideò impossibile est ut humores per tam diversas remediorum seditiones distracti, ad criticæ desputationis negotium stato tempore disponantur: sed assiduis confusionibus agitati, loco criseos perfectæ in metastates præter naturales desinant, atque hæc de causâ nec criseos, nec dierum criticorum, neque aliorum demùm natura motuum regulas ab antiquis traditas in febris observabimus (1).

Nous demandons pardon pour cette longue citation ; mais il n'est pas indifférent de voir comment des hommes attachés à une fausse théorie abandonnent facilement ces principes, dont la pratique ne saurait s'éclairer, pour rechercher un guide dans l'étude sérieuse des phénomènes naturels, surtout quand l'intérêt des malades les inspire. Il est utile aussi de remarquer combien la certitude d'une force médicatrice, basée sur l'observation des faits morbides, triomphe aisément des préjugés systématiques dans les esprits qui ne sont pas complètement fermés à la vérité.

2^o F. Hoffmann, dont les idées se rapprochent beaucoup de celles de Baglivi, et qu'on ne peut considérer comme appartenant au solidisme pur, bien qu'il semble vouloir tout expliquer par le

(1) *Prax. medic.*, lib. II, § IV. Lugd., 1704.

mécanisme et le jeu des organes, Hoffmann aussi, combat ses spéculatives assertions, détruit son absolutisme d'idées, pour écouter la voix de la nature avant celle de son esprit : *Natura sine omni medicamento et sine singulari artificiosâ medici ope, solâ abstinentiâ et quiete morbos sanat* (1).

IX. Ce n'était pas assez que ces deux médecins éminents, auxquels se joignait le mystique Van-Helmont, qui voulait cependant *tronquer* la maladie dans son principe, bien qu'incomplètement initiés à la Vérité Hippocratique, proclamassent néanmoins la réalité de l'intervention de la nature dans la solution spontanée des maladies; il fallait aussi que le dogme de la Force Médicatrice reçût un secours plus marqué et une personnification, pour ainsi dire, plus puissante et plus élevée, de la plume de Stahl (2), afin qu'il en sortît une éclatante protestation contre les théories mécaniciennes et matérialistes qui déparaient la science à cette époque. Mais, d'après cette loi d'oscillation qui semble régir les esprits comme la matière, et dont la médecine et la philosophie ont offert de nombreux exemples, Stahl ne sut pas s'arrêter à temps et dépassa le but : son esprit, portant à faux, n'échappa point à cette loi d'exagération, et

(1) *De methodo ordin. et legib. med. tam naturæ quàm artis*, cap. I, § I. Genev. 1761.

(2) *Ars sanandi cum expect.*, etc., in 8°; Parisiis 1730.

son système s'égara dans le vague d'un spiritualisme nuageux, en rapportant tout à l'âme.

Je n'ai point à faire ici la critique de cette théorie, qui, partie d'une hypothèse, aboutit à une erreur partagée encore par quelques rares monothélites de nos jours : je ne fais qu'esquisser l'histoire du dogme de la Force Médicatrice. Néanmoins, à ce point de vue même, nous devons remarquer avec le savant professeur Lordat (1), que dans la théorie de Stahl il y a deux idées très-distinctes, dont l'une est une vérité incontestable et dont l'autre est une erreur.

La première est : que tous les phénomènes appelés *naturels* sont coordonnés entre eux et liés avec une harmonie admirable; de plus, que cette harmonie n'est pas le résultat de l'anatomie telle que nous pouvons la concevoir, et que, par conséquent, il faut la présenter comme un fait à l'imitation d'Hippocrate.

La seconde idée : que cette unité ou individualité réside dans la même substance dont nous sentons l'existence. La première de ces idées, à laquelle se rattache essentiellement le dogme de la Force Médicatrice, est hautement professée à Montpellier; l'autre ne s'est jamais incorporée avec notre doctrine médicale.

(1) Lordat, Cours de physiolog. (*Journ. des Scienc. médic. de Montp.*, T. I, p. 51.)

Cependant on nous a fait le reproche de nous en être inspirés à l'instigation de Sauvages , pour nous soutenir contre l'Ecole de Haller. Ce qui , d'après Cuvier (1) qui nous attaquait ainsi , semblait faire de notre physiologie , non-seulement la plus difficile , mais la plus mystérieuse et la plus contradictoire de toutes les sciences.

Une voix plus éloquente que la mienne a déjà défendu l'Ecole de Montpellier contre cette triple accusation , dont la préservent , du reste , le caractère doctrinal de son enseignement unitaire et le talent des hommes qui en sont chargés.

En me renfermant dans le cadre que je me suis tracé , j'ajouterai que le Vitalisme Hippocratique , expression des faits naturels , ne partage pas cette déplorable et ténébreuse confusion du Stahlisme. Nous n'ignorons pas à Montpellier la distinction profonde qui existe entre les phénomènes dont l'âme a seule la direction , et ceux dont la Force Vitale s'arroge le gouvernement ; mais cette philosophique distinction ne nous a pas fait non plus pencher vers la pensée de personnifier la Force Médicatrice , et de renouveler ainsi toutes les rêveries de l'imagination brillante mais désordonnée de Van-Helmont.

X. Il n'est pas facile de donner une définition

(1) Rapport sur les fonct. du système nerveux , de Flourens.

complète de la Force Médicatrice , dont tous les termes soient l'expression de nos conceptions sur la nature intime de cet acte vital. Inconnue comme tout ce qui se rattache à cette face cachée du dynamisme humain , la nature de ce qu'on est convenu d'appeler FORCE MÉDICATRICE restera probablement long-temps encore sous d'épaisses ténèbres , en dépit de tous les efforts de l'esprit humain.

Mais , en négligeant cette recherche difficile , impossible même , dont l'utilité pour la science et la médecine-pratique n'est pas très-évidente , on ne saurait considérer la Force Médicatrice comme essentiellement distincte de la Force Vitale dont elle émane , sans aboutir à la fausse théorie de Van-Helmont , sans peupler l'économie d'autant de forces qu'il y avait autrefois de dieux dans l'Olympe , et établir ainsi l'anarchie ou l'insurrection dans le gouvernement de tant de puissances diverses et souvent opposées. Cette idée de distinction a été le résultat de la manière de penser de quelques pathologistes sur l'intervention de la force médicatrice pour empêcher la formation des maladies : c'est une opposition , une lutte , ont-ils dit , établie entre la nature et la maladie ; d'autres ont considéré la maladie comme le produit de cette lutte même. La première de ces idées peut être vraie , à l'égard des maladies *réactives* surtout. Mais qu'est pour nous cette NATURE désignée suc-

cessivement sous les noms d'*Impetum faciens*, d'*Archée*, de *Principe Vital*, etc., si ce n'est la Force Vitale elle-même? Et la maladie! La concevons-nous autrement qu'une manifestation de cette même Force Vitale, influencée par des causes diverses? Or, la Force Vitale, s'opposant à elle-même, nous ramène forcément à la conception d'une puissance unique : semblable en cela à la force psychique qui, dans certains actes de l'intelligence, devient l'observateur et l'objet observé, ou, comme dans les passions à initiative purement mentale, pousse à l'acte passionnel et le réprime simultanément par l'énergie de la volonté morale.

« Cependant, objectent les partisans de la distinction radicale, dans tout phénomène pathologique où la Force Médicatrice apparaît, l'idée de son intervention active entraîne logiquement celle d'un effort répulsif, d'un antagonisme. S'il en est ainsi, et tout porte à le croire (bien qu'on ne puisse saisir les raisons qu'ils en donnent), comment concevoir que la même puissance qui préside au développement et au progrès de la maladie, soit aussi celle dont la mission simultanée consiste à nous en garantir, à nous en préserver? » C'est, en effet, ce qui a lieu, et c'est aussi la meilleure raison que nous puissions opposer à cette objection ; car notre réponse, toute impuissante qu'elle paraisse, est le résultat

de l'observation sur ce fait expérimental et sans explication, d'après lequel nous voyons que la même puissance intime, comme le dit le professeur Lordat, qui a développé l'homme, qui le nourrit et le conserve, est la même qui répare les dégâts survenus dans l'agrégat, et qui ramène la santé, non-seulement sans la participation de l'art, mais même en dépit des moyens malentendus mis en usage (1).

Toutefois, ce qu'on a appelé synthétiquement jusqu'ici *Force Médicatrice*, *Puissance Médicatrice*, et qui n'est qu'un mode d'action de la Force Vitale, bien qu'on ait voulu lui assigner une personnalité et un rôle distincts, nous semblerait plus exactement désigné par les mots de FACULTÉ VITALE MÉDICATRICE. Cette appellation, en la rattachant à cette force générale de l'économie vivante, laisserait à la Force Médicatrice cette liberté d'allures et d'action que nous observons chaque jour, et qui la ferait considérer, en effet, comme un être doué de réflexion et de discernement, si nous ne savions d'avance toutes les raisons qui s'opposent à l'admission, dans la science, de ce principe de la théorie de Stahl.

D'ailleurs, en nous gardant de confondre, comme l'a fait ce médecin, deux choses qui nous paraissent distinctes à tant d'égards, nous sommes

(1) Lordat, *loc. cit.*, p. 26.

encouragé , dans la comparaison que nous établissons entre la faculté vitale médicatrice et une faculté correspondante de l'âme humaine , par l'autorité du savant Professeur auquel ces matières abstraites sont si faciles.

« En nous appliquant , dit le professeur Lordat ,
 » à l'examen de la Force Vitale , non par l'intuition ,
 » qui ne s'étend pas jusque-là , mais seulement
 » par l'observation des effets de cette cause , nous
 » n'avons pas pu méconnaître une ressemblance
 » frappante entre ces modes d'être et ceux de notre
 » sens intime. La plus grande différence de ces
 » deux puissances consiste en ce que l'une a con-
 » science d'elle , et que l'autre est automatique ou
 » instinctive (1). »

Tels sont , en résumé , les rapports du Vitalisme Hippocratique avec le dogme de la Faculté Vitale Médicatrice. Mais continuons.

XI. L'Humorisme , cette théorie qui remonte à la plus haute antiquité , et dont la notion se retrouve encore au milieu des mille pratiques médicales du peuple ; ce système universel dont on découvre des traces dans la médecine des Egyptiens , des Israélites , des Indous et des Grecs ; qui , après avoir traversé une longue suite de siècles , a jeté des racines profondes et vivaces dans les connais-

(1) Lordat , Ebauche du pl. d'un trait. compl. de phys. , p. 88.

sances vulgaires sur l'art de guérir, nous apparaît sous trois faces bien distinctes, qui chacune affectent un rapport différent avec le dogme de la Force Vitale Médicatrice.

1° D'abord, apparaît la secte humorale dont Galien est le chef. Ce médecin célèbre, dont l'esprit, comme nous l'avons dit, s'était nourri des travaux d'Hippocrate, mais y avait mêlé ses idées sur les éléments et les humeurs cardinales, devint, par cette combinaison, le chef d'une école où régnèrent les saines traditions du Dogmatisme Hippocratique, amalgamées aux subtilités sur le rôle des liquides dans les maladies. Les médecins de cette école nous parlent souvent, en effet, d'*âcreté*, d'*effervescence*, de *dissolution*, d'*ébullition*, de *putridité*, etc., des humeurs, spéculations médicales encore mêlées à quelques pratiques de nos jours, mais dont l'idée tend sans cesse à s'écarter de l'esprit des praticiens instruits, de même que ces expressions de leurs livres, comme une protestation muette contre la part d'erreur qu'elles renferment. La vérité, toutefois, n'a été complètement et utilement formulée sous la plume interprète de la pratique intelligente des humoristes dont nous parlons, qu'en se révélant à nous sous les notions de *cru-dité*, de *coction* et de *crises*, empruntées à l'observation rigoureuse du développement de l'acte pathologique, et à l'étude savante de l'intervention de la

Force Médicatrice pour la solution spontanée des maladies, comme l'avait indiqué Hippocrate (1).

Tels étaient Fernel, qui paya ce double tribut dans sa pratique et sa doctrine sur les fièvres; Baillou (2), auquel il faut reprocher des saignées générales intempestives, et cette profusion de purgatifs dont l'emploi exagéré fut cependant la conséquence d'une conviction profonde sur leur mode d'action et d'une confiance aveugle dans leur indication; Thomas Sydenham, auquel Baillou avait préparé la voie qu'il parcourut avec tant de distinction et de gloire; dont la définition de la maladie est conforme à l'idée de la dégénérescence humorale d'après Galien (3), mais qui disait que « s'imaginer que la nature est incapable de guérir seule les maladies, c'est un blasphème, parce que ce serait imputer une imperfection à la Divinité, qui nous a donné tant de choses pour conserver la vie animale (4) »; L. Rivière, dont les sympathies pour l'Humorisme Galénique sont évidentes, mais qui s'exprime ainsi dans son langage pittoresque : *Natura verò quæ rei quodammodo rationem habet,*

(1) *Tria illa præ sagii medici instruendi momenta, quibus ars nostra nihil divinius habet, cruditas, coctio et crisis.* (Richter, *De crisis veter. in morb. — Opuscula med.*, T. III, p. 165, in-4°. Francof. 1781.)

(2) *Definit. med.*, T. I, p. 240, 242. — *Epidem. et ephemer.* lib. II, p. 190. — Guliel. Ballonii *Oper. om.* Genev. 1762.

(3) Sydenham, *Méd. prat.*, T. I, p. 1, trad. de Jault, Montp. 1838.

(4) Réponse à la lettre du doct. Brady, art. 81.

adversus actorem suum, morbum videlicet, sese pro virili defendit; et si viribus illa constet morbi conatus eludit, eumque tanquam iniquum actorem rejicit et foras excludit: si verò imbecilla fit, illius actioni succumbit (1); Ramazzini; Boërhaave, qui, en cherchant à concilier la doctrine d'Hippocrate avec celle des chimistes, fut le plus dangereux fauteur de cette alliance humoriste dont nous parlons; Van-Swiéten (2), qui a consacré toutes les erreurs de ce dernier sur la chimie et la mécanique; enfin, Gaubius, Huxham (3), Stoll, Zimmermann, Selle, Bordeu, Voullonne (4) et Vitet (5).

2° La seconde catégorie, composée de novateurs plus hardis marchant à la suite de Paracelse et imbus d'un humorisme chimiatric, fallacieux ou cabalistique, considère tous les phénomènes de l'économie vivante comme les produits de combinaisons diverses, entre certains corps, tels que le sel, le soufre et le mercure. Pour les partisans de cette chimie humaine, extravagante et grossière, les humeurs, dont dépend la santé quand les pro-

(1) *Inst. med.*, lib. II, sect. de nat. crisis. Op. omn. Genev. 1737.

(2) Van-Swiéten, *De morbis intern. et de febris in gener. Comment. in Boërhaave*; in-8°. Lovanii 1773, T. III, p. 323.

(3) *Essai sur les fièv.*, trad. J. Clutton, in-8°. Paris 1761, p. 49 et 210.

(4) *Mém. qui a remporté le prix de l'Acad. de Dijon*: « Quelles sont les malad. dans lesquelles la méd. agis. est préf. à la méd. expect., et celle-ci à l'agis. ? » In-8°, Avignon 1776.

(5) *Méd. expect.*, in-8°. Lyon 1803.

portions sont normales entre les éléments qui les composent , deviennent la source de tous nos maux si l'un de ces principes diminue ou augmente. Dans ce système , si l'on peut appeler de ce nom un assemblage confus de spéculations absurdes , la Force Vitale n'est que la vassale d'une force plus générale et plus puissante , l'Affinité , ou plutôt la Force Vitale n'existe plus ; les phénomènes de sensibilité et de volition ne sont plus que l'effet d'un fluide hypothétique , parcourant le système nerveux et composé d'esprits volatils.

La thérapeutique fut simple , on le comprend , dans une semblable médecine. Il suffisait , pour faire disparaître l'état pathologique , d'ajouter le sel qui manquait aux humeurs , ou d'y combattre , par des propriétés opposées , l'effet de l'élément chimique trop prédominant. L'économie alors ne fut plus qu'un vaste laboratoire où les réactions et les affinités se mirent à la place de la Nature et de la Force Médicatrice.

Telle était cette conception humoro-chimique , sœur des recherches philosophales du XVI^e siècle. Enseignée par Paracelse , adoptée par Van-Helmont , elle fut propagée en Hollande avec talent par Sylvius Deleboë (1) , à qui l'humanité est redevable cependant de l'institution clinique. Repro-

(1) Fournier , Dict. des sc. méd. , art. *Humorisme* , T. XXII , p. 116-117.

duite avec zèle en Angleterre par Willis, elle trouva en France de rudes antagonistes dans Riolan et Gui-Patin surtout, dont la haine pour l'émétique et l'antimoine (1) le porta à un abus trop grand de la saignée et des purgatifs (2) de sa façon, qu'il distribuait gratis afin que ses malades n'eussent rien de commun avec les chimistes et leurs officines (3). Enfin, défendues par Vieussens (4), ces folles subtilités chimiques eurent un écho dans notre Faculté, où Baumes en fut le remarquable représentant (5).

3° La troisième espèce d'humoristes dont il me reste à parler est celle des anatomo-pathologistes de l'époque moderne. Sans rejeter les idées des humoristes hippocratiques sur les crises dans les maladies, et leur solution spontanée par les seuls efforts de la Force Médicatrice, ils se rapprochent assez des chimistes précédents par leurs recherches sur la composition des humeurs de l'économie, avec cette différence toutefois, hâtons-nous de le

(1) Gui-Patin, *Lettres*, T. I, p. 77-175-191; — T. II, p. 572-577. Nouvelle édit. avec notes de M. Reveillé-Parise: in 8°, 3 vol. Paris 1846.

(2) *Turgente materia, quotidie licet purgare.* (*Ibidem*, T. II, p. 577.)

(3) *Ibid.*, T. II, pag. 572.

(4) *De natura, differentiis, conditionibus et causis fermentationis, etc.* Lugduni 1715, in-8°.

(5) J.-B.-T. Baumes, *Essai d'un syst. chimique de la scienc. de l'homme.* In-8°, Nismes 1798.

dire, que leurs théories, au lieu de porter sur des éléments inorganiques grossiers, s'attachent de préférence à la démonstration des composés organiques dont nos tissus ou nos fluides sont formés, soit à l'état de santé, soit dans l'état pathologique. Leurs travaux, basés sur les progrès que nous avons faits dans les sciences naturelles, se rapprochent beaucoup plus de ces sciences elles-mêmes que de la médecine proprement dite. Ingénieux dans leurs procédés, les résultats de leurs efforts ne sont pas toujours évidemment utiles à la connaissance et à la guérison des maladies, dont ils ne font que constater les traces matérielles; aussi méritent-ils, plus justement qu'Hippocrate, le reproche que lui adressait Asclépiade, de méditer sur la mort.

Cependant, en constatant que ces médecins ont un peu négligé l'observation de la nature et les ressources qu'elle offre pour la solution spontanée des maladies, nous nous gardons bien de déprécier le mérite des anatomo-pathologistes modernes, quelle qu'ait été la direction de leurs travaux, et de détourner les yeux d'une étude à laquelle nous devons tant de connaissances positives. Il nous siérait mal de méconnaître le talent d'hommes aussi éminents que Morgagni, Vogel, Bayle, Nysten, Savary, Müller, Lobstein, Cruveilhier, Andral, Gavarret, Rodier, Lebert, etc., et l'im-

mortel Laënnec, qui contribua puissamment par son génie à ramener les esprits à la connaissance de la nature des maladies, et rétablit ainsi la matière médicale si audacieusement niée par la Médecine Physiologique.

XII. Si l'usage d'une thérapeutique simple et toujours uniforme suffisait pour admettre, chez ceux qui s'en servent, la croyance à l'intervention spontanée de la Force Médicatrice dans la solution des maladies, aucune secte médicale n'aurait eu une foi plus vive en la puissance de la nature que celle des Dichotomistes, dont la théorie, empruntée aux idées de Thémison (1) et vivifiée par l'Irritabilité de Haller et les données de Bichat, fut si brillamment représentée par Broussais.

Mais, comment admettre le pouvoir médicateur spontané de la Force Vitale dans les maladies, si l'on méconnaît l'idée de la maladie elle-même ; si l'on nie son existence, et ce caractère général qu'elle affecte dans l'économie vivante, qui l'a fait considérer comme une fonction à laquelle concourent toutes les forces de l'individu ? *Consensus unus*. Ces deux idées sont corrélatives et adéquates : la pensée de la Force Médicatrice spontanée et de

(1) Dezeimeris, Journ. compl. du Dictionn. des scienc. méd., 1824, T. XX, p. 3 ; T. XXI, p. 80. — Lettr. sur l'hist. de la méd., p. 199 et suiv.

son merveilleux mouvement critique, entraîne nécessairement celle de l'objet sur lequel doit s'opérer l'acte curateur, la maladie; mais, pour Broussais, celle-ci n'existe pas, ou n'est qu'un accident toujours facilement vaincu au moyen des sangsues, et à l'égard duquel il faut se garder d'admettre un état essentiel, général, ne constituant d'après lui, avec l'autocratie de la nature, qu'une ontologie nuageuse et ridicule.

En effet, le réformateur français consuma ses jours à *dessentialiser* les maladies (1). L'irritation, constituant pour lui toute la maladie, ne diffère de ce qu'il appelle *l'érection vitale normale*, qu'en ce que l'appel des fluides est plus considérable dans le premier phénomène et détermine une véritable congestion nuisible à l'exercice régulier d'un organe (2); ce qui constitue l'acte morbide, la maladie, résulte donc de l'irrégularité d'une fonction d'organe (3). Il n'y a donc jamais, suivant Broussais, ni exaltation ni diminution *générales* de la vitalité des organes. Comme cette exaltation et cette diminution commencent toujours par un système ou par un organe (4), il s'ensuit qu'il n'y

(1) Trousseau et Pidoux, *Trait. de thérap. et de mat. méd.*, introd., T. I^{er}, p. xv-xvi, 3^e édit.

(2) *Exam. des doct. méd.*, propos. 78, T. I^{er}, p. xix, 3^e édit. — Paris, 1829.

(3) *Ibid.*, prop. 68 et 69.

(4) *Ibid.*, prop. 73.

a pas de maladie générale, partant point de travail médicateur critique, spontané, général. Toute maladie est primitivement locale, et suppose un ou plusieurs organes souffrants; d'où cette définition adoptée par Broussais dans ses cours, nous dit M. Miquel (1) : « La maladie est la souffrance d'un organe. »

De là aussi, ajouterons-nous, le triste et scandaleux abus des sangsues et de la saignée, comme au temps de Botal, de Gui-Patin, de Hecquet et de Bosquillon, de phlébotomique mémoire; de là aussi, cette crainte ignorante des moindres mouvements de la nature, qu'on s'empresse encore de *juguler* de nos jours, comme si la Force Vitale Médicatrice n'est pas plus habile et plus sûre, pour la guérison de la plupart des maladies, que cet usage immodéré de la lancette, dont les résultats ont été si funestes à l'Humanité.

Cependant, a dit Bordeu, et tous les praticiens instruits avec lui : « Les saignées naturelles » ne sauraient, non plus que les *artificielles*, être » regardées pour l'ordinaire, que comme un remède » préparatoire; elles ne sont qu'un secours propre à » remettre la nature dans sa voie; elles doivent la » mettre à portée de continuer la coction ou la ma- » turation des maladies, lui donner la liberté de » préparer et d'opérer les évacuations critiques aux

(1) Lettres à un Médecin de province, p. 164.

» temps marqués pour ces opérations, lui laisser les
 » forces nécessaires pour choisir les organes des-
 » tinés à chaque espèce de matière, pour vaincre les
 » obstacles et pour faire des efforts victorieux (1).»

XIII. A peu près à l'époque dont nous parlons, hors de l'École de Montpellier, pour qui le dogme de la Force Médicatrice fut toujours une tradition hippocratique précieuse, deux hommes dont les convictions doctrinales hippocratiques sont aussi solidement établies que le talent avec lequel ils les enseignent ou les défendent, ont protesté par leurs écrits en faveur de cette puissance de la nature pour la guérison spontanée des maladies : ce sont MM. Cayol (2) et Pidoux (3).

Le premier, dans un discours d'ouverture prononcé à la clinique médicale de la Charité en 1829, s'est occupé de la Force Médicatrice. Nous regrettons que les exigences académiques lui aient permis de n'en proclamer que le principe seulement; aussi le tableau qu'il en fait est-il trop général pour être complet.

M. Pidoux, au contraire, semble entrer dans le détail de quelques vues pratiques; néanmoins, son travail trahit la précipitation dont nous parle

(1) Bordeu, *loc. cit.*, p. 605.

(2) *Rev. méd.*, 1829, T. II, p. 74.

(3) *Thèse inaug.*, 1835, N° 36.

l'auteur, et avec laquelle il a été conçu et exécuté. Il a formulé plusieurs lois de la Force Médicatrice, dont le nombre pourrait être diminué sans inconvénient. D'ailleurs, il n'a point considéré l'intervention de cette Force dans la solution spontanée de quelques maladies chroniques, et ne parle, parmi les maladies aiguës, que des réactives : il néglige donc entièrement dans cette question, à la manière de Broussais, la nature des maladies, si essentielle à considérer cependant pour marquer le degré d'énergie et les limites de la Puissance Médicatrice; enfin, il ne voit que les symptômes comme moyen de guider la thérapeutique. Nous le répétons, M. Pidoux était pressé, car il a racheté depuis toutes ces négligences, surtout dans le bon et remarquable livre où son nom se trouve à côté de celui de son maître et de son ami, M. le professeur Trousseau.

Tel est donc, en résumé, l'aperçu très-rapide de l'histoire du dogme de la Faculté Vitale Médicatrice depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Nous avons tâché de rendre évidents ses rapports avec les principaux systèmes qui ont régné en médecine, et son importance dans la thérapeutique et la guérison des maladies. Mais il ressortira surtout de cette esquisse une vérité incontestable : c'est que le dogme de la Faculté Vitale Médicatrice, méconnu par toutes les doctrines qui sont passées

sans laisser de traces utiles dans la science médicale, a été, au contraire, admis par tous les systèmes attachés plus ou moins étroitement aux traditions hippocratiques qui en ont fait la force et la durée (1).

(1) Ce chapitre, publié dans la *Revue thérapeutique du Midi* (T. III, p. 33-76-141) sous le titre : **ÉTUDE POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA FORCE VITALE MÉDICATRICE**, n'était pas destiné à former la première partie d'un mémoire; mais l'accueil flatteur qui lui a été fait *in extenso* par le *Scalpel*, journal belge (Nos 30 mars, 10 et 20 avril 1852), et par le *Boletin de medicina, cirugia y farmacia*, journal espagnol, nous a encouragé à présenter ce qui va suivre.

CHAPITRE DEUXIÈME.

INTERVENTION DE LA FORCE VITALE MÉDICATRICE DANS LA
GUÉRISON DES MALADIES RÉPUTÉES CHIRURGICALES.

I. Depuis si long-temps qu'on voit des malades , dit M. A. Miquel (1) , n'est-il pas étrange qu'on n'ait pu encore bien dire ce qu'est la maladie ? Sans nous arrêter, en effet , aux nombreuses définitions qui ont été données à cet égard , nous voyons les uns considérer la maladie comme une lésion des solides de l'économie , d'autres penser qu'elle n'est que la conséquence d'une anomalie, soit dans la quantité , soit dans la qualité des fluides vivants ; quelques-uns ne la rattachent qu'à une affection des forces dont dépendent nos fonctions , et parmi ces derniers , qui se rapprochent le plus de la vérité , il s'en est trouvé même dont l'exagération a été jusqu'à admettre dans la maladie une intervention de l'âme humaine ; enfin , la plupart l'ont envisagée comme le résultat de la lutte établie entre les causes qui tendent sans cesse à détruire l'organisme , et la Force de conservation qui protège l'individu.

Cette dernière manière de considérer la maladie ,

(1) Lettres à un Méd. de prov. , p. 153.

a valu à ceux qui l'ont adoptée le reproche d'*ontologisme*, de la part de Broussais, bien que le novateur français l'ait employée lui-même (1), et ait ainsi donné une nouvelle preuve des nombreuses contradictions qui déparent son système. Aussi, ajoute à cette occasion le savant et spirituel médecin qui l'a si vivement combattu : « Il est facile de rétorquer, contre M. Broussais lui-même, les arguments qu'il dirige contre Hippocrate et les prétendus ontologistes de tous les siècles. Je l'ai dit, et je le répète, le style figuré est dans la nature, et il n'est pas plus possible à ceux qui le proscrivent, de s'en passer, qu'il ne leur est facile de changer la nature de l'esprit humain (2). »

Quoi qu'il en soit, aucune de ces conceptions sur la maladie n'est absolument fausse ; mais, ainsi qu'il arrive trop souvent dans l'étude des sciences, la part de vérité qui revient à chacun de ces systèmes a été affaiblie par l'exagération du point de vue de ceux qui s'en sont occupés : les différents auteurs qui les ont créés ou défendus n'ont fait qu'imiter ce voyageur dont il est souvent parlé, qui, se trouvant dans une ville d'Allemagne, inscrivit, dit-on, sur ses tablettes, et après avoir considéré la servante de l'hôtellerie où il se trouvait, que toutes les femmes de ce pays étaient rousses.

(1) Exam. des Doct. méd., prop. 262, *ibid.* 224-275.

(2) A. Miquel, *loc. cit.*, p. 157.

Entreprendre la critique de chacune des définitions qui ont été données de la maladie , serait donc une œuvre , non - seulement longue et difficile , mais encore inutile , après ce que nous avons essayé d'esquisser en commençant , sur l'historique de la Force Médicatrice ; car , ne l'ignorons pas , de la manière de concevoir la maladie a découlé en médecine toute conception systématique , et de cette pensée sont résultées , en effet , les principales théories dont nous avons déjà parlé.

Mais , afin de bien fixer notre point de départ , si , en donnant nous - même une définition de la maladie telle que nous la concevons , nous osions nous placer dans le coin le plus obscur du tableau que nous avons essayé d'esquisser , nous dirions : *La maladie est cet état anormal dans lequel se trouve l'homme , par l'influence de causes dont l'action a porté primitivement , soit sur l'agrégat matériel , soit sur les forces qui l'animent , et a occasionné ainsi un trouble ou une véritable perversion dans une ou plusieurs fonctions de l'économie.*

En considérant le nombre et la variété des différentes causes , aussi bien que les modes multiformes par lesquels l'économie peut répondre à chacune des sollicitations qui partent du monde extérieur ou d'elle-même pour créer l'état morbide , l'esprit reste effrayé de la quantité de maux dont l'homme est assiégé à chacun de ses pas dans la vie ;

mais il ne tarde pas à se rassurer, en voyant aussi avec quelle sollicitude la Force Médicatrice veille à notre conservation. Cependant, la nature n'étant pas toujours efficace, et pouvant succomber, comme disait Rivière: *Imbecilla fit, actioni succumbit*, il fallut la secourir, la diriger ou la réprimer quelquefois, suivant les besoins du sujet. De là, la naissance de l'art en général; mais de là aussi, celle des difficultés résultant de l'étude consciencieuse et approfondie de tant de points divers. Aussi, les bornes assignées à l'intelligence humaine la forcèrent-elles, quant à la médecine, à circonscrire le champ de ses méditations: des limites furent dès-lors établies, dans l'étude des maladies, entre celles qui, n'atteignant le plus ordinairement que notre agrégat matériel, sont susceptibles pour leur guérison de manœuvres et d'applications thérapeutiques immédiates, et d'autres siégeant plus particulièrement dans nos forces ou les organes internes, et considérées, pour cette raison, du domaine de la médecine proprement dite, tandis que les premières appartiennent à la chirurgie (1).

(1) On comprend bien que cette division que nous établissons ici n'est pas absolue. Nous n'ignorons pas, car notre manière de concevoir l'homme malade s'y oppose, que, dans un grand nombre de maladies réputées chirurgicales, la considération des forces est aussi essentielle que celle des lésions matérielles. La chirurgie n'est donc pas une partie secondaire de l'art de guérir, comme quelques-uns l'ont pensé; formée des mêmes principes

C'est donc dans ces deux larges faces de la science médicale , que nous aurons à signaler l'intervention de la Force Médicatrice.

Nous commencerons par les maladies réputées chirurgicales; mais, afin de marcher régulièrement, du simple au composé, nous remarquerons d'abord dans cette classe de maladies, certains dérangements organiques n'ayant aucune influence sur la santé en général, et que l'on considère ordinairement, avec juste raison, comme de simples accidents. Nous ne devons pas oublier de les mentionner ici; car, bien que la nature intervienne le plus souvent dans ces cas à l'avantage de l'économie, des chirurgiens, pleins d'une fatale hardiesse, ont osé porter la main sur ces infirmités compatibles avec la régularité de nos principales fonctions.

Cependant, depuis Hippocrate, dont les préceptes, il est vrai, parlent de l'abstention de certaines opérations qu'on ne craint plus raisonnablement d'exécuter de nos jours, jusqu'à l'époque actuelle de la chirurgie, les grands praticiens, les hommes éminents par leur génie et leur talent, se sont souvent opposés à cette manie opératoire, à cet empressement de couper dont notre époque a montré de tristes et fâcheux exemples.

que la médecine proprement dite, elle est, quant à la thérapeutique, le complément essentiel et brillant de la science pathologique tout entière, dont la clinique interne forme l'autre moitié.

Or, cette opposition à l'emploi exagéré des instruments, pour guérir de simples infirmités ou certaines maladies dont nous parlerons plus loin; cette opposition, qui fut quelquefois très-vive et à laquelle nous devons d'utiles et remarquables travaux (1), n'a pu être, dans l'esprit des chirurgiens qui s'y sont livrés, que le résultat d'une conviction profonde dans les ressources de la nature pour la guérison spontanée des maladies chirurgicales; d'une grande confiance, enfin, basée sur des faits, dans la puissance conservatrice qui a été célébrée sous différents noms, et qui s'exerce autant dans les maladies chirurgicales que dans celles qui appartiennent à la médecine interne.

La Force Médicatrice intervient de deux manières générales dans la répression de ces accidents, ou dans la guérison des maladies chirurgicales. Quand l'accident ou le déplacement organique s'est opéré sans lésion des tissus, et n'a pas de retentissement sur les forces de l'économie, la Force Vitale Médicatrice se contente de rejeter au-dehors, par des *actes synergiques* suscités à cet effet, la cause mécanique qui l'importune, ou restitue simplement l'intégrité des formes, en replaçant les parties dans la position qui leur a été primordialement assignée.

(1) Voy., entre autres, Chirurg. conservat. et moyens de restr. l'util. des opérat., par le professeur Alquié. Montp., 1850, in-8°, avec figures.

Dans l'autre cas, c'est-à-dire, quand la cause morbide a porté sur l'intimité de nos tissus, la Force Médicatrice intervient pour la guérison par des *actes nutritifs*.

II. *Actes synergiques médicateurs*. — A. Le concours d'actions simultanées des divers organes, concours tel que ces actions constituent par leur harmonie la forme propre d'une fonction (1), est souvent invoqué par la Force Vitale Médicatrice pour s'opposer à certaines impressions fâcheuses sur l'organisme. Qui ne connaît les efforts salutaires auxquels se livre la nature pour rejeter des différentes voies de l'économie les corps étrangers qui s'y sont accidentellement ou volontairement introduits? Un peu de poussière, de la poudre de tabac, un fétu de paille, du sable, etc., etc., un pois, comme Lamotte en donne un exemple (2), se sont-ils introduits dans l'œil, le larynx ou les fosses nasales: aussitôt, tous les organes concourant à la fonction menacée, et ceux qui y participent secondairement, provoquent par une simultanéité d'action synergique le larmoie-
ment, la toux ou l'éternuement, et l'économie se trouve débarrassée.

(1) Barthez, *Nouv. éléments de la science de l'homme*, T. II, p. 8. 1806.

(2) *Dict. des sc. méd.*, T. XIII, p. 11, art. *Corps étrangers*.

Les annales de la science fourmillent de faits semblables, soit pour les voies aériennes, soit pour le canal digestif, ou pour l'appareil urinaire même, ainsi que Velpeau (1), Heister (2), Middleton (3), Collot (4), Molineux (5), Jelloly (6), A. Cooper (7), en ont rapporté des observations (8).

Nous ne nous arrêterons donc pas davantage à démontrer, dans cet ordre de faits, l'évidence de l'intervention de la Faculté Vitale Médicatrice faisant appel aux forces synergiques de l'économie; cependant, nous ne pouvons oublier, comme s'y rattachant essentiellement, un état particulier de l'organisme qu'on ne peut évidemment considérer comme une véritable maladie: nous voulons parler de la parturition.

B. En effet, c'est dans l'accouchement surtout que se produisent d'une manière admirable les actes synergiques de l'économie vivante.

« Aussi, disait le professeur Delmas, si compétent en cette matière, ce ne sera pas moi qui

(1) Velpeau, *Trait. compl. d'anat. chir.*, T. II, p. 237.

(2) *Instit. chir., pars sec.*, p. 962.

(3) Lettre à Morand.

(4) *Trait. de la taille*, 1727.

(5) *Transact. philos., obs. V*, T. IV, p. 227.

(6) *Méd. chir., trans. V*, 6.

(7) *Ibid.* V. 8.

(8) Des corps étrangers introduits accid. dans la vessie, etc.: Duverger, *Thèse inaug. Montp.*, 1850.

» contesterai les droits de la nature dans la pratique
» obstétricale (1). » — « J'ai vu si souvent , ajoute
» celui qui avait hérité de son nom et de son expé-
» rience , et que la mort a frappé prématurément ,
» j'ai vu si souvent les ressources immenses que
» possède la nature , que je ne cesse de répéter dans
» mes leçons , que l'accouchement , dans la plupart
» des cas , non-seulement se termine par les seules
» forces de la nature , mais encore arrive à bonne
» fin malgré les obstacles qu'apporte souvent
» l'ignorance présomptueuse. En m'exprimant
» ainsi , je formule d'une manière générale ce
» que m'ont appris plusieurs faits particuliers (2). »

Les présentations du siège, celles du tronc , dans lesquelles M. Jacquemier considère l'évolution comme impossible et au-dessus des forces insuffisantes de l'organisme (3), sont considérées par Denman, qui le premier a appelé l'attention sur la terminaison spontanée de ces accouchements , par Mme. Lachapelle , d'après les nombreux cas soumis à son observation , par le professeur Delmas (4) , M. Chailly (5) , M. Nœgelé (6) et

(1) Leçon orale du 11 mai 1847.

(2) E. Delmas , Thèse de conc. prof., 1848 , p. 21.

(3) Jacquemier, Trait. d'obst., T. II, p. 98. 1846.

(4) Leçons orales , avril 1847.

(5) H. Chailly, Trait. prat. de l'art. des accouch., p. 423-607-639. Paris, 1842.

(6) « Les accouchements par le siège ou par les pieds, lorsque

d'autres praticiens instruits, comme pouvant s'achever par la seule puissance de la nature. On ne peut en douter, en voyant les particularités dont s'accompagne la sortie de l'enfant à travers les difficultés sans nombre que lui oppose la résistance des parties. Celui qui, par sa position, est témoin de tous les détails intimes que la description la plus minutieuse ne saurait indiquer, ne peut qu'admirer et se taire (1).

Dans les accouchements où le travail est fort long, le plus sûr moyen est de ne rien faire, disait Lamotte, de s'en remettre à la Providence, et de laisser le tout à la prudence et à la discrétion de la nature, qui, par des ressources que nous ne pouvons comprendre, opère des miracles dans le temps qu'on en espère le moins; que la femme accouche après trois, quatre, cinq, six et même sept jours de travail, elle et son enfant se portent bien, quoique l'accoucheur lui-même crût, un moment auparavant, que tout était désespéré (2).

C. La Force Vitale Médicatrice n'intervient pas

les parties génitales sont régulièrement conformées, se font sans aucun inconvénient par les forces de la nature; non-seulement ils ne présentent aucun danger pour la mère, mais encore ils ont lieu avec plus de facilité que les accouchements avec présentation de la tête. » Nœgelé, *Manuel d'accouch.*; trad. par Pigné, p. 131.

(1) E. Delmas, *loc. cit.*, p. 37.

(2) Liv. II, chap. I, p. 150.

d'une façon aussi efficace pour replacer certains organes dans la position qu'ils ont perdue accidentellement. Cependant Ambroise Paré, Fabrice de Hilden et Arnaud, qui préconisèrent contre la hernie le décubitus dorsal, dont M. Ravin a voulu faire une méthode de traitement, rapportent, à l'appui de leurs idées, des exemples d'individus affectés de hernies, qui, forcés de rester long-temps au lit pour d'autres maladies, se sont trouvés guéris de leurs hernies, quoique celles-ci fussent *anciennes et volumineuses* (1).

Nous-même n'avons pas perdu le souvenir d'un fait dont nous avons été témoin durant nos études à la clinique chirurgicale de Saint-Éloi, dans le service du regrettable professeur Serre, si intelligent observateur des mouvements de la nature. Un homme fut apporté à l'hôpital atteint d'une hernie inguinale. Le malade, fort et robuste, rapportait la cause de sa maladie à un effort exécuté dans l'exercice de sa profession. Déjà plusieurs heures s'étaient écoulées depuis le déplacement intestinal, et tous les symptômes qui signalent ordinairement l'étranglement se manifestaient, tels que hoquet fatigant, auquel succédèrent promptement des vomissements glaireux, de matières alimentaires et bilieuses, puis stercorales. Les traits étaient altérés et les coliques très-vives. Le chirurgien en chef, après

(1) Dict. de méd. en 30 vol., T. XV, p. 295, art. *Hernie*.

avoir vainement essayé le taxis et les lavements narcotiques, était décidé pour l'opération, que conseillait aussi le professeur Dubrueil présent à la visite. Cependant, afin de n'y recourir qu'à la dernière extrémité, on tenta l'application sur la tumeur de vessies remplies de glace pilée. Bientôt, sous l'influence de ce moyen, le gonflement diminua, la chaleur s'éteignit, la douleur se calma, et cette fois la main, plus heureuse, parvint à faire rentrer dans l'abdomen l'organe déplacé, qu'un bandage suffit pour maintenir en place.

D. Les changements médicateurs qui se développent après les luxations, sont certainement plus défavorables, dit le professeur Alquié, que lorsque le praticien réduit la partie déplacée dans sa position normale (1). Le professeur Fages (2) et d'autres praticiens ont parlé dans le même sens. En effet, la science pourrait difficilement montrer des cas de réduction spontanée; car on ne peut raisonnablement présenter comme tels, certains faits rapportés par quelques écrivains, et particulièrement la curieuse observation du docteur Villermé, ayant pour sujet un soldat ivre (3).

(1) Alquié, Chir. conservat., p. 91.

(2) « *In curatione morborum à causis externis functiones subito perturbantibus, v. g. vulnerum, fracturarum, luxationum, arti incontestatum jus felicitum saltem in partem exituum.* » Thèse de Montp., in-4°, 1808, p. 5. Prop. VII.

(3) Dict. des sc. méd., T. XLVII, p. 333, art. *Réduction*.

Cependant, si la contraction musculaire peut rompre non-seulement les parties molles les plus résistantes, mais encore les os les plus durs, et déterminer souvent des luxations, des hernies, des déplacements de tout genre, pourquoi, nous demanderons-nous avec M. le professeur Boyer, ne pourrait-elle pas les réduire (1)?

Quoi qu'il en soit, s'il est arrivé que la Nature Médicatrice ait rarement amené une véritable guérison, c'est-à-dire un retour à l'état naturel dans ces cas; si, dans une luxation, il n'arrive jamais qu'il s'opère une réduction spontanée, il survient dans l'os déplacé et dans les parties voisines un changement de disposition qui a des rapports avec une articulation, de sorte que, bien qu'immédiatement après l'accident le membre fût dans l'impossibilité de faire aucune des fonctions dont il est chargé, il devient à la longue capable d'en remplir plusieurs (2).

Mais ce dernier phénomène n'est plus le résultat d'un acte synergique de la Force Médicatrice, comme ceux qui précèdent, et nous amène à la seconde catégorie que nous avons établie dans les faits d'intervention curatrice de la nature, quant aux maladies chirurgicales, c'est-à-dire à ses actes nutritifs. Nous allons maintenant en parler.

(1) L. Boyer, Thèse de conc. prof. Montp., 1845, p. 88-89.

(2) Lordat, De la perpét. de la méd., p. 241.

III. *Actes nutritifs médicateurs.* — C'est ici l'occasion de rappeler les paroles du professeur Lordat, que nous avons citées en commençant. Elles nous apprennent que la même puissance qui a développé l'homme et le nourrit, est aussi celle qui le conserve et répare les dégâts survenus dans l'agrégat. C'est, en effet, la NUTRITION, à laquelle nos organes doivent leur développement, et l'économie sa conservation, que la Force Vitale Médicatrice met en œuvre pour la guérison spontanée des maladies chirurgicales dont l'action a porté sur l'intimité de nos tissus. Mais cette fonction générale comprend différents actes secondaires, tels que l'*absorption*, la *plasticité*, l'*assimilation*, etc. Tâchons de signaler leur intervention, isolée ou collective, pour la guérison des maladies chirurgicales de l'ordre dont nous parlons.

A. La première et la plus simple de ces actions médicatrices naturelles, dit le professeur Estor (1), est l'*absorption*. Elle s'exerce principalement, pour le but curateur, sur les corps étrangers introduits dans nos cavités ou dans le tissu de nos organes; elle agit aussi plus efficacement, dans ces cas, sur les substances molles, fluides ou gazeuses; cependant un calcul vésical a pu être rongé ou comme taraudé;

(1) Estor, *Introd. à l'étude de la thérap. chir.* — *Disc. d'ouv.* 1851, p. 14.

un cristallin très-dur, la pointe d'un couteau à cataracte, un grain de plomb, ont pu être détruits de la même manière dans l'intérieur des chambres de l'œil (1).

L'absorption joue d'ailleurs un grand rôle dans le ramollissement et l'ulcération des tissus, dans l'ouverture spontanée des abcès, dans la séparation des escarres gangréneuses, des parties affectées de nécrose, etc.; aussi, ces usages nombreux ont fait appeler l'absorption, par John Hunter, *la Chirurgie de la Nature*, et Maunoir a pu dire, avec raison, qu'un progrès immense aurait lieu en chirurgie le jour où l'on connaîtrait mieux le moyen d'activer les fonctions du système absorbant.

En général, on observe que l'hydrocèle se dissipe d'elle-même chez les jeunes garçons; dans de tels cas, John Hunter ne prescrivit jamais aucun mode de traitement. La science possède plusieurs exemples d'hydrocèles anciennes qui ont disparu spontanément. Suivant A. Cooper, on a quelques raisons d'espérer cette terminaison quand la maladie a sa source dans l'inflammation; et, d'après Benjamin Brodie, la maladie se termine ainsi assez fréquemment (2).

Il serait facile de multiplier de semblables exem-

(1) Estor, *loc. cit.*, p. 15.

(2) J. Hunter, *OEuvr. complètes*; trad. Richelot, T. I, p. 512. Paris, 1839.

ples pour prouver l'action de l'absorption dans la solution spontanée de certaines maladies chirurgicales; mais leur nombre importe moins que leur évidence, et celle-ci ne saurait être raisonnablement contestée, ni dans cet ordre de faits, ni dans les suivants.

B. Plasticité. C'est ici que la Force Médicatrice est vraiment digne de notre admiration. Semblable à la Cause Supérieure dont elle paraît dans ce cas rappeler l'intelligence et la puissance créatrice, elle forme, produit et organise, comme cette Providence cachée, tous les éléments nécessaires à notre conservation.

Une hémorrhagie a lieu, le sang s'écoule avec abondance du vaisseau lésé et s'échappe au-dehors, le malade va périr incontestablement; mais la Puissance Médicatrice intervient: une syncope a lieu. Sous l'influence bienfaisante de cette ressource extrême réservée pour un danger imminent, le sang se coagule; de là résultent des caillots destinés à opposer une digue temporaire à l'écoulement du sang; puis, ces caillots sont remplacés par un épanchement de lymphé coagulable produit par l'inflammation des tuniques vasculaires; en même temps, par suite de la loi de *dérivation*, le sang ne passe plus par le vaisseau ouvert; ce vaisseau s'atrophie, se transforme en une espèce

de cordon ligamenteux, et enfin la circulation se rétablit par les vaisseaux capillaires ou les branches collatérales. Tout ne démontre-t-il pas dans cette série d'actes médicateurs, dit M. le professeur Estor (1), une harmonie bienfaisante?

Mais le sang s'est-il épanché dans nos tissus? Est-ce, au contraire, un autre liquide ou un corps étranger dont la présence est nuisible? Aussitôt la Force Médicatrice le circonscrit et l'isole, en créant un élément nouveau, dont le but est de garantir l'économie. Ainsi, des balles ou d'autres corps étrangers ont pu séjourner très-long-temps dans nos principaux organes, sans causer aucun accident, comme Delpech (2), P. Marchetis (3), Lapeyronie (4), Mareschal, La Martinière (5), Fabrice de Hilden (6), Bonet (7) et d'autres (8) en rapportent des exemples pour le cerveau, et Sabatier, Lèveillé, Bidloo (9), Paré, Percy,

(1) Estor, *loc. cit.*, p. 16.

(2) Quest. de chir. Des plaies de tête, de leurs complic. et de leur trait. Montp., 1812, p. 42.

(3) *De vuln. cap.*, obs. V.

(4) Acad. des scienc., ann. 1741.

(5) Mém. de l'Acad. de chir., T. I, p. 314 et 315.

(6) Observ. de chir., cent. II, obs. 3.

(7) Biblioth. chir., cent. I, obs. 73.

(8) Observat. par MM. Viard de Montbard, Hutin, Duperruis et Masson, de plaies de tête avec lésion et perte de substance du cerveau, sans altération des facultés intellectuelles. (*Revue méd. de Paris*, N° 15, avril 1853, p. 402 à 409.)

(9) Haller, Biblioth. chir., T. I, p. 536.

Dupuytren et M. le professeur Alquié (1) pour le rachis, la poitrine, l'abdomen et les articulations.

Citerons-nous en faveur de la Puissance Médicatrice, dans les maladies chirurgicales du cerveau, le fait si extraordinaire qu'a publié la *Gazette médicale de Montpellier* (2) ? Il a pour sujet un homme dont la tête fut traversée par une barre à mine, avec projection d'une portion considérable de pulpe cérébrale. Le malade, malgré cette désorganisation profonde survenue à la partie antérieure du crâne, fut rétabli parfaitement et sans aucune infirmité secondaire. Le doute ne peut exister pour celui qui connaît les ressources admirables dont use la Force Vitale Médicatrice ; le nom et la position de M. le docteur Fleury, qui a traduit cette observation recueillie en Amérique et l'a adressée au Rédacteur du journal que nous avons cité, sont, nous le croyons, des preuves suffisantes de son authenticité.

Quoi qu'il en soit, la *cicatrisation*, attribut de la plasticité, est aussi un des modes les plus remarquables de l'intervention de la Faculté Vitale Médicatrice pour la guérison des lésions chirurgicales. Ce n'est pas dans l'École de Montpellier, enorgueillie du génie de Delpech et justement fière des travaux exécutés par les imitateurs et les

(1) *Chirurg. conserv.*, p. 69.

(2) *Gazette méd. de Montp.*, N° 15, novembre 1851.

élèves de ce célèbre Chirurgien , en faveur de la réunion immédiate , que nous rappellerons l'efficacité de la Force Médicatrice dans la guérison des plaies. Nous nous contenterons de faire remarquer seulement que les principes qui ne cessent de diriger ou d'inspirer les hommes éminents chargés de l'enseignement clinique chirurgical à Montpellier, ne sont basés en définitive que sur la marche naturelle de la Force Médicatrice dans cet ordre de faits. C'est par la cicatrisation obtenue au moyen de la réunion immédiate , à la suite de lésions étendues et graves , que la Nature nous a appris , en effet , que ses efforts étaient plus efficaces pour la guérison des plaies que ces secours *confortatifs* , *maturatifs* , *cicatrisants* , etc. , dont on a trop long-temps accablé ses efforts et embarrassé ses mouvements salutaires.

Non-seulement la réunion des parties molles , mais encore celle des parties dures , telles que les os , est soumise aux mêmes lois de conservation. Par la formation du *cal* , la Force Médicatrice n'agit pas autrement que dans le cas précédent , et arrive à des résultats vraiment remarquables que l'art tenterait en vain d'obtenir , dans les fractures compliquées , par exemple. C'est d'après ces faits que Bilguer , Kirkland et d'autres chirurgiens disent n'avoir jamais eu recours à l'amputation , et avoir constamment réussi. M. le professeur

Alquié a réuni dans sa *Chirurgie conservatrice* un grand nombre d'observations de cette nature où les malades ont été guéris sans amputation (1). Nous pourrions y joindre un cas analogue observé par nous à l'Hôtel-Dieu Saint-Éloi, dans le service de M. Lallemand, sur un maçon dont la jambe fut brisée en plusieurs fragments, avec plaies, issue des extrémités osseuses au-dehors et formation de nombreuses esquilles : l'accident avait été causé par la chute d'une pierre énorme. L'état du malade était très-alarmant, une abondante hémorragie avait lieu par une des plaies. L'amputation fut décidée; cependant le sujet, jeune et marié, ne faisait vivre sa famille que du fruit de son travail. L'opération fut différée et ensuite complètement abandonnée; le malade guérit parfaitement, sans raccourcissement sensible du membre. Nous le voyons souvent parcourir les rues de Montpellier sans claudication évidente.

Enfin, la plasticité, comme mode médicateur, ne peut-elle pas être espérée dans certaines maladies ordinairement rebelles à l'influence d'une solution naturelle spontanée? Du moins, si nous ne nous trompons, n'est-ce pas l'espoir que nous laissent les paroles suivantes d'un homme qui s'est acquis une si belle place dans le monde médical? On comprend que nous voulons parler de M. Velpeau, dont le

(1) Alquié, *loc. cit.*, p. 203-204.

scepticisme n'est toujours que le résultat d'une longue expérience et d'une intelligente observation.

« Je l'ai dit et je le répète, dit le Professeur de
 » Paris, les formations plastiques accidentelles
 » m'ont paru avoir une tendance manifeste à re-
 » vêtir quelques-uns des caractères de l'organe qui
 » en est le siège. C'est ainsi que, dans la matrice,
 » les tumeurs deviennent réellement fibreuses, au
 » point de pouvoir être confondues quelquefois avec
 » le tissu utérin; c'est ainsi que, dans la prostate,
 » des productions analogues présentent également
 » beaucoup de ressemblance avec le tissu de l'organe
 » qui entoure la racine de l'urètre; peut-être même
 » y a-t-il là une loi générale, et qu'il serait impor-
 » tant d'étudier dans ses applications. On dirait
 » qu'avec l'épanchement de matière plastique ou
 » fibrineuse, qu'avec l'élément fibro-plastique,
 » chaque organe s'efforce d'assimiler à sa propre
 » nature, mais sans pouvoir y arriver complètement,
 » les créations pathologiques de son voisinage (1). »

C. Cependant l'absorption et la plasticité, ces deux opérations de l'acte nutritif, ne s'isolent pas toujours, comme nous venons de le voir, en les étudiant séparément dans la guérison spontanée des maladies chirurgicales; le plus souvent, la

(1) Velpeau, Mém. sur les tum. adénoïd. de la mam. (*Revue méd.-chir.* Paris, T. IX, p. 141. Mars, 1851.)

Force Vitale Médicatrice les met simultanément en œuvre pour arriver au même but. Ainsi, dans l'expulsion hors de l'économie de certains corps étrangers qui y ont pénétré violemment, ou s'en sont détachés, comme des balles, des esquilles, etc., pendant qu'il se forme au moyen de l'absorption une ulcération éliminatrice au-devant du corps qui chemine vers la superficie cutanée, le dépôt de la lymphe plastique et la cicatrisation s'opèrent insensiblement à *tergo* sur le trajet qu'il a parcouru.

Une marche analogue est suivie par la Nature pour la chute de certaines tumeurs, l'élimination des escarres, celle des parties gangrénées et d'autres actes médicateurs dont font mention tous les traités de chirurgie et que nous nous dispenserons de décrire ici.

Tous ces faits et ceux qui précèdent, accomplis par la Force Vitale Médicatrice que l'homme de l'art a mission d'imiter ou de seconder dans ses opérations, furent méconnus à une fatale époque de la chirurgie. Mais cet oubli ignorant et grossier, qui s'opposa si long-temps aux véritables progrès de l'art chirurgical, grâce au génie de quelques hommes et au talent du plus grand nombre, a fait place maintenant à un caractère nouveau, surtout à Montpellier, où l'étude et la thérapeutique des maladies externes sont considérées comme des branches importantes et brillantes de la science médicale.

CHAPITRE TROISIÈME.

INTERVENTION DE LA FORCE VITALE MÉDICATRICE DANS LA
GUÉRISON DES MALADIES INTERNES.

Nous avons tâché de démontrer l'intervention de la Force Vitale Médicatrice dans la guérison des maladies réputées chirurgicales ; il nous reste maintenant à la signaler dans la grande classe des maladies internes, c'est-à-dire : 1^o dans les maladies aiguës ; 2^o dans les maladies chroniques. Nous l'aurons ainsi manifestée dans toutes les parties de la science médicale, et nous pourrons ensuite, plus facilement, formuler les lois qui la régissent, et dont l'observation est d'une utilité capitale pour la médecine pratique.

I. *Résistance Vitale.* — L'homme, en se séparant de la cavité utérine où il a été retenu d'après des lois primordiales que nous n'avons pas à examiner ici, pour se placer dans le milieu nouveau où il doit vivre, se développer et périr, ne peut effectuer aucune de ces phases principales de sa destinée, sans constituer des rapports nombreux et variés avec les différents corps du monde qui l'environne.

Bien que ceux-ci, le plus souvent, interviennent dans ces relations pour notre conservation individuelle et le jeu régulier de nos diverses fonctions, cependant l'influence de ces agents se bornerait quelquefois à des modifications nuisibles de l'économie humaine, si celle-ci n'était douée de la Force dont nous proclamons la puissance protectrice. Elle se manifeste encore, par une faculté précieuse qui fera le sujet de ce paragraphe : nous voulons parler de la *Résistance Vitale*. Dumas, contrairement à Barthez, en a voulu faire une force particulière (1). MM. Trousseau et Pidoux, auxquels nous empruntons la définition suivante, en la modifiant légèrement, la considèrent comme une *propriété* de certains êtres vivants (2). Pour nous, la *Résistance Vitale* est cette *faculté*, ce mode d'action de la Puissance Médicatrice, en vertu duquel l'homme persévère dans son existence jusqu'à son terme naturel, à travers toutes les causes d'altération et de destruction auxquelles il est exposé. F. Bérard en contestait la nécessité, sans pouvoir mettre en doute les faits importants et trop négligés rappelés à cette occasion (3).

(1) Dumas, Princip. de phys., T. I, p. 343, édit. 1800.

(2) Trousseau et Pidoux, Traité de thérap. et de mat. méd., T. II, p. 348, 3^e édit.

(3) Doctr. méd. de Montp., p. 158. — Bérard, en admettant les faits, n'a refusé son adhésion qu'à l'admission de la *Résistance Vitale* comme force distincte de l'économie humaine, ainsi que

Quoi qu'il en soit, et malgré une autorité si imposante, il n'est pas besoin de grands efforts pour établir cette vérité. Elle ressort journellement de l'observation; mais son évidence est plus grande dans certaines circonstances, où la Force Vitale proportionne son opposition à l'énergie actuelle de la cause qui l'opprime et assiège l'économie.

Nous n'entendons pas parler ici, on le comprend, de la réaction vitale pathologique, dont nous nous occuperons plus loin, et qui constitue une espèce particulière de maladie trop généralisée à une certaine époque; nous ne voulons considérer maintenant que ce moyen de préservation dont use la Force Vitale pour empêcher l'introduction de l'ennemi au-dedans, comme disent certains praticiens dans leur langage pittoresque et plein de vérité. La maladie n'existe pas encore; mais elle ne manquerait pas de survenir, si la Faculté Vitale que nous étudions ne déployait toute son énergie pour conjurer et prévenir ce danger. Eh bien! dans cet ordre de faits même, qui ignore combien l'évidence plaide en faveur de notre thèse?

l'entendait Dumas. Il ne s'explique pas très-clairement à cet égard; c'est du moins ce que l'on doit penser, d'après sa méthode de philosopher et sa haine pour l'hypothèse et la méthode cartésienne, dont on trouve la preuve à chaque page, mais surtout dans la première partie du monument scientifique que ce génie éminent n'a pas eu le temps d'élever entièrement à la gloire de l'Ecole de Montpellier.

Sans nous arrêter aux mille détails ordinaires de la vie qui la prouvent surabondamment, considérons une de ces tristes époques dans l'existence des peuples, durant lesquelles les conditions normales de cette existence ne semblent pas changées, et où cependant la mort sévit avec une violence terrible et moissonne de nombreuses populations de la grande famille humaine, en épargnant d'autres. Dans les épidémies, en un mot, quand tous les individus sont soumis à la même influence atmosphérique et à des règles hygiéniques identiques, nous voyons un grand nombre de victimes, sans que l'immunité des survivants puisse nous être expliquée autrement que par la considération de la Résistance Vitale, qui, veillant sans cesse à leur conservation, sait les garantir contre l'action mortelle de cette cause dont Hippocrate reconnaissait la mystérieuse, mais fatale influence, en l'appelant *quid divinum*.

Où trouver la raison de cette différence remarquable dans les résultats? Sera-ce dans le monde extérieur? Mais il n'a éprouvé aucun changement appréciable pendant un long espace de temps. Sera-ce dans la localité? Mais elle a été la même pour un grand nombre de sujets diversement partagés. Ce ne peut être donc que chez les individus qu'existe la raison de cette différence dans les effets d'une même cause. La Nature humaine est une

puissance qui ne répond pas aux circonstances extérieures suivant les lois de la causalité physique, mais suivant ses états divers; en elle seule se trouve la raison de cette diversité des actes. Il y a donc chez les individus une énergie vitale variée qui leur fait supporter souvent, sans rupture de l'équilibre physiologique, les modifications imprimées à l'économie vivante (1).

Cette Résistance Vitale intervient non-seulement à l'égard des constitutions atmosphériques du genre de celle que nous avons prise pour exemple, mais encore à l'égard des simples constitutions saisonnières et des causes variées agissant lentement sur l'économie. Cette dernière circonstance aurait dû cependant favoriser les modifications morbides, si, nous devons nous le rappeler, avec Barthez (2), l'habitude n'entraîne, comme élément, dans la production de l'énergie des Forces Vitales de l'économie. Il n'en saurait être ainsi, sans qu'il en résulte une résistance plus grande de la part de la Force Vitale aux causes divellentes de l'économie.

C'est, en effet, sur les forces radicales que s'appuie la Résistance Vitale de l'individu. Gardons-nous donc de baser cette immunité sur l'état anatomique des parties; nous ne tarderions pas

(1) Cavayé, Thèse inaug. Montp., 1844, p. 22.

(2) *Eléments de la science de l'homme*, T. II, p. 168.

à être démentis par les faits. « Combien de gens évidemment, à belle *carnation*, à frais embonpoint, à nutrition énergique, à dents bien plantées, à longs cheveux, à sang plastique et immédiatement organisable, etc., et qui sont abattus par un souffle, qui ne peuvent supporter la perte de deux onces de ce sang si riche, qu'un bain anéantit, qu'une frayeur fait pâmer, qui tombent en syncope à la moindre émotion, à la vue d'une lancette, en essuyant la douleur d'un coup reçu, d'une brûlure légère!... » Cependant, nous ne pouvons, comme MM. Trousseau et Pidoux (1), prendre pour mesure de la Résistance Vitale la calorification, qui est un résultat variable, et facilement et subitement modifiable, des principales fonctions de l'économie. Nous préférons établir la Résistance Vitale, si difficile à apprécier *à priori*, sur le degré d'énergie de la constitution, état plus permanent et pouvant en être ainsi l'expression fidèle.

Nous n'ignorons pas que quelques faits sembleraient s'opposer en apparence à l'admission de cette façon de penser. Ainsi, on le voit assez souvent, et nous avons pu l'observer nous-même durant une épidémie meurtrière de fièvre jaune à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), les sujets qui succombent sont généralement ceux qu'une haute stature, des membres herculéens, une sanguifica-

(1) Trousseau et Pidoux, *loc. cit.*, p. 349.

tion riche, une assimilation puissante, semblent désigner comme possesseurs d'une somme considérable de forces radicales et d'une forte constitution. Mais, si l'on réfléchit à ce qu'est la *constitution*, on ne saurait manquer d'admettre que cette idée ne se rattache à aucun développement exagéré de l'agrégat matériel.

Cette observation a été faite par Barthez (1), après Baillou. Le savant Physiologiste de Montpellier est loin de confondre le système général des forces avec les apparences organiques dont dépend la constitution, pour quelques Médecins. C'est la principale raison pour laquelle, dit-il, la saignée et la purgation causent plus souvent chez les domestiques, dont le corps paraît être d'un tissu ferme, des défaillances et une résolution particulière des forces.

L'expérience et la pratique justifient cette considération essentiellement vitale de la constitution, et partant de la Résistance Vitale, qui en est une conséquence. Ainsi, dans les vicissitudes de la carrière militaire, ce sont les hommes de la campagne, robustes et musclés, qui succombent à la nostalgie, aux privations; ce sont les citadins, et notamment les Parisiens, grêles et nerveux, qui se soutiennent le mieux. Les Médecins qui pratiquent dans les hôpitaux de l'armée sont appris

(1) Nouv. élém. de la science de l'homme, T. II, p. 169.

à ne pas compter sur l'organisation charnue des premiers, dont les forces agissantes, d'après la lumineuse division de Barthez, font toute l'énergie.

Nous pouvons donc répéter avec le savant professeur Lallemand, qu'on n'accusera pas d'idées vitalistes exagérées, « que le caractère de la constitution ne peut se déduire du développement d'un ou de plusieurs organes, ni de la manière dont s'accomplissent une ou plusieurs fonctions, mais de l'énergie plus ou moins grande du degré général des forces de l'économie (1). » A ce point de vue, la constitution se divise donc en deux types généraux, que l'expérience scientifique et vulgaire a consacrés : elle nous paraît *forte* ou *faible*. Et si nous ne craignons, pour compléter notre pensée, d'appliquer à cette distinction les idées que nous suggère un ordre d'objets différents et que nous avons déjà émises ailleurs, nous dirions : Tandis que les tempéraments et les idiosyncrasies nous semblent comme des *qualités* de la Force Vitale, la constitution résume la *quantité* ou le degré d'énergie de cette puissance (2).

Frappé de la vérité du fait que nous établissons, c'est-à-dire de la Résistance Vitale chez des sujets en apparence chétifs et faibles, mais ayant voulu

(1) Lallemand, Des pertes sémin. invol., T. I, p. 610.

(2) Voy. notre Thèse inaug. : *Essai sur l'hérédité physiol. et pathol. chez l'homme*. Montp., 1848, p. 80.

lui-même, déduire à *priori* la force ou la faiblesse de la constitution de certains attributs organiques, tels que la prédominance du système sanguin, musculaire, de l'appareil hépatique, des systèmes nerveux et lymphatique, tandis que la force ou la faiblesse de la constitution ne peuvent être rigoureusement constatées qu'expérimentalement, M. Fouquier a exalté les avantages de la constitution faible aux dépens de la constitution forte, en disant que la première résiste mieux aux maladies, et surtout aux maladies graves, que l'autre (1).

Nous ne pouvons, après ce qui précède, nous associer à cette proposition paradoxale; car si, comme le dit avec raison M. Andrieu (2), les individus qui sont doués d'une constitution faible, telle que nous l'entendons, et par conséquent d'une Résistance Vitale moindre, s'exposaient à l'action des mêmes causes de maladies que ceux qui ont une constitution forte, les premiers succomberaient nécessairement en beaucoup plus grand nombre que les seconds. En effet, la bonne constitution se manifeste par le développement d'une grande somme de Résistance Vitale, et, dans l'ordre pathologique, par une énergie considérable et bien conduite des efforts médicateurs.

(1) Fouquier, Avantages de la constit. faible. Thès. au X.

(2) Andrieu, De la valeur des prédisp. morb. Montp., 1842, in-4°, p. 45-46.

Nous ne saurions donc non plus admettre, d'après ces considérations, que la Force Vitale résiste dans les constitutions faibles, quoique à un moindre degré, non d'une manière active, comme nous l'avons prouvé, mais, ainsi que le dit M. Michel Levy à propos de l'habitude (1), plutôt par l'illusion et l'équivalent de la force que par la force réelle. En annulant des influences morbides, en mettant l'économie hors de l'atteinte de certaines causes, la constitution faible ne semblerait pas agir dans ces cas, mais se dispenser d'action, et se procurer l'immunité par inertie.

Une semblable pensée est évidemment fausse, car elle ne tend à rien moins, qu'à nous assimiler aux corps bruts de la nature, à nous enlever d'un trait, le plus beau, le seul attribut de la vie, l'*activité* : nous résistons, en effet, autrement que le minéral ou la pierre, si tant est qu'ils résistent.

Quelques Pathologistes ont voulu expliquer cette Résistance Vitale par un défaut de rapport d'affinité entre le dynamisme vital et l'agent modificateur; nous passons, on le voit, des tentatives physiques impuissantes, à l'application des sciences chimiques à l'économie humaine. On a essayé de tout, en effet, dans le but d'un rapprochement ou d'une *identification* impossible entre ces deux choses.

1) Michel Levy, Trait. d'hyg. publ. et priv., T. I, p. 246. 1844.

Toutefois, nous acceptons cette dernière idée dans le sens d'antagonisme de préservation pour l'économie; mais nous ne saurions la considérer avec Fodéré, comme résultant seulement d'une absence de *prédisposition*, car nous remarquons souvent, dans les individus qui succombent aux mêmes causes générales de maladies, des différences capitales à ce point de vue, et le vulgaire, dont le sens médical, quoi qu'on en dise, est quelquefois aussi infaillible que celui qui résulte de l'expérience scientifique, nous apprend que la peur est une mauvaise condition en temps d'épidémie. La science aussi a sanctionné cette observation. Or, la peur n'agit pas, nous le pensons, en prédisposant l'individu à la maladie; ce serait une *prédisposition subite*, deux mots étonnés de se trouver réunis, c'est-à-dire un non-sens. La *prédisposition* suppose, le terme l'indique, une disposition antérieure de l'économie, acquise avec le temps. Ainsi donc, la peur, dans la production de la maladie, n'agit qu'en mettant la Force Vitale dans l'impuissance d'une opposition efficace, en paralysant la Résistance Vitale, en affaiblissant subitement les forces radicales qui en sont une expression fidèle.

Quoi qu'il en soit de toutes ces appréciations, la Résistance Vitale est un fait aussi vrai à l'égard des individus que de certaines races qui se trouvent

souvent mélangées, dans des pays ou des villes en proie aux maladies épidémiques et contagieuses. D'après Fodéré, Fabrice de Hilden dit, en parlant de la peste de Bâle, qu'elle n'attaqua que les Suisses et épargna les Allemands, les Français et les Italiens qui habitaient la même ville. Suivant Jean Utenowe, celle de Copenhague ne sévit que contre les Danois, respectant les Anglais, les Belges et les Allemands. Au rapport de Degner, la dysenterie de Nimègue ne toucha ni aux Français ni aux Juifs. Suivant le docteur Valli, la peste du Levant commence presque toujours par sévir contre les Juifs, puis contre les Grecs, et en dernier lieu contre les Turcs. Enfin, en Amérique, les blancs sont attaqués de plusieurs maladies qui n'attaquent pas les nègres, et, à leur tour, ceux-ci ont des maux que les blancs ne contractent pas (1).

II. *Réaction Vitale.* — Mais la cause morbide, évidente ou cachée, ne se borne pas toujours à tenir en échec la Force Vitale Médicatrice, et à provoquer de sa part une résistance salutaire; souvent, pour continuer la comparaison que nous avons commencée plus haut, l'ennemi, après un siège plus ou moins long, parvient à s'introduire dans la place, soit par surprise, soit en surmon-

(1) Fodéré, *Leçons sur les épidém.*, T. I, p. 458.

tant violemment la résistance que l'assiégé lui opposait.

Une scène nouvelle se présente : d'abord , lorsque l'attaque a été énergique , la consternation , la crainte , la *stupeur* paralysent la défense et la rendent impossible ; mais c'en est fait de la vie , si le sentiment du danger ne ranime cette fatale inaction , et ne fait appel à toutes les forces pour repousser les hostilités. C'est alors qu'intervient la Force Médicatrice , non pas l'arme au bras et en veillant , si je puis m'exprimer ainsi , mais activement , très-activement , pour le salut de l'économie.

Mais abandonnons ce langage figuré , qui peint exactement , cependant , l'état dont nous parlons , et tenons-nous aux faits dans toute leur aride vérité. Lorsqu'une impression ingrate résultant d'une cause morbide affecte péniblement la Force Vitale , elle manifeste cet état par une sorte d'étonnement d'abord , ensuite plus ou moins promptement , suivant la violence de la cause ou la susceptibilité du sujet , par d'autres symptômes *réactionnels* dont la *Fièvre* est le plus ordinaire et le plus fréquent. Qu'est-ce donc que la fièvre ?

La fièvre , avec tous les Pathologistes , ne peut être considérée autrement qu'un phénomène résultant des efforts auxquels se livre la Nature pour s'opposer , dans l'intérêt de l'économie , à la cause ou aux causes qui nuisent à sa conservation. En

effet , dit Voullonne (1), la Nature , qui est dispensatrice de tous les mouvements , étant en même temps le siège de toutes les sensations , on ne saurait concevoir qu'elle éprouve un obstacle sans qu'elle s'en aperçoive ; ni qu'elle s'en aperçoive , sans qu'elle s'en afflige ; ni qu'elle s'en afflige , sans qu'elle s'agite , et que , par un nouvel emploi ou par une nouvelle direction de ses forces , elle cherche à le surmonter.

Cette vérité , si mal comprise par les uns , paraît avoir été sentie par les autres avec plus d'enthousiasme que de raison. Ceux-là n'ont vu dans la maladie qu'un désordre mécanique , sans intervention des forces ; ceux-ci ont avancé , au contraire , que la maladie n'est rien au-delà de cet effet de la Nature dont nous venons de parler , de la *Réaction*. Tels sont Broussais et son École (2).

C'est pour avoir généralisé cette pensée : que *la santé ne s'altère jamais spontanément , mais toujours parce que les stimulants extérieurs destinés à entretenir les fonctions ont cumulé l'excitation dans quelque partie* (3), que Broussais , qui voulait réformer la Médecine , lui porta un si rude coup.

Le phénomène de la réaction , que le Médecin

(1) Voullonne , Mém. cit. , p. 21.

(2) Exam. des doct. méd. , prop. 85.

(3) *Ibid.* , prop. 62.

du Val-de-Grâce avait étudié, et sur lequel il s'était hâté de bâtir sa doctrine, avec le talent qui le distinguait, est néanmoins d'une incontestable vérité; mais, en exagérant sa puissance et en s'efforçant d'en étendre les limites au-delà des bornes qu'indiquent l'expérience et la raison, le Réformateur s'est égaré dans le domaine de l'hypothèse et de l'erreur, et ses principes ont eu de funestes conséquences pour la pratique et pour l'Humanité; car remarquez que Broussais, en ne considérant que cet acte simple, régulier, de l'économie vivante, qu'il nomme *physiologique*, n'attend rien dans la maladie, ni du temps, ni de la Force Médicatrice. « Nous ne voyons, dit-il, dans les maladies que des affections d'organe qu'il faut dissiper complètement et avec la plus grande célérité possible (1) »; et l'on sait bien que, pour lui, ces affections ne sont que des inflammations, et que les moyens de les dissiper sont des sangsues. « L'Art, ajoute-t-il, a tout l'honneur de la cure, attendu que la Nature n'a rien paru tenter pour l'opérer (2). » Quant à nous, dit le professeur Lordat, nous connaissons d'autres maladies, partant d'autres remèdes, et nous n'oublions jamais l'adage d'Hippocrate : *Natura morborum medicus* (3).

(1) Exam., p. 370.

(2) *Ibid.*

(3) Lordat, Perpét. de la méd., p. 246.

Quel est, en effet, le Médecin assez ignorant de son art pour méconnaître les efforts médicateurs de la Force Vitale dans la fièvre, dans ce mouvement général et quelquefois énergique de l'économie qui constitue la *Réaction*? C'est l'utilité de cette fièvre que signalait le Père de la médecine dans son langage concis, mais toujours profond, quand il disait que la fièvre résout le spasme : *Febris spasmum solvit*. C'est elle qu'admirait Celse, lorsqu'il écrivait : *Denique ipsa febris (quod maximè mirum videri potest) sæpè præsidio est* (1).

La fièvre est, selon la belle expression de Sydenham, le grand instrument dont la Nature se sert pour dompter la cause morbide, toutes les fois surtout que cette cause n'a pas un siège fixe, ni une nature déterminée (2).

Boërhaave (3), Van-Swieten (4), F. Hoffmann (5), Baillou (6), Stoll, Strack, P. Frank, Grimaud (7),

(1) *Medic.*, lib. III, cap. 8.

(2) Sydenham, *sect. I, cap. 2*. — Par ces derniers mots, le célèbre Auteur anglais distinguait le mouvement fébrile, simplement réactif, dont nous parlons, de la fièvre avec une nature déterminée, telle que nous l'admettons à l'égard de certaines pyrexies dites *essentiell*es ou *spécifiques*.

(3) *Consult. méd.* Gœtt. 1752. 11 cas — 19. 21.

(4) *Comment. ad aphor.* 754.

(5) *De febre*, § 19.

(6) *Epidem. et ephem.*, lib. III. *Cons. méd.*, I. 48.

(7) *Cours des fièvres*, I, chap. VI. — Voir aussi Pujol, *œuv. compl.*, T. II. *Mém.* : utilité de la fièvre.

Sauvages (1), Grant (2), Fordyce (3), Ebermaier (4), Forestus (5), Huxham (6), Cassan (7), Rœderer et Wagler (8), etc., et d'autres en ont parlé dans le même sens.

Enfin, c'est cette considération de l'avantage que l'économie retire de la Réaction qui préoccupait M. Pidoux lorsqu'il écrivait sa thèse, et qu'il formulait ainsi la première loi de la Force Vitale Médicatrice : « Une Cause morbide étant donnée, la *Réaction organique* par elle provoquée sera d'autant plus légitime, salutaire, régulière, calculable, critique, exigera d'autant moins l'intervention de la thérapeutique, qu'elle s'accomplira par des actes plus généraux et plus rudimentaires (9). »

(1) Nosologie.

(2) *Recherch. sur les fièvr.*, T. II, p. 75.

(3) *The dissert. on fever.*

(4) *Vers. über das Licht.* III, § 114.

(5) *De febr. ephem.*, obs. 8.

(6) *De febr.*, cap. II.

(7) *Mém. sur le climat des Antilles.*

(8) *De morbo mucoso*, sect. II, 11. — On peut aussi consulter avec fruit, sur ce sujet, l'excellent travail de M. le doct^r Fages : *Recherches pour servir à l'histoire critique et apologétique de la fièvre*, 1820, in-8°, avec cette dédicace à la Fièvre, empruntée à l'Antiquité :

FEBRI.

FILIUS GRATUS.

PRO.

PATRE. OLIM. MALE. AFFECTO.

ET.

PER. EJUS. BENEFICIUM.

SANATO.

(9) Pidoux, Thès. cit.

Nous ne reviendrons pas sur l'appréciation du travail de M. le docteur Pidoux que nous avons faite ailleurs. Il énonce six autres lois, qui, toutes, semblent déduites de celle que nous venons de transcrire et dont la vérité est inattaquable. Mais toute la Médecine n'est pas là : les phénomènes dont elle s'occupe ne sont ni aussi simples, ni aussi réguliers, ni aussi salutaires, ni surtout aussi constants que la Réaction, dont l'étude semble avoir particulièrement attiré l'attention de l'éminent Écrivain.

Maintenant, si nous nous rapprochons plus encore des faits, il sera facile de prouver la vérité de la thèse que nous soutenons. Que se passe-t-il, en effet, dans la fièvre éphémère causée chez les fants par l'insolation, par l'introduction d'aliments indigestes dans l'estomac, dans l'application sur une partie du corps de substances caustiques ou simplement irritantes, dans une plaie étendue résultant d'une lésion de l'agrégat matériel par cause externe (1), mais surtout dans cet état

(1) Bien que nous ayons examiné précédemment l'intervention de la Force Médicatrice dans la guérison des maladies chirurgicales, nous nous permettons, sans crainte, de séparer ici, pour ces maladies, la réparation plastique telle que nous l'avons étudiée déjà, de la réaction médicatrice de l'état général. Cette dernière étude semble ressortir plus directement de la pathologie interne, et nous donne la preuve de l'union intime de la Médecine et de la Chirurgie.

auquel on a donné le nom de *traumatisme*, de *fièvre traumatique*, que Galien désignait par l'expression de βλαση, quand l'impression de la cause avait été tellement forte qu'elle annulait toute réaction de la part de la Nature? Dans tous ces faits et d'autres que nous pourrions citer, et qui constituent la grande famille des maladies réactives, il y a d'abord un refroidissement plus ou moins prononcé, de la pâleur, du frisson même, coïncidant avec un pouls lent, petit et misérable, facilement dépressible dans le traumatisme, c'est-à-dire autant de symptômes qui annoncent que la Force Vitale a été fâcheusement atteinte; mais bientôt cet état fait place à un phénomène tout opposé. La chaleur se ranime, la peau se colore sous son influence, la circulation reprend son cours et devient plus active et plus régulière; le pouls est plein, dur, vif, fréquent; le cœur bat avec plus d'énergie (1); l'innervation a repris ses droits et son influence; enfin, tout annonce que la Vie, que la Nature, que la Force Médicatrice, en un mot, a réagi, a opéré une *réaction* contre l'action morbide. Et, si cette réaction salutaire n'a pas dépassé les limites marquées par les besoins de l'économie, au bout de quelques jours, de quelques heures même, tout rentre dans l'ordre, et

(1) Ce sont parfois les seuls symptômes évidents, la période de refroidissement manquant, lorsque la cause est légère.

les fonctions reprennent leur rythme normal : la santé est rétablie.

Du reste, l'utilité de la Réaction allumée par la Force Vitale est tellement évidente, que les préceptes déduits de cet acte salutaire nous apprennent chaque jour à l'imiter dans la pratique. Dans le traumatisme, par exemple, on se garde bien de saigner au début, afin de ne pas ajouter l'action débilitante de l'évacuation sanguine à celle déjà affaiblissante de la cause morbide; mais, au contraire, on réserve l'action de la lancette pour modérer la Réaction, si elle tend à dépasser les limites d'un mouvement salutaire; et l'on se contente, quand tout fait supposer que la Force Médicatrice est impuissante, que les forces sont accablées, oppressées, comme disait Barthez, de les réveiller par des infusions chaudes, des applications de linges ou de fomentations à cette même température, sur tout le corps (1), et enfin de les stimuler, de les exciter par les médicaments de ce nom et par les anti-spasmodiques diffusibles.

III. *Crise dans les maladies affectives aiguës.*
— Il est une classe de maladies plus vaste que

(1) Une exception doit être établie dans cette pratique à l'égard des congélations. Dans ce cas, l'expérience prescrit de n'employer d'abord que des applications dont la température se rapproche assez de celle de la partie malade, qui ne doit être réchauffée que graduellement et avec beaucoup de ménagement.

celle que nous venons d'examiner. Méconnue par Broussais, mais parfaitement indiquée par Hippocrate et surtout par Galien (1), elle est désignée dans l'école et dans la pratique sous le nom de *maladies affectives*. On ne saurait la confondre avec celle qui précède et dont elle diffère. Dans les maladies réactives, l'effet produit ou la réaction se dissipe plus ou moins promptement après l'action de la cause qui semble n'avoir agi que superficiellement; tandis que, dans les *maladies affectives*, la cause morbide trouve un auxiliaire puissant dans la modification organique et vitale, imprimée à l'économie par les mille conditions d'hérédité, de tempérament, de constitution, etc., d'où résulte la *prédisposition* ou le premier degré de l'affection, qui elle-même fait quelquefois naître spontanément la maladie.

On conçoit que, pour le développement et la production d'une semblable disposition, il faut un concours de causes dont l'action permanente et les progrès incessants tendent graduellement à affaiblir la Force de Réaction et celle de la Puissance Vitale Médicatrice. Nous verrons, en effet, que plus les conditions fâcheuses établies dans l'économie par

(1) *Abortâ febre, licet aliquid istorum fieri non cernamus, intus tamen ejusmodi factum esse credendum est.* (Galenus, De hist. philosop.) — *Nam quod evidentes causæ faciunt, facere etiam abditæ possunt.* (Cels., De re med., lib. III, cap. 31.)

la marche envahissante de l'affection générale, tels que dans la diathèse et la cachexie, par la nature même de cette affection, comme dans la syphilis, le cancer, etc., par l'énergie d'impression sur l'économie, ainsi qu'il arrive dans certaines épidémies de choléra-morbus, de fièvre jaune, de peste, etc., auront été exagérées, tenaces, moins la Force Médicatrice aura de puissance pour réagir et ramener la santé, en rendant à la vie sa régularité normale.

Cependant gardons-nous d'admettre que, même dans ces cas, elle soit absolument sans énergie. Non-seulement la pratique et les faits démentiraient une semblable assertion, mais encore les observateurs qui ont signalé des exemples de cette inertie fatale ne l'ont jamais prouvée d'une manière absolue.

Mais quelle est la marche de la Force Vitale Médicatrice? Quels sont les moyens qu'elle emploie, et quelles limites lui sont assignées dans la solution spontanée des maladies aiguës affectives?

La classe des maladies que nous venons de faire connaître, et la plus considérable du cadre nosologique, comprend, en effet, toutes celles qu'on désigne ordinairement sous le nom de maladies générales, *totius substantiæ*. Signaler l'intervention de la Nature Médicatrice pour leur guérison spontanée, c'est établir clairement leur début, leurs progrès et leur terminaison, où la Force

Médicatrice est toujours apparente, soit pour s'opposer au travail morbide ou le guider dans une direction utile à l'économie animale; c'est décrire leur marche et leur pathogénie, non d'après ces divisions scolastiques et essentiellement basées sur les degrés d'aggravation ou de diminution; non sur cette considération, si ce n'est fausse, au moins inutile à la thérapeutique et à la science des indications, où il n'est tenu compte que de la force ou de la faiblesse du mal en général; non dans l'énonciation de ces termes de *début*, *d'augment*, *d'état* et de *déclin*, sans caractère comme sans portée pour la pratique; mais dans ces périodes de la maladie, stations diverses où s'aperçoit la durée totale de l'affection morbide, où elle se révèle par des phénomènes spéciaux se succédant dans un ordre déterminé et suivant des lois régulières; enfin, par l'étude et l'interprétation des périodes de *CRUDITÉ*, de *COCTION* et de *CRISE* (1), admises par l'École Hippocratique dans les maladies aiguës, et que l'École Solidiste moderne a bouleversées, dit M. le professeur Dupré, et a cherché à faire disparaître pour les noyer dans des principes généraux vagues et sans utilité clinique (2).

(1) *Magnum cum periodis affinitatem habet erisum theoria; si enim statim sunt morborum decursus, cur non et solutiones?* (Duverney, Thèses de Paris, 1719.)

(2) G. Dupré, Du rôle que joue le rég. alim. dans le trait. des malad., p. 93. 1852.

A. *Période de crudité.*—Les Anciens, qui observaient attentivement les phénomènes de la maladie, ont nommé *période de crudité* le temps initial dans la marche et la formation de l'état morbide. Cette période, suivant les Médecins soi-disant Physiologistes, constitue toute la maladie. Mais, pour les Pathologistes à plus large vue, il y a plus : la Force Vitale, en répondant à la provocation de la cause morbide occasionnelle, n'opère pas seulement une simple réaction du genre de celles que nous avons précédemment étudiées, elle lutte encore, suivant la direction qu'imprime à ses mouvements l'affection interne ; en un mot, elle opère aussi, indépendamment de la réaction, un acte en vertu duquel s'établit un travail particulier, une nouvelle fonction pour l'économie : c'est la maladie.

Si nous ne craignons d'introduire dans la science de nouvelles expressions à la place de celles qu'a sanctionnées le respect des siècles, nous appellerions cette première période de la maladie *période pathogénique*. C'est, en effet, celle durant laquelle l'état morbide se forme, tend à se constituer, à prendre une physionomie propre.

Mais ce travail, quel qu'il soit, ne s'opère jamais, il faut le reconnaître, dans les maladies *affectives aiguës*, sans un concours actif des forces

de l'économie, sans une réaction plus ou moins vive. En effet, la période pathogénique, appelée période de crudité à cause de la comparaison qui en fut faite avec la première phase de l'acte digestif, alors que les aliments conservent encore leur nature propre et n'ont pas subi les modifications qui doivent les assimiler à notre propre substance, la période de crudité, disons-nous, est donc toujours manifestée par la *fièvre*.

A l'égard des maladies purement réactives, nous avons déjà étudié la fièvre, et nous l'avons considérée comme un caractère qui nous instruit du degré d'action des forces de l'économie animale et de la puissance d'opposition de la nature contre la maladie. Maintenant, dans les maladies affectives aiguës, nous pouvons, jusqu'à un certain point, faire l'application de cette donnée, pour comprendre l'intervention de la Force Médicatrice dans la période de crudité.

Quand l'affection primitive de laquelle dépend la fièvre n'est pas facile à déterminer d'une manière exacte et précise, sans que, pour cette raison, ce défaut d'appréciation puisse infirmer l'existence de cette cause de la fièvre, nous disons que *la fièvre est essentielle*. Aussi, dit avec raison M. Castel (1), comme la source de la distinction que les auteurs ont établie sous le titre de

(1) Castel, *Analys. crit. de la nosol. philos.*, p. 28.

fièvre essentielle et fièvre symptomatique, ne vient que de ce défaut d'appréciation étiologique, on pourrait les traduire par celles-ci : *fièvre dont la cause est connue et fièvre dont la cause est cachée*.

Nous devons conclure de ces considérations générales, et des raisons importantes sur lesquelles elles s'appuient, que la *fièvre*, dans les maladies aiguës affectives, n'est rien moins qu'un caractère essentiel de ces maladies auxquelles on a donné le nom de *fièvre*, et ne peut, dès-lors, être considérée que comme un phénomène accidentel, c'est-à-dire un acte vital opposé à la cause provocatrice morbide dont elle est en quelque sorte indépendante, et que la Force Médicatrice la produit dans l'intérêt de l'individu : *Febris potius morbi remedium quàm morbus ; febris naturæ curationem moliens instrumentum* (1).

Ce caractère médicateur de la fièvre que nous

(1) Thèses de Paris, 1743, 1747, 1761, 1778. — On pourrait, si nous n'étions pas bien compris, nous faire le reproche de ne pas croire à l'existence des fièvres essentielles, c'est-à-dire d'une nature déterminée. L'expression de *fièvre essentielle* n'est qu'un langage qui flatte notre ignorance sur la connaissance de la cause cachée de la maladie : il n'y a pas d'effet sans cause. Mais tandis que celle-ci, plus superficielle, peut-être, et plus simple dans les maladies réactionnelles, donne lieu à des phénomènes analogues, dans les maladies affectives, au contraire, entée plus ou moins profondément sur les conditions intimes et cachées de l'économie qui la modifie et l'altère, elle produit des résultats particuliers appelés *essentiels*. Mais, dans l'un et l'autre cas, la Force Médicatrice intervient pour la combattre au moyen de la fièvre.

avons étudié dans les maladies simplement réactives, se retrouve également dans la période initiale des affections dont nous parlons. C'est la fièvre, en effet, qui leur imprime cette acuité dont doit résulter la solution spontanée, en préparant efficacement le travail de la coction. Ces raisons étaient plus que suffisantes pour la recommander au respect de tous les grands praticiens, quand sa manifestation était normale, régulière et en rapport d'intensité avec la cause qui l'avait produite et les forces du sujet.

Aussi Celse (1), Galien (2), Arétée (3), Pallasius (4) et tous les Médecins de l'antiquité qui marchaient sur les traces d'Hippocrate, ont-ils vanté la médication par la fièvre. Cette idée philosophique se retrouve encore dans les écrits de Platon (5), Sénèque (6) et Aulugelle (7). Sydenham nous apprend que la fièvre est comme un instrument dont la Nature se sert dans les maladies affectives pour opérer une dépuration : *Febris ipsa Naturæ instrumentum quo partes impuras à puris secernat* (8).

(1) *De re med.*, lib. II, cap. 8.

(2) *Comm. in Hippocrat.*

(3) *De morb. acut. sign. et caus.*, lib. I, cap. 7. — *De morb. acut. curat.*, lib. I, cap. 4.

(4) *Sinopsis de febribus*, cap. 26.

(5) Timée.

(6) *De ira*, lib. I, cap. 12.

(7) *Noct. attic.*, lib. XVII, cap. 12.

(8) *Obs. de morb. acut.*, sect. I, cap. 4.

Boërhaave (1), Van-Swieten (2), Strack (3), P. Franck (4), Reil (5), que nous avons cités déjà à propos de l'utilité de la Réaction simple, tiennent le même langage. Enfin, Fincke (6), Pujol (7), Grimaud (8), Bordeu (9), Dumas (10), et bien d'autres dont nous pourrions ici faire connaître les noms et les ouvrages, si en pareille matière le nombre n'importait moins que l'autorité, ont proclamé l'effet avantageux de la fièvre dans les maladies aiguës affectives, comme dans les réactives.

Toutefois, dans cette période de crudité, dans cette phase d'irritation où, comme dit Richter, les forces de la nature luttent contre celles de la maladie, sans qu'on sache qui l'emportera : *Quin vel oppugnantis morbi, vel vindicantis naturæ opus sit* (11); dans ce moment plein d'obscurité pour le diagnostic et pour l'homme de l'art, tant les forces du mal et celles de la nature semblent se mêler ! Dans ce premier stade, dit Clerc (12),

(1) *Oratio de medici honore servit.* Lugd. Batav. 1731, in-4°.

(2) *Comment. ad aphor.* 593.

(3) *Observat. de feb. inten., lib. I, cap. 2.*

(4) *Méd.-prat., vol. I, 3, 18.*

(5) *Memorab. clin. fasc. 4.*

(6) *De salub. febris in morb. chron.* Hallæ, 1772.

(7) *Loc. cit.*

(8) *Loc. cit., vol. I, chap. 8.*

(9) *Malad. chron., part. I, § 19.*

(10) *Mém. sur la fièv., etc.* Montp., 1787.

(11) Richter, *loc. cit.*, p. 166.

(12) *Hist. natur. de l'homme, T. II.*

l'action et les réactions se tiennent en échec, s'équilibrent, sont égales; mais bientôt, quand l'issue de la lutte doit être heureuse, la fièvre, qui s'éteint peu à peu, annonce que la Force Médicatrice a vaincu. Alors commence une seconde période, durant laquelle un travail plus efficace s'élabore et manifeste une tendance salutaire: c'est la *période de coction*.

B. Période de coction. — On a donné différentes acceptions à ce mot: en physique, on a désigné ainsi l'action soutenue de la chaleur sur les matières animales ou végétales; en physiologie, les Anciens entendaient par *coction* cette suite de transformations par lesquelles un aliment crû se change en matière vivante, en organes vivants. En pathologie, ce mot est devenu une expression métaphorique, empruntée aux phénomènes précédents pour caractériser, d'après les Humoristes, les changements qu'éprouve ce qu'ils appelaient la *matière morbifique* avant d'être éliminée ou assimilée: ils pensaient aussi que ces changements n'avaient lieu qu'au moment de l'*état*, ou de la violence de la maladie, et ils avaient désigné ce moment de la marche générale de l'affection pathologique par le nom de *période de coction*.

Mais, si nous acceptons le fait de la coction des maladies comme une vérité sanctionnée par l'ex-

périence et l'observation des siècles , nous ne pouvons nous montrer aussi faciles sur l'explication entachée de positivisme que les Anciens nous en ont donnée.

Reconnaître que le travail de coction s'opère sur une matière morbifique afin de l'éliminer , d'en débarrasser l'économie , ce serait émettre une grossière hypothèse , sans fondement comme sans portée , puisque , dans la plupart des maladies aiguës , cette prétendue cause nous est parfaitement inconnue ; ce serait aussi donner une certaine physionomie de certitude matérielle à cette partie de la science étiologique souvent obscure pour nous ; ce serait , enfin , forcer les analogies qu'on a voulu établir entre la physiologie et la pathologie.

Le travail qui s'opère au moment de la coction , phase véritablement salutaire , auquel on devrait donner le nom de *période médicatrice* , n'est donc pas une opération qui s'exécute sur une matière concrète nuisible. Non , suivant l'Humorisme bien compris , c'est-à-dire , d'après la Doctrine Hippocratique , la maladie ne résultant pas d'une cause humorale quelconque , mais au contraire l'humeur pathologique étant l'effet de la maladie , on ne saurait considérer cette humeur que comme un produit de l'acte morbide , une élaboration de la Force Médicatrice , à l'époque dite de *coction*.

Un exemple nous permettra d'être mieux com-

pris. Les maladies inflammatoires, localisées ordinairement dans le système vasculaire et ayant un retentissement si sensible sur l'appareil sanguin, se jugent le plus souvent par des hémorrhagies, des sueurs, des urines sédimenteuses, etc. Les affections dont le rapport est plus marqué avec l'appareil gastrique abdominal, se terminent quelquefois par des vomissements, mais plus particulièrement par des évacuations alvines; les urines abondantes deviennent avantageuses dans certaines circonstances. Tous ces liquides, qui renferment, au dire de certains Humoristes, la cause pathologique, sont expulsés avec des caractères anormaux qui décèlent un changement, si ce n'est dans leur nature, du moins dans leur qualité, leur densité, etc., etc.

Est-ce à dire pour cela que, dans chacune des affections que nous venons de nommer, le sang, la bile, la matière des sueurs, les urines étaient les éléments qui, par leur présence, nuisaient à nos organes? On ne saurait raisonnablement s'arrêter à cette idée. Cette évacuation d'humeurs, que nous étudierons plus loin, mais surtout la modification introduite par la coction dans leur qualité, et qui nous intéresse ici, ne peut être attribuée qu'à un travail particulier et insaisissable, opéré néanmoins par la Force Médiatrice, suivant des lois primordiales et pour la conservation de l'individu.

Du reste , quelle que soit l'idée à laquelle on s'arrête , soit qu'avec l'École Hippocratique on considère l'humeur évacuée comme un effet de la maladie , ou , qu'avec moins de vraisemblance et de raison , on envisage l'état pathologique comme dépendant d'une matière morbifique concrète , en se pénétrant bien , par l'étude et l'observation , de l'importance de la période de la maladie dont nous parlons , on ne peut méconnaître son caractère dynamique , et en elle un des actes les plus admirables et les plus salutaires de la Force Vitale pour la solution spontanée.

C'est à cette source féconde que les Médecins instruits , mais particulièrement ceux attachés au Naturisme , dont Stahl et ses disciples ont exagéré la puissance , sont venus puiser leurs plus vrais et leurs plus utiles enseignements. C'était aussi dans la savante et profonde observation de ces phénomènes où se développent la puissance et l'énergie conservatrice de la Force Médicatrice , que l'immortel Praticien de Cos venait s'inspirer ; c'est sur la marche et le développement de cette *période de coction* qu'il basait sa sage et prudente expectation , et cette réserve thérapeutique dont il donne le précieux exemple dans sa pratique :

Πεπονα φαρμακευειν καὶ κινεειν μὴ ὥμᾳ μὴδὲ ἐν ἀρχῆσιν ,
ἢν μὴ ὀργᾶ. Τὰ δὲ πλεῖστα οὐκ ὀργᾶ.

« Il ne faut évacuer et troubler qu'après la coc-

tion , et non pendant la crudité , ni au commencement , à moins qu'il n'y ait orgasme ; mais le plus souvent il n'y en a pas (1). » Ce précepte d'Hippocrate n'a été et n'est encore que trop méconnu de nos jours , dans l'intérêt des malades !

Chacune des périodes que nous venons d'examiner se caractérise par des symptômes propres. Ainsi, la crudité, phase de spasme et d'irritation, s'annonce généralement par la dureté du pouls, la sécheresse, l'aridité générale de la peau et des muqueuses : il y a, en un mot, dans cette période, une suppression complète ou partielle de toutes les excrétions ; la soif est plus vive, les urines décolorées, les déjections alvines rares et âcres quand elles ont lieu ; un sentiment d'anxiété, d'oppression, de malaise accompagne la fièvre.

Cet état se soutient, dit Boërhaave, tant que les premiers symptômes de la maladie persistent avec la même vigueur, et à plus forte raison tant que le même trouble des fonctions intérieures subsiste et augmente. Lorsque, après un temps plus ou moins long, cette matière malade, comme dit M. Pariset (2), a été changée par les actions assimilatrices ou séparatrices ; si de *crue* et d'irritante elle devient *cuite* ; si le travail dont il s'agit la sépare pour la rendre mobile, c'est-à-dire propre

(1) *Aphor.* 22, *lib.* I.

(2) Pariset, *Dict. des scien. méd.*, T. V, p. 411.

à l'évacuation, ou bien, si elle est en partie assimilée et en partie mobile, et si, à raison de cette mobilité, les mouvements intérieurs par des lois de conservation incompréhensibles, mais réelles, la dirigent vers tel ou tel émonctoire, la poussent vers la peau, les poumons, les reins, le ventre, etc., pour la dissiper au-dehors sous forme de sueurs, d'éruption, de crachats, d'urines, de selles, etc.; si les vaisseaux s'ouvrent pour lui donner issue par des hémorrhagies; si la nature l'accumule dans un foyer sous forme d'abcès (maladie nouvelle, qui a elle-même ses temps de crudité et de coction), etc.; alors, ajoute le même Auteur, tous les symptômes alarmants diminuent, la fièvre cesse, il y a *coction*, ou, comme le disaient les Anciens en d'autres termes, il y a *maturation*, *pépasme*.

Néanmoins, dans certains cas, ce travail de coction n'aurait aucune utilité pour l'économie, s'il n'était suivi et complété par la troisième période que nous avons admise dans l'état morbide, c'est-à-dire la *crise*, proprement dite.

C. Période de crise. — C'est en vain que quelques Systématicques, dédaignant avec Van-Helmont les données de l'expérience et méconnaissant la période critique dans les maladies, ont refusé le titre de médecin à quiconque ne sait pas guérir

sur-le-champ ; c'est en vain que quelques autres , aussi aveuglément amoureux de leur art , se sont persuadé que cette phase pathologique , vraie au temps où vivait Hippocrate , n'est plus qu'une erreur ou une illusion à notre époque. Il suffit d'opposer à ceux-ci les paroles de Baglivi que nous avons citées en commençant ; quant aux premiers , ils ne peuvent ignorer que Piquer , Espagne (1) , Dulaurens , L. Rivière , Sennert , Bordeu , Barthez , Fouquet , Lherminier , Landré-Beauvais (2) , Bricheteau (3) et bien d'autres , en France ; Forestus , Boërhaave , Van-Swieten (4) , en Allemagne ; Sydenham et Grant , en Angleterre ; enfin , Hoffmann , De Haën (5) , Zimmermann (6) et tous les grands Praticiens , que nous pourrions facilement ajouter à ceux qui précèdent , ont démontré l'évidence de la crise dans les affections aiguës.

Cependant , il faut le reconnaître , la doctrine des crises , qui comprend les périodes de crudité et de coction , est une des questions les plus difficiles et les plus élevées qui aient été soulevées en médecine. Aussi Bordeu , qui en avait sondé toute la

(1) *Traité des fièvres* , p. 134 et suiv. ; trad. Montp. , 1776.

(2) *Séméiotique* , 3^e édit. , p. 518 et suiv.

(3) *Mém. sur la crise et les jours crit.* , et la nécess. de tenir compte de leur infl. Broch. , 1849.

(4) *Loc. cit.* , *Comment. in aphor.* 587 et 741.

(5) *Ratio med.* , pars I , cap. IV.

(6) *De l'expér. en méd.* , T. I.

profondeur et toute l'obscurité, disait que pour terminer cette question sur laquelle on a longtemps discuté, et d'une si grande importance en médecine-pratique, il fallait *un esprit au-dessus du commun* (1). Il l'agitait lui-même avec une sage réserve. Une insuffisance autrement puissante que celle qui arrêtait le spirituel Écrivain, nous conseille, on le comprend, la même conduite. Toutefois, si l'explication du phénomène a soulevé des difficultés dans l'esprit de Bordeu et de ceux qui l'ont tentée, il n'en est pas de même du fait : il n'a été contesté par aucun Praticien, et son observation est aussi pour nous un motif de conviction.

Hippocrate, le premier qui nous ait parlé de *crise* dans les maladies, avait établi sa physiologie sur un état particulier de l'économie qu'il appelait *crase*, et qui dépendait d'une disposition normale des humeurs, ce qui constituait la santé (2). La maladie survenait quand cette crase des humeurs était troublée, et durait jusqu'à ce que, par un effort naturel, la Force Médicatrice l'eût apaisée. Or, ce succès, dont la coction était un moyen, n'était complet que lorsque la crise s'opérait et s'effectuait par différentes voies.

Hippocrate ne donnait donc le nom de *crise* qu'à l'évacuation qui se manifestait et aux mouvements

(1) Bordeu, *loc. cit.*, p. 252.

(2) OEuv. d'Hipp., trad. Littré. *Introd.*, T. I, p. 446.

vitaux qui la préparaient immédiatement ; Galien, au contraire, conservait ce nom à tout le mouvement médiateur et spontané depuis la réaction fébrile. Il rapportait plus particulièrement l'évacuation critique à l'influence de la lune, et la considérait comme nécessaire au rejet d'une cause morbifique matérielle.

Ses idées ont été suivies par la plupart des humoristes anciens. Nous ne reviendrons pas sur cette étiologie grossière, dont nous avons parlé en commençant et à propos de la coction ; mais nous croyons qu'elle a beaucoup nui à l'adoption de la période critique.

Ce caractère matériel et tangible donné à la cause morbide, objet de l'élimination critique, et la difficulté de la saisir dans les matières évacuées, ont suscité de graves oppositions à ce mode de solution des maladies. Parmi les dissidents, nous citerons surtout Reil, qui disait à la fin de ce siècle : *Doctrina de coctionibus et criticis evacuationibus, quemadmodum eam medicorum scolæ tradunt, omninò ad hypotheses easque futilissimas pertinere censeo* (1).

Cependant Reil lui-même, si explicite dans son opposition, ne fait que modifier l'opinion générale sur les crises, en admettant que ce mouvement

(1) *Joan. Christ. Reil. memorab. clin., med.-prat., T. II, fasc. IV, p. 148. Hallæ, 1792.*

doit être étendu aussi aux solides ; de ces considérations il déduit les solutions critiques sans évacuations, et donne pour exemple les maladies nerveuses, qui, comme on le sait, ont été jusqu'ici considérées comme des maladies sans matière, et constituant le plus souvent des affections chroniques.

Néanmoins l'opinion de Reil n'est pas sans fondement, si l'on réfléchit que, dans ces maladies (maladies nerveuses), l'évacuation critique importe moins, comme véhicule, si nous pouvons nous exprimer ainsi, que comme résultat du travail de coction opéré sous la direction et avec le secours de la Force Vitale Médicatrice.

Le rejet de la cause morbifique hors de l'économie, avec la matière critique créée exprès à cet effet, est donc une idée que rien ne porte à admettre. Nous demeurons plutôt dans le vrai en disant, contrairement à ce qui a été écrit, sur la période critique, par des auteurs tels que MM. Landré-Beauvais (1), Coutanceau (2) et Andral (3), que la coction est un travail particulier et inexplicable de la Force Vitale Médicatrice pour la solution spontanée de la maladie, dont la crise est le dernier terme et la terminaison.

On nous fera, sans doute, le reproche de ne

(1) *Loc. cit.*

(2) *Dict. en 30 vol., T. IX, p. 305, art. Crise.*

(3) *Andral, Thèse de conc. agrég. In-4°, Paris, 1824.*

rien expliquer sur la crise, par cette définition vague et générale. Mais explique-t-on mieux, avec les données ordinaires, le calme qui survient chez une personne vivement impressionnée et émue, après qu'elle aura répandu quelques larmes? Est-ce que dans cet état moral, ayant plus d'analogie qu'on ne croit avec la disposition morbide, on aura la prétention de croire que la cause a été éliminée avec les pleurs qui ramènent le bien-être? On ne peut dire autre chose, si ce n'est que les pleurs étaient nécessaires à rétablir l'état normal.

Quoi qu'il en soit, que l'on considère la crise comme la fin d'un travail particulier pour la guérison spontanée de la maladie, ou qu'on l'envisage comme un effort de la Nature pour chasser de l'économie une cause matérielle morbifique, dans un cas et dans l'autre elle apparaît toujours comme le résultat de l'action de la Force Vitale Médicatrice.

Quelques auteurs ont considéré la crise comme un simple et dernier symptôme de la maladie, soit que celle-ci se termine par un retour à la santé, ou qu'elle dégénère en une autre maladie (1). Cette considération n'a pas prévalu, et, généralement,

(1) Les auteurs désignent ce dernier changement sous le nom de *métastase*, et le considèrent en général comme le résultat du transport de la prétendue matière morbifique d'un point à un autre de l'économie. Nous avons déjà surabondamment exprimé notre pensée à l'égard de cette hypothétique matière morbide. Nous ne verrions donc aucun inconvénient à considérer la métastase

la *crise* est demeurée synonyme d'une opération salutaire de la Nature. On a ensuite observé deux espèces de crises salutaires. Les premières sont ordinairement précédées et accompagnées de symptômes alarmants : ainsi, dans le temps que le malade éprouve les agitations les plus vives, une fièvre très-forte, une grande chaleur, un délire frénétique, la maladie est quelquefois subitement terminée, jugée, comme disait Hippocrate, par une abondante hémorrhagie nasale ou toute autre évacuation. Les crises salutaires de la seconde espèce se font ordinairement sans que les symptômes de la maladie paraissent s'aggraver dans le temps qu'elles s'opèrent ; les évacuations utiles qui sont produites durent souvent plusieurs jours, jusqu'à ce que la maladie soit entièrement terminée. C'est cette terminaison heureuse qui s'observe très-souvent dans les inflammations de poitrine, quand une médication intempestive n'est pas venue troubler la marche de la maladie (1).

suivant les lois de sympathie du corps vivant, et quelquefois du principe signalé par Hippocrate dans son 46^e aphor. (2^e sect.) :

Δύο πόνων ἀμα γινομένων μὴ κατὰ τον αὐτόν, ο σφοδρτερος ἄμαυροῖ τον ἕτερον.

Cette loi, comme le dit, avec raison, M. le docteur Chrestien, ne se borne pas aux différentes douleurs que peut éprouver un sujet, mais embrasse tous les travaux qui ont lieu dans l'économie. (Chrestien, *De l'immunité et de la susceptibilité morb.*, au point de vue de la clin. méd. 1852, p. 18.)

(1) Ce dernier motif nous fait comprendre pourquoi M. Bouillaud

M. Landré-Beauvais, pour éviter toute confusion, a proposé de conserver le mot de *crise* aux évacuations avec mouvement vital exagéré, et d'appliquer le nom de *lysis* aux crises lentes et partielles. Nous pensons, au contraire, que ce terme ne doit être appliqué et ne s'applique, en effet, qu'à la terminaison spontanée de ces maladies qui disparaissent sans évacuation apparente. Autre preuve que le travail médicateur critique ne consiste pas seulement dans l'évacuation de la matière morbifique.

Les crises ont été divisées aussi en régulières et irrégulières, complètes et incomplètes, etc., etc., désignations qui entraînent avec elles leur explication et leurs développements.

Il faut conclure de tout ce qui précède, que la doctrine de la crudité, de la coction et des crises

observe si rarement la crise dans les fluxions de poitrine, qu'il juggle impitoyablement et qu'il poursuit de saignées coup sur coup. Ceux qui n'ont pas usé et abusé, comme lui, de la lancette, ont pu recueillir de nombreuses observations qui prouvent incontestablement le pouvoir de la Force Médicatrice pour la solution spontanée des phlegmasies aiguës du poumon. Nous nous contenterons de citer, à cet égard, l'éminent éditeur des *Fièvres* de Grimaud, Demorcy-Dellettre, dont le remarquable travail résume sur ce point les idées de l'Antiquité*. Quant aux modernes, on peut consulter avec fruit, sur l'inutilité de la saignée dans la *pneumonie*, le mémoire de M. le docteur Diell, de Vienne, dont une analyse a été publiée dans le journal de M. Malgaigne**.

* J.-B.-E. Demorcy-Dellettre. Thèse inaug., in-4°. Montp., an XI.

** De l'inutilité de la saignée dans la pneumonie, par le docteur Diell, de Vienne. — *Journ. médico-chir. de Paris*, T. IX, p. 55 (Juillet 1854).

est un fait d'observation et depuis long-temps admis dans la science. Il n'est pas moins évident, pour nous, que ces trois périodes de la maladie résultent de la part que prend la Force Vitale à la médication de l'état morbide, et démontrent incontestablement l'influence de la Puissance Médicatrice pour la solution de l'affection pathologique.

Comment le méconnaîtrait-on, lorsque nous voyons nos méthodes les plus heureuses et les plus rationnelles, en thérapeutique, basées sur cette considération si féconde et si pratique?

C'est aussi à cette triple source de la marche et du développement morbide, qu'Hippocrate puisait ses idées si exactes sur la *prognose*, c'est-à-dire cette connaissance générale de la maladie, tant dans les phénomènes antérieurs que dans ceux qui allaient survenir, cette association savante du diagnostic et du pronostic que la science moderne a séparés; c'est cette doctrine qui avait donné à Galien une si grande assurance dans cette dernière branche des connaissances médicales, et lui permettait d'annoncer, au grand étonnement des méthodistes, cette hémorrhagie nasale critique qui soumit l'ignorance de ses confrères à sa sagacité et à son talent; c'est, enfin, l'étude des périodes de la crudité, de la coction et des crises, qui donne une triple et solide base à la science du pronostic et des indications; et répand, comme dit

Richter, quelque chose de divin sur la science des maladies : *Tria illa præsagii medici instruendi momenta, quibus ars nostra nihil divinius habet, cruditas, coctio et crisis* (1).

Nous n'entrerons pas dans le détail des signes qui annoncent l'accomplissement des actes critiques, ni des différentes voies que la Force Vitale Médicatrice se choisit pour arriver à son but ; nous ne parlerons pas non plus longuement des jours critiques qui furent le sujet de vives et longues discussions, et dont l'observation est tombée maintenant dans une indifférence complète.

On ne saurait méconnaître, cependant, que non-seulement la Force Médicatrice choisit les voies par lesquelles elle peut opérer facilement la solution spontanée de l'affection aiguë, mais encore que sa marche régulière et déterminée s'effectue à des jours marqués. Pourquoi ne l'admettrait-on pas à l'égard de la Force Vitale Médicatrice, lorsque tant d'actions s'opèrent dans nous périodiquement, comme, chez les femmes, le flux menstruel, comme le besoin des excrétiens, des nourritures à heures fixes, ou comme les révolutions des âges, la durée de la gestation, etc., etc. ? Pourquoi les mouvements fébriles n'auraient-ils pas des mouvements déterminés ? Ne le voyons-nous pas dans les fièvres intermittentes

(1) Richter, *loc. cit.*, T. III, p. 165.

tierces et quartes , si régulières dans le retour des accès (1) ?

Avouons toutefois que , s'il est facile à un esprit non prévenu d'observer l'existence des crises et d'en reconnaître la réalité dans les maladies dont la marche est régulière , il n'en est pas de même des jours critiques , à cause de l'impossibilité où se trouve souvent le médecin de savoir l'époque précise du début de l'affection , sur lequel le sujet ne donne le plus ordinairement que des renseignements vagues , ou bien encore à cause de l'obscurité que jette sur la marche de la maladie une médication contre-indiquée et le plus souvent intempestive.

De là des contradictions nombreuses , et qu'il serait trop long de rapporter , sur la manière de compter ces jours et sur leur réalité et leur importance critique : contradictions qui s'expliquent quelquefois cependant par les exemples allégués en faveur de la non-existence des jours critiques de la part des médecins qui leur sont le plus opposés , et choisis dans certaines classes de maladies , comme la fièvre maligne ou l'apoplexie , par exemple , qui évidemment ne suivent pas les règles ordinaires. Aussi gardons-nous de croire que la Force Vitale Médicatrice intervient toujours , comme nous venons de l'exposer , dans toutes les maladies

(1) J.-J. Virey , Dict. des sc. méd. , T. XXVI , p. 445 , art. *Jours critiques*.

aiguës affectives, pour leur solution spontanée. Il en est de rapidement mortelles, soit par une cause inhérente au sujet, soit par la violence avec laquelle agit la cause morbide. Dans ces cas, la Force de réaction ou de puissance conservatrice est si rudement atteinte, si promptement frappée, que toute action médicatrice de sa part devient impossible. La vie est subitement et radicalement éteinte. Telles sont ces morts promptes, causées surtout, en temps d'épidémie, de peste, de fièvre jaune, de choléra, etc., chez des sujets pleins de santé en apparence et saisis loin de leur domicile, dans les rues et pendant les occupations que nécessitent leurs affaires : *Sed et magni, quorum furore vitales sedes confestim occupante, oppressa Natura nihil in corporis sui tutelam molitur. Ita tetræ pestis adflatus quosdam ex sanissimis et nihil periculi metuentibus, in viâ correptos celeriter instinxit* (1).

D'autres fois la Force Vitale Médicatrice est impuissante encore contre la maladie. Dans ces cas, elle ne devient pas tout-à-coup inhabile et sans utilité pour le salut de l'économie; mais cette faiblesse s'acquiert peu à peu, à mesure que l'affection fait des progrès et s'infiltré dans l'économie. C'est ce qui arrive dans les maladies diathésiques, ou, comme les appelle le professeur

(1) Richter, *loc. cit.*, p. 167.

Lordat, dans les *maladies indéfinies* (1). Il semble alors véritablement que la maladie et la Force Vitale Médicatrice soient deux champions qui s'observent et résistent également pendant un temps où semble durer encore la santé. On dirait que celle-ci n'est que la résultante de deux forces égales et contraires agissant en sens opposé. Mais si, progressivement, l'affection a gagné en puissance tout ce qu'a perdu en force la Faculté Vitale Médicatrice, la maladie se manifeste. Alors elle devient chronique, à moins que, par des circonstances étrangères ou fortuites, comme la production d'un état aigu, ou bien un effort sublime, la Force Médicatrice, en rallumant une fièvre salutaire, ne vienne mettre fin à la maladie diathésique (2).

Les maladies chroniques peuvent donc se terminer heureusement par les seuls efforts de la Nature Médicatrice; tâchons d'en donner les raisons, en nous appuyant de quelques exemples.

IV. Crise dans les maladies affectives chroni-

(1) Lordat, De la perpét. de la méd., p. 194.

(2) Un récent exemple de cette solution vient d'être publié par M. Sirius-Piroudy, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Marseille. Il s'agit d'une femme souffrante depuis long-temps d'une affection scrophuleuse, avec tumeur blanche abcédée au genou gauche et guérie radicalement par une atteinte de choléra grave. (*Revue thérap. du Midi*, N° du 20 mars 1852, p. 138 et suiv.)

ques. — Qu'est-ce qu'une maladie chronique ? A cette question quelques Médecins modernes s'empresseraient de répondre : C'est une maladie qui a duré plus de quarante jours ; tandis que d'autres , moins exigeants en apparence , pousseraient jusqu'au 60^e jour la limite assignée à la maladie avant qu'elle atteigne à la chronicité.

Il est évident , pour celui qui réfléchit et qui observe , que cette définition incomplète et restreinte ne peut s'appliquer au genre de maladie dont nous avons à parler maintenant. En effet , combien d'affections dont le caractère aigu s'observe même au-delà du 60^e jour de leur développement ! Combien d'états pathologiques aussi qui , au début , sont essentiellement chroniques ! Il faut donc chercher ailleurs que dans la durée totale seulement , la différence qui se manifeste entre ces deux grandes classes de maladies , celle qui les range dans l'une ou l'autre des deux larges divisions établies en nosologie , qui leur imprime , enfin , le caractère d'*acuité* ou de *chronicité*.

Ce caractère distinctif et radical se dessine dans la physionomie propre qui résulte de la force et de la rapidité d'évolution des phénomènes des maladies aiguës , et dans la lenteur , la nonchalance , la faiblesse , la débilité particulières à l'état chronique. La maladie chronique est donc celle dans laquelle la durée est plus longue , il est vrai , mais

où les symptômes aussi sont moins prononcés, moins vifs, moins accentués, plus languissants.

Plusieurs causes peuvent produire cette inertie fâcheuse de la chronicité : 1° la nature même de la maladie qui peut naître essentiellement chronique ; 2° les dispositions natives ou acquises du sujet, telles que les conditions d'hérédité, d'habitude, etc. ; 3° la négligence du malade, la privation ou le défaut de soins ; 4° enfin, une médication aveugle ou inopportune dans les cas morbides soumis à l'observation.

L'état particulier du sujet est une circonstance favorable, non-seulement au développement de la maladie en général, mais encore à sa prolongation indéfinie dans l'économie qui la recèle. Personne n'ignore les modifications profondes et durables imprimées au corps vivant par la multitude des agents hygiéniques au milieu desquels nous puissions les éléments immédiatement nécessaires à notre existence. Quelquefois les dispositions nouvelles qui en résultent, lentement acquises, mais solidement établies, affectent des rapports d'existence tellement intimes avec les divers états pathologiques dont nous pouvons être accidentellement atteints et les secondent si merveilleusement dans leur prolongation et leur durée, qu'ils semblent avoir pris droit de domicile, et l'on ne peut que très-difficilement en débarrasser l'économie vivante.

Cette conséquence est surtout fréquente chez les individus nativement faibles, d'une constitution primitivement chétive ou acquise à la suite de maladies successives, de longues privations, de souffrances morales, de travaux pénibles, d'une alimentation peu ou point réparatrice, etc., causes qui ont complètement ruiné la santé et dérangé l'harmonie de l'état normal; mais la gravité est particulièrement augmentée quand la chronicité est la conséquence d'une condition morbide native, d'une disposition pathologique héréditaire. C'est alors que l'art est appelé à lutter, le plus souvent sans succès, contre un état morbide dont le germe a été transmis avec le sang de l'un ou de l'autre parent et quelquefois de tous les deux. Dans ces cas rebelles à la thérapeutique, la cause morbide s'est infiltrée dans toutes les parties de l'économie: les solides, comme les liquides, en ont été profondément modifiés, elle semble faire partie intégrante de l'individu, et constitue même quelquefois une des conditions nécessaires à la prolongation de l'existence et à l'exécution de certaines fonctions. C'est, dans ce cas, une véritable habitude pathologique, ainsi que Raymond de Marseille nous en a cité de nombreux exemples (1), et elle ne saurait être supprimée sans un danger réel pour

(1) Dominique Raymond, *Traité des malad. qu'il est dang. de guérir*. Paris, 1816.

le sujet : ce sont , comme on le dit vulgairement , des ennemis avec lesquels il faut savoir vivre.

Dans ces circonstances , il faut reconnaître aussi que la nature propre de la maladie est le plus souvent la cause qui favorise puissamment la chronicité. Dans ces maladies , primitivement et essentiellement chroniques , bien qu'elles affectent quelquefois quelque acuité dans leur marche , le développement des effets se prononce profondément. Elles ne résident pas seulement , comme les RÉACTIVES , dans les forces superficielles de la vitalité , si nous pouvons nous exprimer ainsi ; mais , à l'exemple des AFFECTIVES , dont elles font partie , elles ont porté leur action sur l'économie tout entière : *totius substantiæ*. Dans les maladies chroniques de la nature de celles dont nous parlons , l'infiltration morbide dans l'agrégat vivant semble remonter à la période initiale elle-même. Aussi ces circonstances donnent-elles à ces maladies un caractère de ténacité qui désole le médecin , rend l'art le plus souvent impuissant et leur a valu la désignation de maladies *incurables* en thérapeutique , et en nosologie l'épithète d'*indéfinies* que leur a appliquée M. le professeur Lordat (1) : tels sont le cancer , la syphilis , etc.

Enfin , deux autres causes peuvent aussi donner indirectement lieu à la chronicité dans les mala-

(1) Lordat , De la perpét. de la méd. , p. 194.

dies : c'est la négligence du malade et la médication intempestive, le défaut ou l'exagération des secours thérapeutiques.

Dans le premier cas, une confiance aveugle dans les secours de la Nature laisse progresser la maladie et ne s'oppose point aux tendances vicieuses qui résultent de ce progrès nuisible (1). La Force Médicatrice, qui n'a pas été aidée dans le travail de réparation qu'elle a essayé et pour lequel elle se montre maintenant impuissante, peut moins encore par ses seuls efforts quand le mal a duré quelque temps : il ne fait alors que se prolonger davantage, et devenir de plus en plus chronique.

D'autres fois c'est de l'impuissance de l'art, c'est de l'exagération dans ses procédés thérapeutiques, c'est de la multiplicité et de l'inopportunité des moyens artificiels que résulte le danger, la chronicité de la maladie. Alors la marche régulière de la fonction pathologique a été troublée; la Nature, accablée, pour ainsi dire, sous le nombre et le poids des armes accumulées pour la secourir, ne peut pas s'en servir utilement en face du mal. Affaiblie ou gênée dans ses mouvements, elle ne

(1) « Qui ne sait », dit le savant Bibliothécaire de notre Faculté de médecine, « que bien des maladies ne deviennent plus ou moins promptement mortelles, que parce que les médecins, appelés trop tard, n'ont pu alors employer efficacement les remèdes qui, plus tôt, eussent été réellement utiles. » (H. Kühnholtz, *Cours d'hist. de la méd.*, p. 78.)

peut réagir efficacement, et ne tarde pas à être vaincue.

La conséquence de cet échec est la chronicité, nous l'avons dit. Nous venons d'en signaler les principales causes; mais il est évident que toutes ont un résultat identique: c'est la durée prolongée de la maladie, la lenteur de ses principaux phénomènes symptomatiques, lenteur produite par l'affaiblissement radical et graduel de la Force Vitale Médicatrice. Elle est loin, bien loin, en effet, de cette réaction prompte et efficace manifestée dans les maladies purement réactives. Là, une sensibilité intacte et physiologique rendait vive et instantanée la sensation vitale, et permettait à cette Réaction d'être prompte et salutaire. La Force Médicatrice est loin encore de cette marche régulière, périodique et curative qu'elle affectait dans la maladie affective aiguë, de ce travail fonctionnel et médicateur qui, par l'élaboration de la *coction* et l'*évacuation critique*, conduisait à la solution spontanée. Dans la maladie chronique, au contraire, tout est lent, morne, presque insensible. La cause a pénétré peu à peu dans l'économie, et chacune de ses actions isolées n'ayant pas été assez puissante pour déterminer de la part de la Force Vitale une répulsion active et médicatrice, leurs conséquences réunies et collectives rendent maintenant impossible toute manifestation efficace.

Néanmoins gardons-nous de croire que , dans les maladies chroniques , la Force Vitale Médicatrice soit absolument et constamment impuissante. Les observations nombreuses de Médecins distingués , parmi lesquels nous pouvons compter Bordeu et Dumas , viendraient s'opposer à l'admission de cette proposition contraire aux faits et aux données pratiques de la science.

Bordeu , qui n'a pas développé l'histoire des crises dans les spécialités qui les constituent , mais qui s'est contenté d'établir les principes de cet effort admirable de l'économie sur des bases inébranlables , en fait le parallèle avec l'action excrétoire des glandes , et le signale dans les maladies chroniques par de nombreux exemples (1).

Dumas , qui se montre injuste à l'égard du spirituel Écrivain , en disant qu'il s'est borné à des assertions vagues sur la manière dont les crises peuvent s'opérer dans les maladies chroniques , nous apprend aussi que celles-ci se terminent spontanément par quatre voies différentes : 1° l'évacuation spontanée du sang ou de quelque humeur ; 2° la formation des dépôts et des abcès qui modifient et transportent les matières dont la présence entretient ces maladies ; 3° le développement d'une affection contraire à celle dont la maladie chronique se compose et qui tend à la combattre par

(1) Bordeu , *loc. cit.* , T. II , p. 797 et suiv.

son opposition ; 4^o la succession d'autres maladies qui font disparaître les affections précédentes en les remplaçant (1). Adoptons , avec quelques développements , les divisions établies par cet illustre Professeur de l'École de Montpellier.

A. L'évacuation spontanée du sang ou de quelque autre liquide de l'économie n'est due , selon nous , dans les maladies chroniques , qu'à un travail critique , dont la période de coction a échappé à l'observation , à cause de la lenteur et de la faiblesse avec lesquelles elle s'opère dans ces maladies.

Cette évacuation , à laquelle on a attaché plus spécialement le nom de *crise* , et qui n'est , comme nous l'avons déjà démontré , que le dernier terme de l'élaboration médicatrice , amène une détente favorable dans les maladies chroniques où dominant le spasme , l'irritation et le resserrement. Ces évacuations spontanées se font par divers organes suivant une proportion convenable , corrigent ainsi les mouvements irréguliers des Forces Vitales et rétablissent l'ordre naturel de leur distribution et de leur exercice. Enfin , un autre genre d'utilité par lequel les évacuations peuvent servir de crise aux maladies chroniques , c'est d'enlever , dit

(1) Ch. L. Dumas , Doctr. gén. des malad. chron. , 2^e édit. , T. I , p. 179 à 182.

Dumas, les fluides et les matières dont la présence et la reproduction entretiennent ces maladies (1).

B. Aussi, la formation des dépôts et des abcès salutaires dans les maladies chroniques ne peut-elle être attribuée, d'après nous, qu'au même travail critique dont le produit, n'ayant pu être évacué par les voies ordinaires de la Nature, se porte et se fixe sur différents organes. Nous n'envisageons donc pas, d'après ce principe, la matière morbide au même point de vue que certains Pathologistes. Elle n'est pas pour nous la cause de la maladie, elle n'en est que le produit ou plutôt le résultat de l'élaboration médicatrice opérée par la coction : moyen de résolution spontanée, dont l'influence est aussi évidente dans les affections chroniques que dans les aiguës.

Pour dissiper les doutes qui pourraient s'élever dans quelques esprits sur ces deux ordres de faits, il suffirait de rappeler les exemples cités par Stahl (2), Hoffmann (3), Baglivi (4), Piquer (5) et Pinel (6), qui prouvent que la manie, la mélancolie, l'hypochondrie, l'hystérie, l'épilepsie et d'autres maladies spasmodiques ou nerveuses,

(1) Dumas, *loc. cit.*, T. I, p. 182-186-190.

(2) Stahl, *Dissert. de mot. tonic. vital.* 20. Theor. med. ver.

(3) Hoffmann, *loc. cit.*, I, 409-410.

(4) Baglivi, *loc. cit.*, lib. II, cap. IX. 80.

(5) Piquer, *Prax. med.* Amstel., 1775. 22.

(6) Pinel, *Trait. sur l'alién. ment. ou la manie.* 266.

durant depuis longues années , ont rapidement cédé à des évacuations critiques de différente nature. Les mêmes observations ont été faites par Morgagni (1), Thomas Bartholin (2), Fabrice de Hilden (3), le Prof^r Lordat (4) et d'autres Médecins célèbres , à l'égard des mêmes affections ou d'autres plus spécialement humorales ou chroniques.

C. Mais de tous les modes critiques qu'emploie la Nature pour la solution spontanée des maladies chroniques, le plus remarquable est certainement le développement d'une affection contraire à celle dont la maladie est formée : telle est le plus souvent l'utilité de la *Fièvre*. Nous nous sommes assez longuement étendu sur l'avantage de ce phénomène morbide pour nous dispenser d'en parler ici ; néanmoins , on ne saurait trop le redire pour ceux qui considèrent ce moyen médicateur comme toujours à craindre et devant être sans cesse combattu , de toutes les affections qui peuvent se développer à l'avantage des maladies chroniques , « il n'en est point dont l'effet soit plus assuré et plus puissant que celui du mouvement fébrile (5). »

(1) Morgagni, *De sed. et caus. morb.*, I, *epist.* 8.

(2) Thom. Bartholin, *Hist. anat. curios.*, cent. II, *hist.* 97. 312-12. Amst., 1654.

(3) *Fabricii Hildani observ. et curat.*, centur. II, *obs.* 9.

(4) Lordat, *Traité des hémorrhagies*, p. 212.

(5) Dumas, *loc. cit.*, T. I, p. 220.

Cependant, la fièvre n'est pas indistinctement utile dans toutes les maladies chroniques. Celles où elle se montre le plus souvent efficace s'annoncent par la langueur et l'atonie : la circulation y est lente, paresseuse, comme dit Pujol (1); la chaleur du corps est habituellement au-dessous de la température normale; les humeurs s'embarassent dans les capillaires; il y a des stagnations dans les mailles du tissu cellulaire, ou des épanchements de sérosité dans les principales cavités. L'hydropisie, la paralysie, les hémorrhagies passives, les scrofules sont dans ce cas.

Les maladies chroniques où l'irritabilité et la mobilité nerveuse sont très-prononcées et constituent le fond même de l'état pathologique, trouvent aussi leur solution dans la production spontanée de la fièvre. En effet, dans les maladies nerveuses idiopathiques, *sine materie*, où l'érethisme et la discordance nerveuse ne dépendent pas d'une affection primitive à laquelle la fièvre peut être utile aussi suivant son génie particulier, que se passe-t-il généralement? Dans toutes ces affections qu'on est convenu d'appeler *maux de nerfs*, *état nerveux*, *spasmes*, *vapeurs*, etc., le système nerveux qui préside aux fonctions naturelles et aux principales opérations de l'économie vivante, étant détourné par diverses causes mor-

(1) Pujol, *loc. cit.*, T. II, p. 22.

bides, dont nous n'avons pas à nous occuper ici, de l'objet principal de ses opérations; l'innervation viscérale, n'ayant plus de but, ne trouvant plus à consumer son activité dans un exercice normal et régulier, suscite dans l'économie mille troubles consistant en sensations et en mouvements vicieux et désordonnés (1). « Alors, dit Pujol (2), le *genre vasculaire* semble languir et perdre de sa vigueur naturelle, dans le temps que le genre nerveux est surchargé de vie et de mobilité. La fièvre, dans ces cas, en augmentant l'énergie vasculaire et celle des fonctions assimilatrices qui en dépendent, rétablit entre les deux systèmes l'équilibre qui a été rompu. » Ce but heureux peut être atteint quelquefois, d'après Dumas (3), par une simple augmentation de l'énergie vitale, d'où résultent le sthénisme, la douleur et l'irritation inflammatoire, et assez souvent l'excès d'absorption et le mouvement fluxionnaire qui agissent de la même façon.

L'utilité de la fièvre dans les maladies chroniques, suivant le mode que nous venons d'indiquer, résulte de l'observation la plus simple de l'homme malade. Elle abonde en faits qui attestent la vérité de cette loi posée par Hippocrate (4),

(1) Trousseau et Pidoux, *loc. cit.*, T. I, p. 58.

(2) Pujol, *loc. cit.*, T. II, p. 53.

(3) Dumas, *loc. cit.*, T. I, p. 211.

(4) *A convulsione aut distensione nervorum vexato, febris accedens morbum solvit.* (Aphor. 57, sect. IV.)

proclamée ensuite par Sydenham (1) et admirablement reprise par MM. Trousseau et Pidoux. « Aussi, disent ces deux habiles Écrivains, il n'est peut-être pas en physiologie, en pathologie générale, en médecine-pratique, de fait plus grand, plus culminant et plus fécond que celui formulé en plusieurs endroits des OEuvres d'Hippocrate, et sur lequel ce grand homme revient avec une sorte de complaisance qui prouve combien il en mesurait l'étendue et la profondeur. Quelle portée dans cette simple observation : SANGUIS MODERATOR NERVORUM ! Comme, de suite, elle a eu ses fruits, lorsque Hippocrate en a déduit cette conséquence si vraie et si large, qu'on est embarrassé de dire laquelle des deux, de l'observation première ou de la conséquence, est principe ou application, tant l'une et l'autre embrassent de faits : FEBRIS SPASMOS SOLVIT (2) ! »

Mais, suivant la judicieuse observation de Pujol (3), il faut que la fièvre, pour amener la solution spontanée des maladies chroniques, ne soit autre chose, comme cela arrive souvent, qu'un *conatus naturæ*, un mouvement plus ou moins véhément, mais simple et régulier, que fait la Force Vitale Médicatrice, qui cherche, par ce

(1) Sydenham, *Opera medica*, T. I, p. 266.

(2) Trousseau et Pidoux, *loc. cit.*, T. I, p. 55.

(3) Pujol, *loc. cit.*, p. 72.

moyen qu'il sait mieux gouverner que nous, à se débarrasser de la maladie chronique en suscitant la coction et la crise. Aussi doit-on s'assurer si la fièvre qui survient pendant le cours des maladies chroniques nerveuses, n'est pas un effet immédiat de la cause même de ces maladies, devenue plus intense et plus irritante. Dans ce cas, cette fièvre, qui ordinairement est du nombre des lentes, n'offre rien que de symptomatique et tend naturellement à augmenter le danger de l'affection primitive. Quelquefois encore cette fièvre est essentielle, c'est-à-dire existant *per se*, comme disent les Anciens. Sa cause affective, qui existe, nous est seulement inconnue; elle peut être différente de celle qui a produit la maladie chronique. Toujours aiguë et plus ou moins dangereuse par sa nature, cette fièvre concomitante, ainsi que l'appelait Torti, devient incomparablement plus nuisible par la mauvaise disposition du sujet.

D. Cependant, véritable moyen médicateur, cette fièvre essentielle peut être comprise quelquefois dans ce que dit Dumas de la succession d'autres maladies qui font disparaître les affections précédentes en les remplaçant. Les maladies chroniques pour lesquelles ces affections rapides sont une crise naturelle qui les termine promptement, peuvent se rattacher aussi, dans ces cas, à la

grande loi d'antagonisme morbide. La succession et la transformation des maladies, aussi bien que l'antagonisme pathologique, récemment exposé par la plume intelligente de M. le professeur Fuster (1), sont deux questions trop vastes et trop complexes pour que nous nous permettions de les traiter dans ce travail où elles manqueraient de lumière et d'espace. Nous nous bornons donc à signaler seulement le parti que la Force Médicatrice retire de la formation de nouvelles maladies pour la solution des affections chroniques, que ces maladies soient opposées ou non par leur nature à celles qu'elles ont pour but de faire disparaître de l'économie.

Toutefois, les maladies nouvelles dont nous venons de parler ne sont réellement efficaces que lorsqu'elles participent des caractères du genre inflammatoire simple, et que, localisées, elles siègent sur des organes moins essentiels à la vie que ceux atteints par l'affection primitive. Les engorgements lymphatiques, les tumeurs froides, les congestions muqueuses, comme dit Dumas (2), les excroissances charnues, les vieux ulcères, les phlegmasies lentes, sont principalement celles où ces inflammations sont salutaires.

(1) Fuster, Des antagonismes morbides, des applicat. que l'on peut en faire en thérapeutique. In-8°, Montp., 1848.

(2) Dumas, *loc. cit.*, p. 216.

C'est par cette opposition naturelle et les dispositions nouvelles imprimées à l'économie, qu'on peut s'expliquer l'influence salutaire des âges, de la puberté, de la grossesse, des saisons, des climats, etc., et, en général, des modifications capitales subies par l'organisme vivant et assez antipathiques à certaines maladies chroniques, pour produire la guérison spontanée. Mais, il faut le dire, ce résultat heureux que poursuit la Thérapeutique, le plus souvent sans succès, n'est quelquefois que la conséquence de l'énergie plus grande imprimée à la Force Vitale par ces différentes causes ou d'autres, tels que l'exercice et le mouvement. Aussi Sydenham, ce grand et habile observateur, était si bien convaincu de la vérité que nous avançons, qu'il a dit que celui qui découvrirait un remède vraiment fortifiant et digestif, aurait, dans le traitement des maladies chroniques, des succès qui l'étonneraient lui-même et dépasseraient de beaucoup ses propres expérances. *Dico eum qui remedium ad hanc intentionem (ROBORANDI et DIGERENDI) satisfaciendam potentissimum invenire poterit, longè majora in sanandis morbis chronicis præstare posse, quàm ipse se posse existimet (1).*

(1) Sydenham, *Tract. de podag.*

CHAPITRE QUATRIÈME.

DES SECOURS QUE LA FORCE MÉDICATRICE EMPRUNTE A L'ART
POUR LA GUÉRISON DES MALADIES.

I. Après ce qui précède , on pourrait supposer que nous sommes convaincu de l'inutilité absolue de l'art en Médecine , si nous ne nous empressions d'établir quelques réserves aux principes généraux que nous avons énoncés , et qui démontrent jusqu'à l'évidence l'existence et l'intervention de la Puissance Médicatrice dans la solution de la plupart des maladies.

Nous l'avons déjà dit avec Rivière, et nous répétons encore les paroles de cet immortel Praticien : « La Force Vitale Médicatrice n'est pas toujours efficace. » Elle succombe, hélas ! bien souvent dans la lutte qu'elle a à soutenir pour le maintien de notre existence ; elle faiblit parfois , sans céder entièrement ; elle s'égare , enfin , et se perd dans la voie qu'elle doit prendre pour arriver au but qu'elle se propose. Dans tous ces cas , c'est à l'art à la soutenir , à la guider : la Nature est la boussole indiquant la route que nous devons parcourir ; mais elle ne dispense le vaisseau ni des efforts, ni

de l'expérience, ni de l'attentive observation du pilote.

L'art doit donc intervenir pour faciliter à la Nature la tâche salutaire que la Providence lui a assignée(1); et, puisqu'il ne saurait être un auxiliaire aveugle de la Force Médicatrice sans compromettre ses secours en les rendant inutiles ou dangereux, nous ajouterons quelques mots sur la conduite qu'il doit tenir pour le bien de l'Humanité, autant que dans l'intérêt de ses véritables progrès et de sa propre dignité. Car, dit M. le professeur Bouisson : « Les principes d'une science pratique ne conservent généralement leur valeur que dans une sphère bornée d'application, mais ils s'affaiblissent lorsqu'on les pousse jusque dans leurs dernières conséquences (2). »

La Science Médicale, avons-nous dit, a été divisée en deux grandes branches, établies pour faciliter l'enseignement et la pratique. Cette division, sur laquelle nous nous sommes expliqué, bien que ne pouvant être admise d'une manière très-absolue, puisque la Pathologie est une comme la vie, doit être surtout conservée quand on considère les faits d'intervention de la Force Médicatrice. Dans les maladies externes ou particulièrement du ressort de la Chirurgie, le diag-

(1) *Natura est jussus Dei*, a dit Van-Helmont.

(2) Des succès et des revers en chirurgie, p. 15. Montp., 1844.

nostic, en général, peut être porté avec plus de précision (1), les phénomènes sont plus apparents, l'application des sens plus facile, et, comme le disait Voullonne (2), le principe morbifique ou l'état morbide plus saisissable. Dans ces cas, l'art peut et doit intervenir, soit pour faciliter à la Nature le travail réparateur auquel elle va se livrer, soit pour réprimer ses tendances vicieuses, soit pour rendre sa marche plus régulière. Mais n'oublions pas que, même alors, c'est la Nature qui guérit; l'art ne fait que rendre la solution plus facile, en aidant la Force Médicatrice par les moyens que l'expérience lui fournit. Dans les *lésions anatomiques*, dans les *difformités*, il y a des indications curatives qui exigent des actes mécaniques (taxis, diérèse, synthèse) dont l'art doit se charger; il les remplit au moyen d'opérations, de manœuvres, d'appareils, qui appartiennent à son domaine particulier. Les actes vitaux spéciaux qui accompliront la guérison réelle proviennent de la Nature seule; l'art intervient pour les provoquer lorsqu'ils

(1) Nous n'ignorons pas le déplorable mais utile inventaire des erreurs chirurgicales avouées qu'a fait M. Bérard, chargé par le jury d'un concours de remplir cette tâche. Devant nous abstenir de détails, nous nous sommes placé au point de vue le plus général, et nous ne croyons pas nous être trompé en croyant à la précision plus grande du diagnostic chirurgical, comparé à la même branche de la médecine interne, malgré les modernes secours apportés par le stéthoscope et le plessimètre.

(2) Voullonne, *loc. cit.*, p. 24-27, édit. Paris, 1792.

manquent, pour les maintenir dans de justes limites, et les mettre en rapport avec le résultat que l'on veut obtenir (1).

Nous n'entrerons pas dans le détail analytique des faits d'intervention de l'art chirurgical pour aider la Nature; ce que nous avons dit dans le deuxième chapitre de ce Travail nous en dispense suffisamment. En effet, partout où nous avons signalé l'impuissance de la Force Vitale Médicatrice, nous avons supposé la possibilité d'un recours à l'art; cependant, afin d'être plus précis, nous ajouterons que la Force Médicatrice, qui peut seule mettre un terme dans un temps plus ou moins long à la plupart des maladies réputées chirurgicales, a besoin de l'intervention de l'art pour abrégier la durée du travail réparateur, et épargner au malade la douleur inséparable de la plupart de nos lésions organiques.

Dans les plaies des parties molles avec ou sans complication, dans les fractures simples ou accompagnées de lésions graves, la Thérapeutique chirurgicale a le droit légitime de se montrer l'auxiliaire de la Nature pour établir les conditions physiques telles que l'œuvre de la cicatrisation s'accomplisse sans trouble, que l'opération plastique se succède et s'achève sans irrégularité; son rôle aussi doit être actif, pour éviter les désordres

(1) L. Boyer, *loc. cit.*, p. 164.

fonctionnels dont la gravité pourrait compromettre le résultat désiré.

La Nature, avons-nous dit, ne réduit pas les luxations ; celles-ci réclament donc l'intervention chirurgicale, qui maintient aussi les parties dans leur position normale.

L'art chirurgical s'est enrichi de recherches très-importantes, de procédés tout-à-fait nouveaux, par lesquels on triomphe de lésions ordinairement au-dessus des ressources de la Nature, et contre lesquelles l'art était presque impuissant à une époque très-rapprochée de nous : on comprend que nous voulons parler de la ténotomie, des appareils employés dans l'art orthopédique, etc., etc. (1).

Nous avons montré comment agit la Nature pour l'ouverture des abcès, l'expulsion des corps étrangers, la guérison de certaines tumeurs et de productions nouvelles, etc., etc. : — l'art imite les procédés lents employés dans ce but par la Force Médicatrice, et arrive plus promptement au même résultat que celle-ci, par les ponctions, la torsion, l'arrachement, la ligature, les caustiques et les diverses applications locales.

Les fistules peuvent se guérir spontanément par le rapprochement de leurs parois, le retour de l'embonpoint, l'inflammation adhésive et suppu-

(1) Voy. Delpéch, Humbert, Guérin, Pravaz, Serre, etc. — Boyer, *loc. cit.*, p. 153.

rative , etc. , etc. : la Chirurgie vient avec avantage au secours de la Nature , qui se montre ici le plus souvent impuissante (1).

Enfin , dans l'hémostasie et la guérison des anévrysmes , l'art imite les procédés de la Nature. L'hémostasie naturelle dépend de la coagulation du caillot , de la compression que le sang épanché exerce sur le vaisseau , de la contraction des tuniques vasculaires , de l'enroulement de la tunique externe , de l'organisation de la lymphe plastique qui cicatrise la plaie ou produit l'oblitération de la cavité artérielle. L'art provoque la formation du caillot et l'action tonique du vaisseau ouvert par les styptiques , les absorbants , les réfrigérants : ces derniers modèrent aussi le mouvement sanguin.

Le Chirurgien a recours à la compression , à diverses manœuvres qui opposent d'abord un obstacle mécanique à l'écoulement sanguin , et excitent l'épanchement de la lymphe plastique et ses heureuses conséquences. C'est ainsi qu'agissent la ligature , la torsion , la division et le refoulement des tuniques internes , etc. (2).

Aussi , la Thérapeutique chirurgicale interviendra dans les maladies qui précèdent , et ne les livrera pas à la conduite de la Nature ; elle secondera les efforts de celle-ci , toutes les fois que l'état morbide

(1) Boyer, *loc. cit.*, p. 154.

(2) *Ibid.*, p. 158.

sera parfaitement connu, qu'elle aura les moyens de l'attaquer, et que ces moyens n'y substitueront pas un danger plus grand que celui que pourrait occasionner la maladie (1). En suivant ces sages préceptes, l'art chirurgical pourra marcher sans danger dans la voie du progrès à la recherche des moyens qui rendront son intervention de plus en plus sûre, et il écartera, comme sans fondement légitime, toutes les opérations de complaisance ou trop hardies, entreprises souvent par le Chirurgien moins dans l'intérêt de ses malades que dans le désir d'une vaine gloire ou d'une renommée que rien ne justifie, si ce n'est l'empressement aveugle avec lequel elle a été recherchée.

C'est surtout dans une classe particulière de maladies que la Thérapeutique chirurgicale doit se montrer très-circonspecte et très-réservée, si ce n'est entièrement expectante: nous voulons parler des affections diathésiques et de nature spécifique contre lesquelles l'expérience n'a pas encore offert sans contestation des moyens assurés de succès. Nous avons conquis le mercure contre la syphilis; mais la guérison du cancer est encore livrée aux chances plus que douteuses du couteau chirurgical. Cependant, lorsque cette terrible maladie a pénétré les moindres molécules de l'économie, a infecté tous les liquides du corps humain, l'homme

(1) Voullonne, *loc. cit.*, p. 28.

de l'art peut-il se flatter de la combattre avantageusement parce qu'il en aura fait disparaître momentanément le siège principal et le plus apparent ? Si de vaines prétentions suggéraient une réponse affirmative à cette question, l'expérience serait là pour la démentir et l'improver : la maladie, reproduite sur d'autres points de notre frêle machine et la détruisant avec plus de force et d'énergie, viendrait nous démontrer ce que peut dans ce cas l'intervention chirurgicale, et la condamner à une inaction complète ou du moins borner ses secours impuissants, en les confondant avec ceux qu'offre la Thérapeutique des maladies internes.

II. Dans la grande famille des maladies du ressort de la Médecine proprement dite, nous avons distingué celles qui ne semblent porter que sur le système des forces agissantes, et n'être produites que par un effort de la Force Vitale Médicatrice, sans retentissement profond sur l'économie dont elles n'ont pas modifié la manière d'être normale pour y substituer une nature particulière : telles sont la réaction simple, la fièvre éphémère, la fièvre traumatique simple, la fièvre inflammatoire ou synoque non putride des anciens, etc., etc. (1). Dans toutes ces maladies, avons-nous dit, la Nature

(1) Voy. Grimaud, Cours des fièvres, T. II, p. 1-69. 2^e édit. 1815.

intervient d'une manière habituellement efficace au secours de l'économie, et termine la scène morbide sans l'intervention de l'art. La Thérapeutique médicale n'a donc rien à faire où la Nature peut tout par elle-même; son devoir est de s'abstenir et d'attendre.

Mais il n'en saurait être tout-à-fait de même dans les maladies différentes de celles qui précèdent et qui semblent se présenter avec une nature déterminée et particulière. Bien que nous ne sachions pas en quoi consiste cette modification intime, et que notre observation doive se borner aux seuls effets qu'elle nous présente, la Thérapeutique médicale a le droit d'intervenir pour les prévenir, s'il se peut, les modérer quelquefois et les rendre moins nuisibles. Toutefois, le médecin doit se garder d'interposer ses secours inconsidérément, de peur de contrarier la Nature dans ses opérations, en croyant s'opposer simplement à la cause morbifique. Il y a une telle liaison entre ces deux parties du problème clinique, qu'on ne saurait exiger trop de réflexion, de discernement et d'expérience, de la part de celui qui entreprend la guérison d'une maladie. Le Praticien instruit s'appliquera donc à connaître parfaitement le temps dans lequel il doit intervenir. « Il est un temps, une époque, un moment court, passager, fugitif et pressant, dit M. le professeur Golfin, où l'inter-

vention de l'art devient indispensable pour placer la Force Médicatrice dans la disposition favorable au développement de ses actes curateurs. Si ce moment n'est pas promptement saisi, l'action trop énergique, ou trop faible, ou trop irrégulière, de cette Force, accroît l'intensité de la maladie, et il survient des lésions physiques et organiques qui sont plus ou moins rapidement mortelles (1).»

La sphère de l'opportunité thérapeutique, dans les maladies internes du genre de celles dont nous parlons, ne saurait donc s'étendre, on le comprend facilement, à toutes les phases de l'acte morbide qui se développe dans l'économie. Toutes les différentes parties du phénomène pathologique ne sont pas également des sujets d'indication et des occasions favorables d'agir, puisque l'occasion, par elle-même, suppose un temps déterminé et rapide durant lequel l'art peut et doit intervenir, mais qui ne se représente que rarement, quand par défaut d'observation, imprévoyance ou impéritie, on l'a laissé échapper.

Ce temps très-court, propre à l'action légitime de la Thérapeutique interne, se présente, suivant nous et d'après les divisions que nous avons reconnues dans l'évolution du fait morbide, à une époque très-rapprochée de son début, lorsque,

(1) H. Golfin, De l'occas. ou de l'opport. en mat. de thérap., p. 11. 1839.

manifestement, la Force Médicatrice s'oppose avec activité à l'établissement et à la constitution de la maladie. A cette période d'irritation, on peut aider rationnellement la Force Médicatrice et la guider vers son but curateur, soit en affaiblissant par des moyens reconnus propres à cet effet sa susceptibilité trop prononcée, soit au contraire en la stimulant, en développant les ressources dont elle peut heureusement faire usage; mais, au-delà de ces limites tracées par l'expérience et la saine raison, nous pensons qu'une certaine expectation est nécessaire, afin de laisser la Nature libre dans les mouvements qu'elle opère pour mener à bonne fin la coction et la crise. Durant la première de ces deux périodes, le rôle du véritable Praticien est l'observation réfléchie, afin de ne placer ses secours qu'à bon escient; mais, quand la coction a été accomplie par la Nature, bien mieux que nous ne pourrions le faire par tous nos moyens physiques ou médicamenteux, on peut et on doit seconder la Nature, en la guidant dans les voies qu'elle s'est choisies pour l'accomplissement de son œuvre critique. On y arrive par les méthodes dites naturelles, au moyen desquelles l'art prépare, facilite et fortifie les efforts qu'emploie la Nature pour la guérison.

Ces méthodes ont composé la pratique d'un très-grand nombre de Médecins. Hippocrate et la plu-

part des Anciens, Sydenham, Stahl, Bordeu, et les plus sages parmi les Modernes, en ont fait l'emploi le plus étendu, et quelquefois même ils se sont bornés à elles seules, « ce qui a rendu leur pratique timide et rétrécie », dit Bérard (1). Barthez restreint sagement leur domaine aux cas où la Nature a une tendance manifeste à affecter une marche réglée et salutaire (2).

Mais, ces efforts efficaces de la Nature n'étant pas constants, l'expérience et l'observation ont établi et la science a réglementé d'autres plans de traitement, dits analytiques et empiriques, d'après lesquels l'art ne se contente plus de faciliter les mouvements de la Force Médicatrice, mais cherche à détruire les états morbides auxquels on les oppose directement, soit en décomposant la maladie dans les affections élémentaires dont elle est le produit, soit en la troublant vaguement dans sa marche, ou en administrant des spécifiques que l'expérience a fait connaître.

Sans entrer dans le détail de différents faits cliniques, nous devons reconnaître la légitimité de cette intervention de l'art à l'égard d'un grand nombre de maladies internes : elle devient surtout moins douteuse après ce que nous avons dit des maladies chroniques. C'est dans cette classe de

(1) F. Bérard, *loc. cit.*, p. 119.

(2) *Voy. Traité des malad. goutt.*

maladies que les efforts de la Nature Médicatrice deviennent moins salutaires et plus faibles, soit à cause de l'habitude pathologique acquise par l'économie, soit à cause des modifications intimes de la plupart des liquides ou des désorganisations variées et des lésions sans nombre qui se sont opérées avec le temps dans les principaux organes. Cependant, il faut le reconnaître, dans un grand nombre de cas semblables, où aucune place ne semble faite à la Thérapeutique, où l'art le plus puissant et la Force Médicatrice peuvent si peu de chose pour le salut du malade, c'est encore sur la Nature qu'il vaut mieux compter; car, ainsi que le dit avec tant de raison M. le professeur Jaumes, « la maladie la plus incurable est guérissable, lorsqu'une bonne disposition vitale, bien secondée par les influences extérieures, donne à la Force Médicatrice une puissance inaccoutumée (1). »

(1) Jaumes, Des malad. réput. incur., p. 11. 1848.

CHAPITRE CINQUIÈME.

LOIS GÉNÉRALES DE LA FACULTÉ VITALE MÉDICATRICE. —

CONCLUSIONS.

I. Le nombre et la variété des phénomènes que nous avons énumérés dans le cours de ce Travail , mais plus encore la régularité avec laquelle ils se produisent et la marche qu'ils affectent , révèlent à la pensée l'existence d'une faculté particulière de la Force Vitale , appelée Médicatrice , et de lois qui guident et gouvernent l'action de cette Force dans la guérison spontanée des maladies.

Ces lois , dont l'observation n'avait échappé , comme nous l'avons prouvé en commençant , ni à l'esprit de l'Antiquité , ni à l'attention des Médecins instruits attachés à la méthode naturelle et sûre d'Hippocrate ; ces lois , disons-nous , n'ont cependant été formulées dans aucun des ouvrages où l'on a traité le sujet qui nous occupe. M. Pidoux seul , dans sa Thèse inaugurale, dont nous avons eu déjà occasion de parler, et sur laquelle nous reviendrons en quelques mots pour justifier la nouvelle opinion que nous émettons plus loin , a énoncé les principales lois de la Force Médicatrice.

Mais ce savant Médecin ne fait aucune mention

de la *Résistance Vitale*, qui est un mode d'action de la faculté conservatrice de la Force Vitale; il ne dit rien non plus de ce qui concerne la conduite médicatrice de cette Force dans les maladies affectives, soit aiguës, soit chroniques. M. Pidoux, après avoir comparé les fonctions générales de l'économie, et surtout la nutrition à l'état normal, avec ce qu'il appelle la vie spéciale et qui comprend l'ensemble des phénomènes dépendant du genre nerveux, trouve ces derniers moins utiles à la curation des maladies, et s'exprime ainsi dans sa première loi pathologique : « Une cause morbide étant donnée, la réaction organique par elle provoquée sera d'autant plus légitime, salutaire, régulière, calculable, critique, exigera d'autant moins l'intervention de la thérapeutique, qu'elle s'accomplira par des actes plus généraux et plus rudimentaires. » Les autres lois qui suivent ne sont que des rédactions différentes et des corollaires de celle qu'on vient de lire.

Or, il est évident que celle-là ne comprend qu'un genre de maladies, les *réactives*, qui se guérissent, en effet, spontanément par la réaction même qui, lorsqu'elle est régulière et par conséquent médicatrice, se rapproche et ne se distingue point des actes généraux et rudimentaires de l'économie vivante.

Mais en est-il de même des maladies *affectives*,

et peut-on raisonnablement attendre leur solution de la réaction seulement ou de la fièvre, acte rudimentaire qui ne fait que préparer le travail salutaire de la Force Médicatrice, et que quelques Pathologistes ont considérée comme pouvant dépendre de l'action nuisible de la cause morbide même? En effet, dans les maladies affectives, le travail de coction ne commence que lorsque la fièvre a cessé ou sensiblement diminué. Ces raisons et toutes celles que nous avons eu occasion d'émettre, et sur lesquelles nous ne reviendrons pas afin d'éviter des redites fatigantes, étant suffisantes pour modifier ce qui a été formulé des lois de la Force Médicatrice, nous avons réfléchi sur ce sujet, et maintenant nous nous permettons de formuler les lois suivantes, qui résultent nécessairement, comme conséquences, des propositions capitales que nous avons énoncées.

Nous n'avons pas la prétention de déterminer irrévocablement les voies dans lesquelles se meut la Force Vitale pour la guérison des maladies, et d'épuiser ainsi toute discussion à ce sujet. Non, le petit nombre de travaux entrepris dans ce but n'a pas diminué l'intérêt qui s'attachera long-temps encore à la solution définitive de ce problème médical. Toutefois, si nous n'avons pas trop bien auguré de nos efforts, ils n'auront pas été sans utilité pour dissiper quelques nuages qui obscur-

eissaient le principe immuable de la Force Médicatrice.

Voici les principales lois qui, suivant nous, réglémentent cette Force :

PREMIÈRE LOI. A l'état physiologique, la Force Vitale protège incessamment l'économie vivante contre l'action des causes qui tendent à détruire l'harmonie des fonctions et à produire la maladie : elle prend alors le nom de *Résistance Vitale*.

DEUXIÈME LOI. La Force Vitale Médicatrice guérit les maladies chirurgicales constituées par une solution de continuité de l'agrégat matériel, en dirigeant la fonction assimilatrice dans ce but réparateur : opérant ainsi de la même façon que dans la nutrition normale, c'est-à-dire par un dépôt de molécules organisées.

TROISIÈME LOI. Les maladies chirurgicales résultant d'un vice nutritif, d'une exagération anormale dans la fonction assimilatrice locale, et produisant des tumeurs en général et toutes les aberrations hypertrophiques simples qui ne dépendent pas d'une affection interne, guérissent spontanément au moyen de l'*absorption* dirigée par la Force Vitale Médicatrice.

QUATRIÈME LOI. Toutes les maladies chirurgicales

qu'on ne peut spécialement ranger dans l'une ou l'autre des deux catégories précédentes et formées en général d'une solution de continuité avec complication, rétention d'un élément vivant ou inorganique remplissant le rôle de corps étranger, guérissent spontanément sous l'action réunie de l'*assimilation plastique* et de l'*absorption*.

CINQUIÈME LOI. Les maladies qui résultent d'un effort simple, mais souvent énergique de la Force Vitale contre une cause provocatrice quelconque, et nommées à cause de cela *réactives*, se dissipent spontanément par cette réaction même, quand elle est franche, régulière, normale.

SIXIÈME LOI. Les maladies aiguës dépendant d'une affection interne (maladies *affectives*), disparaissent spontanément par un travail particulier intime et caché : élaboration de la Force Vitale Médicatrice contre le principe morbide, et connue sous le nom de *coction*. Le produit qui en résulte est expulsé hors de l'économie à des jours marqués, au moyen d'évacuations nommées *crises*.

SEPTIÈME LOI. Les maladies chroniques, toujours de l'ordre des *affectives*, sont régies comme elles par la loi qui précède. Néanmoins, les révolutions naturelles, plus lentes dans ces maladies, nécessitent de la part de la Force Vitale Médicatrice

des phénomènes particuliers pour arriver à leur solution spontanée. Tels sont : 1° le développement d'une affection contraire à celle dont la maladie chronique est formée, et qui tend à la combattre par son opposition; 2° la succession d'autres maladies qui font disparaître les affections chroniques précédentes en les remplaçant.

II. Mais, quels que soient le mode d'action de la Puissance Médicatrice et les caractères qu'elle affecte pour s'opposer à la production des maladies ou pour les guérir, on ne peut la considérer autrement qu'une faculté de la Force Vitale qui anime et vivifie toute l'économie humaine.

FIN.

des phénomènes particuliers pour arriver à leur solution spontanée. Les font-ils se développer ? ou une affection continue à agir dont la durée chronique est formée par un état de continuité par son opposition à la succession d'autres maladies qui sont séparées les unes des autres par des périodes de rémission ?

Il faut, dans ce cas, que le mode d'action de la puissance médicale et les raisons qu'elle offre pour opposer à la production des maladies ou pour les guérir, ou ne peut la considérer autre que comme une faculté de la Force Vitale qui agit et vitifie toute l'économie humaine.

Le médecin ne peut que constater l'état de la puissance médicale et les raisons qu'elle offre pour opposer à la production des maladies ou pour les guérir, ou ne peut la considérer autre que comme une faculté de la Force Vitale qui agit et vitifie toute l'économie humaine.

Le médecin ne peut que constater l'état de la puissance médicale et les raisons qu'elle offre pour opposer à la production des maladies ou pour les guérir, ou ne peut la considérer autre que comme une faculté de la Force Vitale qui agit et vitifie toute l'économie humaine.

TABLE.

	pag.
Introduction.....	V-VIII
CHAPITRE PREMIER. — Historique..... 9	
I. Hippocrate.....	10
II. Asclépiade.....	11
III. Celse.....	12
IV. Galien.....	13
V. Paul d'Ægine, Oribase, Aétius, Alexandre de Tralles.....	44
VI. Les Arabes. — Avicenne.....	45
VII. Paracelse.....	45
VIII. F. Hoffmann, Baglivi.....	16
IX. Stahl.....	18
X. Vitalistes Hippocratiques.....	20
XI. 1° Humoristes anciens.....	25
2° Humoro-chimistes.....	27
3° Humoristes modernes.....	29
XII. Broussais et son École.....	31
XIII. MM. Cayol et Pidoux.....	34
CHAPITRE DEUXIÈME. — Intervention de la Force Vitale Médicatrice dans la guérison des maladies réputées chirurgicales..... 37	
I. Idée générale de la maladie. — Définition...	39

TABLE.

II. Actes synergiques médicateurs.....	43
A. Corps étrangers.....	43
B. Accouchement.....	44
C. Hernies.....	47
D. Luxations.....	48
III. Actes nutritifs médicateurs.....	50
A. Absorption.....	50
B. Plasticité.....	52
C. Absorption et plasticité.....	57
CHAPITRE TROISIÈME. — Intervention de la Force Vitale	
Médicatrice dans la guérison des maladies	
internes.....	59
I. Résistance Vitale.....	59
II. Réaction Vitale.....	70
III. Crise dans les maladies affectives aiguës....	78
A. Période de crudité.....	82
B. Période de coction.....	87
C. Période de crise.....	92
IV. Crise dans les maladies affectives chroni-	
ques.....	104
A. Évacuation spontanée du sang ou de quel-	
que autre humeur.....	112
B. Formation des dépôts et des abcès salu-	
taires.....	113
C. Développement d'une affection contraire.	114
D. Antagonisme pathologique.....	119
CHAPITRE QUATRIÈME. — Des secours que la Force	
Médicatrice emprunte à l'art pour la guérison	
des maladies.....	121
I. Utilité générale de l'art dans les maladies	
chirurgicales.....	122
II. Dans les maladies internes.....	128

TABLE.

CHAPITRE CINQUIÈME. — Lois générales de la Force
Vitale Médicatrice. — Conclusions..... 134

I. Lois générales..... 134

 Première Loi..... 137

 Deuxième Loi..... 137

 Troisième Loi..... 137

 Quatrième Loi..... 137

 Cinquième Loi..... 138

 Sixième Loi..... 138

 Septième Loi..... 138

II. Conclusions..... 139

ESPRIT

VITALISME ET DE L'ORGANICISME

II. Les maladies de la Force
 Vitale Médicale. 134

I. Les générales. 134

Tremblement. 137

Benigne. 137

Troisième. 137

Quatrième. 137

Cinquième. 138

Sixième. 138

Septième. 138

II. Conclusions. 139

I. Réaction Vitale. 140

II. Réaction Vitale. 140

III. Crise dans les maladies aiguës. 141

A. Période de calme. 141

B. Période de crise. 141

C. Période de crise. 141

IV. Crise dans les maladies aiguës chroniques. 141

A. Excitation de sang ou de quelque autre humeur. 141

B. Formation des dépôts et des abscesses. 141

C. Développement d'une affection chronique. 141

D. Anéantissement. 141

Chapitre quatrièm. — Des maladies que la Force
 vitale emprunte à l'art pour le guérison
 des maladies. 141

I. Malin général de l'art dans les maladies
 chirurgicales. 141

II. Dans les maladies internes. 141

PHILOSOPHIE MÉDICALE

ESPRIT

DU

VITALISME ET DE L'ORGANICISME

Librairie médicale de Germer Baillière.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

- Généralités sur l'état morbide. Paris, 1834. 1 fr. 50 c.
- Coup d'œil sur la médecine philosophique, 1835. 3 fr. 50 c.
- Traité de philosophie médicale. Paris, 1839. Un fort volume de 550 pages ; ouvrage autorisé par le ministre de la guerre pour les hôpitaux militaires. 6 fr.
- Mémoires sur la fièvre typhoïde, sur l'homœopathie, sur l'action médicatrice de la musique. 2 fr.
- Hygiène des femmes nerveuses, ou Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie. 1 vol. grand in-18 de 540 pages, 2^e édition, 1844. 3 fr. 50 c.
- Le même, traduction allemande par le docteur Weyland. Weimar, 1844. 5 fr.
- Notice historique sur Trouville-les-Bains. 1 fr. 50 c.
- Guide médical du baigneur à la mer. 3 fr. 50 c.
- Traité de la science médicale (histoire et dogmes), comprenant un précis de méthodologie ou de médecine préparatoire ; un résumé de l'histoire de la médecine, suivi de notices historiques et critiques sur les écoles de Cos, d'Alexandrie, de Salerne, de Paris, de Montpellier et de Strasbourg ; un exposé des principes généraux de la science médicale, renfermant les *éléments de la pathologie générale*. Ouvrage autorisé par LL. EE. les ministres de la guerre et de la marine. Un fort volume de 644 pages. 8 fr.

PHILOSOPHIE MÉDICALE

ESPRIT

DU VITALISME ET DE L'ORGANICISME

OU

EXAMEN CRITIQUE DES DOCTRINES MÉDICALES

DES ÉCOLES DE PARIS ET DE MONTPELLIER

PAR LE DOCTEUR

T.-C.-E. ÉDOUARD AUBER

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

*Mihi Galba, Otho, Vitellius, nec
beneficio, nec injuria cogniti.*

(TACITE.)

PARIS

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE L'ÉCOLE-DE MÉDECINE, 17

1855

PHILOSOPHIE MÉDICALE

M. DE LA FAYETTE

DE VITALISME ET DE L'ORGANISME

EXAMEN GÉNÉRAL DES DOCTEURS MÉDICINS

LE 20 JANVIER 1844

PARIS

TOME I

DE LA VIE

DE LA VIE

DE LA VIE

PARIS

DE LA VIE

DE LA VIE

1844

A

M. DE LAROCHEFOUCAULT

DUC DE DOUDEAUVILLE

ANCIEN AIDE DE CAMP DU ROI CHARLES X,
EX-DIRECTEUR GÉNÉRAL DES BEAUX-ARTS, GRAND D'ESPAGNE DE PREMIÈRE CLASSE,
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR, CHEVALIER DE PLUSIEURS ORDRES,
ETC., ETC.

MONSIEUR LE DUC,

En daignant m'autoriser à publier ce modeste travail sous les auspices de votre nom, vous élevez la science et vous m'honorez. Permettez-moi, Monsieur le duc, de vous offrir, à ce double titre, l'expression de ma vive reconnaissance.

Je suis, avec le plus profond respect,

Monsieur le duc,

Votre très humble et dévoué serviteur.

D^r Ed. AUBER.

M. DE LAROCHEFOUCAULT

BOC DE DONTREUILLE

Le 15 Mars 1789
Monsieur le Duc de Dantreuilles
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
le prospectus de la Société de la
Liberté, de la Constitution et de
la Patrie, que vous voudrez bien
faire lire à vos amis et à vos
parents, et leur en faire acheter
un exemplaire, si vous le jugez
à propos.

Monsieur le Duc

Je suis avec le plus profond respect,
Monsieur le Duc, votre très humble
et très obéissant serviteur,
M. de Larochefoucault

Je suis avec le plus profond respect,

Monsieur le Duc

Je suis avec le plus profond respect,

M. de Larochefoucault

AVANT-PROPOS.

Ce mémoire résume les principaux éléments d'un rapport sur l'état scientifique de la médecine en France.

En le composant, nous avons désiré nous mêler un peu au mouvement philosophique qui s'opère de toutes parts et à l'action duquel nous ne sommes peut-être pas absolument étranger, eu égard aux publications de notre *Traité de philosophie médicale* en 1839, et de notre *Traité de la science médicale* en 1853... ? Ce qu'il y a de certain, c'est que le grand nombre d'articles bibliographiques importants auxquels ces deux ouvrages ont donné lieu, ont véritablement ranimé la critique hippocratique complètement ensevelie, à cette première époque surtout, dans un déplorable état léthargique !

Nous avons voulu ensuite exposer, dans quelques pages faciles, les points litigieux du débat engagé et non encore résolu à l'Académie impériale de médecine, au sujet des doctrines médicales, espérant épargner ainsi des recherches absorbantes et mettre chacun à même de se prononcer avec connaissance de cause sur des questions qu'on aborde ordinairement par émotion, et qu'on résout trop souvent de même, au préjudice de sa propre réputation !

Enfin, nous avons cherché à faire entrevoir, dans la série

des événements scientifiques qui s'accomplissent, l'évolution toujours imposante d'une grande époque philosophique qui commence.

Quel que soit le jugement que l'on prononce sur l'ensemble de ce travail, on reconnaîtra du moins que nous nous sommes particulièrement attaché à rester toujours l'interprète exact et impartial de l'histoire et de la vérité.

ESPRIT

DU

VITALISME ET DE L'ORGANICISME

Considérations générales.

Puisque les temps de la philosophie médicale sont revenus, puisque l'opinion naguère si distraite semble prêter enfin une oreille attentive à des principes plus ou moins oubliés à Paris depuis un demi-siècle, émettons quelques vérités, qui eussent encore paru intempestives il y a deux mois, et qui seront peut-être accueillies aujourd'hui, grâce à la réaction philosophique qui se consomme en ce moment.

Mais, avant tout, respectons les hommes, respectons les croyances, respectons même les dissidences les plus complètes, et que ce travail, improvisé et livré à la hâte, ne soit dans l'estime de tous, tant par le fond que par la forme, qu'un exposé de principes, exposé fidèle et calme, pouvant servir à chacun à condenser son jugement et à se prononcer définitivement sur la valeur et la portée de deux doctrines qui se combattent et s'excluent depuis les premiers âges de la science.

Bichat s'écriait déjà : « On dit que la pratique de la médecine est rebutante ; je dis plus, elle n'est pas, sous certains rapports, celle d'un homme raisonnable, quand on en puise les principes dans la plupart des matières médicales ! » Nous ajouterons aujourd'hui, avec non moins de vérité et de regret, que l'état scientifique de la médecine n'est plus en rapport ni avec la grandeur de ses principes, ni avec l'austé-

rité de ses devoirs, ni avec la logique et la lumière des temps. Nous dirons même avec douleur que, de chute en chute et de pas incertains en pas rétrogrades, on est arrivé à un tel degré de défaillance et d'ignorance, qu'il n'y a peut-être pas quatre professeurs par école organicienne, et vingt élèves dans toutes les écoles, qui soient en mesure de donner une définition intelligible, acceptable et scientifique de ces quatre analectes : la *médecine*, la *maladie*, la *fièvre*, et la *thérapeutique*, qui, cependant, embrassent et dominent la science et l'art dans leur plus haute expression didactique et dans leur plus vaste généralisation dogmatique. Ainsi, demandez indistinctement à un maître ou à un élève de la dernière heure ce que c'est que la médecine, ce que c'est qu'une maladie, ce que c'est que la fièvre, ce que c'est que la thérapeutique, et vous serez stupéfié et abasourdi du nihilisme creux et hyperbolique de leur réponse sans aucune signification.

Et qu'on ne suppose pas que nous faisons ici de la calomnie ou de l'ironie, car on se tromperait singulièrement; nous racontons au contraire, tristement et bien tristement, une vérité commune. Nous en attestons à la fois, et la plupart des livres qui ont paru depuis un quart de siècle, et l'écho de l'enseignement magistral, et la tourmente anxieuse des examens, et les lamentations de la presse, et les aspirations incessantes des élèves, et chacun, et tout le monde, et le cri générale de l'opinion contristée.

Et malheureusement, il résulte de là que personne ne croit plus à la médecine : ni les familles, ni les malades, ni les médecins ; et alors, dans cette déroute de la foi, chacun se fait un système à soi, une croyance à soi, une expérience à soi !... Fatales et déplorables expériences d'un homme et d'un jour, qui, en se traduisant incessamment dans les écoles et dans le monde par des mécomptes amers et des déceptions cruelles, ouvrent aux médecins les chemins vicinaux du

scepticisme, et aux malades les voies toujours encombrées du charlatanisme !

Nous pourrions citer, à l'appui de ces plaintes, les pages de bien des critiques ; nous nous contenterons de reproduire les termes d'un homme très savant, du docteur Jules Guyot, dont le nom rappelle le beau travail sur la vie universelle, et plusieurs travaux importants de philosophie médicale. « Est-il permis, dit-il, de voir des hommes éminents par le cœur et par l'esprit, ayant accumulé tout ce que les sciences médicales renferment de positif et de progressif après des années passées dans l'étude et dans la pratique, *primés* dans la thérapeutique (cette *ultima ratio medicinæ*) par des charlatans, des pseudo-guérisseurs sans instruction et sans garantie morale ! Est-il possible de voir les malades ou leur famille hésiter dans leur choix, ou abandonner la médecine officielle pour implorer de n'importe qui, du premier venu, la santé que l'art et la science sont réputés impuissants à leur donner !

» Pour moi, je l'avoue, cette existence déprimée et dépréciée du médecin dans la société est, depuis longtemps, un sujet de tristesse et d'indignation à la fois ; aussi ai-je longtemps médité sur cette situation pour en découvrir les causes.

» Elles ne résident pas entièrement dans l'injustice, la jalousie et la superstition des masses. Croyez-le bien, ce n'est point de la société que nous avons le plus à nous plaindre, c'est de nous-mêmes, j'en suis profondément convaincu. Ayons le courage de nous faire cet aveu, de constater cette vérité, et, par cela seul, nous entrerons dans une ère nouvelle où la médecine reprendra rapidement la haute et noble influence qui lui appartient en fait et en droit. »

Plus loin, le même auteur ajoute : « La philosophie médicale, la seule qui puisse donner à la pratique toute sa puissance d'action et laisser à la théorie toutes ses chances de

progrès, a-t-elle été appliquée à l'enseignement depuis quarante à cinquante ans, c'est-à-dire depuis l'époque où la portion la plus nombreuse et la plus active des médecins actuels a pris ses degrés? Oui, pour la chirurgie, qui n'a pas dévié un seul instant de l'ordre des faits, qui a religieusement profité de la tradition en joignant tout ce que les progrès admirables de l'anatomie, de la physiologie et de la mécanique ont pu lui fournir de ressources et d'idées ingénieuses. Aussi s'est-elle élevée et maintenue à une grande hauteur, au point même de dépasser, en importance et en considération, la médecine, dont elle n'est en réalité que la branche la moins haute dans la région supérieure et pratique. Non, pour la médecine proprement dite, qui, sous l'influence de quelques hardis novateurs, a rompu brusquement avec la tradition, et s'est précipitée hors de la voie des faits pour entrer dans celle d'un rationalisme sans fondement sérieux, mais d'autant plus acceptable, d'autant mieux accepté par les étudiants, qu'il rendait l'étude de la médecine plus simple et plus commode.

» Depuis quelques années, heureusement, la défaillance de pareils systèmes s'est manifestée trop clairement en présence des faits pour ne pas amener une réaction salutaire, et c'est à ce moment de réaction que se posa tout naturellement la question de philosophie médicale. »

Ajoutons à cette critique accablante de notre éloquent confrère que l'état déplorable de la médecine contemporaine a sa source principale dans l'anarchie des doctrines, et que ce qui caractérise notre époque de décadence médicale, c'est l'oubli des principes et le mépris de la tradition. Voyez vous-même, on ne croit plus généralement qu'au fait naissant, et l'école d'hier est déjà l'école d'autrefois!... La génération actuelle va si vite et elle est si capable!... On pourrait dire peut-être qu'elle n'a plus ni yeux, ni sens; mais qu'importe? ne lui reste-t-il pas la science infuse et l'outré-

cuidance, son nom privé, ses espérances et ses destinées?... Mais arrêtons-nous, car, nous le répétons, nous n'entendons faire ici le procès à personne.

En témoignage de ce que nous avançons, prenons pour type d'examen la Faculté de Paris, si savante d'ailleurs, et justement célèbre par la prodigieuse érudition de ses professeurs, par l'activité scientifique de ses agrégés, par l'autorité européenne de tous ces maîtres réunis, et nous reconnaitrons qu'en dépit de tant d'éléments de prospérité et d'illustration, la Faculté, exclusivement envisagée comme école enseignante, est essentiellement végétante, discordante, et, par conséquent, impuissante, par le vide et le vague de ses doctrines, par l'absence des principes qu'elle devrait répandre, par le dénombrement incohérent des règles pratiques qu'elle recommande. Et tout cela parce qu'on ne s'entend point, parce qu'il n'y a pas communauté de vues, et par conséquent pas d'harmonie de pensée et d'action, c'est-à-dire point d'école dans l'acception véritable du mot.

Du reste, une expérience prochaine, déjà dressée sur la médecine dogmatique comme une épée de Damoclès, prouvera bientôt la vérité de nos paroles. En effet, dans sa sollicitude active pour la fertilité et l'éclat du haut enseignement, S. E. le Ministre de l'instruction publique a institué, dans les Facultés de droit, des conférences applicables plus tard aux Facultés de médecine, conférences appelées, selon nous, à infuser une vie nouvelle dans ces existences qui languissent et qui dépérissent. Ces conférences devront porter sur le développement et l'application des principes exposés dans les leçons orales, et donneront lieu à des interrogatoires sur des sujets indiqués d'avance par les professeurs; elles auront pour but de féconder les leçons et d'habituer les élèves à tirer des conséquences logiques des principes qui font l'objet de l'enseignement, afin de saisir les diverses applications de ces principes.

Eh bien ! nous le disons en toute humilité : On pourra, à la rigueur, faire des conférences sur les leçons professées à la Faculté, mais nous craignons que les professeurs de conférences ne soient gravement embarrassés à l'endroit du dogme et des principes à élucider, par cette raison qui dispense de toutes les autres, que la Faculté ne consacre pas de doctrine générale. Bien plus, sa philosophie est de n'en pas avoir, et l'on s'en vante. C'est ainsi qu'un professeur de clinique disait dernièrement à ses élèves : « Messieurs, je ne suis pas l'homme des grandes généralités, des abstractions, j'ai instinctivement une répulsion pour la philosophie médicale, peut-être, probablement même, parce que je ne la comprends pas assez pour y voir clair ; mais je préfère de beaucoup observer les faits, leurs détails, les rassembler, les grouper et en déduire quelque théorie simple et pratique. »

A coup sûr, il doit y avoir un peu de modestie dans cette déclaration de principes d'un professeur très considérable d'ailleurs, mais toujours est-il qu'il se targue majestueusement de comprendre fort peu de chose à la philosophie médicale ; et c'est là, il faut bien le dire, un aveu *très grave*, car il résulte de ce fait, si simple en apparence, que les élèves sont en quelque sorte autorisés à regarder la philosophie médicale comme inutile et stérile, puisqu'on peut occuper avec éclat une des magistratures de l'enseignement, sans se donner la peine de faire connaissance avec cette orgueilleuse du logis ! Il est presque inutile d'ajouter que nous protestons de toutes nos forces contre ce scepticisme hautain de notre spirituel professeur.

Faisons connaître maintenant les principes des écoles vitalistes et organiciennes ; comparons leurs dogmes et leurs règles pratiques ; montrons où l'on pourrait trouver les conditions de la conciliation scientifique si désirée, et réduisons enfin à quelques conclusions générales l'éco-

nomie philosophique et toute la logique de la question régnante.

Des écoles en général.

Dans l'ordre entier des connaissances humaines soumises à la discussion philosophique (*disputationibus eorum*), l'esprit investigateur finit toujours par se résoudre et se diviser en deux grandes opinions distinctes, en raison de cette inexorable dualité de causes, d'effets et de propositions contraires qui s'en prend à notre faiblesse et qu'on retrouve toujours comme un gouffre au fond de toutes les questions !

Chacune de ces opinions de l'esprit public se fortifie ensuite par les oppositions et les résistances, et elle constitue, en se coordonnant didactiquement, ce qu'on appelle une école, c'est-à-dire une secte spéciale ayant ses principes à part, ses moyens et ses manières. C'est ainsi du moins que se sont établies, et les écoles des premiers temps, et toutes celles qui leur ont succédé soit en philosophie, soit dans les sciences, soit dans les lettres ou dans les arts.

La médecine a dû subir le sort commun ; et, depuis son origine jusqu'à nos jours, elle a perpétuellement tourné sur un axe dont les deux pôles s'appellent le *vitalisme* et l'*organicisme*.

En effet, il n'y a réellement que deux écoles médicales fondamentales : l'école vitaliste, dont la Faculté de Montpellier est la splendide expression, et l'école organicienne, dont la Faculté de Paris est la manifestation la plus considérable. En dehors de ces deux écoles rivales, nous le répétons, il n'y a point de souche véritable, mais seulement des satellites, des appendices, des succursales, ou de petites communions qui, sous des noms ambitieux, ampoulés ou déguisés, vivent au jour le jour de leurs fantaisies, et font maigre chère de leurs oraisons et de leur doctrine pareillement !

Constatons aussi un fait historique important ; c'est que depuis l'époque de leur fondation, en 1220 pour la Faculté de Montpellier, et en 1270 pour la Faculté de Paris, ces deux écoles, qui se composaient alors de l'universalité des docteurs appelés à tour de rôle à professer, à prendre part aux actes publics et aux examens des élèves ; ces deux écoles, disons-nous, ont toujours magistralement admis et professé la seule et même doctrine jusqu'au temps de la révolution philosophique opérée par Descartes.

Dans l'une comme dans l'autre, on étudiait, on enseignait et l'on pratiquait la doctrine hippocratique, qui était lue aux élèves par des professeurs qu'on appelait *lecteurs successifs*, et dont les fonctions consistaient à transmettre la science dogmatique et traditionnelle.

Ce ne fut donc, notons-le bien, qu'après le triomphe du cartésianisme que les écoles de Paris et de Montpellier se séparèrent d'intention, de vues et de doctrines. L'école de Paris accepta la réforme dans laquelle se précipitèrent ensuite, à des degrés plus ou moins avancés, Bellini, Boerhaave, Hoffmann, Stahl lui-même ; et l'école de Montpellier, plus courageuse et plus docile à la raison, resta fidèle à l'hippocratisme, qui trouva toujours chez elle un sanctuaire et un noble refuge.

Remercions-la de nous avoir conservé intact ce dépôt sacré, aujourd'hui qu'un orateur a pu se faire universellement applaudir en pleine Académie de médecine, en proclamant que le vitalisme est et sera toujours, pour l'honneur de la science et pour le salut des malades, la doctrine dominante, malgré les dissentiments qui se partagent et se partageront encore le domaine de la science et de l'art. Reconnaissons surtout que nous lui devons notre meilleure instruction ; instruction qui n'a jamais fait défaut à ceux qui ont voulu la chercher et la puiser dans ses livres, dans ses cours, dans ses journaux et dans sa pratique, dont les

heureux résultats ont constitué pendant longtemps la gloire même de la médecine en Europe.

Esprit du vitalisme et de l'organicisme.

Deux grandes doctrines anciennes comme le monde se disputent encore aujourd'hui l'empire absolu de la médecine : ce sont le vitalisme et l'organicisme, dont les principes résument l'histoire de la nature vivante.

Ces deux doctrines remontent à l'origine même des deux premières écoles philosophiques qui, sous le nom de *spiritualisme* et de *matérialisme*, n'ont pas cessé de remplir le monde de leurs controverses, sans être jamais parvenues, l'une ou l'autre, à le conquérir souverainement !...

Nous allons essayer de faire ressortir l'esprit, sinon la lettre de ces deux doctrines, et peut-être alors, du choc des opinions qui vont se rencontrer sur le terrain médical, il jaillira peut-être quelque lumière profitable à la philosophie transcendante, qui, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, a plus d'une fois trouvé de grands enseignements dans les contrées fertiles de la médecine.

Toutefois, avant d'entrer en matière et afin de mieux faire apprécier ces deux doctrines comme types de haute expression scientifique et de dernière généralisation, nous allons préalablement formuler quelques principes applicables à l'institution et à la vérification de toutes les sciences sans exception, et nous aurons ainsi, pour nos propres doutes, un critérium absolu toujours utile à consulter dans les questions litigieuses.

Toute science véritable découle naturellement et immédiatement du fait-principe qui, dans l'espèce qui la caractérise, conduit, règle et embrasse tous les autres faits. Elle en dépend comme tout système acceptable dépend lui-même

du fait initial qui le domine et dont il est l'expression-principe généralisée.

Par cette raison, il n'y a point de science légitime là où il n'y a pas un fait primordial à la tête de toutes les propositions, attendu que toute science doit être contenue dans son principe comme tout effet dans sa cause. C'est au titre de cette condition absolue que les sciences physiques sont basées sur le fait de l'attraction et de l'affinité, comme les sciences morales le sont elles-mêmes sur le fait de la charité et sur l'amour du prochain, cette autre attraction, cette attraction du cœur de source si pure et presque divine!

Quant au fait-principe, pour être reconnu vrai et efficace, il faut qu'en toute science il soit expérimental et rationnel, c'est-à-dire qu'il soit le résultat de l'expérience et le produit rigoureux de l'analyse et de la synthèse; il faut surtout qu'il embrasse tous les faits de l'ordre qu'il généralise; qu'il explique tous ces faits, et que l'on puisse à sa faveur, comme avec l'*X* algébrique en mathématiques, dégager les inconnues et formuler les lois de la science toujours sur le métier en vue du perfectionnement et du progrès.

Nous pouvons maintenant, à l'aide de ces généralités, et sans d'autres secours que ceux de notre propre raison, apprécier nous-mêmes les prétentions et les données du vitalisme et de l'organicisme, et par conséquent accorder à l'un ou à l'autre la prééminence et la suprématie qui leur appartiennent.

Du vitalisme.

Dans l'acception la plus générale, les mots *naturisme*, *hippocratisme* et *vitalisme* sont strictement synonymes; ils désignent la doctrine fondée par Hippocrate, et qui repose sur le grand fait de la vie ou de la force vitale, c'est-à-dire de la nature formatrice, conservatrice et médicatrice reconnue par l'antiquité savante.

Le vitalisme remonte au spiritualisme de Pythagore et de Zénon ; il a donné naissance au pneumatisme d'Athénée, à l'archéisme de Van Helmont, à l'animisme de Stahl et à l'école moderne de Montpellier, instituée par Barthez et perfectionnée par le professeur Lordat.

Le vitalisme hippocratique est la doctrine médicale qui a pour point de départ, pour appui et pour lien de ses principes et de ses règles, le grand phénomène de la vie dominant toutes les propriétés générales de l'organisme, c'est-à-dire le fait primordial de la force vitale enchaînant comme une loi tous les états et tous les actes de l'organisme ainsi que les mouvements variés qui dépendent de ces actes ; c'est la philosophie des causes finales appliquée à la médecine et s'appuyant sur ses bases naturelles ; c'est la haute raison de l'esprit humain formulant les lois de la science de l'homme, dont le mot d'ordre est nature ; enfin, c'est l'œuvre de l'observation et du temps fondée sur la connaissance des choses médicales et de leurs rapports ; c'est la science des anciens siècles fécondée par le nôtre.

Le vitalisme est à la fois un véritable système et un système vrai. C'est un véritable système, car il repose sur un fait initial qui domine tous les détails ; c'est un système vrai, car il explique avec clarté et simplicité tous les phénomènes physiologiques et pathologiques ; et la vérité systématique en tout genre n'est jamais que l'unité embrassant l'universalité.

Le vitalisme a pris naissance le jour où l'on a constaté au sein de notre organisme vivant, au dedans de nous, une force qui, si elle n'est la vie elle-même, en maintient du moins et en répare les principes, une force qui se soulève contre tout ce qui trouble les fonctions de l'économie animale, et ne cesse son ouvrage de médication qu'autant que tout est rentré dans l'ordre. On a donné à cette force le nom de *nature*, et le dogme fondamental de la médecine a été

formulé quand le génie d'Hippocrate a établi pour la leçon de tous les siècles, que tout dans la science de l'homme, comme dans la pratique de la médecine, consiste à observer les mouvements de la nature providentielle, à calculer ses forces, à prévoir ses efforts et la puissance de son activité, à savoir enfin qu'il y a au sein de l'organisme une force qui, simplement conservatrice tant qu'elle ne préside qu'à l'harmonie et à l'entretien des corps qu'elle-même a formés, devient médicatrice aussitôt qu'une cause offensive vient à troubler soit l'état des solides ou des liquides, soit l'équilibre des fonctions; le Créateur ayant voulu, en formant l'homme, lui assurer la faculté de résister, dans certaines limites, à tout ce qui peut porter atteinte à sa conservation et à son existence. Or cette nature est si puissante, que les médecins attentifs et patients trouvent tous les jours dans l'activité de ses efforts des ressources qu'ils ne sauraient ni prévoir ni procurer, ce qui explique jusqu'à un certain point comment Stahl et ses sectateurs ont été entraînés à la considérer comme une faculté de notre âme toujours en exercice pour la conservation de la santé et la guérison des maladies.

Ainsi donc le vitalisme est cette doctrine de la nature, simple comme elle; modeste, graduelle et lumineuse comme elle; qui, créée par Hippocrate et fécondée par le génie de la Grèce savante et des plus célèbres médecins de tous les temps, présente, à qui sait l'interroger patiemment, l'accord admirable des principes et de leurs conséquences, de l'observation et de l'expérience, de la théorie et de la pratique.

Pour bien comprendre le vitalisme, il faut se reporter à l'idée même qu'Hippocrate se faisait de la nature en général, et de la nature de l'homme en particulier. Hippocrate donnait le nom de *nature* à la force qui pénètre l'organisme et qui préside à tous les phénomènes de la santé et de la maladie. « La nature de l'homme, dit-il, c'est l'homme lui-

même sentant, agissant et réagissant ; c'est l'ensemble des forces qui régissent les êtres par des lois immuables ; c'est la puissance constamment active qui dirige toutes les fonctions physiologiques et pathologiques. » Or, quand on a bien saisi le sens de cette définition, on est par le fait dans le sentier de la lumière et de la vérité, et tous les détails du système hippocratique se rangent et se coordonnent d'eux-mêmes dans l'esprit.

En résumé, la vraie médecine a été fondée le jour où Hippocrate a découvert le fait fondamental de la nature formatrice, conservatrice et médicatrice, et il a fallu tout le génie du divin vieillard pour distinguer l'action de cette puissance au milieu de la multiplicité des phénomènes vitaux qui dénotent et caractérisent un état morbide.

Voici quelques citations qui donneront une idée exacte de la doctrine d'Hippocrate.

« Il y a un principe simple dans sa nature et multiple dans ses effets, qui préside à l'économie des êtres vivants ; ce principe, c'est la nature. Elle fait la vie du tout et la vie des parties ; elle suffit seule aux animaux pour toute chose, et elle sait d'elle-même tout ce qui leur est nécessaire ou superflu. La nature est en réalité une faculté première ou principale ; mais il en est bien d'autres qui en dépendent, et ce sont ces dernières qui gouvernent le corps ; c'est par elles que la nature attire ce qui est convenable à chaque espèce, qu'elle retient et prépare ce qu'elle a attiré ; c'est par elles qu'elle sépare ou qu'elle rejette ce qui est inutile ou nuisible, car cette nature est essentiellement providentielle. »

« La nature s'exprime par des instincts, par des cris ou des symptômes qui forment son langage. Ces symptômes nous indiquent, tantôt qu'elle est suffisante et qu'elle triomphera de la cause morbifique ; tantôt, au contraire, qu'elle est trop faible et qu'elle a besoin d'être secourue ; tantôt, enfin, que ses irrégularités ou ses mouvements désordonnés

vont rendre ses efforts pernicieux, et qu'il faut la régler et la diriger. »

« On ne saurait établir de règles absolues en thérapeutique; car la nature diffère de la nature comme l'âge de l'âge, et ce qui se fait un jour avec avantage est souvent nuisible le lendemain. »

« Le médecin ne doit jamais être que l'interprète et le ministre de la nature; son art doit toujours avoir pour objet d'imiter les procédés curatifs de la nature. »

Ajoutons que le vitalisme a toujours fait appel aux autres sciences et qu'il a profité de leurs découvertes; d'où il résulte qu'un médecin vitaliste doit rigoureusement savoir tout ce que les anciens et les modernes ont écrit de certain sur toutes les parties des connaissances humaines, et savoir ajouter encore ses propres réflexions à toutes ces découvertes.

En résumé, du moment que le vitalisme a été créé, la médecine n'a plus été la servante de la philosophie; elle a cessé de faire partie des dépendances de cette fière souveraine, et elle s'est posée avec raison comme une science autocrate.

Jusque-là les tourmentes de l'économie avaient été regardées, même par les médecins, comme des accidents fatalement dangereux! Le vitalisme démontra que ces phénomènes, en apparence si effrayants, étaient, en définitive, de deux espèces, et qu'il y avait deux parts importantes à établir pour tous ces symptômes qui se poursuivent, qui s'enchaînent, et dont l'action, bien différente, a un but bien différent aussi.

On prit ses enseignements en considération; on fit, au lit du malade, une part pour l'affection morbide et une autre part pour l'action médicatrice de la nature, et, à dater de cette séparation légitime, si précieuse et malheureusement si oubliée et si dédaignée aujourd'hui, la thérapeutique fut établie sur ses bases véritables.

Pour nous, restons fidèle aux principes, et, avant d'agir, mesurons avec attention, d'abord, la puissance de la cause morbifique et de son action; puis, la puissance de la nature médicatrice soutenue et dirigée par l'art, et nous parviendrons à faire de la vraie et salutaire médecine.

Maintenant, et pour résumer les principes de cette doctrine, à peine reconnaissable dans les meilleurs essais de pathologie générale, suivons le précepte d'un prince de la pensée; élevons les propositions pour les simplifier, et simplifions-les pour les résoudre, nous arriverons ainsi aux conclusions suivantes, qui ont pour nous le caractère d'une solution philosophique, et que nous soumettons, en dernier ressort, au jugement des hommes éclairés (1).

La médecine est à la fois une science et un art: c'est la science des faits physiologiques et pathologiques, et de leurs rapports; c'est l'art de traiter les maladies d'après les procédés indiqués par la nature.

En vertu de cette double qualité de science et d'art qui appartient à la médecine, ses préceptes doivent être divisés en préceptes de la science ou principes de l'art, et en règles de l'art ou principes de la science appliquée; de là surgissent naturellement deux grandes sections principales que nous allons examiner successivement.

1^{re} SECTION.

Préceptes de la science ou principes de l'art.

La médecine, selon Hippocrate, est basée sur ce dogme fondamental, qu'il y a au sein de tout être vivant une force

(1) Les essais de pathologie générale ont été les premières ébauches de la science médicale qu'on cherchait avec raison à constituer, mais ces œuvres de transition ont fait leur temps, et l'on doit les remplacer

vive, une puissance, une nature qui est formatrice, conservatrice et médicatrice.

Aux termes de ce principe, la nature suffit à tout; elle préside à la formation des organes et dirige les fonctions; elle reçoit l'impression des agents modificateurs et elle réagit contre eux; enfin, elle détermine la marche, le développement et la solution des maladies par des lois préétablies qui lui sont propres.

Puis, de ce principe dérivent certaines conséquences logiques qui ont force de dogme, et que l'on peut considérer comme les articles mêmes de la constitution de la science médicale, tels que nous avons pu les extraire des livres hippocratiques ou les composer sur leur modèle et d'après leur esprit. Voici ces dogmes :

1° La science médicale est la science des lois vitales.

2° Il y a dans tout état morbide quatre objets principaux à considérer : 1° la cause morbifique ou le principe du mal; 2° l'effet produit par la cause morbifique ou l'affection proprement dite; 3° la nature médicatrice ou le principe du bien; 4° l'action médicatrice ou le travail salutaire entrepris par la nature, c'est-à-dire la réaction.

3° Toute maladie est le résultat de la lutte qui s'établit entre une affection et une réaction, ou, pour mieux dire, c'est cette lutte elle-même dans toute sa manifestation phénoménale.

4° La nature d'une affection est dans la nature de la cause qui la produit; la nature d'une réaction est dans la nature du sujet qui réagit; enfin, la nature d'une maladie participe à la fois de ces deux éléments primitifs et constituants, c'est-à-dire de la nature de l'affection et de celle de la réaction.

par des traités *ex professo* sur la science médicale, car c'est à ce titre seulement que la médecine prendra le rang qui lui appartient dans la hiérarchie des sciences.

5° L'économie animale est sujette à des modifications et à des altérations organiques et dynamiques parfaitement compatibles avec la vie.

6° Il y a une grande différence entre une indisposition et une affection, une affection et une réaction, une réaction et une maladie.

7° La vie, dans son mouvement, décrit une parabole exactement semblable à celle d'un boulet lancé dans l'espace. Pendant le parcours des deux branches de cette parabole, l'homme éprouve dans sa santé des modifications et des changements qui se lient, les uns à son développement organique, les autres à sa chute; mais ces dérangements sont inévitables, et il faut, par conséquent, les supporter. Ils tiennent à l'exercice de la vie, à des états passagers, et à des mouvements fonctionnels de formation et de déformation dirigés par des lois qui nous suivent sur l'écliptique de la vie, et nous font parcourir les temps de l'enfance, de la jeunesse, de l'âge adulte et de la vieillesse, comme d'autres êtres de l'exubérante nature parcourent les phases accidentées des saisons. Ainsi donc, il faut nous résigner à subir les métamorphoses aiguës ou chroniques de la vie; à en supporter, en quelque sorte, toutes les hypothèques légales, et à vivre successivement à la manière d'un enfant, d'un adolescent, d'un adulte et d'un vieillard, sans trop nous préoccuper ou nous effrayer de ces conditions fugitives de l'existence.

8° La nature médicatrice agit de trois manières en présence des causes morbifiques; elle procède: 1° par expulsion de la cause morbifique; 2° par neutralisation ou destruction de cette cause; 3° par récorporation, c'est-à-dire par la réparation du mal occasionné par cette cause ou par un mauvais traitement. Ces trois modes d'action de la nature médicatrice forment trois lois pathologiques naturelles aux-

quelles on peut donner les noms de *lois d'expulsion*, de *neutralisation* et de *récorporation*.

9° Les lois vitales ne s'exercent que sous certaines réserves d'opportunité et de forces relatives, les unes aux conditions particulières dans lesquelles se trouvent les malades, les autres aux ressources vitales dont ils disposent. Or, après la science délicate de l'opportunité ou de l'occasion, l'art de bien diriger les forces du malade, de les soutenir, de les augmenter ou de les détruire, selon les indications culminantes, est, incontestablement, le plus difficile parmi tous ceux qui incombent au médecin. Il résulte de ce corollaire que l'hygiène et la science de l'alimentation et du régime fournissent à l'art les moyens les plus puissants de guérison.

II^e SECTION.

Règles de l'art.

L'art médical est le produit de la science médicale appliquée, et le fait d'une conception générale associable à tous les cas identiques et lentement formée par l'observation, l'expérience et la pratique raisonnée.

L'art, dit Hippocrate, consiste à imiter les procédés curatifs; c'est, selon ses propres expressions, « *ars curandi qua via curat sua sponte natura;* » et la nature, considérée comme modèle de l'art, est « *principium eorum conatum qui in sanitatis tutelam et ægritudinis medelam, reuerti etiam voluntati, in morbis et in pathematis instituuntur.* » Enfin, l'art est complété par trois termes : la maladie, le malade et le médecin ; le médecin est l'interprète et le ministre de la nature, et le malade doit concourir, avec le médecin, à combattre le mal ; le médecin ne doit jamais

agir que de concert avec la nature, car, lorsqu'elle est contraire, tout devient superflu.

Enfin, comme artiste et disciple de la nature, le médecin doit s'efforcer de ramener la thérapeutique à la discipline de trois lois pathologiques artificielles ou artistiques qui répondent fidèlement aux trois grandes lois médicatrices naturelles, et qui doivent prendre, comme elles, les noms de *lois d'expulsion, de neutralisation et de récorporation*.

Les lois pathologiques artistiques emploient trois médications spéciales, savoir : les médications expulsive, neutralisante et récorporante, auxquelles répondent trois ordres d'agents médicamenteux : les évacuants, les spécifiques et les altérants.

La médication altérante a pour objet de rendre autre (*alter*), c'est-à-dire de modifier l'état de l'économie ; elle emploie dans ce but trois médications spéciales : 1° la médication tempérante ou antiphlogistique, qui répond à l'état de surexcitation de l'économie ; 2° la médication tonique, qui répond à son état de sous-excitation ; 3° la médication régulatrice, qui répond à l'état nerveux ou ataxique.

En résumé, la nature a mis en nous une infinité de ressources, et elle a constitué, pour la défense de la vie, une médecine naturelle qui fait que chaque créature peut, dans la majorité des cas, être guérie par elle-même.

Voilà les dogmes de la science et les préceptes de l'art, tels que nous avons pu les dégager des livres hippocratiques et les condenser dans une rigoureuse synthèse ; ils se réduisent, il est vrai, à un petit nombre de principes et de règles, mais les conséquences qu'ils renferment sont incalculables pour qui sait les trouver, et il appartient aux maîtres de les méditer, de les élucider, de les développer et de les faire connaître à la jeunesse studieuse et au génie naissant.

Ces principes ont toujours servi de base à la théorie et à la pratique des hommes considérables des temps anciens et

modernes ; mais, comme les meilleures choses, ils ont eu aussi leurs destinées, et on les a trop souvent oubliés par cette fatalité déjà indiquée par un auteur hippocratique, à savoir, que le nouveau, dont on ignore encore l'utilité, est loué plus que la méthode habituelle dont la bonté est déjà connue, et que les choses étranges sont plus approuvées que les choses évidentes de soi.

Néanmoins, jamais ces principes n'ont cessé de régner complètement, et ils ont toujours caractérisé l'esprit de l'université de médecine de Montpellier et de son école.

**Ce qu'on doit entendre par ces mots : École de Paris,
École de Montpellier.**

Nous ferons observer ici, à titre d'explication indispensable, que nous n'employons pas les termes d'École de Paris et d'École de Montpellier, pour désigner exclusivement, comme on pourrait le croire, soit la Faculté de Paris, soit la Faculté de Montpellier, réduites chacune à ses professeurs et à ses agrégés, mais que nous appliquons ces expressions à l'esprit public médical diversement spécifié, et faisant école aux deux grands foyers d'éducation médicale (à Paris et à Montpellier), par l'accord scientifique de la majorité des médecins, docteurs, professeurs, agrégés, auteurs, journalistes, académiciens ou praticiens légalement institués dans les deux centres d'activité. Ainsi, nous le répétons, quand nous disons l'École de Paris, l'École de Montpellier, nous entendons simplement caractériser l'esprit public médical dominant soit à Paris, soit à Montpellier, rien de plus, rien de moins. Reprenons maintenant le cours de la question.

Chaque école, une fois établie, a naturellement cherché à progresser dans la voie du perfectionnement et des applications de sa propre doctrine. C'est ainsi que, depuis Barthez jusqu'au professeur Lordat, l'école de Montpellier, tout

en suivant les progrès des sciences naturelles physiques et chimiques, s'est consciencieusement attachée à élucider et à perfectionner les propositions fondamentales du vitalisme hippocratique, qui consistent dans les dogmes de l'activité de la nature médicatrice, de la dualité du dynamisme humain et de l'unité vitale, etc. Tandis que l'école de Paris, conduite par Cabanis, s'est efforcée, de son côté, de fortifier ses propres doctrines de toute la valeur contrôlée des tributs apportés par le somptueux commerce des sciences accessoires.

Principes de l'école moderne de Montpellier.

Pour l'École actuelle de Montpellier, il y a dans l'homme un domaine et un propriétaire double : le domaine, c'est l'agrégat matériel, c'est l'organisation ; le propriétaire double, c'est la force vitale et l'âme pensante qui exécutent de concert le grand acte de la vie. Le premier acte de la force vitale est d'animer l'agrégat matériel ; son second soin est de se former des serviteurs fidèles, des organes, des instruments. Quand tout est disposé suivant l'ordre de la nature, l'âme entre en fonctions au sein du corps qu'elle anime, et l'homme est libre.

La dualité du dynamisme, reconnue par Hippocrate, Platon, Aristote, saint Paul, saint Augustin et l'école de Montpellier, est parfaitement démontrée par le professeur Lordat, et la doctrine de l'alliance des deux puissances de la vie devient, par son sublime enseignement, une source profonde de vérités précieuses.

La force vitale agit sans le savoir, et cependant elle va droit à un but déterminé, au but de sa nature ; elle surmonte l'obstacle, elle répare ses pertes, elle entretient et soutient la maison de l'esprit..... L'âme, au contraire, n'a dans la matière que des aptitudes, et elle ne parvient à savoir certaines choses que par l'étude, l'expérience et une

lente réflexion. La force vitale, ou l'esprit de vie, s'épuise et s'éteint avec les années ; la force intellectuelle, au contraire, se perfectionne avec le temps, mais elle ne vieillit pas, elle ne périt pas, elle disparaît, elle est immortelle.

En résumé, l'école de Montpellier est vitaliste, en ce sens qu'elle part du fait de la vie pour l'institution et la promulgation de ses doctrines ; mais elle n'est point aussi exclusive qu'on se plaît à le raconter en certain lieu, et la preuve, c'est qu'elle enseigne à qui veut l'entendre que, sous la discipline du fait, principe reconnu par Hippocrate, et qui est à la fois la source de la science et de l'art, il y a trois ordres de phénomènes à étudier en anthropologie, savoir : les phénomènes physico-chimiques, les phénomènes vitaux et les phénomènes psychiques.

Ainsi donc, l'école de Montpellier est encyclopédique, et son but suprême est de coordonner toutes les connaissances médicales dans une large synthèse, afin de les faire aboutir à des applications pratiques au profit de l'art et de l'humanité.

De l'organicisme.

L'organicisme remonte aux doctrines philosophiques de Thalès, de Leucippe, de Démocrite, d'Aristote, d'Épicure et de Lucrèce.

De ce matérialisme philosophique sont sortis successivement le solidisme et l'humorisme : le solidisme, qui est représenté sous des nuances différentes par l'atomisme d'Asclépiade, le dichotomisme de Thémison, l'iatro-mathématicisme de Borelli, le solidisme de Baglivi, et l'anatomisme de Théophile Bonet ; l'humorisme, qui est représenté par le galénisme et l'arabisme, par l'alchimisme de Rhazès, d'Ali-Abbas et de Paracelse, et par la chimiatrie de Le Boé Sylvius.

L'organicisme repose sur ce prétendu fait, que la vie est le

résultat et non la cause de l'organisation, que la substance organisée est à la fois matière et ouvrier, et partant, que ce n'est point l'homme qui est malade, mais que c'est seulement un ou plusieurs de ses organes qui le sont.

Pénétré de ces principes, qu'il regarde comme fondamentaux, l'organicisme enseigne : 1° Que toute maladie est le produit d'un changement organique ou fonctionnel opéré dans l'économie par l'action d'une cause morbifique interne ou externe ; 2° que ce changement est révélé par le développement plus ou moins appréciable d'une lésion, d'une altération matérielle qui provoque et entretient ces phénomènes heurtés et insolites que nous désignons en bloc sous le nom de symptômes ; 3° que cette altération organique ou fonctionnelle, locale ou générale, peut parcourir tous les degrés de destruction et de perversion, et qu'elle est, en cela, complètement subordonnée à la nature et au siège du changement primitif ; 4° que l'œuvre du praticien est de s'occuper principalement des organes, des états locaux, des modifications moléculaires des solides et des liquides, en un mot, de toute la partie matérielle chimique et mécanique des maladies ; 5° enfin, que toute maladie simple, composée ou compliquée, doit être traitée résolument et rapidement par des agents capables de remédier à la lésion primitive, cause essentielle et incessante de l'état morbide anatomiquement diagnostiqué.

Tels sont les principes fondamentaux de l'organicisme. On est libre de les trouver grêles, abrupts et écourtés ; mais, quels qu'ils soient, on s'en contente dans la première ville du monde ! C'est avec eux qu'on fait les deux tiers et demi de la médecine, et ils constituent, pour la majorité des praticiens de la dernière vendange (des médecins reçus depuis vingt-cinq ans), ce qu'on peut appeler les articles organiques de la charte fédérative de l'école de Paris.

Principes de l'école de Paris.

A l'ancienne Faculté de Paris, composée, comme nous l'avons déjà fait observer, de l'universalité des médecins classés alors en licenciés, maîtres régents et docteurs régents, a succédé, à dater du triomphe du cartésianisme, une école schismatique dont la secte organicienne actuelle est la pieuse continuation.

Cette dernière école, dont l'étoile commence cependant à pâlir, a été, à la bien prendre, le fruit sec et insipide du rationalisme matérialiste imprudemment appliqué à la médecine.

Elle a eu pour précepteurs, Condillac, Diderot, Helvétius; pour fondateurs, Fourcroy et Cabanis; pour physiologistes, Bichat et Broussais; pour adeptes et pour desservants, tous les médecins qui, depuis trente ans, se sont plus ou moins séparés de l'école hippocratique de Thouret, de Pinel, de Corvisart, de Bayle, de Laënnec, et de Chaussier.

A quelques variantes près, ses principes sont exactement ceux que nous venons d'exposer, et qui ressortiront davantage du parallèle que nous allons faire des deux écoles. Quant à ses préceptes, ils sont basés la plupart sur les révélations du stéthoscope, du microscope et du plessimètre; ils reposent sur les dépositions des sciences physico-chimiques, et ils ne tendent à rien moins qu'à faire considérer la médecine comme un appendice de ces superbes en si grand honneur aujourd'hui.

Comparaison des principes des deux écoles.

Pour l'école de Paris, la philosophie médicale est une fantaisie; en conséquence, elle ne recommande aucune

méthode ni aucun principe. Gravement préoccupée des localités anatomiques et des menus détails de la science, elle ne remonte jamais au point de départ, et elle marche toujours.

Elle regarde la vie comme le résultat et non comme la cause de l'organisation. Satisfaite de posséder un fait secondaire de cette importance, elle entame la médecine par le milieu ; autrement dit, elle entre brusquement en matière sans s'occuper autrement des principes qui doivent préexister à tout enseignement logique et pratique ; en un mot, elle est encore aujourd'hui l'école cniidienne fondée par Euryphon il y a trois mille ans. Avec elle, en effet, elle considère la maladie comme une altération organique ou fonctionnelle produite par une cause morbifique, altération qui peut aller jusqu'à la destruction des tissus et à la décomposition des liquides, et déterminer ainsi tous les phénomènes que l'on désigne sous le nom de symptômes. Enfin, comme aux premiers jours de la médecine, toute maladie doit être traitée sans répit ni merci, et tout traitement doit avoir pour objet de réparer, dans le plus bref délai, le dommage matériel, cause et fin de tout l'état morbide.

L'école de Montpellier, au contraire, est, depuis l'époque de sa fondation, en possession d'une philosophie, d'une méthode, et surtout d'un principe qu'elle regarde comme la source de la science et de l'art.

Pour elle, la vie est la cause de l'organisation ; la science médicale est la science des faits vitaux, des causes morbifiques et des forces médicatrices dans leurs luttes contrastantes : la santé et la maladie sont les deux grandes expressions de la vie. Pour elle encore, la maladie est un acte conservateur, une série de fonctions nécessaires, un effort synergique et médicateur qu'il faut respecter d'abord, étudier ensuite, puis diriger. D'autre part, elle regarde les

lésions organiques, les altérations matérielles, comme des effets secondaires éventuels entièrement subordonnés au mouvement général.

Enfin, pour l'école de Montpellier, c'est la nature, et non pas le médecin, qui guérit les affections; et par cela même, après avoir employé toutes les ressources hygiéniques, elle se borne à surveiller les mouvements de la nature, à les favoriser quand ils sont salutaires, à les combattre quand ils sont nuisibles, à les régler, les surveiller et les diriger toujours.

En résumé, aux termes de la thérapeutique, qui est vraiment le point culminant, les deux doctrines impartialement jugées présentent ceci de remarquable: L'école vitaliste est l'activité patiente, recueillie et convaincue; l'école organicienne, au contraire, est l'activité inquiète, impatiente et crédule; la première ne compte qu'avec la nature et sur la nature, la seconde se décide sur la simple mesure de ses ressources artistiques. L'école vitaliste attend pour agir le moment opportun; l'école organicienne commande, sans hésiter, à l'évolution lente des événements; elle brusque, elle perturbe, elle jugule, dit-elle, les maladies.

Enfin, dans leur opposition constante et dans leurs méthodes contrastantes, ces deux écoles offrent l'image de la raison et de l'émotion aux prises avec la tourmente des affections; mais cependant ni l'une ni l'autre ne rejettent le cri de l'inspiration, ce jet intime et presque divin, qui constitue dans les arts le goût, en littérature le trait, en philosophie le sens, en médecine le tact, s'il n'est, en tout et pour tout, le génie lui-même se révélant à l'homme?

Y a-t-il une conciliation possible entre ces deux écoles?

Y a-t-il, nous demandera-t-on, une conciliation possible entre ces deux écoles en quelque sorte stellées aux deux

hémisphères de la philosophie comme aux deux points extrêmes de l'analyse humaine? Non, certainement, surtout dans les termes absolus dans lesquels la question est posée, particulièrement à l'endroit de la thérapeutique; mais la conciliation se fera d'elle-même, aussitôt que le bon sens proclamera que ces deux systèmes de deux écoles toujours rivales ne sont que les deux moitiés d'un tout qu'on a violemment désuni par un travail analytique, sans songer à le reconstituer synthétiquement.

En effet, en médecine, en physique, en philosophie, en tout on retrouve forcément cet antagonisme accablant: l'esprit et la matière; le corps et l'âme; le mouvement et l'inertie; l'organe et la fonction; la vie et la mort. Mais il ne se dresse ainsi en antithèse, dans notre entendement, que par suite d'un effort de la pensée, qui, dans sa fatigue et son impuissance, cherche toujours à tout diviser, même jusqu'à l'unité absolue, énigme sublime du Créateur!

Ainsi donc, le vitalisme et l'organicisme se résoudront un jour dans une splendide unité qui absorbera la raison des deux systèmes; mais avec cette condition, que la vie étant la cause de l'organisation, le système qui est l'expression coordonnée de cette vérité devra lui-même se poser en tête comme principe? En conséquence, les lois artificielles de la thérapeutique, à l'institution desquelles toute la science doit converger, seront avant tout, dans cette réédification, la forme et le modèle des lois primitives établies par l'auteur de la vie.

En définitive, quelque difficile à opérer que puisse paraître cette harmonie de la médecine, elle s'effectuera et passera dans les faits dès qu'on aura reconnu et adopté la logique des quatre analectes dont nous avons déjà parlé et qui forment les véritables assises de la médecine.

Examinons d'abord les définitions qu'on a données de ces quatre analectes: la *médecine*, la *maladie*, la *fièvre* et la

thérapeutique, et nous verrons ensuite si, en les remplaçant par des formules véritablement hippocratiques, on ne parviendrait pas à s'entendre et à se rallier dans une unité d'idées, source de toute harmonie scientifique.

Définitions classiques.

Si nous ouvrons les livres qui font autorité dans l'enseignement médical depuis vingt-cinq ans, nous trouvons les définitions suivantes que nous soumettons à la critique du lecteur, après lui avoir rappelé cependant ces vers quasi scientifiques de Chénier :

Des effets démontrés que l'on remonte aux causes,
Mais qu'on pèse les mots, car les mots font les choses.

La médecine est, suivant le docteur Raige-Delorme, la science qui a pour objet l'histoire physique de l'homme, qui fait connaître l'organisme de cet être dans toutes les modifications qu'il éprouve, au milieu des influences nécessaires ou accidentelles des divers corps de la nature, et qui fournit les règles propres à conserver sa santé et à guérir ses maladies.

La maladie, selon le professeur Chomel, est un changement notable soit dans la position, soit dans la structure des parties, soit dans l'exercice d'une ou de plusieurs fonctions relativement à la santé habituelle de l'individu.

M. Chomel ajoute ensuite avec une loyauté qui est l'apanage des hommes de sa haute valeur : « Cette définition nous a paru plus exacte que les autres, bien qu'elle soit défectueuse à quelques égards, ce qui tient peut-être à l'objet même qui nous occupe. »

Suivant M. Coutanceau, la fièvre n'est point un substantif dont le singulier est plus clair que le pluriel, mais c'est un substantif dont le singulier et le pluriel ont été pris successivement dans diverses acceptions. On a employé cette expression pour désigner : l'augmentation de la chaleur animale ; l'accélération des contractions du cœur sans augmentation de la chaleur du corps ; un trouble général des fonctions sans lésion locale ; un effort salutaire de la nature pour guérir les maladies, ou pour cuire les humeurs crues qui infectent la masse des fluides animaux ; une modification primitive et générale de l'économie produisant quelquefois des phlegmasies, etc.

La thérapeutique est, selon le professeur Chomel, l'art de modifier l'action intime des organes pour obtenir la guérison ou le soulagement des malades.

Eh bien ! maintenant, que vous en semble de ces morceaux choisis, de ces définitions incroyables empruntées cependant à des auteurs justement estimés ? Définitions sur lesquelles s'appuie l'enseignement à Paris depuis un temps qu'il serait peu généreux d'indiquer ! Et que penseriez-vous, dans un autre ordre de choses, d'une compagnie d'architectes qui présiderait aux constructions gigantesques de Paris, sur des données scientifiques de cette force et de ce vague admirable !... Que penseriez-vous surtout d'une minorité éclairée qui laisserait passer sans protester un aussi déplorable état de choses de la part de ceux qui sont chargés de veiller à la réparation et à la conservation des édifices vitaux ?... Nous vous abandonnons sur ce chapitre à la profondeur de vos réflexions, et nous livrons à votre impartialité les définitions suivantes dont vous trouverez les commentaires dans notre *Traité de la science médicale*.

Définitions hippocratiques.

La médecine est à la fois une science et un art ; c'est la science des faits vitaux et de leurs rapports ; c'est l'art de traiter les maladies d'après les règles fondées sur l'observation de la nature vivante.

La maladie est, selon la définition qui nous appartient, un état anormal composé : 1° d'une affection produite par un agent morbifique ; 2° d'une réaction ou d'un effort de la vie qui prend sa source dans la propriété qu'a l'organisme de résister à la mort et de lutter contre les causes destructives. Nous avons par conséquent à étudier successivement dans toute maladie : 1° la cause morbifique ; 2° les effets produits par elle, ou l'affection morbide ; 3° la puissance vitale ou la nature de l'individu malade ; 4° les modes de réaction ou de médication que cette puissance oppose à la cause morbifique et aux effets organisés par elle.

La fièvre est, selon l'école vitaliste, un effort de la vie soulevé par la nature contre un effort de désordre. C'est une réaction générale de l'organisme ayant un but et une fin ; c'est par conséquent une fonction. Il ne faut donc plus demander quel est le siège de la fièvre, mais quels sont ses agents, et la réponse coule d'elle-même : La fièvre a pour agents le cœur et les centres nerveux, quand elle est générale ; les vaisseaux et les nerfs de la partie affectée, quand elle est locale et ne constitue encore que l'inflammation proprement dite ou la réaction partielle.

Telle est la formule hippocratique du savant professeur Cayol : elle a toujours fait la base de son enseignement, de sa pratique et de sa critique profonde et si lumineuse.

La thérapeutique est l'art de diriger, de régler les forces vitales et de traiter les maladies ; elle a pour base la connaissance de la nature médicatrice ; elle a pour modèle la pathologie naturelle, c'est-à-dire la connaissance des lois

primordiales auxquelles la force vitale obéit dans ses luttes avec les agents morbifiques : lois admirables, qui ont pour résultat de présider à la guérison des maladies, quand on ne les dérange pas, quand on ne les trouble pas dans leur action salutaire !

Si ces définitions, qu'un enfant comprendrait aussi clairement qu'un académicien, sont un jour acceptées, l'entente scientifique s'établira rapidement, car en partant logiquement des mêmes principes, on arrive toujours aux mêmes conclusions.

Utilité d'un congrès médical.

Pour précipiter ce résultat, il n'y a qu'une seule chose à faire, c'est de former un congrès médical et de le charger de fixer dogmatiquement tous les principes de la science, et les préceptes de l'art qui doivent toujours en être les conséquences. Qu'on s'adresse d'abord à l'autorité, et quand on aura obtenu son autorisation, on fera un appel honorable à tous les hommes de la médecine, à ceux des plus petites localités comme à ceux des plus grands centres de population, pourvu qu'ils soient capables, diligents et sincères. Alors on soumettra au congrès le programme des deux doctrines encore rivales aujourd'hui, avec ordre de les étudier, de les comparer et de les juger dans leurs principes et leurs applications.

Ce travail une fois accompli, l'assemblée se diviserait en deux sections représentant chacune une des doctrines ; puis une discussion soutenue, une argumentation complète s'engagerait entre les rapporteurs de chacune de ces sections, et, après le débat, l'assemblée tout entière se prononcerait, et fixerait par un vote la suprématie de celle qui lui aurait paru l'emporter sur l'autre. De ce moment, cette doctrine, revue et perfectionnée dans son ensemble par tous les mem-

bres du congrès, deviendrait l'objet d'une dernière élaboration qui, par un travail synthétique, l'immatriculerait en autant de principes qui seraient enseignés par toutes les écoles sous l'autorité du dogme et de la loi.

On parviendrait de la sorte à donner à la médecine l'essor dont elle a besoin pour remplir sa destinée, quoi qu'en ait pu dire un anonyme dans une critique violente aussi injuste qu'impuissante, que nous voulons oublier.

C'est ainsi, du moins, que procéda au moyen âge saint Benoît de Nursia, fondateur de l'ordre des Bénédictins. Les associations religieuses suivaient en Occident des règles différentes : saint Benoît les soumit toutes aux mêmes principes et à la même discipline, et sa règle, quoique très sévère, fut approuvée par saint Grégoire et suivie par toute l'Église latine.

Grâce à cette énergique constitution, l'ordre des Bénédictins devint célèbre, et il rendit les plus grands services à l'humanité, à la religion et aux lettres. Les nouveaux apôtres portèrent la foi aux barbares, reculèrent les limites de la civilisation, et transmirent à l'Europe entière les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et latine.

En attendant des temps aussi prospères, que l'étude de la doctrine hippocratique redevienne dès aujourd'hui, pour le médecin, ce qu'est pour l'artiste l'étude de l'antiquité grecque, et que tous ceux qui cultivent et enseignent notre belle science s'efforcent, en agissant de concert, de réunir tous les membres de la grande famille médicale dans un seul et même collège académique. Alors, nous jouirons d'un majestueux spectacle : celui d'un savant aréopage obéissant à une même loi, parlant une même langue, et marchant glorieusement vers la plus noble des entreprises, celle de concilier l'esprit de toutes les écoles dans une seule et même religion scientifique.

Terminons par un acte de justice de toute opportunité :

prions notre confrère et ami le docteur Amédée Latour, rédacteur en chef de l'*Union médicale*, de trouver ici, et comme un premier écho, l'expression de notre reconnaissance particulière. Nous lui devons déjà le Congrès médical, qui a été si fertile à nos intérêts, et au sein duquel tant des nôtres ont trouvé une voie nouvelle, une direction, une position, une présentation, des honneurs ! Nous lui devons maintenant la discussion solennelle qui a eu lieu dernièrement à l'Académie impériale de médecine, et dont les retentissements, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, remueront le monde médical jusque dans ses fondations, et amèneront tôt ou tard la révision si importante du code entier de ses vérités et de ses dogmes. Honneur donc, pour tant de titres, à notre savant et vigilant confrère !

Dans un temps peu éloigné, nous publierons un recueil biographique et bibliographique, dans lequel nous ferons connaître par leurs œuvres, leur enseignement et leur pratique, les hommes les plus éminents de la Faculté, de l'Académie, de la presse et des hôpitaux, désirant offrir ainsi un hommage public aux maîtres de notre science, aujourd'hui si compromise par les beaux exploits de quelques protestants de la médecine.

TABLE DES MATIÈRES.

Avant-propos	7
Considérations générales	9
Des écoles en général.	15
Esprit du vitalisme et de l'organicisme	17
Du vitalisme	18
Préceptes de la science ou principes de l'art.	23
Règles de l'art ou préceptes de la science appliquée.	26
Ce que l'on doit entendre par ces mots : école de Paris, école de Montpellier.	28
Principes de l'école moderne de Montpellier	29
De l'organicisme	30
Principes de l'école de Paris	32
Comparaison des principes des deux écoles	32
Y a-t-il une conciliation possible entre ces deux écoles?	34
Définition classique des quatre analectes : la médecine, la ma- ladie, la fièvre, la thérapeutique	36
Définition hippocratique des mêmes propositions fondamen- tales	38
Utilité d'un congrès médical.	39
A M. Amédée Latour.	40

TABLA DES MATIÈRES

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

LETTRE

SUR

L'ANATOMISME ET LE VITALISME,

ADRESSÉE

à M. le Docteur **AMÉDÉE LATOUR**,

Rédacteur en chef de l'Union Médicale,

PAR

le Docteur **LOUIS SAUREL**,

EX-CHIRURGIEN DE 2^{ME} CLASSE DE LA MARINE, RÉDACTEUR DE LA REVUE
THÉRAPEUTIQUE DU MIDI, etc.



MONTPELLIER

JEAN MARTEL AINÉ, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,
rue Canabasserie 40, près la Préfecture.

1852

LETTRE

sur

L'ANATOMIE ET LE VITAMINE

de M. le Docteur Auguste Latour,

Étudiant en Médecine à la Faculté de Médecine de Montpellier.

Paris

chez M. le Docteur J. B. Baillière,

Éditeur, Palais National, ci-devant des Arts, ci-après de la Bibliothèque, ci-devant de la Réunion des Sciences, ci-après de la Bibliothèque Nationale, ci-devant de la Bibliothèque de la Ville de Paris, ci-après de la Bibliothèque de la Ville de Paris.

MONTPELLIER

chez M. le Docteur J. B. Baillière,

Éditeur, Palais National, ci-devant des Arts, ci-après de la Bibliothèque, ci-devant de la Réunion des Sciences, ci-après de la Bibliothèque Nationale, ci-devant de la Bibliothèque de la Ville de Paris, ci-après de la Bibliothèque de la Ville de Paris.

1858

Le Journal *l'Union Médicale* contenait, dans son numéro du 20 avril 1832, une longue lettre de M. le docteur ROCHE, membre de l'Académie nationale de médecine, dans laquelle ce Médecin se livrait, sous le titre d'*Anatomisme et Vitalisme*, à un examen et à une appréciation de ces doctrines opposées. Cette lettre, que nous ne pouvons reproduire à cause de sa longueur, était destinée, en résumé, à prouver que le Vitalisme est une doctrine incapable de fournir à l'esprit des données utiles et de conduire le médecin à des applications thérapeutiques avantageuses. L'Auteur, conséquent avec ses écrits antérieurs, concluait, en proclamant l'*Anatomisme*,

c'est-à-dire l'étude des organes , comme le seul moyen de faire faire de vrais progrès à la Science Médicale.

Malgré notre insuffisance pour une pareille tâche , nous pensâmes que les assertions de M. Roche ne pouvaient rester sans réponse , et qu'elles devaient être réfutées dans le journal même où elles avaient été imprimées. En conséquence de cette détermination , nous adressâmes à M. le Rédacteur en chef de *l'Union Médicale* la lettre ci-dessous , avec prière de l'insérer dans son journal. Peu de jours après notre envoi , M. le docteur Amédée LATOUR nous honorait d'une réponse , dans laquelle il nous faisait connaître , en des termes flatteurs , que le Comité de rédaction de *l'Union Médicale* avait reçu notre travail avec empressement , et qu'il en avait décidé la publication prochaine.

Notre lettre parut , en effet , dans ce journal , le 15 mai 1852. Nous la reproduisons ici sans aucun changement , mais en y ajoutant les quelques notes qui l'accompagnaient lorsqu'elle a été insérée dans la *Revue thérapeutique du Midi*.

8 Juin 1852.

ANATOMISME ET VITALISME.

A M. le Docteur AMÉDÉE LATOUR,

Rédacteur en chef de l'Union Médicale.

Montpellier, le 26 avril 1852.

Monsieur et très-honoré Confrère,

L'Union Médicale, vous l'avez dit et prouvé plusieurs fois, est une tribune libéralement ouverte à toutes les opinions consciencieuses et à tous les faits intéressants, à quelque doctrine qu'ils appartiennent; j'ose espérer, en conséquence, que vous serez assez bon pour donner place dans votre estimable journal aux quelques réflexions que j'ai l'honneur de vous soumettre sur un sujet des plus délicats, dont M. Roche a déjà entretenu vos lecteurs.

Si cette lettre vous est adressée directement, c'est que, M. Roche ayant fait connaître sa ferme intention de ne pas répondre aux objections qui pourraient lui être faites, il était bien inutile que je lui écrivisse. Soyez d'ailleurs convaincu, Monsieur le Rédacteur, que dans les lignes qui vont suivre, il n'y aura ni *gros mots*, ni *sarcasmes amers*, ni *superbes dédains*; l'Ecole à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir ne se sert

pas de telles armes, elle sait conserver envers ses adversaires scientifiques l'urbanité et le langage poli de la bonne société.

Mon but, en écrivant cette lettre, est de relever ce que je crois être des erreurs émises par M. Roche, et de fournir aux lecteurs impartiaux le moyen de s'éclairer sur la valeur respective du Vitalisme et de l'Anatomisme. Si je ne craignais d'être trop long, je réfuterais paragraphe par paragraphe toutes les propositions contenues dans le travail de M. Roche, mais cela m'entraînerait beaucoup trop loin; je serai donc obligé de me borner à quelques-unes d'entre elles.

« Le Vitalisme s'en va, dit M. Roche, le Vitalisme doit disparaître. » Cet arrêt sévère qui nous condamne à mort n'est heureusement pas sans appel. Jetons en effet un regard autour de nous : nous voyons presque toutes les publications médicales faites à Paris ou dans les départements s'empresdre de Vitalisme; les adeptes et les défenseurs de la doctrine dite *Physiologique* renient leurs erreurs passées, et un grand nombre de membres parmi les plus distingués de l'Académie nationale de médecine proclament hautement la nécessité de voir dans les maladies autre chose que des organes dérangés ou *souffrants*. Lisez les journaux et les livres qui nous viennent de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne même, et vous serez frappé des tendances véritablement hippocratiques qui se manifestent dans toutes ces productions. Sur quoi, d'ailleurs, M. Roche se base-t-il pour dire que le Vitalisme s'en va? A-t-il fait un dénombrement des partisans de l'une et de l'autre doctrine, pour savoir quel est leur nombre respectif? Ne serait-

ce pas plutôt pour réchauffer les croyances un peu refroidies des partisans de l'Organicisme que sa lettre a été écrite? — Il ne faut pas s'y tromper, la vérité a lui à tous les regards, et la génération médicale actuelle s'avance à pas lents, il est vrai, mais d'une manière assurée, vers la réalisation de cette unité de doctrine et de pratique qui a été le rêve de tous les réformateurs qui se sont succédé jusqu'à nos jours.

Il y a fort long-temps que l'on adresse aux Vitalistes le reproche de négliger l'anatomie et de rester dans les hauteurs de la métaphysique; M. Roche ne dit, à cet égard, rien de plus que ceux qui l'ont précédé; nous lui répèterons donc que le Vitalisme, loin de repousser les progrès de l'anatomie, les accepte de grand cœur et les apprécie comme ils le méritent, car l'Ecole de Montpellier a contribué puissamment à l'érection de cette science. LES GUY DE CHAULIAC, LES RONDELET, LES VIEUSSENS, LES CHIRAC, LES SYLVIVS, etc., étaient, on ne l'ignore pas, élèves ou professeurs de l'Université de Montpellier (1). De nos jours, un médecin qui ignorerait l'anatomie, ou qui nierait son utilité, ne pourrait pas plus se dire VITALISTE qu'ORGANICIEN; mais est-ce à dire que l'anatomie soit tout, et qu'il soit inutile se s'élever au-dessus des phénomènes matériels pour chercher à connaître les lois qui régissent ces phénomènes? Evidemment non.

(1) S'il était nécessaire de prouver que de nos jours l'anatomie n'est pas davantage négligée dans l'Ecole de Montpellier, il nous suffirait de citer le *Traité d'anatomie pathologique* du professeur Ribes, le *Traité d'anatomie* de M. Estor, le *Traité des anomalies artérielles* du professeur Dubrueil, etc., etc.

Les phénomènes de la vie ne peuvent en rien être expliqués par les causes de l'ordre physique ou chimique, ainsi que l'admet M. Roche lui-même ; cependant ils se présentent suivant certaines règles qui indiquent l'existence d'une cause particulière présidant aux phénomènes de la vie, comme l'âme préside aux phénomènes moraux, comme l'attraction, l'affinité, etc., président à ceux de l'ordre physique ou chimique. Ame, principe vital, attraction, gravitation, électricité, etc., sont des termes bien différents entre eux, mais qui indiquent l'existence de forces qui dirigent les phénomènes de l'ordre moral, comme de l'ordre vital, comme de l'ordre physique. Nous ne sommes pas plus certains de la *nature* de l'âme que de celle de l'attraction ; cependant nous admettons ces entités comme causes, parce que nous voyons qu'il est des phénomènes qu'elles seules peuvent nous expliquer (1). Il en est de même de la Force vitale qui préside aux phénomènes qui se passent dans tous les corps animés : vouloir découvrir dans les organes la cause de la vie, c'est vouloir trouver dans la forme d'un minéral

(1) Dans un récent article de la *Revue Médicale* (*), M. Sales-Girons nous reproche de ne pas faire une distinction, nécessaire suivant lui, entre les expressions *Principe Vital* et *Force Vitale*, la première ne pouvant être traduite que par *Être*, tandis que la seconde se traduit par *puissance*, *faculté*, *attribut*, etc. — Le passage que l'on vient de lire montrera à M. Sales-Girons de quelle manière nous comprenons la *Force Vitale* ; mais s'il attache aux mots une si grande importance, nous lui conseillons de renoncer au terme *Force*, qui, d'après les auteurs du *Dictionnaire des sciences philosophiques* (4^e livraison, pag. 447-48), exprime l'idée de *substance active*, et non celle de *faculté* ou *puissance d'agir* qu'il paraît vouloir lui donner.

(*) V. le N^o du 15 mai 1852.

la cause du calorique qu'il renferme. J'ai donc le droit de m'étonner de ce que M. Roche, qui admet l'existence d'une âme raisonnable, qui croit sans hésiter à l'attraction, à la gravité, etc., et qui se tient pour satisfait de cette définition de l'élasticité qu'il a donnée, ne veuille pas admettre pour les corps vivants une cause analogue.

Mais j'ai lieu d'être bien plus surpris lorsque, quelques lignes plus bas, l'Auteur voulant prouver que l'on peut être matérialiste en médecine sans nier l'existence de l'âme, emploie comme argument en sa faveur précisément ce qu'il vient de nier, c'est-à-dire la Force vitale. Voici ses propres expressions : « Les animaux et les plantes vivent. On est bien » forcé de reconnaître qu'ils vivent en vertu de la même *force* » qui fait vivre l'homme. Il y aurait quelque chose de blasphématoire, une véritable impiété à accorder une âme à l'innocent » brin d'herbe et à la plante vénéneuse, à l'huitre stupide et au » tigre féroce. Et cependant animaux et plantes naissent, se » développent, deviennent malades et meurent tout comme » l'homme ! » Il est évident, d'après ce passage, que M. Roche n'est pas bien familiarisé avec la doctrine et le langage des Vitalistes ; car il leur suppose la croyance que l'âme est pour quelque chose dans la naissance, le développement et la mort de l'homme. Il confond ici l'Animisme et le Vitalisme ; car les partisans de cette dernière doctrine soutiennent que, chez l'homme, comme chez les animaux, comme chez les végétaux, les phénomènes de la vie sont produits par une cause probablement identique, mais dont les effets varient suivant les êtres auxquels elle s'applique. L'âme humaine est totalement dis-

tincte de la force vitale commune aux animaux et aux végétaux. Cette conclusion ressort tout naturellement de la phrase de M. Roche que j'ai rapportée, et d'après laquelle on est en droit de supposer qu'il croit à la Force vitale; et cependant il conclut de tout cela que la vie est la conséquence de l'organisation!!!

« Le Vitalisme, dit notre adversaire, n'a aucune valeur comme hypothèse... Quelle perspective l'admission d'un principe vital comme cause et gouvernail de la vie et de ses actes, découvre-t-elle à l'esprit d'investigation? » — A ces questions de M. Roche, permettez-moi, Monsieur le Rédacteur, d'opposer un passage emprunté à un Professeur dont vous ne récuserez certainement pas l'autorité; voici comment s'exprime M. Andral: « Sans l'intervention de la force vitale, on ne comprend
 » pas plus la santé que la maladie. C'est cette force des forces
 » qui de tant de vies partielles fait une seule vie, qui fonde
 » l'unité du système vivant; c'est elle qui, plus particu-
 » lièrement considérée dans les maladies, leur assigne un
 » ordre, une durée, une succession, leur imprime une
 » certaine direction, dont l'effet est le retour à l'équilibre
 » rompu; c'est cette force, enfin, qui, au lieu d'anéantir les
 » forces physiques, reste à côté d'elles, intervient pour les
 » modifier, pour les contre-balancer (1). »

Mais voici qui est encore plus grave; car, si nous en croyons notre honorable adversaire, « le Vitalisme ne conduit et ne

(1) Traité élémentaire de pathologie et de thérapeutique générales, d'après les leçons faites à la Faculté de médecine de Paris, par M. Andral. — *Prolégomènes*, p. 11.

» peut conduire à aucune application utile au traitement des
 » maladies, attendu qu'en thérapeutique, tous les moyens
 » étant matériels, on n'adresse pas les remèdes à des qualités
 » ou à des abstractions, mais bien à des organes, des tissus et
 » des liquides tout matériels aussi (1). En présence d'un malade
 » atteint de pneumonie, le vitaliste lui-même oublie ses doc-
 » trines, il s'applique à connaître les désordres matériels....
 » Enfin, s'il saigne, fait appliquer des vésicatoires, administre
 » du tartre stibié ou du kermès minéral, ce n'est certes pas en
 » vue de diminuer, d'augmenter, de ramener à des conditions
 » normales, ou de modifier d'une manière quelconque le prin-
 » cipe vital ou les propriétés vitales du poumon ou du malade
 » lui-même; c'est *uniquement dans le but de ramener l'organe à*
 » *son état d'intégrité primitive*, absolument comme l'anatomiste. »

J'abrège cette citation, Monsieur le Rédacteur, afin de ne pas abuser de votre complaisance; mais je dois répondre d'une manière aussi complète que possible à la pensée exprimée par M. Roche. J'ignore de quelle manière ce médecin peut s'y prendre pour modifier un organe malade sans modifier ses propriétés vitales; mais j'en appelle au jugement de tous les praticiens, et je leur demanderai si, lorsqu'ils sont appelés auprès d'un malade atteint de pneumonie, une fois la maladie constatée, leur premier soin n'est pas de reconnaître l'état des

(1) Il ne serait pas difficile de prouver combien ces principes de M. Roche sont peu généralement adoptés; nous renvoyons, à cet effet, nos lecteurs aux *Lettres* de M. le docteur Dumont (de Monteux) sur le mot *Hypochondrie* et à une lettre de M. le docteur J.-A. Gérard, publiée dans le N^o du 13 mai dernier de *l'Union Médicale*.

forces du malade , de s'assurer des conditions morales et physiques dans lesquelles il s'est trouvé précédemment ; s'ils n'ont pas égard à la constitution médicale régnante ; s'ils ne décomposent pas la maladie en ses éléments principaux , et s'ils osent instituer le traitement avant d'avoir mis en regard toutes ces circonstances diverses.

N'est-ce pas la connaissance que le médecin a acquise de l'état des forces , qui lui fait prescrire la saignée chez un homme vigoureux , le tartre stibié chez un autre , et l'opium chez un troisième ? Traite-t-il de la même manière l'homme , la femme et l'enfant ? Non , évidemment non. Et cependant , dans tous ces cas , vous avez pu reconnaître une altération d'organe identique : c'est toujours une pneumonie que vous avez traitée !

Vous dites qu'en thérapeutique , tous les moyens étant matériels , on n'adresse les remèdes qu'à des organes , des tissus ou des liquides tout matériels aussi. Soyez donc assez bon pour me dire si vous appliquez le tartre stibié , le kermès minéral , la saignée , etc. , sur le poumon malade ? Je comprends que l'on puisse appliquer des remèdes de toute sorte sur une plaie de jambe , et peut-être y a-t-il là une action locale ; mais prétendre qu'un remède que l'on fait prendre par l'estomac ou par le rectum , ira directement s'appliquer sur un poumon malade , cela me paraît bien plus difficile à comprendre que la Force vitale.

En supposant que le remède aille sans difficulté trouver l'organe altéré , par quel hasard arrive-t-il si souvent que vous obteniez des effets , non pas seulement locaux mais généraux , si différents de ceux que vous désiriez ? N'est-il pas

vrai que lorsque vous administrez certains remèdes chez des malades dont les forces sont opprimées ou détruites, vous n'obtenez aucun effet local de vos remèdes jusqu'à ce que les forces se soient relevées? Ce sont des faits que l'on observe tous les jours, et dont on ne peut méconnaître la nature que si l'on se met volontairement un bandeau sur les yeux. Disons-le donc bien haut : Oui! dans la plupart des maladies, si ce n'est dans toutes, le médecin ne peut guérir les organes qu'en s'adressant aux forces qui font de ces organes quelque chose de différent des organes morts. Le médecin vitaliste ne néglige pas de s'assurer de leur état; il donne à cet examen toute l'importance qu'il mérite, mais il sait qu'il ne peut rien sur l'organe tant que les forces ne seront pas modifiées. Nous dirons donc, avec M. le docteur Devay (1), que les maladies n'étant que des altérations dynamiques de l'état de notre organisme, il faut, pour les anéantir, des agents qui soient capables de produire des altérations dynamiques.

Quant à savoir s'il est vrai que les moyens dont dispose le médecin sont tous matériels, j'ai bien de la peine à comprendre sur quoi on se base pour soutenir une semblable opinion; je ne sache pas, par exemple, que l'intimidation, moyen si employé de nos jours dans le traitement de la folie et de quelques autres maladies nerveuses, ait rien de matériel; je ne comprends pas non plus comment la simple nouvelle donnée à un nostalgique qu'il va retourner dans son pays peut guérir

(1) Recherches nouvelles sur le principe actif de la ciguë (conicine), et de son application aux maladies cancéreuses, etc., par le docteur Francis-Devay et M. Guilliermond, pharmacien. — *Introduction.*

matériellement sa maladie. Je pourrais multiplier ces exemples, mais je me hâte de répondre à une objection que M. Roche regarde comme victorieuse ; ce sera par là que finira ma lettre.

« *Ecartez de nos bibliothèques, dit notre adversaire, tous les ouvrages qui traitent du principe vital, de la force vitale, de la résistance vitale, des propriétés vitales, de la nature médicale et de toutes les abstractions de ce genre exprimant les mêmes idées : que perdrons-nous, en définitive ? Des mots vides de sens, des dissertations creuses, et rien de plus.* »

Ma réponse ne sera ni longue ni difficile, et je dirai à M. Roche : Si vous écartez comme inutiles tous les ouvrages que vous dites, vous supprimerez tout d'un coup la presque totalité des ouvrages de médecine ; quelques exemples suffiront pour prouver la vérité de la proposition que j'avance.

Ouvrez l'*Anatomie générale* de Bichat, le plus remarquable, sans contredit, des ouvrages de ce célèbre anatomiste, les mots de *propriétés* et de *forces vitales* se rencontrent à chaque pas ; des chapitres entiers de cet ouvrage sont consacrés à l'étude des propriétés vitales, et à chaque page on trouve des passages dans le genre de ceux-ci :

« En examinant les propriétés de tout organe vivant, on peut les distinguer en deux espèces : les unes tiennent immédiatement à la vie, commencent et finissent avec elle, ou plutôt *en forment le principe et l'essence* ; les autres n'y sont liées qu'indirectement et paraissent plutôt dépendre de l'organisation, de la texture des parties. La faculté de sentir, celle de se contracter spontanément sont des *propriétés vitales.....* » (T. I, 1^{re} part., p. 60.)

« L'homme et les espèces voisines, qui sont l'objet spécial de nos recherches, jouissent donc évidemment de toutes les *propriétés vitales*, dont les unes appartiennent à sa vie organique, les autres à sa vie animale. » (T. 1, 2^e part., p. 7.)

« Examinez tous les phénomènes physiologiques, tous ceux des maladies, vous verrez qu'il n'en est aucun qui ne puisse, en dernier résultat, se rapporter à une des *propriétés* dont je viens de parler.

« La vérité incontestable de cette assertion nous mène à une conséquence non moins certaine pour le traitement des maladies, savoir : que *tout moyen curatif n'a pour but que de ramener les propriétés vitales altérées au type qui leur est naturel.* » (Ibidem, p. 9.)

Il ne serait pas difficile de citer un grand nombre de passages de Bichat, qui prouvent combien était vitaliste cet auteur que l'on regarde comme le chef de l'Ecole organicienne; ses ouvrages devraient donc être écartés sans pitié de toutes les bibliothèques.

Parcourez maintenant les œuvres de M. Andral, celles de M. Fr. Dubois, celles de M. Grisolle, celles de MM. Trousseau et Pidoux, de M. Gerdy, de M. Vidal (de Cassis), de M. Bousquet, de M. Cayol, de M. Michéa, de M. Cerise, de M. Socquet, de M. Bonnet, de M. Devay, de M. Coste (de Bordeaux), de M. Barbier, et de tant d'autres écrivains du premier mérite qui appartiennent à l'Académie, à la Faculté de Paris, aux écoles secondaires ou à la presse médicale; vous voyez toujours les forces ou les propriétés vitales jouant un rôle des plus importants dans la production, la marche ou la guérison des maladies. Tous ces médecins, il est vrai, ne sont pas Vitalistes

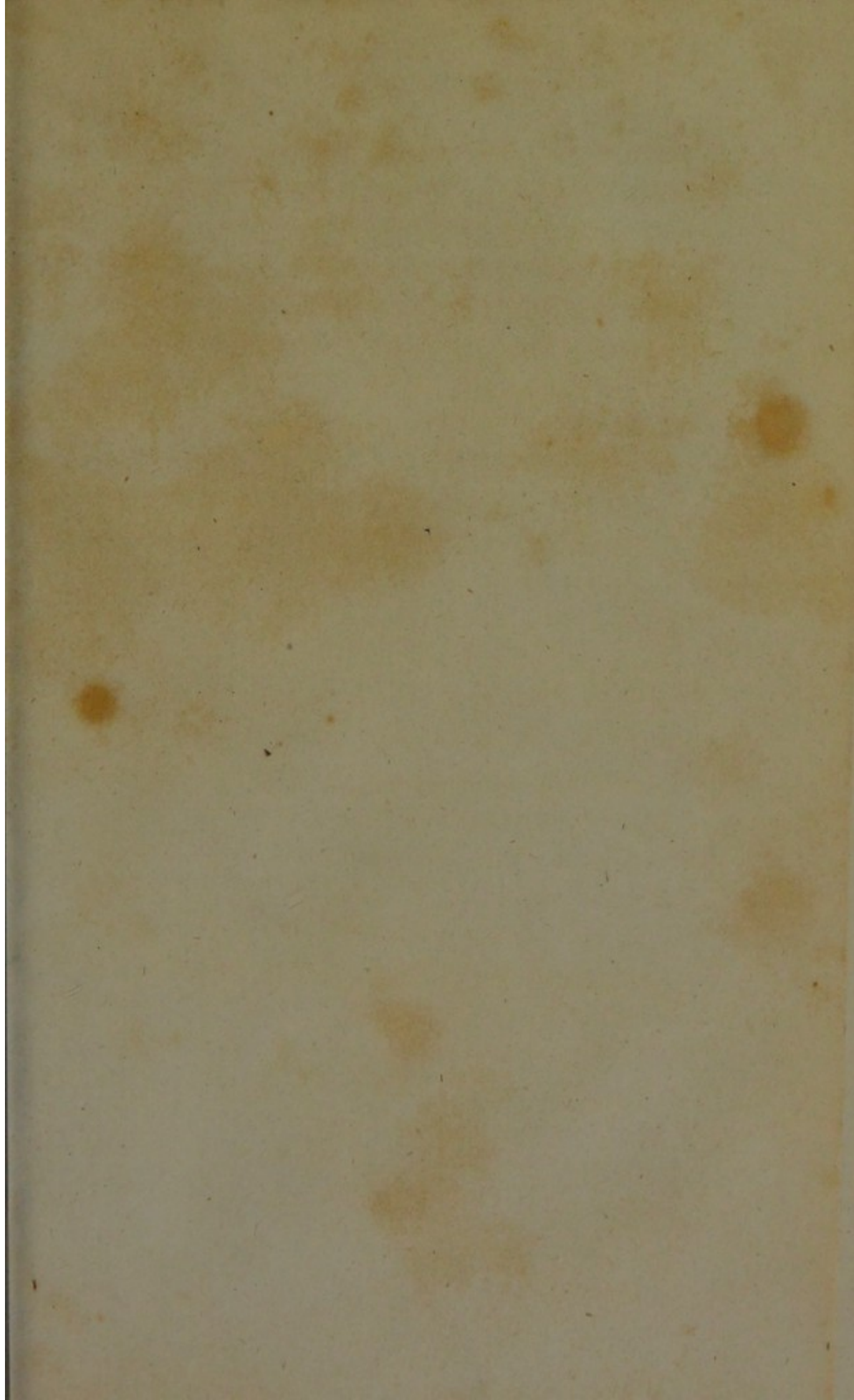
comme on l'est à Montpellier, mais qu'importe? La religion chrétienne en est-elle moins vraie parce que les hommes qui la suivent sont divisés en de nombreuses sectes?

Je ne parlerai pas des ouvrages sortis de Montpellier, tels que ceux de Barthez, de Grimaud, de Fouquet, de Bordeu, de Fr. Bérard, et de bien d'autres qui n'ont pas été sans éclaircir quelques points de la science; mais si vous rejetez comme inutiles tous les ouvrages qui parlent de forces ou de propriétés vitales, que vous restera-t-il? Rien que des ouvrages d'anatomie normale ou pathologique, car vous ne pourrez pas conserver un seul ouvrage de physiologie.

Je m'aperçois, Monsieur le Rédacteur, que malgré mon désir de faire cette lettre aussi courte que possible, je l'ai prolongée beaucoup plus qu'il ne convenait; je vous prie d'agréer mes excuses, et de me croire

Votre très-obéissant serviteur,

LOUIS SAUREL, D. M. M.



Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and is mostly obscured by the paper's texture and discoloration.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

